Première Année — QUEBEC, SAMEDI, 12 SEPTEMBRE 1908 — Numero 32

L'ACTION SOCIALE

INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO !

JULES DORION, Directeur. — EDITION HEBDOMADAIRE — BUREAUX : 103 rue Ste-Anne

M. L'ABBÉ BÉRUBÉ ET LES FRANCO-AMÉRICAINS

Le "Soleil", du 28 août dernier, a publié des extraits d'une lettre que M. l'abbé Bérubé, curé de Vonda, Saskatn., avait déjà publiée dans le "Courrier de l'Ouest". On nous permettra bien d'y relever quelques observations qui nous paraissent pour le moins très hardies. M. l'abbé Bérubé dit entre autres choses :

"Nos prédécesseurs, les RR. PP. Therrien, Ouellette et moi-même avons rapatrié un bon nombre des nôtres, mais ce faisant nous avons constaté une fois de plus cette navrante réalité : beaucoup de nos compatriotes des Etats-Unis sont dans l'impossibilité de revenir, d'autres ont déjà perdu leur caractère. Ils sont si américanisés qu'ils ne seraient plus des recrues désirables ; d'autres, vous le savez, qui ont répondu à notre appel ne sont pas pour nous une cause de force. Donc, constatation amère, du million et demi de franco-américains, une bonne moitié est déjà perdue pour notre nationalité, et, plaise au ciel que nous ne soyions pas forcés d'ajouter, pour l'Eglise Catholique. Sur l'autre moitié, une centaine de mille peut-être peuvent revenir et nous reviendront. Les autres, quoi qu'on en dise, sont fatalement destinés à être fondus dans le tout américain.

"L'Emigration aux Etats-Unis aura donc été un malheur national.

"Or, y a-t-il danger que le million d'expatriés soit encore grossi par l'appoint de nouveaux compatriotes de la Province de Québec ? Oui, certainement, bien que dans une mesure moindre. Car, comme pendant les trente dernières années, beaucoup de bons Canadiens-français quitteront les campagnes de la Province de Québec pour se diriger vers les grandes villes des Etats-Unis ou vers Montréal, (où ils courent des dangers presque aussi grands, à certains points de vue.)"

Nous nous inscrivons en faux contre les affirmations générales contenues dans les quelques lignes que nous venons de citer. M. l'abbé Bérubé y commet, sans s'en douter, probablement, une grave injustice, envers ses anciens compatriotes franco-américains. Et il n'aura qu'à relire sa lettre pour s'en convaincre.

Après tout, il n'est pas exact de dire que "du million et demi de Franco-américains, une bonne moitié est déjà perdue pour notre nationalité." Et si on ajoute, comme l'a fait le correspondant du "Courrier de l'Ouest" qu'il faut rendre grâce au ciel de ce que le même nombre n'est pas encore perdu pour l'Eglise Catholique, il fait une insinuation que les faits réprouvent au lieu de justifier. Et le tout rappelle beaucoup certaines paroles amères dont on salua, il y a quelque cinquante ans, le départ des premiers Canadiens-français qui se dirigèrent vers les Etats-Unis. Et nous n'avons plus le droit d'apprécier un phénomène purement économique par une parole de mépris ou de découragement.

D'ailleurs, il n'entre que fort peu de sentiment dans un projet de colonisation si ce n'est—et nous les en louons—chez ceux qui le dirigent et ont l'avantage de pouvoir discerner les résultats d'ordre purement moral qu'entraîne un groupement nouveau d'hommes. Les colons sont patriotes, mais ils songent d'abord à se créer un foyer, à améliorer une situation que la fortune en refusant de leur sourire a rendue plutôt pénible. Et si l'élément que l'on veut engager à coloniser est déjà habitué à des conditions de vie qui sont siennes depuis au moins un quart de siècle ils faut s'attendre à des hésitations.

Que l'émigration des nôtres vers les Etats-Unis ait été un malheur national, c'est fort possible ; mais cette émigration tient à des causes dont les émigrés n'ont pas à rougir et que l'agent de colonisation, même le plus autorisé, n'a pas le droit de leur reprocher. Ce n'est pas tout de vouloir ramener au pays les gens qui l'ont quitté il y a vingt-cinq ans ; il faut à tout le moins, y mettre des formes si l'on ne veut pas se faire dire qu'il eut été beaucoup plus sage, tout d'abord, de chercher à les retenir sur le sol de la patrie. Ce n'est plus le temps de récriminer lorsqu'on se trouve en face du fait accompli.

Au reste, les Franco-Américains n'ont pas, tant que tout cela, démérité de leur race. Même en restant où ils sont, ils peuvent ajouter quelque gloire à notre race, contribuer pour une large part à cette mission providentielle qui a jusqu'ici tracé leur pas dans le Nouveau-Monde ; ils ont une histoire, ils ont des oeuvres qui ne dépareraient pas les plus brillantes organisations de notre pays lui-même et les vengent d'avance des insinuations que l'on pourrait porter contre leur patriotisme ou leur fidélité à l'Eglise.

Et puis, qu'est-ce que l'on a fait pour encourager leur retour au pays ? Et même s'ils voulaient revenir dans la Province de Québec—la province que les Canadiens-français doivent coloniser tout d'abord—quel encouragement recevrait-ils de ceux qui détiennent le domaine public ?

Aussi, puisqu'on leur reproche—injustement, du reste,—de se laisser assimiler, quelles garanties ont-ils que, dans l'ouest canadien, où on les presse tant d'accourir, ils seront, au point de vue national et religieux, dans de meilleures conditions qu'aux Etats-Unis ? Où est la constitution, où sont les lois qui leur assurent le libre enseignement de leur religion et de leur langue ? Qu'on cite les textes.

Après tout, si M. l'abbé Bérubé est convaincu que les Canadiens-français de la Province de Québec vont émigrer tout autant que pendant les dernières vingt-cinq années, ne pourrait-il pas s'efforcer d'attirer cette émigration chez lui sans injurier inutilement ceux de ses compatriotes qui ont déjà émigré une fois, et qui hésitent avant de tenter de nouveau la même aventure.

Nous sommes, certes, partisans du rapatriement, pourvu qu'il soit pratique. Il est possible, comme le dit l'abbé Bérubé, de ramener au pays 100,000 compatriotes. Sur ce nombre les trois quarts préféreront revenir dans la Province de Québec, si on veut leur donner des terres et leur permettre de coloniser dans des conditions acceptables.

Si la plupart des Franco-Américains ne songent pas à revenir au pays, cela ne veut pas dire qu'ils aient perdu leur caractère national. Pour le prouver, il suffirait de visiter les centres de la Nouvelle-Angleterre et de rappeler l'histoire de cette émigration Franco-Américaine, ce que les limites de cet article ne nous permettent pas de faire aujourd'hui.

Mais nous tenions à relever une inexactitude échappée à M. l'abbé Bérubé qui voudrait mesurer les résultats de sa campagne colonisatrice à l'enthousiasme qu'il y met depuis quelques mois. Les amères réflexions qu'il adresse à ses anciens compatriotes des Etats-Unis n'aideront pas sa cause : en revanche, elles seront encore habilement exploitées contre ce million et demi de catholiques quand la paroisse de Vonda comptera des milliers d'âmes, et même quand tous les lots colonisables de la Saskatchewan auront été occupés. Les Franco-Américains méritaient mieux que cela, et c'est mal comprendre les intérêts de la colonisation et du rapatriement que de proclamer leur ruine nationale et religieuse parce qu'ils ne s'empressent pas de se fixer dans des régions, où, du reste, une foule d'intérêts qui leur sont chers sont déjà si mal défendus.

J. L. K.-Laflamme.

LES JOIES D'UN "DEUXIÈME DEGRÉ"

La dépêche suivante parue, il y a quelques jours dans le "Herald", de Montréal, ne manquera pas d'intéresser ceux que passionnent encore les terribles mystères des sociétés neutres :

Golden City, 25 août.—Affirmant qu'il a eu quatre côtes cassées et qu'il a reçu d'autres contusions pendant qu'il résistait aux efforts que l'on faisait pour le "marquer", John A. Greisel, rédacteur du "Golden City Register", a pris des procédures contre huit membres des "Modern Woodmen" appartenant au "Camp Américain" de cette ville, et réclame $10,000 de dommages-intérêts. L'assaut a été commis, dit M. Greisel, dans sa réclamation, le 10 avril, pendant qu'il subissait l'épreuve du deuxième degré qui fait partie des cérémonies d'initiation des Woodmen."

Il est évident que les ridicules cérémonies d'initiation employées par certaines sociétés ont parfois leur côté tragique. Voici, du moins, un brave journaliste qui l'a appris à ses dépens. Et puis, si nous avons bonne mémoire, les "Modern Woodmen" n'en sont pas à leur première frasque en fait d'initiation.

La première réflexion qui se présente à l'esprit de ceux qui connaissent cette société archi-cosmopolite, c'est que sa condition financière est déjà trop précaire pour qu'elle se permette d'assommer ses membres le soir même de leur admission. Pour les autres, l'incident que nous venons de relater démontrera peut-être, et une fois de plus, le ridicule profond qui s'attache à tous ces "mystères" de la mutualité neutre.

Et si l'on songe que c'est avec de pareilles fantasmagories, toujours parfaitement folles si elles ne sont pas toujours également tragiques, que l'on a attiré, depuis plusieurs années, des milliers de membres, on a bien le droit de se demander quand les gens se décideront à se protéger tout simplement les uns les autres sans "degrés" et sans oripaux. Ce qu'il y a de plus surprenant c'est que pour certaines gens il faille trois ou quatre côtes cassées, une demi-douzaine d'ecchymoses, pour leur faire comprendre que cette "brotherhood of man" dont se réclament les "chevaliers de la forêt" a des étreintes plutôt embarrassantes.

Peut-être plus ridicule est la procédure en usage dans ces mêmes organisations mystérieuses. On s'y livre à des manifestations qui, faites aux yeux de tous, couvriraient de ridicule pour le reste de ses jours celui qui s'y prête. Tel cet engagement solennel que les "Woodmen of the World", pour citer un exemple, prennent à la fin de leur réunion, en tenant un manche de hache dans leur main, la droite ou la gauche, je ne sais plus trop laquelle. Telle encore cette cérémonie ou un postulant des mêmes "Woodmen of the World" se lave pieusement les mains par respect pour "une des plus anciennes coutumes connues de l'homme."

Et combien d'autres singeries de même nature ne pourrions-nous pas relever dans les rituels des organisations anglophones qui ont envahi la province de Québec, sans compter celles qui étaient déjà fondées au Canada. Costumes ridicules, diadèmes de papier doré, tonnerres de fer-blanc, bascules, bouc empaillé, etc., tout ce que peut inventer l'imagination de gens habitués à se moquer des autres et sachant qu'il n'y a pas à se gêner, voilà tout le mystère !

Il paraît que la meilleure consolation donnée au postulant qui a été malmené dans l'un ou l'autre degré, c'est l'assurance qu'il pourra rire à son tour de ceux qui passeront, sous ses yeux, par la même épreuve. C'est une consolation dont les naïfs seuls peuvent s'accommoder. M. Greisel, de Golden City, en sait maintenant quelque chose.

La mutualité bien comprise et surtout bien appliquée est une source de force, un moyen d'action sociale que les petits groupes nationaux, moins que les autres, ne peuvent négliger. Dans quelques cas exceptionnels pourrait-on admettre qu'on puisse sans danger entrer dans une société cosmopolite. Mais ce qui est inadmissible c'est que les canadiens-français soient à peu près en aussi grand nombre dans les sociétés de langue anglaise que dans leurs sociétés nationales.

Rien ne justifie pareil état de choses. Pendant un certain temps on a pu croire à la supériorité des sociétés neutres au point de vue financier ,mais la récente déconvenue des Forestiers Indépendants vient de dissiper cette illusion. Et au point de vue financier l'I. O. F. paraissait être au premier rang. Que reste-t-il donc aux autres ? Des mystères qu'on ne peut connaître sans avoir les côtes solides, en attendant la déroute financière, inévitable pour la plupart d'entre elles, à moins de modifications radicales dans leur mode d'opérer, qui viendra donner de longues figures même à ceux-là qui auront ri les premiers.

J. L. K.-Laflamme.

LE TRAVAIL

La fête du Travail a été célébrée hier.

Du programme assez chargé et qu'une température idéale a permis d'exécuter en son entier, nous avons surtout retenu une chose : c'est que la plupart des sociétés ont passé d'abord par l'église.

C'est commencer dignement une journée consacrée à la glorification du Travail, du travail imposé à l'homme comme un châtiment, mais qui est en même temps une de ses jouissances les plus nobles et la meilleure sauvegarde de sa vertu.

Le travailleur a droit de tout oser car il n'est pas d'obstacle qui résiste à un effort intelligent et continu.

Le travailleur a droit au respect car ce n'est pas au milieu de son labeur que vont le chercher les sollicitations et les entraînements qui font de la vie de l'oisif une suite de chutes lamentables.

Il peut aspirer au bonheur, et c'en est déjà un que de se sentir utile, de réussir et d'être l'artisan de sa propre fortune.

Nos jours, bien ou mal remplis, disparaissent avec une égale régularité, il est bon de pouvoir les rendre féconds dans le court instant où nous pouvons les utiliser. Aussi bien le succès, le respect et le bonheur, dans la mesure où on peut en jouir ici-bas, font rarement défaut à celui qui travaille. Manouvriers ou travailleurs de la pensée utilisent avec un égal mérite les ressources que le Créateur a déposées chez eux ; les dégénérés seuls repoussent avec dédain les mains calleuses ou regardent avec pitié les figures pâlies par les veilles laborieuses ; chez les peuples forts on honore le travail, on admire le courage, l'honnêteté, la droiture des ouvriers comme on en rencontre tant chez nous.

Il n'y a pas lieu de s'étonner si la façon d'agir de ces ouvriers ne rappelle en rien celle des révolutionnaires européens. La nature humaine est ici ce qu'elle est ailleurs et le labeur est souvent pénible ; mais les canadiens ne croient pas devoir séparer leur élan vers le bonheur social d'avec leur foi religieuse, et comme ils ont raison !

Dans toutes ces revendications réellement propres à améliorer le sort des masses il n'est rien qui ne soit renfermé dans l'Evangile ; par contre, dans la doctrine de celui qui fut charpentier à Nazareth, et qui connaît les ouvriers pour avoir vécu de leur vie, on ne trouve aucune de ces théories dangereuses, prônées par les meneurs socialistes, et capables de ruiner la société.

Pourtant ces doctrines de l'Evangile ont été assez puissantes pour bouleverser le monde payen et accorder leur juste part de dignité et de bonheur à ceux qui étaient auparavant la chose des patriciens et des riches.

Les ouvriers canadiens font preuve de sagesse et de bon sens en restant attachés à ces doctrines : "Nous sommes chrétiens", disaient-ils dimanche dernier à Mgr Bégin, "et nous avons toute confiance en l'Eglise notre mère qui nous protégera dans l'avenir, comme elle l'a fait par le passé." Cette fidélité les met à l'abri d'entraînements dangereux, et les laisse en possession des meilleurs moyens d'améliorer leur condition.

La fécondité du Nouveau Testament est loin d'être épuisée par les variations économiques, qui changent de temps à autre l'axe de la prospérité terrestre, et mettent à une si rude épreuve la sagesse et la prévoyance des hommes.

Jules Dorion.

LES CHEMINS

A l'exposition de Sherbrooke l'honorable M. Allard, après des éloges mérités aux organisateurs et aux exposants, a abordé la question dont il s'occupe beaucoup depuis quelque temps : celle de l'amélioration des chemins ruraux.

Elle n'est pas nouvelle, mais le ministre n'a pas tort d'en parler et d'en reparler. Dans trop de nos villes, mais surtout de nos paroisses rurales, on a l'air d'ignorer qu'il peut y avoir économie de temps, de voiture et d'attelage, à diminuer les pentes, à aplanir les chaussées et à les bien égoutter.

L'effort nécessaire pour sortir une charge de l'ornière, la monter sur une roche ou la tirer du sable mouvant est peu de chose, mais répété cent et mille fois il finit par épuiser les chevaux, par ruiner harnais et voitures.

L'avantage du rail est d'éviter aux wagons qui le parcourent les heurts et les trépidations susceptibles de gaspiller la puissance de traction. L'idéal serait donc d'avoir des routes aussi planes que les rails ; cette perfection est impossible mais il est permis de faire des efforts pour en approcher. C'est ce qui a amené l'usage des pavages de toute espèce depuis le bois jusqu'à l'asphalte.

Ces pavages ne peuvent être utilisés partout, mais il n'empêche qu'avec un peu d'initiative et de bonne volonté on pourrait améliorer grandement beaucoup de routes rurales. Il est vraiment révoltant de trouver dans un si grand nombre de paroisses vieilles et prospères, des routes où l'on ne peut passer que de beau temps, avec des voitures solides et des charges légères.

Ces chemins n'ont pas été améliorés depuis le temps de leur ouverture. Qu'on s'abstienne de les fréquenter durant les mauvais temps du printemps et de l'automne comme dans ceux de la mi-été, c'est un mal qu'on se résigne à subir comme s'il était nécessaire et irrémédiable.

On respecte la tradition : le père et le grand-père ont brisé de temps à autre leurs voitures dans telle savane, le fils ne songe même pas à se plaindre lorsqu'il lui en arrive autant. On n'a jamais pu transporter, par telle mauvaise route, plus de quarante bottes de foin quand, avec un peu de travail il serait possible d'en passer cent ; mais il ne vient même pas à l'esprit des intéressés qu'il en puisse être autrement. On a subi, on subit et on subira.

C'est vraiment méritoire au ministre de s'essayer à secouer une pareille torpeur ; mais, dans cette circonstance particulière, est-il vraiment nécessaire que le gouvernement fasse ce que les particuliers négligent de faire ? Dans les vieilles paroisses ce sont les habitants eux-mêmes qui doivent se charger des améliorations dont eux seuls, en somme, sont appelés à bénéficier.—Un homme d'action, un élan, et la chose est faite.—Il y a déjà plusieurs années, à l'Islet, pour donner un exemple, la route qui conduit à la gare était impassable. Un homme actif et énergique entreprit de convaincre ses co-paroissiens de la nécessité de l'empierrer. Il réussit. Chacun y alla de son petit effort et l'automne suivant la route était une des plus belles de la province ; on bénéficie encore aujourd'hui de ce bon mouvement.

Pourquoi n'en serait-il pas ainsi ailleurs ? Pourquoi certaines vieilles paroisses, où les chemins sont des casse-cous, ne suivraient-elles pas, enfin, un si bel exemple et ne se gratifieraient-elles pas, à leur tour, de belles et bonnes routes ?

Il y a quelques années le gouvernement avait mis à la disposition des municipalités des concasseurs. Bien peu en ont profité ; il aurait fallu que le gouvernement fasse tout.

Cette habitude de ne compter que sur les autres est mauvaise.

Sans doute le gouvernement ne peut se désintéresser des chemins ; mais il ne faut pas l'oublier : ce n'est pas chez ceux qui peuvent et doivent se suffire à eux-mêmes qu'il doit épuiser ses ressources ; c'est chez ceux dont la faiblesse a besoin d'être soutenue et protégée ; c'est chez le colon qui s'enfonce dans la solitude et que les chemins seuls rattachent à la civilisation, et souvent à la vie.

Cette vie du colon est assez rude pour qu'il ne se voit pas dans l'obligation de transporter sur son dos ustensiles et provisions à travers la forêt. C'est celui-là qu'il faut aider et aider encore à se créer des voies de communication.

Les parents ne donnent plus la main aux enfants vigoureux sur leurs jambes ; c'est aux petits et aux faibles que va leur sollicitude ; les autres n'ont qu'à utiliser leur vigueur.

Jules Dorion.

NOTRE HOTE CANADIEN-FRANCAIS

Sous ce titre, un journal anglais important d'Ontario, le "Mail and Empire", publie, à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition de Toronto par Sir Louis Jetté, un bel article de rédaction, que nous traduisons ci-contre:

Un des caractères agréables de l'Exposition Nationale, c'est la présence, à Toronto, de Sir Louis Jetté, le distingué Lieunenant-Gouverneur de Québec, qui doit en présider la cérémonie d'ouverture. Sir Louis a été pendant de longues années au premier rang de la vie publique, dans sa province. Il fut contemporain de Sir George Cartier, qu'il défit dans une lutte électorale, et, antérieurement à sa nomination au poste de lieutenant-gouverneur, il fut un digne occupant du Banc judiciaire. Il appartient à une famille importante et il est lui-même un des plus cultivés des nombreux Canadiens-Français cultivés qui ornent la vie politique.

De lui-même, Sir Louis mérite, et il le recevra sans nul doute, l'accueil le plus cordial et le plus sincère. Ce Lieutenant-Gouverneur ne vient pas toutefois ici en sa seule capacité personnelle, mais aussi comme premier citoyen de la division du Canada qu'il gouverne. En cette qualité, il est tout spécialement le bienvenu, car il est le représentant de la grande race qui a taillé la province de Québec dans la solitude et qui en a fait la demeure d'un peuple heureux. On ne peut attacher une trop grande importance à l'ouvrage que les Canadiens d'origine française ont accompli pour la Puissance. Leurs ancêtres furent les pionniers du Canada, et des premiers à se rendre compte des opportunités qu'offrait le pays. Au milieu des fatigues, en face d'obstacles qui eussent découragé des hommes moins hardis, les premiers explorateurs français pénétrèrent dans l'Ouest, donnèrent une religion aux aborigènes et répandirent la civilisation sur une terre qui, pendant des siècles, fut un désert sauvage. Loyaux au pays d'où ils venaient, ils combattirent pour lui, jusqu'à ce que le sort des armes vint leur donner les Anglais pour alliés et amis: et depuis, ils ont toujours été fidèles à leur nouveau drapeau. C'est à eux qu'il faut attribuer le fait que, pendant une période de crise, alors que la pression de l'extérieur était considérable, le Canada put résister aux envahisseurs, et demeurer un domaine anglais. Les Canadiens-Français se sont distingués dans toutes les grandes entreprises nationales. Avant la Confédération, ils ont donné à l'Union des hommes d'état du type accompli de La Fontaine. Lors de la Confédération, l'un d'eux, Sir Etienne Taché, était premier-ministre, et un autre, Sir George Cartier, fut un de ceux qui travaillèrent vigoureusement à l'agrandissement et au développement du pays. Les Canadiens-Français ont eu des hommes publics d'une grande puissance et de haut idéal. Ils ont donné au monde des chef religieux remarquables, tel le Cardinal Taschereau: de grands jurisconsultes, entr'autres Sir A. A. Dorion: des hommes de talent littéraire remarquables, ainsi M. Fréchette, dont le génie lui attira l'admiration de la vieille France: et des hommes de hautes capacités scientifiques, y compris Sir Percy Girouard.

Québec a raison de s'enorgueillir de ses hommes remarquables, et elle n'a pas moins raison d'être fière de sa nombreuse population qui s'occupe des travaux de la ferme, des travaux mécaniques ou qui se livre aux affaires. Peuple industrieux et moral, les Canadiens-Français ont des vertus qui font d'eux des facteurs appréciables dans la vie de la Puissance. Sir Louis est le représentant d'une race qui s'est attirée, grâce à ses labeurs ardus dans le passé, et à son activité dans le présent, les sentiments d'estime les plus vifs des Canadiens d'origine différente, et c'est en cette qualité qu'il recevra un accueil assurément cordial.

"Mail and Empire."

LETTRES PATENTES

Lettres patentes émanées par le Secrétaire d'Etat aux compagnies suivantes :

"Marier and Tremblay" Lmited, au capital de $48,000. Siège de la Compagnie à Québec. Directeurs : J. A. Marier, N. Pelchat, J. T. Marier, J. E. Marier et L. Marier.

"The Arbetter Felling Machine Company of Canada" Limited, au capital de $400,000. Siège de la Compagnie à Montréal. Directeurs : P. Durocher, A. C. Cader et C. T. Jetté.

"Atlas Elevator Company" Limited, au capital de $500,000. Siège de la Compagnie à Winnipeg. Directeurs : T. L. Metcalfe, W. J. Smith, L. J. Elliot, J. S. Cameron et G. A. Metcalfe.

ASSEMBLEE NATIONALISTE

M. Bourassa traite de la politique provinciale à Montmagny devant plus de 3000 électeurs réunis.

IL EXPOSE SON PROGRAMME

Une foule de 3000 personnes s'est rendue à l'assemblée nationaliste de Montmagny, dimanche dernier. Malgré les menaces d'orage des gens étaient venus de toutes les paroisses environnantes, un train spécial parti de Lévis vres 1½ heure avait amené à lui seul quelque cinq cents visiteurs.

M. Bourassa se trouvait sur ce train en compagnie de MM. A. Lavergne, A. Taschereau, et N. Garceau de Drummondville.

A la gare, une foule nombreuse attendait l'arivée du train, M. Bourassa en descendant de voiture fut l'objet d'une enthousiaste ovation.

La place de l'Hôtel de Ville où s'est tenue l'assemblée, avait été orné d'inscriptions exaltant MM. Bourassa, Lavergne et leurs amis nationalistes. Sur l'estrade MM. Télesphore Coulombe, maire de Montmagny et M. Maurice Rouseau, président du club de protection, présidaient la réunion. Tout se passa paisiblement.

Nombre de gens se demandaient quelle attitude allait prendre le tribun nationaliste. Aujourd'hui, on sait que M. Bourassa n'a parlé qu'incidemment de la politique fédérale, et qu'il s'est borné à défendre les idées que depuis longtemps. Il veut voir présider à l'administration de notre province.

M. A. LAVERGNE

fut le premier orateur. Présenté par M. Maurice Rousseau, il rappelle aux citoyens présents, la promesse qu'il leur a faite jadis de leur emmener M. Henri Bourassa. Aujourd'hui, il tient sa promesse et il en profite pour remercier ses électeurs de l'avoir fait le député libre et indépendant d'un comté libre et indépendant.

Les nationalistes ne s'occupent pas de rouge ni de bleu, ils veulent que le gouvernement, à quelque parti qu'il appartienne, cesse de vendre à vil prix le domaine national et qu'on ne voie plus, comme cela s'est vu, 8,000,000 d'acres de terre sacrifiés, en une fin de session, à des compagnies de chemin de fer qui n'existent même pas.

LA TERRE LIBRE AU COLON LIBRE

Il n'est pas hostile aux marchands de bois, mais il veut que chacun soit maitre chez soi. C'est une honte que le gouvernement cède des lots à des individus qui ne sont que le prête-nom des marchands de bois, et qui n'obtiennent ces lots qu'en s'engageant à les revendre ensuite.

Parlant de l'Instruction Publique, M. Lavergne dit que l'Ecole des Hautes Etudes commerciales n'a servi qu'à faire adjuger un beau contrat à M. Maurice Perreault, et que cette institution qui coûte si cher, bien peu d'enfants pourront en profiter. N'aurait-t-on pas fait mieux, dit-il, de rendre à la fois plus pratique et plus accessible à tous notre enseignement primaire ?

On dira, s'écrie-t-il, que cela coûte cher et que la province est pauvre ! La province n'est pas pauvre quand il s'agit de faire voyager un ministre, ou quand on veut écraser un candidat adversaire, comme cela s'est vu dans Montmagny ; mais les électeurs de Montmagny sont de ceux qu'on n'achète pas et lorsqu'on dépense $15,000 pour acheter le comté, le comté répond par une majorité de 300 voix en faveur du candidat indépendant !"

M. Lavergne, dont le discours avait été quelque temps interrompu par la pluie, adjure ses électeurs de le maintenir à son poste d'honneur, s'ils l'en croient digne, mais de le rejeter, s'il ne tient pas ses solennels engagements.

ADRESSE

M. T. Coulombe, maire de Montmagny lit ensuite à M. Bourassa une adresse où il le félicite de ses dernières victoires et exprime l'espoir qu'il finira par triompher de l'esprit de parti.

M. BOURASSA

remercie le maire et les citoyens des bons sentiments qu'exprime leur adresse, il les remercie encore pour la grande joie qu'il eut, un soir du 8 juin, en apprenant l'élection de son jeune ami, Armand Lavergne, que le premier, en 1904, il avait eu l'honneur de leur présenter.

"J'aperçois parmi vous, dit-il, des figures de Bellechasse ; qu'ils se consolent ! On aime mieux subir certaines défaites qu'acheter certaines victoires, quand on a le coeur à la bonne place. (Appl.)

"En 1904, continue M. Bourassa, je suis venu vous demander d'élire le jeune Armand Lavergne, pour qu'il donnât à M. Laurier, à Ottawa, un appui libre et indépendant. C'est ce qui a été fait, M. Lavergne a donné ou retiré son appui à Sir Wilfrid suivant qu'il l'a cru dans le vrai ou dans le tort."

M. Bourassa lui-même pendant douze ans, a été un partisan libre de Sir Wilfrid, responsable de son vote, devant Dieu d'abord, et ses électeurs ensuite. Avec M. Lavergne, il a défendu

L'AUTONOMIE DU CANADA

contre les tentatives des impérialistes anglais, et cinq ans plus tard, il avait le plaisir de voir Sir Wilfrid Laurier, se faire, à Londres, le champion des mêmes principes. Quelque temps après, aidés de quelques conservateurs indépendants, ils ont combattu Laurier à propos des

ECOLES DE L'OUEST

Leur lutte n'a pas été stérile, car elle a valu à nos coreligionnaires et compatriotes de là-bas, le maintien des lambeaux de droits qui leur aident encore à se maintenir.

A propos de

LA LOI DU DIMANCHE

l'opposition faite à cette mesure inique a été si formidable, que le gouvernement a dû recourir au sénat, à ce corps toujours accusé par le parti libéral, de violenter la volonté populaire, pour y faire passer les mêmes amendements que demandaient MM. Bourassa et Lavergne. Et les journaux vendus qui dénonçaient ces amendements comme autant d'absurdités, lorsque Bourassa les réclamait, n'avait pas assez de colonnes pour les défendre lorsque le parti libéral les adoptait.

SA POLITIQUE

"On m'accuse, dit-il, d'être un démolisseur, de vouloir démolir M. Gouin. Ce que je veux, c'est simplement faire comprendre à mes compatriotes, à vous qui êtes d'honnêtes gens, qu'il faut à la chambre un certain nombre d'hommes indépedants, et je vous assure que dans dix ans, l'exemple donné par Montmagny sera devenu la règle générale.

Je ne vais pas à Québec faire d'opposition quand même. Je répète ici la même chose que je déclarais à St-Roch en juillet, 1907, et qu'une bande de voyous m'a empêché alors de dire entièrement (cris, honte, honte.)

M. Bourassa—Oui, messieurs, mais entendons-nous, honte à la poignée de voyous, mais honneur à la brave population de St-Roch. (Applaudissements prolongés.)

Toutes les injures dont on m'a abreuvé ne changeront rien à ma ligne de conduite et n'empêcheront pas le triomphe de mes principes.

PRINCIPES NATIONALISTES

Séparation des deux politiques fédérale et provinciale, non pas qu'un homme adonné à l'une ne puisse parler de l'autre, mais que les deux politiques soient jugées chacune suivant son mérite. L'orateur ne reconnait pas à Sir Wilfrid Laurier de dire: "Votez pour M. Gouin, parce qu'il appuie ma politique fédérale."

D'ailleurs, Sir Wilfrid a lui-même déclaré après les dernières élections, qu'un adversaire de M. Gouin n'était pas nécessairement un adversaire de Laurier. M. Bourassa regrette seulement que Sir Wilfrid n'ait pas fait cette déclaration un mois plus tôt.

L'IMMIGRATION

On m'a accusé, continue le tribun, d'être un perturbateur et de vouloir le triomphe de la race française sur la race anglaise; ce que je demande, c'est l'égalité et la justice pour les deux races.

La province d'Ontario fait de la colonisation intensive; chaque année, le gouvernement fédéral dépense des millions, dont les contribuables de Québec fournissent le tiers, pour faire venir d'Europe des légions d'immigrants. Cet appoint ne servira qu'à assurer la prépondérance des éléments hétérogènes de l'Ouest sur les populations britanniques des vieilles provinces!

Avec son ami Armand Lavergne, il s'est élévé à Ottawa contre cette politique insensée. La première fois, ils se sont trouvés seuls, la seconde fois, ils ont eu avec eux la moitié du parti conservateur, et enfin, M. Borden a fini par inscrire leurs idées comme article de son programme.

QUE FAIRE A QUEBEC ?

Mais en attendant le triomphe de ces idées, que faire dans la province de Québec ? Le remède tout indiqué ne semble-t-il pas que nous ayons, nous aussi, une politique de colonisation intensive, et cela, non au point de vue canadien-français, mais au point de vue canadien ?

Qu'on ne donne le permis de coupe qu'aux endroits difficiles d'accès ou impropres à la colonisation, qu'on mette en réserve forestière les sources des rivières, et que la coupe soit réglée de manière, qu'après la disparition des gros arbres, les petits restent et que la forêt puisse se refaire peu à peu.

D'un autre côté, qu'aux endroits colonisables, on établisse des colons et qu'on mette fin au système actuel qui les oblige à commettre la fraude pour vivre.

EXPERIENCE PERSONNELLE

"Avant de me livrer à la politique, dit M. Bourasse, j'ai fait de la colonisation durant cinq ans. Et parmi les colons établis par mon père et moi, à $2.00 l'acre, sur les terres de St-André Avelin et de Notre-Dame de la Paix, il n'en partait pas un sur cinquante. Pourquoi cela ? Parce que, dès le début, ils avaient de quoi manger, grâce à la vente de leur bois, tandis que les autres, établis sur les terres du gouvernement, n'en pouvaient avoir qu'au bout de deux ans.

J'ai parcouru la province, de la Gaspésie au Témiscamingue ; au nord de Terrebonne, Labelle et Wright, il y a des paroisses où la population est moins nombreuse qu'il y a 20 ans. Les uns après les autres, les colons ont laissé leurs terres, et ce n'est que le troisième ou le quatrième venu, qui a pu s'y établir convenablement. Les autres ont émigré aux Etats-Unis, où ils ont répandu dans les centres canadiens-français, l'idée que la vieille province de Québec ne pouvait plus nourrir ses enfants.

LES SYNDICATS

Alors, voyant qu'il ne peut garder de colons, que fait le gouvernement? Il appelle des syndicats étrangers comme celui de l'Abittibi. Et quand on dénonce l'absurdité de cette politique, la presse vendue s'écrie : "Ca va faire tort au parti", ou bien, "Les bleus en faisaient autant."

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

En instruction publique comme en colonisation, M. Bourassa demande l'adoption d'une politique qui soit au profit du plus grand nombre. Il n'approuve pas la fondation d'une école des Hautes Etudes. Il nous faut tout d'abord donner une plus grande somme d'instruction à l'enfant du peuple.

Pour cela qu'on établisse une "gradation" dans l'enseignement primaire ; Qu'on simplifie les programmes de manière que l'élève puisse, dans les deux ou trois ans qu'il fréquentera l'école, avant sa première communion, apprendre à lire à écrire et a calculer d'après les quatre règles simples.

Que dans chaque paroisse, une école primaire supérieure s'établisse, non comme celles d'aujourd'hui, où les programmes sont pratiquement les mêmes que dans les écoles inférieures, mais avec une série d'études distincte et plus élevée, et pour que durant 2 ou trois années encore l'élève puisse y puiser de nouvelles connaissances.

M. GODFROI LANGLOIS

Faisant allusion à la transformation radicale dont on menace notre système d'enseignement, M. Bourassa rappelle que M. Godfroi Langlois, dont le parti libéral se dit indépendant, mais qui n'en contrôle pas moins l'un des principaux organes de ce parti, a déclaré en présence même de M. Gouin, qu'il parlait avec l'assentiment de ses chefs.

Il cite l'exemple de la France où une poignée d'hommes a su modifier si profondement la vie sociale de la nation, et où les discordes intérieurs sont la source d'un état de faiblesse alarmant devant l'étranger ; il se demande alors ce que nous deviendrions, nous autres, entourés de toutes parts, si les mêmes causes de dissolution venaient à se faire jour dans notre foyer.

Pour toutes ces raisons, il est temps qu'on sache si M. Godefroi Langlois, qui a sur bien d'autres, le mérite d'une franchise plus grande, est oui ou non le partisan de M. Gouin, il est temps que M. Godfroi Langlois fasse connaitre la seconde moitié de sa pensée, et d'autres personnages publics, au moins la première moitié de leur.

L'AVENIR

Après les dernières élections, un journal d'Ontario prédisait que le résultat probable du dernier vote serait de modifier l'assiette des partis, et qu'on verrait d'un côté de la chambre des canadiens-français anti-religieux, et de l'autre, des partisans des traditions religieuses. "Les apparences, dit M. Bourassa, sont de ce côté. Il faut être prêts pour les éventualités futures. Je ne vous demande pas de penser comme moi, je vous demande seulement, lorsqu'il s'agit de principes essentiels, de mettre l'intérêt national au-dessus de l'intérêt de parti. Pour que les Canadiens-français travaillent avec les Anglais à la prospérité du pays, il faut qu'ils se montrent leurs égaux et s'inspirent de leur conception du régime constitutionnel.

Je me souci fort peu d'arriver au pouvoir, ce que je veux, c'est assurer le triomphe d'idées, grâce auxquelles, nos gouvernants, quels qu'ils soient, se sentant surveillés par une opinion publique sans cesse en éveil, comprendront que leur intérêt le meilleur est encore de travailler dans l'intérêt du peuple.

Les hommes ne sont rien les idées sont tout."

Le discours de M. Bourassa a été fréquemment interrompu par les applaudissements.

Après lui, MM. Garceau, du Drummondville, et Alleyn Taschereau ont, tour à tour, pris la parole.

L'assemblée s'est terminée vers 5.30 heures.

DONAT FORTIN.

TUE PAR LA FOUDRE

Fraserville, 7.—Service spécial.—Tout un émoi a été causé par la foudre hier soir. Vers 6 heures, un jeune homme, fils de M. Sheedy, conducteur sur l'I. C. R., s'est fait tuer par la foudre. Il fut frappé comme il se tenait dans l'embrassure de la porte, chez son père.

LA POLITIQUE FEDERALE

Sir W. Laurier est l'objet d'une brillante réception à Sorel, en compagnie de plusieurs de ses collègues

LE DISCOURS DU PREMIER MINISTRE

Montréal, 7.—De notre bureau.—Les libéraux du district électoral de Richelieu, avec la collaboration de leurs amis de Montréal et des comtés avoisinants, ont fait une belle réception à Sir Wilfrid Laurier, lors de de sa visite à Sorel, samedi.

Sans doute, l'enthousiasme n'était pas aussi manifeste, aussi marqué qu'aux jours des premières tournées triomphales de Sir Wilfrid, mais c'est l'humble opinion de votre correspondant, qu'épuisées d'enthousiasme et de chauvinisme, nos populations rurales préfèrent analyser en silence la valeur des discours qu'on leur débite, plutôt que de signaler leur attachement à tel ou tel parti, par d'inutiles vivats. D'ailleurs, voici ce qu'un bon vieux libéral me disait, après avoir durant toute l'après-midi, le brûlot entre les dents, vu défiler sur l'estrade, la longue série d'orateurs: "Vous savez m'sieu, que nous lisons les gazettes, aujourd'hui; et puis, il y a nos jeunes qui nous les lisent aussi.

"Et ma foi, tant de choses que nous entendons dire, pour et contre, nous donnent à réfléchir."...

. . . . . .

Sorel, la ville des "gars aux bras mortels", comme dit un dicton déjà vieux a fait une brillante ovation à Sir Wilfrid Laurier.

Les rues étaient pavoisées comme en une fête du 24 juin, les musiques jetaient aux quatre points cardinaux des échos de joie, des inscriptions nombreuses marquaient l'allure de la fête ; dix mille personnes au moins, s etaient massées en face d'une grande estrade, décorée en enrubannée, sur la place du marché.

Sir Wilfrid était accompagné des honorables L. P. Brodeur, Rodolphe Lemieux, Jacques Bureau, Sydney Fisher, Weir, des députés Adélard Lanctôt, Victor Geoffrion, Charles Marcil, Louis Lavergne, P. J. Neault, Godfroy Langlois, Aimé Beauparlant, Wenceslas Levesque, R. Dubeau ; des sénateurs Beique, Cloran, Casgrain et Mackay. Lady Laurier, Mmes Brodeur, Henri Laurier et Lantôt, étaient aussi sur l'estrade.

Sur l'invitation de Son Honneur le maire Hyacinthe Beauchemin, M. Joseph Proulx, l'un des notables de la ville, consentit à présider l'assemblée.

M. Adélard Lanctôt, député de Richelieu aux Communes parla le premier et rappela en termes sympathiques, les ovations qui avaient accueilli le premier-ministre à Sorel, au cours de ses trois visites, puis il donna à Sir Wilfrid l'assurance que les populations de la Vallée du Richelieu ne démentiraient pas leur fidélité au parti actuel.

ADRESSE

Le notaire J. B. T. Lafrenière lut ensuite à l'hôte d'honneur, l'adresse suivante :

Au Très Honorable
Sir Wilfrid Laurier,
Premier Ministre du Canada.

Les libéraux de Richelieu ont l'honneur et le plaisir de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue. Et c'est avec un sentiment de légitime fierté, qu'ils viennent aujourd'hui, vous témoigner leur profonde admiration et leur sincère gratitude.

Vous nous avez dit, dans une autre occasion que vous n'étiez pas étranger au milieu de nous ! Non, Monsieur le Premier Ministre, vous n'êtes pas un étranger parmi nous. Votre nom est ici dans tous les coeurs, et il n'est pas de citoyen éclairé qui n'attribue à votre politique de progrès, la prospérité de notre ville et le bien-être de nos campagnes. Aussi, nous sommes accourus, l'âme remplie de joie, acclamer en votre personne, un protecteur dévoué, un généreux bienfaiteur !

L'oeuvre que votre gouvernement a accomplie, a fait surgir partout, à travers l'immensité de notre pays, des monuments que le temps ne renversera pas, et qui rediront à l'avenir, les vastes conceptions et les grandes vues de celui qui consacra sa vie au service de la patrie canadienne ! Vous l'avez faite grande et prospère, cette patrie !

Quelle transformation, votre sollicitude y a opéré ! Vous avez voulu que toutes les ressources de notre domaine national, soient mises à profit, et que l'agriculture, l'industrie et le commerce soient développés dans de si larges proportions, que le monde en fut surpris. Sous l'action d'une politique sage et modérée, des travaux gigantesques, que seules les vieilles nations avaient osé faire dans le passé, furent entrepris dans notre jeune pays. Notre majestueux Saint-Laurent s'est agrandi, pour permettre à la Fortune de voguer plus à l'aise et plus vite sur ses eaux. Et les espaces de nos territoires, sans limites comme la mer, se sont effacées. Elles sont franchies avec une énorme rapidité par d'innombrables convois, qui portent jusqu'aux limites les plus reculées du pays, les richesses de l'étranger, et retirent de nos greniers pour les conduire avec diligence chez les peuples voisins, les blés dorés de nos plaines !

Mais le Canada, immense colonie de la Grande-Bretagne, n'avait pas, jusqu'à vous, senti sa valeur justement appréciée par la Métropole et trop souvent l'on avait médit de lui chez plus d'une nation d'Europe. Vous avez fait connaitre notre pays, vous avez revendiqué nos droits et proclamé, au foyer de l'Empire, l'autonomie de la Puissance du Canada ! Vous avez attiré sur le Canada, l'attention des grandes puissances de la terre, et, par des rapports internationaux habilement conduits, vous avez amené ces puissances à conférer avec votre Gouvernement et à lui demander l'avantage de profiter des multiples féconduités de nos produits et de nos ressources.

A la tête de la grande famille canadienne, composée de races et de peuples divers, vous avez conseillé à tous la conciliation et la paix, donnant vous-même à la nation, l'exemple d'un généreux patriotisme. Et il s'est levé sur le Canada, une ère de prospérité, de grandeur et de paix, que nos pères n'ont pas connue ! C'est le soleil fécond de la politique libérale qui parait, réchauffe et vivifie nos énergies nationales. A sa lumière bienfaisante, votre administration a mis en réserve, un énorme surplus de richesses. A son souffle enchanteur, les coeurs canadiens ont senti naitre et grandir chez eux, un puissant attachement à la patrie canadiennne. Et votre nation, toute resplendissante de prospérité, a vu commencer ce siècle chargé des espérances de l'avenir. Vous avez auguré que ce siècle serait grand pour nous. "Le XXème siècle sera le siècle du Canada !"

Quelle oeuvre digne d'admiration vous avez accomplie ! Quelle merveilleuse carrière vous avez ouverte à notre peuple ! Conduisez-le dans sa marche rapide sous des cieux si fortunés. "Gravitons vers l'idéal !" Le peuple du Canada vient à vous. Il ne saurait recourir à d'autre. Vous seul avez le secret des grandes actions canadiennes ! Vous seul pouvez compléter le cours de vos oeuvres !

Pour nous, qui venons en ce jour nous enflammer de vos inspirations, nous vous donnons l'assurance de notre gratitude et de notre profond attachement, et vienne le moment de sonner l'appel, vous trouverez dans Richelieu, des amis nombreux et dévoués se pressant avec enthousiasme autour de votre drapeau.

LES LIBERAUX DE RICHELIEU.

Sorel, le samedi 5 sept. 1908.

Pendant que des applaudissements soulignaient la lecture de l'adresse, deux jeunes filles s'avançaient sur l'estrade et remettaient à Sir Wilfrid et à Lady Laurier une magnifique gerbe de fleurs.

SIR WILFRID LAURIER

Sir Wilfrid se leva ensuite pour parler.

Contre l'attente générale, le Premier Ministre se passa de nommer la date des élections prochaines. Il n'en fit mention que pour dire à ses amis de se préparer, à tout évènement.

Le discours de Sir Wilfrid ne contient aucune déclaration importante mais la voix qui le prononça sut dire les choses si bien, sut leur donner une allure littéraire et une finesse d'esprit, si marquées, qu'il plut fort à la foule de l'entendre.

Après avoir rappelé avec quelle admirable fermeté les Sorelois avaient autrefois lutté pour le maintien de leur foi et de leurs traditions et la création d'un gouvernement constitutionnel, Sir Wilfrid déclara que son gouvernement avait foi dans la fidélité des descendants de ces grands lutteurs, puisqu'en supportant le régime libéral, ils raffermissaient davantage le maintien du régime constitutionnel.

Faisant allusion à ses soixante années d'existence, Sir Wilfrid assura d'une voix énergique ses compatriotes qu'il avait bon pied et bon oeil, et qu'il se sentait encore assez de vigueur, pour parachever l'oeuvre de sa vie, l'harmonie entre les races du Canada, et le maintien de la constitution, telle que pensée et fondée par nos pères.

Parlant des élections, Sir Wilfrid déclara qu'il n'était nullement inquiet de l'issue de la lutte, ajoutant que les organes conservateurs et Sir Charles Tupper lui-même commençaient à se refroidir quant aux prédictions de défaites dont ils étaient il y a quelque temps si fertiles.

LE PARTI CONSERVATEUR

Sir Wilfrid fait ensuite le procès du parti conservateur ; il dit que la fin du régime de l'Opposition, fut marquée par une dépression commerciale, industrielle et agricole, et des discussions qui dégénérèrent presque en guerre civile. Il compare la situation actuelle de notre pays et la situation d'alors en citant quelques chiffres.

"Le Canada, dit-il, est le troisième pays commercial du monde. La Belgique est le premier de ces pays, quoique n'ayant qu'une population de 7,000,000, la Grande-Bretagne vient après, puis c'est le Canada."

"Au point de vue de notre autonomie nationale, le Canada était en 1896, un pays presque ignoré par la France qui avait été son berceau, ignoré de la plupart des autres contrées du continent européen. Aujourd'hui, les regards du monde civilisé se tournent vers le Canada, vers cette étoile qui est le signe de la prospérité, de la civilisation et de la concorde.

LES TRAITES

Sir Wilfrid parle des négociations du traité franco-canadien et déclare que Sir Charles Tupper avait, il est vrai, en 1893, ouvert la voie, sous la poussée des autorités anglaises, mais que le gouvernement libéral, par l'entremise des honorables Fielding et Brodeur a pu, indépendamment du gouvernement britannique, négocier ce traité avec succès.

"Le traité du Japon est également propre à aider commercialement le Canada. Actuellement nous vendons au Japon du foin, du bois, du blé, des animaux et nous recevons en échange du thé et des soieries."

LE GRAND-TRONC-PACIFIQUE

Sir Wilfrid parle aussi avec chaleur de notre nouveau chemin de fer national, le Grand-Tronc-Pacifique, et il déclare que s'il veut retenir pour un autre terme, les rênes du gouvernement, ce n'est que dans le but d'achever cette grande oeuvre.

LES SUBSIDES PROVINCIAUX

"L'augmentation des subsides provinciaux que le gouvernement a accordée, il y a deux ans: n'est-ce pas, s'écrie-t-il, l'une des oeuvres patriotiques du régime libéral. Le gouvernement de la province de Québec, reçoit maintenant $600,000 par année, comme subvention, pour améliorer son système d'éducation, ses chemins, etc., etc."

L'AGRANDISSEMENT

Une autre oeuvre que le gouvernement libéral a accomplie, c'est l'agrandissement de nos frontières; nous avons maintenant trois nouvelles provinces.

La plus grande de ces provinces est l'Ungava que la province de Québec vient de s'annexer.

LA LOI DE RETRAITE

Sir Wilfrid attire spécialement l'attention de l'assemblée sur la nouvelle loi dite: Loi de retraite pour le vieil âge. Il lui semble que cette loi n'a pas été assez expliquée et il voudrait que les jeunes gens surtout en connaissent toute la sagesse et la prévoyance.

En payant 25 centins par semaine au gouvernement, jusqu'à l'âge de 60 ans révolus, on s'assure une pension viagère annuelle de $120.

"Je sais de quel bois se chauffe l'opposition, dit-il en concluant, je connais l'opposition, je sais ses griefs, son indignation. Il peut s'être glissé des abus dans mon administration; il y avait bien un Judas parmi les douze apôtres. Mais une commission spéciale étudie actuellement ces abus, et aussitôt que rapport aura été fait au gouvernement, nous saurons rendre justice au peuple."

Sir Wilfrid déclare qu'il a toujours cherché, dans sa carrière politique, à concilier les races et les idées. Il croit avoir réussi mieux que tout autre de ses prédécesseurs a amener cette conciliation. Il ajoute que la province de Québec ne doit pas se laisser dominer, mais qu'elle ne doit pas non plus chercher à dominer.

Sa dernière phrase est pour demander aux populations de la vallée du Richelieu de lui continuer la confiance qu'elles lui ont toujours accordée depuis 1896.

L'hon. M. BRODEUR

L'honorable L. P. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries, parla ensuite.

Son discours, qui est la substance de celui qu'il prononça à St-Césaire, il y a dix jours, porta surtout contre ceux qui ont cherché à le dénigrer. "Leur seul but, a-t-il déclaré, en me faisant une guerre déloyale, c'était de me faire sortir du cabinet."

"Que M. Foster et ses amis se rendent ici, dans ce centre où le Département de la Marine fait tant, et ils verront par la manière dont ils seront reçus par la population, que l'on reconnait les efforts que j'ai faits pour donner une administration à l'honneur et à l'avantage du pays."

L'hon. M. Brodeur aborde alors l'étude des grandes questions politiques qui sont actuellement soumises aux électeurs du Canada: la prospérité du Canada ; l'augmentation du commerce; la préférence anglaise; l'établissement de lignes océaniques; le traité de commerce avec le Japon; la consécration du droit de négocier nos traités de commerce; le traité franco-canadien; la liberté commerciale à l'intérieur; les moyens de transport; la navigation; l'amélioration dans la route du St-Laurent, etc., etc., puis il termine en rendant hommage aux qualités transcendantes de l'homme politique que le Canada a l'avantage de posséder à la tête de son gouvernement, de Sir Wilfrid Laurier, dont il se déclare l'admirateur et le collaborateur dévoué.

L'hon. M. LEMIEUX

L'orateur d'ensuite est l'honorable M. Lemieux, qui dans des phrases soignées, rappelle les oeuvres principales du gouvernement Laurier.

L'honorable ministre des Postes, hasarde cependant une déclaration que quelques-uns dans la foule, trouvèrent risquée. C'est ce que du moins semblaient dire leurs murmures désapprobateurs.

Parlant de la loi Lemieux qui est destinée à régler les conflits entre patrons et ouvriers, l'orateur déclare que quarante-quatre cas sur quarante-cinq ont été réglés grâce à cette nouvelle législation du travail.

"Nous avons failli, dans le cas de la grève des employés du Pacifique, ajoute-t-il, parce que les ouvriers n'ont pas voulu accepter notre arbitrage, mais je n'hésite pas à dire qu'aujourd'hui, l'opinion publique se range du côté du Pacifique."

L'hon. M. BUREAU

L'hon. Jacques Bureau, Solliciteur-Général, parle aussi :

Le député des Trois-Rivières analyse les oeuvres du gouvernement Laurier. Il fait une comparaison très substantielle de la prospérité du pays aujourd'hui et hier. Il fait ensuite une revue de la pureté des moeurs électorales des conservateurs et il cite comme un fait récent, le fameux cas de l'élection de Colchester.

L'hon. M. Bureau s'adresse ensuite à la jeunesse universitaire, chez qui il voit des hommes qui prendront plus tard l'administration du pays.

Il lui conseille de bien travailler afin de bien réussir dans la carrière qu'elle désire faire suivre à chacun de ses membres.

L'orateur adresse un compliment aux dames et fait spirituellement la remarque que ce que femme veut Dieu le veut. La présence des nombreuses dames dans l'assemblée prouve combien elles sont désireuses de voir se continuer l'oeuvre du parti libéral.

L'hon. M. Weir, Trésorier Provincial, M. Charles Marcil, député de Bonaventure aux Communes, M. Ls Lavergne, le whip libéral, M. Aimé Beauparlant, de St-Hyacinthe, et M. Victor Géoffrion, de Verchères, terminent la série des discours.

,LEON TREPANIER

L'INDEMNITE D'UNE SOURCE

Trois-Rivières, 3.—Les arbitres nommés dans la cause en expropriation, Quebec Southern Ry, requérant et Raphaël Beaulac, intimé, viennent de rendre leur decision portant à $1,225 l'indemnité à payer.

Toute cette affaire a été suivie avec un grand intérêt par les cultivateurs du comté de Nicolet où la Cie du Quebec Southern est à poursuivre l'installation de sa voie ferrée. La compagnie entendait prendre chez Raphaël Beaulac, cultivateur du haut de Nicolet, une lisière de terre d'un acre et douze centièmes. et offrait, tant pour cette partie de terre, que pour les dommages à subir la somme de $102.00.

M. Beaulac refusa l'offre et demanda l'arbitrage en alléguant que la voie ferrée coupait sa terre à une quinzaine d'arpents de sa maison, gênant l'exploitation des trente arpents en culture du haut de sa terre. Que, de plus, la voie ferrée allait priver toute cette parte des trente arpents. de l'accès à une source d'eau qui sert à l'alimentation des animaux en paccage.

Après avoir entendu un grand nombre de témoins, et pesé les prétentions des deux parties, les arbitres ont évalués les dommages à $1,225. La compagnie paiera les frais.

Mtres Bureau et Beaudry, et Béique & Cie, comme conseils, représentaient la compagnie Quebec Southern, et Mtre Joseph Barnard, l'intimé Beaulac.

AU MAROC

Paris, 5.—Le général d'Amade, le commandant en chef des troupes françaises au Maroc, télégraphie la nouvelle d'un grand combat entre les partisans du sultan Abd el Aziz, commandés par le caïd Mtougui, et ceux de Moulaï Hafid, commandés par le caïd Glaoui et son frère. Ce dernier, qui avait été nommé gouverneur de Marrakech par l'usurpateur, a été tué par ses propres soldats durant le combat. L'armée du caïd Glaoui a été complètement battue et dispersée.

Tanger, 5.—Des nouvelles reçues de Marrakech annoncent que le 20 août le caïd Mtongui a battu les troupes du caïd Glaoui, un des lieutenants de Moulaï Hafid. Dans ce combat, livré à trois heures de marche de la capitale du sud, les partisans du nouveau sultan ont eu cinq cents hommes tués. Le Caïd Glaoui lui-même a été blessé et a eu trois chevaux tués sous lui. Des rapports de source indigène disent que le carnage a été terrible. Moulaï Hafid demande instamment des renforts.

Une dépêche de Mogador, reçue par la télégraphie sans fil, annonce que le caïd des Anfious, un partisan d'Abd el Aziz, a été assassiné.

DANS LE SUD ORANAIS

Colomb-Béchar (Algérie), 5.—Une colonne française de renforts s'avance à marches forcées dans la direction de Bou-Denib, le poste de la frontière algérienne, dont la garnison de 1,500 hommes est assiégée par 15,000 Berabers Les Français prendront l'offensive dès l'arrivée de ces renforts.

Mgr ROY A SAINT-RAYMOND

Pour les paroisses, comme pour les grandes familles, il est des jours où l'on aime à se réunir, à se compter, à se faire part de ses joies et de ses espérances. Ce sont les jours de fêtes, jours heureux, qui laissent toujours dans l'âme de si doux et de si vivaces souvenirs. C'est un de ces jours heureux qui célébrait dimanche dernier la paroisse de St-Raymond, de Portneuf. Témoigner l'amour et le respect que professent pour la religion les paroissiens en célébrant d'une façon splendide la fête de St-Raymond, patron de la paroisse, et affirmer la vitalité de jeunes sociétés, dont la vaillance n'attend pas le nombre des années, voilà quel était le double but de cette réunion paroissiale.

Peut-être pourrions-nous même faire remonter à samedi soir le commencement de cette fête. Car l'arrivée de Sa Grandeur Mgr P. E. Roy, dans la soirée de samedi, fut le signal d'une véritable démonstration. A la gare du chemin de fer, étaient réunis en corps, bannière en tête, les différentes sociétés de la paroisse et les paroissiens, même des rangs les plus éloignés. Pendant que M. l'abbé J. Fillion, curé de la parosse, reçoit Sa Grandeur, la fanfare, sous l'habile direction de M. J. Savary lance dans les airs sa note harmonieuse et toujours si bien goûtée, les rangs de la procession se forment, et bientôt les différentes sociétés, bannières et fanfare en tête, précédant le magnifique carosse portant Sa Grandeur Mgr Roy et les prêtres qui l'accompagnaient se dirigèrent à travers les rues illuminées et pavoisées du village, vers l'église paroissiale. Il était réellement beau et touchant de voir tous ces ouvriers, qui, après la journée de travail et de rude abeur, venaient donner un témoignage sensible et palpable de leur amour et de leur vénération pour la religion catholique, qui comprend si bien la position de l'ouvrier et de ses besoins, et de leur attachement à ses ministres.

Mgr Roy adressa à l'église, quelques mots aux fidèles, les remerciant de la splendide démonstration qu'ils viennent de faire, démonstration qui se rapporte à la religion et à lui. Déjà il a eu le bonheur de se trouver au milieu d'eux lors des prédications de la tempérance, et c'est aujourd'hui avec le même coeur qu'autrefois, qu'il revient au milieu d'eux, leur apportant aujourd'hui les bénédictions de son coeur d'évêque et venant administrer le sacrement de confirmation à leurs enfants. Sa Grandeur termine ce court entretien en les priant de demander à Dieu et à St-Raymond, patron de la paroisse, les bénédictions pour le grand jour du lendemain.

DIMANCHE MATIN

Le populeux village de St-Raymond, dès l'heure matinale, a pris un air de fête inaccoutumé. Aux fenêtres des demeures, flottent des drapeaux, du Sacré-Coeur, les drapeaux anglais, français, fleur de lys, tandis qu'à la brise matinale se balancent mollement de gentilles lanternes chinoises.

Entre toutes les demeures, celles de M. Nap. Génois, maire, et de M. J. E. Maranda, commis-marchand, attirent l'attention par l'art et le goût avec lesquels elles sont ornées. Sur la rue principale, des inscriptions, reliées aux maisons qui bordent les côtés de la route, ont été élevées: "Tout restaurer dans le Christ." "Ma vie la vérité, la croix, l'Eglise," "Bienvenue," "Adveniat regnum tuum", "St-Raymond protégez votre paroisse," "Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur," etc.

Sur le fronton d'un arc élevé près de l'église, se détachent ces paroles: "Hommage, Gloire, Honneur à sa Grandeur Mgr Roy" "Ad multos annos".

Vers 9 heures, les différentes sociétés, fanfare et bannière en tête, se forment en procession, se rendent chercher à sa résidence M. R. A. Bradley, et accompagnent à leur retour Sa Grandeur Mgr P. E. Roy à l'église paroissiale. A leur retour tous les porte-drapeau vont déposer leurs bannières dans le bas choeur. Ce sont les bannières de St-Raymond, de St-Joseph, de St-Jean-Baptiste, de l'Alliance Nationale, cercle St-Raymond, No 96, de la C. M. B. A., succursale 453, St Raymond, des Forestiers Canadiens de St-Raymond, No 704.

Voici de plus les noms des différentes sociétés et de leur président ou officiers.

COMITE D'ORGANISATION DE LA FETE

Président, Dr Homer Mifot.

Vice-présidents, MM. R. A. Bradley et Charles Redman.

Secrétaire, Notaire P. H. Bergeron.

Trésorier, M. J. E. Savary.

Organisateurs en chef, MM. J. E. Maranda et U. Matte.

Alliance Nationale, président M. P. Gauvin.

Forestiers indépendants, président M. L. Savary.

Forestiers canadiens, président M. J. Paquet, fils.

Artisans Canadiens-français, président, M. F. X. Redman.

C. M. B. A., président, M. R. A. Bradley.

Fanfare, président et directeur, M. J. E. Savary.

LA MESSE

A neuf heures et demie une messe pontificale a été chantée par S. G. Mgr P. E. Roy, assisté de MM. les abbés J. A. Bergeron, ancien curé de St-Raymond, J. Fillion, curé de la paroisse, du R. P. A. Roy, et des Dévds A. Dion, vicaire, et O. Genest, du Séminaire de Québec, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Jules Laberge, de l'archevêché, agissait comme maître des cérémonies. Le choeur de l'orgue, sous la direction de M. J. E. Savary a chanté avec beaucoup d'ensemble et de brio la messe Bordelaise.

Les solos ont été rendus: "Kyrie", par M. Ph. Bergeron, notaire ; "Gloria", M. G. Marcotte ; "Credo", M. J. O. Bouchard ; "Sanctus" M. J. E. Savary ; "Agnus" M. A. Paquet.

Mlle M. L. Bourasse, organiste, présidait à l'orgue.

LE SERMON

Le R. P. Arsène Roy, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, fut le prédicateur de la circonstance.

Voici un substantiel résumé de ce sermon.

En ce jour de fête, c'est une heureuse idée que de grouper aux pieds des saints autels les différentes sociétés de cette paroisse ; mais c'est une idée plus heureuse encore de leur avoir donné pour patron Saint Raymond Nonna, véritable apôtre de l'action sociale.

Le grand mal du XIIIe siècle était causé par les Maures. Il s'agissait de briser les fers qui retenaient captifs les malheureux tombés entre leurs mains et de sauver en même temps leur corps et leur âme. Raymond Nonna, guide par la lumière que donne le ciel, se dévoua à cette grande oeuvre, dit adieu à tous les biens de la fortune et à ses parents.

Plus que tous, sachant que l'homme seul ne peut pas faire grand chose, il résolut de rentrer chez les religieux de l'Ordre de la Merci, dont Pierre Nolasque venait de fonder l'ordre ; et là dans la prière et la méditation se prépara à la grande mission qui l'attendait. Bientôt, il quitte son couvent, traverse les mers pour se livrer à l'oeuvre du rachat des fidèles. Les chrétiens qui connaissent son dévouement, le chargent d'argent. Il part, dépense tout, et pousse le dévouement jusqu'à se livrer lui-même en captivité.

Dans son cachot. Raymond prêche encore l'Evangile, convertit un de ses gardes et emploie les quelques libertés qui lui sont accordées à mieux faire connaître Jésus-Christ à Alger. Le gouverneur de la ville, instruit de sa conduite, décide de le faire mettre à mort. Il est condamné, cependant sous l'espoir d'obtenir une forte rançon, sa sentence est commuée. Pour le punir de son zèle on le fait cruellement fouetter, et l'on ferme par un cadenas, dont on remet la clef au gouverneur, cette bouche qui proclamait Dieu. Instruits de ses malheurs, les chrétiens offrent aussitôt la rançon demandée ; mais Raymond les supplie de le laisser en captivité. Devant les prières il doit céder et Grégoire XIII voulant récompenser le zèle de ce grand apôtre, l'élève à la dignité cardinalice. Raymond qui n'attendait que de Dieu sa récompense, qui entendait bien être à la peine, mais non à la gloire refuse d'abord cette dignité, et ne cède que sur l'ordre formel du pape. Pendant son trajet à Rome, il tombe malade, les anges eux-mêmes lui apportent la sainte communion que ne peuvent lui donner les hommes, et il mourût à l'âge de 38 ans. En peu de temps déjà, il avait rempli une longue carrière.

Voilà votre modèle, et tous vous pouvez devenir des Roymond Nonna. Les besoins d'aujourd'hui ne sont pas ceux du XIIIe siècle. Aujourd'hui, il faut secourir la veuve, l'orphelin, le pauvre, et c'est ce qui a donné naissance aux sociétés mutuelles. Afin qu'elles rayonnent plus au loin, on s'est organisé, on a fait cause commune. Il arrive même qu'aujourd'hui des associations se forment contre Dieu. N'est-il pas juste que Dieu ait aussi ses unions ? C'est pourquoi nous pouvons saluer avec plaisir ces sociétés qui, aujourd'hui, se donnent rendez-vous aux pieds des autels.

Il arrive, malheureusement cependant dans nos campagnes, que l'on donne son nom à des sociétés neutres qui n'ont pas notre idéal, nos aspirations. On attire dans ces associations les catholiques en faisant miroiter à leurs yeux certains prétendus avantages, en leur donnant pour exemple certains individus, que souvent on pousse en avant, pour se faire de la réclame.

Combien y en a-t-il, qui ayant donné leur nom à ces sociétés, jonchent maintenant la route de leurs espérances déçues? Ne lit-on pas dans la vie du général de Sonis que ce grand chrétien lui-même laissant surprendre un jour sa bonne foi, s'affilia à une société maçonnique et qu'il ne reconnut que plus tard son erreur?

Aussitôt la lumière faite, il eut le courage de rompre avec cette société. Combien de chrétiens imitent sa conduite, sans avoir ensuite le le courage de se tirer d'un mauvais pas?

Sans doute, ces sociétés nous offrent des avantages matériels; mais en réalité, ces avantages ne sont pas cependant aussi grands qu'on le dit, et récemment encore nous en avons eu la preuve. Pourquoi ne pas entrer dans nos sociétés nationales qui aujourd'hui sont florissantes? Un grand penseur disait que le XXe siècle n'est pas le siècle des affaiblis, mais le siècle des émiettés. Nous pouvons ici appliquer cette pensée. Nous Canadiens-français, nous émiettons nos énergies, notre argent, en les donnant à des sociétés qui n'ont pas le même idéal, les mêmes aspirations que nous. Donnons à nos sociétés notre argent, et alors nous serons sûrs qu'il ne se retournera pas contre nous.

Je ne saurais trop vous féliciter d'être venus aujourd'hui vous réunir aux pieds des saints autels. Quoiqu'on en dise, si on laisse de côté la religion catholique, on bâtira sur le sable. Si l'on prend par exemple un arbrisseau, si on le separe de son tronc, si on le transplante ailleurs, quoique l'on fasse il devra infailliblement périr, car on l'a privé de la vie. C'est pourtant ce que l'on fait souvent dans le monde du travail. Vos sociétés de bienfaisance sont encore jeunes, n'allez pas couper dans leurs racines ces jeunes arbrisseaux, car bientôt, elles joncheraient le sol de leurs troncs décolorés. La religion les fortifiera, l'Eglise prendra soin du grain de sénevé, et bientôt il sera un arbre aux rameaux puissants, sous lequel viendront s'abriter les oiseaux du ciel, c'est-à-dire, les sociétés canadiennes-françaises.

Après le sermon, il y eut quête faite par les six présidents des différentes sociétés

A la sortie de la messe, la fanfare exécuta une marche de L. P. Laurendeau "Stoney Point", puis la fanfare et les différentes autres sociétés allèrent saluer Sa Grandeur Mgr P. E. Roy, M. Nap. Génois, maire, et le Dr H. Milot, président du comité d'organisation.

LA CONFIRMATION

L'après-midi réunissait de nouveau aux pieds des saints autels tous les paroissiens de St-Raymond, pour une cérémonie bien touchante, et qui était de nature à remplir de joie le coeur des parents chrétiens. Cent quatre-vingt-deux enfants en effet, dont 101 petits garçons et 81 petites filles reçurent des mains de Sa Grandeur Mgr P. E. Roy le sacrement de confirmation et furent admis à compter dans les rangs des soldats du Christ. M. Napoléon Moisan, maire de la paroisse, et Mme Nap. Moisan représentaient les parrains et marraines. Après avoir reçu le St-Esprit qui donne à l'homme le courage de livrer les bons combats et de combattre noblement pour la cause du Christ, tous les nouveaux confirmés promirent solennellement d'observer pendant toute leur vie la tempérance, d'éviter les mauvaises compagnies et d'être obéissants à leurs parents. Avant et après la cérémonie Mgr Roy adressa aux enfants et aux parents quelques paroles, montrant à ces enfants quelles étaient les grâces qu'ils devaient en ce jour demander au Saint-Esprit et quelles étaient les obligations qui découlaient pour eux de la réception de cet auguste sacrement. Tous ces enfants ont promis d'être tempérants, prudents dans leurs paroles, c'est maintenant aux parents à leur donner le bon exemple, à les aider à remplir fidèlement leurs promesses. Combien de fois malheureusement n'arrive-t-il pas que les parents contrecarrent les pieuses résolutions de leurs enfants et leur donne les plus pernicieux exemples, détruisent souvent en un jour l'oeuvre de plusieurs années.

Après la confirmation, un salut solennel fut chanté par Sa Grandeur Monseigneur P. E. Roy.

Pendant la soirée Sa Grandeur rendit une visite au couvent.

FEU D'ARTIFICE

Pendant la soirée, un magnifique feu d'artifice dont on "parlera longtemps sous le chaume" et que faillit rendre impossible une pluie diluvienne, fut lancé.

C'était vraiment un spectacle féérique de voir toutes ces fusées, illuminant tout à coup l'espace, s'élançant de tous côtés, comme autant de traits inflammés, sillonnant avec une vitesse vertigineuse la voute céleste, pour retomber en une pluie d'étincelles smblables à autant d'étoiles.

La fanfare, sous la direction de M. J. E. Savary, exécuta de plus le programme suivant :

I—Marche. .Plutocrate. . . . . L. P. Laurendeau

II—Sérénade. . Swinkkling Star . . G. Southwell

III—Solo bariton. .Martial Array de W. S. Riplay rendu par M. Aubert.

IV—Valse. . Neola. . G. Southwell

V—Basse solo. "Climax". Southwell

VI—Valse. . .Farina. . .Southwell

VII—Marche . .Stoney Point. . . . Laurendeau

Vive la Canadienne

Dieu sauve le Roi

Le souvenir de cette fête paroissiale, couronnée par un si brillant succès, revivra longtemps dans le souvenir des paroissiens de St-Raymond. C'est toujours avec plaisir qu'ils aimeront à se reporter vers cette journée rendue si belle par les cérémonies toujours si imposantes de l'église et si féconde en bénédictions de toutes sortes pour eux et pour leurs enfants.

MALADIES DE PEAU

Dartres, Eczémas, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Plaies aux jambes, Ulcères variqueux, sont radicalement guéris par l'unsage constant des **Grains de Santé de Béguin, pharmacie de 1,re classe à Paris.**

UNE LETTRE PASTORALE

A la veille de l'inauguration de la statue monumentale du "Sacré-Coeur", qui doit être érigée, le 20 septembre, à Varzy (Nièvre), Mgr l'évêque de Nevers publie une lettre pastorale pour annoncer l'événement au clergé et aux fidèles de son diocèse.

Dans cet éloquent et doctrinal message à son peuple, Mgr Gauthey expose remarquablement les raisons du culte du Sacré-Coeur au point de vue de la royauté de Jésus-Christ dans le monde.

Nous sommes, dit le vénéré prélat, personnellement si convaincus que c'est dans le culte de ce divin Coeur que la société chrétienne, profondément ébranlée à l'heure actuelle, et que les nations tourmentées et agitées par l'esprit d'erreur, de révolte, d'impiété retrouveront, sur la base de l'Evangile, la stabilité, la paix et la concorde entre les citoyens ; que c'est par l'influence du Sacré-Coeur et la vertu sanctifiante des pratiques qu'il demande que les âmes de notre temps, imbues de naturalisme, reviendront à la vraie piété, que, dès les premiers jours de notre épiscopat, nous avons placé, N. T. C. F., notre ministère au milieu de vous sous les auspices du Sacré-Coeur de Jésus.

Ne perdons pas de vue que dans ce plan divin il y a le jeu de deux volontés, celle de Dieu qui veut le salut de tous les homme et celle de l'homme qui doit aller à Dieu de son plein gré. Dieu pourrait enchaîner la liberté humaine et régner par force sur les hommes. Cette royauté ne serait pas digne de Lui.

Sans doute, par le fait qu'il est le Fils de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ est le roi de l'univers. David chantait en son nom : "Pour moi j'ai été établi roi sur Sion, sa montagne sainte. Le Seigneur m'a dit : Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui. Demande-moi, je te donnerai les nations pour ton héritage et ton patrimoine s'étendra jusqu'aux confins de la terre.

Il semble que ce soient les idées qui mènent les hommes. Elles éclairent et préparent la voie; mais au moment décisif, les grands événements sont toujours déterminés par une impulsion partie d'un coeur remué par de grands sentiments: l'amour ou la haine, et l'on peut dire en dernière analyse, l'amour, car la haine n'est qu'un amour vaincu ou refoulé qui cherche sa revanche . Bossuet l'a écrit: "Nous pouvons dire, si nous consultons ce qui se passe en nous-mêmes, que nos autres passions se rapportent au seul amour et qu'il les enferme ou les excite toutes... Otez l'amour, il n'y a plus de passions, et posez l'amour, vous les faites naître toutes."

C'est donc par les mouvements du coeur que le monde est conduit, et en cela il obéit à la loi éternelle. Le Fils de Dieu s'est incarné par amour: "Cordis vinculo trahitur." C'est par le coeur que Ntre-Seigneur Jésus-Christ, Rédempteur et Sauveur, en dehors duquel il n'y a pas de salut pour les sociétés comme pour les individus, prétend attirer les hommes à Lui. Le prophète Jérémie avait résumé la conduite divine dans ces mots du Seigneur: "Je vous ai aimé d'un éternel amour: aussi bien, je vous ai attiré avec miséricorde." C'est la sublime devise du Coeur de Jésus et c'est pourquoi nous l'invoquons sous ces titres: "Roi et centre" de tous les Coeurs !

Ces paroles déclarent que Jésus-Christ a reçu de Dieu la puissance soit sur toute l'Eglise figurée par la montagne de Sion, soit sur le reste du monde. Aussi bien, au gouverneur romain qui l'interrogeait : "Tu es donc roi ?" Il répondit sans hésiter : "Tu dis bien, je suis roi." Il exprimait l'universalité de son empire quand il disait a ses apôtres : "Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre". Le ciel et la terre doivent donc lui obéir ; c'est pourquoi il a envoyé ses apôtres avec une mission qui s'étendait au monde entier : "Allez dans tout le monde, prêchez l'Evangile à toute créature."

Notre Seigneur Jésus-Christ est donc roi de droit naturel comme Fils de Dieu. Il l'est aussi par droit de conquête et d'acquisition au prix de son sang. Les hommes sont pour lui un peuple conquis.

Et qu'on ne dise pas que la royauté de Jésus-Christ ne s'étend pas aux nations infidèles. Elles ne sont pas encore, de fait, soumises à son empire; mais elles le sont en droit comme toute l'humanité. Léon XIII, pour justifier sa résolution de consacrer le genre humain au Sacré-Coeur, citait St-Thomas d'Aquin, qui déclare que "tout est soumis au Christ quant à la puissance, bien que tout ne lui soit pas soumis encore quant à l'exercice même de cette puissance."

Il est Chef, Seigneur, Roi; Il possède tout comme Dieu et comme Rédempteur.Il ne nous appartient donc pas de Lui décerner le titre de Roi qu'Il a bien au-dessus de nous, mais il nous appartient de reconnaître spontanément sa royauté, de proclamer notre dépendance et notre soumission, de chercher à amener notre prochain, les pécheurs, les insoumis, les révoltés, les ignorants, les infidèles à reconnaître librement son empire. C'est ce que nous faisons quand nous Lui offrons, en nous consacrant à Lui, ce qui Lui appartient déjà.

LETTRE PARISIENNE

La crise sociale continue. L'attitude du gouvernement et, en particulier, de M. Viviani, en face de la C. G. T. L'évolution qui se produit au sein de cette organisation.

Paris, 21 août 1908.

La crise sociale, dont je vous signalais il y a quinze jours les symptômes aigus, se poursuit à l'état latent. Les manifestations violentes, les émeutes, les répressions vigoureuses sont des indices qui en attestent périodiquement la force et la perpétuité. Mais elle se développe et s'étend tout aussi bien dans les périodes de relative accalmie. En ce moment, des grèves plus ou moins sérieuses et troublées continuent sur divers points du territoire. De leur côté, les patrons de plusieurs industriés se défendent en proclamant le "lock-out". Tels les entrepreneurs parisiens de terrassements, qui ont résolu de fermer une partie des chantiers du Métropolitain, laissant la voie publique encombrée et des travaux impatiemment attendus, ajournés indéfiniment.

Ce qui caractérise et aggrave surtout la crise, c'est l'attitude audacieuse et persévérante de la Confédération Générale du Travail ou,—pour abréger, comme je l'ai dit il y a deux semaines,—de la C. G. T. Elle s'est sentie fort encouragée par l'indolence ou les procédés presque sympathiques du gouvernement. A la place de ses anciens chefs, poursuivis en justice à la suite de l'échauffourée de Villeneuve St-Georges, elle a nommé de nouveaux dirigeants qui peuvent impunément affirmer les mêmes doctrines et ourdir les mêmes complots que leurs prédécesseurs. On ne les inquiétera que le jour où ces principes et ces projets auront abouti à l'effusion du sang.. leur conséquence fatale. Quant à l'idée de dissoudre cette association révolutionnaire, elle est complètement abandonnée. Bien plus, on va jusqu'à respecter l'existence et la liberté d'un des principaux groupements affiliés à la C. G. T., dont une enquête a révélé les agissements antipatriotiques. On s'est borné à mettre ce groupement hors de l'établissement municipal de la Bourse du Travail, mais il continue, dans un local indépendant, de préparer sa propagande antinationale.

Je vous touchais encore un mot, dans ma dernière lettre, de la grève des électriciens qui, pendant deux heures, ont plongé une partie de la capitale en pleine obscurité. Il est avéré aujourd'hui que cette suspension de la vie parisienne a été ordonnée par un meneur du nom de Pataud qui entendait protester ainsi contre la politique du gouvernement. Le citoyen Pataud ne s'est point caché de cet exploit ; il s'en vante au contraire. Or, cet individu qui s'est permis d'interrompre un service public, n'a été inquiété par personne. On n'a pas songé une minute à le déférer à la justice. Une belle apathie est bien faite, on le conçoit, pour stimuler toutes les audaces.

Il y a mieux encore,—ou pis. Un des membres du cabinet, M. Viviani, ministre du travail,—le même qui, dans un discours tristement fameux, louait son parti d'avoir éteint les lumières du ciel. —dissimule à peine ses accointances ou tout au moins ses idées communes avec la C. G. T. Un incident récent a mis cette situation déplorable en relief. Un des procédés violents les plus chers aux meneurs révolutionnaires, c'est d'empêcher brutalement, en cas de grèves, les ouvriers qui veulent continuer le travail de se rendre ou de rester à la besogne. On organise des patrouilles qui s'interposent sur leur chemin ; on va souvent monter la garde à leur porte ; et, quand on se sent en force, on essaie même d'envahir l'usine ou l'atelier. Jusqu'à présent la police a réprimé ces attentats et les tribunaux en ont plusieurs fois puni les auteurs, en leur appliquant les sévérités contenues dans le Code contre les atteintes à la liberté du travail. Mais ces rigueurs ne faisaient pas l'affaire des grands chefs de la C. G. T. ni de leurs lieutenants ; ils considéraient comme des entraves à la liberté de la grève, la plus essentielle à leurs yeux, toutes les mesures de précaution ou de sévérité prises contre leurs excès. Aussi, parmi les députés socialistes, il s'en est trouvé plusieurs pour proposer la suppression ou tout au moins l'atténuation des articles du Code destinés à garantir la liberté du travailleur... qui entendent travailler. Eh bien, M. Viviani, qui devrait, l'un des premiers, combattre une telle motion, ne se cache point de lui apporter sa sympathie. L'autre jour, au Conseil supérieur du travail, comité consultatif établi dans son ministère, plusieurs membres avaient présenté un voeu tendant à renforcer, au lieu de les amoindrir, les pénalités qui frappent les violences grévistes. M. Viviani s'est carrément opposé, non seulement à l'adoption, mais même à la discussion de ce bill. Comment, encore une fois, dans ces conditions, les dirigeants de la C. G. T. ne se sentiraient-ils point stimulés dans leur oeuvre anarchique, en dépit des poursuites exercées contre ceux d'entre eux qui, prématurément et imprudemment, ont soulevé l'émeute ?

La C. G. T. serait donc toute prête à étendre ses moyens d'action et à préparer la révolution sociale, si elle ne rencontrait, dans le monde ouvrier lui-même et jusque dans son propre sein, les obstacles et les freins qu'elle ne trouve plus du côté du gouvernement. Les devoirs que nos hommes d'Etat délaissent, l'intérêt de conservation populaire commence à vouloir les remplir. Ce ne sont encore, il est vrai, que de faibles indices, mais qui sont déjà significatifs. La C. G. T. peut étendre et prolonger son action, puisque les pouvoirs publics ne s'y opposent pas ; mais cette action pourrait bien devenir avant longtemps moins révolutionnaire et plus professionnelle.

Ce phénomène est d'ailleurs facilement compréhensible. Les syndicats, dont le groupement constitue la C. G. T., se composent en très grande partie de travailleurs qui ne se sont embrigadés dans leur rangs que pour améliorer leur condition d'existence. Ils ont d'abord aveuglément suivi les dirigeants qu'ils s'étaient donnés, un peu par docilité devant l'énergie brutale et autoritaire des chefs, un peu par conviction que ces chefs les conduiraient à une vie plus confortable, à un état social plus heureux. Mais beaucoup d'entre eux commencent à se demander s'ils n'ont pas été dupes. Ils constatent que les menées anarchiques de la C. G. T. n'aboutissent guère qu'à provoquer des troubles dont les ouvriers ne retirent aucun profit et à exaspérer les industriels, dont les résolutions deviennent dommageables aux travailleurs. Ils commencent à ouvrir les yeux sur les agissements de leurs guides et expriment la volonté de s'occuper eux-mêmes de leurs affaires. Une idée prend corps, parmi les troupes de la C. G. T., celle du referendum préalable à toute grève. Désormais,—c'est l'avis de beaucoup d'ouvriers socialistes,—aucune cessation de travail ne pourrait être effectivement proclamée, sans un vote conforme de la majorité des travailleurs intéressés. Les meneurs de la C. G. T. ont beau considérer cette prétention comme une atteinte à leur autorité, l'idée s'infiltre et bientôt s'imposera. Déjà, la section du Livre, un des principaux syndicats adhérents à la C. G. T., s'y est déclarée bien nettement favorable, par la voix de ses chefs. Et ceux-ci ont bien pu être blâmés avec violence par quelques-uns de leur soldats ; ils n'en ont pas moins gardé la confiance du plus gros de leurs troupes. Tout récemment, ce sont les ouvriers boulangers qui, invités à se mettre en grève, surtout pour punir et impressionner les bourgeois, ont soumis la question à un referendum, dont le résultat fut, à une majorité sérieuse, le refus de ce procédé brutal.

Enfin, dans cet ordre d'idées, un événement de très haute importance est survenu, ces jours-ci, qui peut modifier profondément l'orientation de la C. G. T. La fédération générale des mineurs a résolu d'adhérer à cette organisation. Or, la fédération générale des mineurs, qui ne compte pas moins de 80,000 membres, est résolument favorable au referendum et ses chefs ont déclaré qu'ils ne sacrifieraient pas ce principe à leur alliance avec la C. G. T.

Cette fédération, en outre, est résolue à réclamer une modification essentielle dans les statuts de la grande association. Jusqu'ici,—et c'était un des moyens de puissance employés par les violents—quand un vote était rendu dans les conseils de la C. G. T., chaque organisation représentée ne comptait que pour une seule voix, quel que fut le nombre de ses membres. Et c'est ainsi que quelques syndicats plus ou moins fictifs, composés de mauvaises têtes, pouvaient faire la loi à des fédérations beaucoup plus sérieuses. Or, les mineurs n'entendent pas du tout ne compter que pour une voix dans une association dont, par leur nombre, ils seront une des principales forces. Ils grouperont, sans aucun doute, autour d'eux, pour cette revendication, tous les syndicats qui sont un peu las de la tyrannie des meneurs. Et, s'ils l'emportent, il y aura quelque chose de changé dans la C. G. T.

Sera-ce un bien, sera-ce un mal? Question difficile à résoudre à première vue, et selon l'opinion du plus grand nombre, il faudra s'en féliciter, car, la C. G. T. en deviendra certainement moins violente et moins anarchique. Mais, comme, au total, elle restera profondément imprégnée d'esprit socialiste, le supplément d'autorité qu'elle puisera dans la modification relative ne servira guère qu'une mauvaise cause.

Aujourd'hui, si son outrance paraît la rendre plus terrible, elle la rend en même temps moins dangereuse; elle en détache, en effet, une partie du peuple et groupe contre elle les éléments de résistance. Somme toute, il vaudrait peut-être encore mieux avoir affaire à une C. G. T. nettement révolutionnaire et brutale, mais avec, en face d'elle, un gouvernement plus conscient de ses devoirs et plus résolu à les appliquer.

Ce que les catholiques et tous les esprits clairvoyants demandent aux pouvoirs publics, à l'heure actuelle, c'est d'une part de déployer la plus rigoureuse et la plus persévérente énergie contre les menées anarchiques, les organisations de désordres, le procédés violents, la propagande antipatriotique et antisociale. C'est d'autre part de favoriser par tous les moyens l'éclosion et le développement des syndicats réellement imbus d'esprit professionnel, amis de l'ordre et de la paix, désireux de prévenir ou de résoudre les conflits par l'arbitrage.

Mais notre gouvernement est beaucoup plus occupé à poursuivre et à fermer ce qui reste encore d'établissements ecclésiastiques ou religieux qu'à éteindre les foyers de désordres ou d'anarchie; il se montre plus soucieux de préparer des lois pour favoriser et protéger l'école anticléricale, devenue justement suspecte aux familles honnêtes, que d'établir des projets destinés à promouvoir et à soutenir les syndicats pacifiques, éléments d'ordre et de progrès social.

Ce que le gouvernement néglige de faire, les catholiques du moins, malgré la persécution, s'efforcent de le préparer pour l'avenir.

Dieu veuille leur en donner le temps!

FRANCOIS VEUILLOT.

EDOUARD VII A MARIENBAD

Le Roi d'Angleterre en Vacances

Voici l'époque où S. M. Edouard VII, roi d'Angleterre, fait sa cure annuelle à Marienbad.

Dans cette admirable petite ville de Bohême, où plus de vingt mille baigneurs se réunissent chaque année, le roi mène une vie paisible, repousse toute étiquette et s'efforce de trouver un calme absolu, afin de posséder pour l'année qui va commencer toute l'énergie que nécessite le "métier de roi".

Dans le pittoresque vallon qu'encadrent les hauts monts du Tepler-Gebirge, sa majesté dresse elle-même le plan de ses journées; selon sa fantaisie le roi d'Angleterre lit ou travaille se promène à cheval, en voiture ou à pied, tout cela, bien entendu, sans la moindre escorte et comme le plus simple des mortels. Parfois, escaladant les côtes, le roi va chercher de l'ombre sous les hauts arbres de la Boehmerwald, les petits pâtres, les bûcherons hâlés, volent alors passer près d'eux un gentleman grisonnant, aux yeux bleus clairs, mis avec une impeccable élégance d'été, qui, souvent leur adresse la parole sur un ton plein de bonté ; plus d'un a pu—fortune qu'envieraient bien des journalistes—s'entretenir pendant plusieurs minutes avec le roi, n'apprenant qu'après à qui ils avaient eu affaire.

On raconte souvent en Angleterre l'anecdote suivante arrivée à sa majesté dans une vente de charité à Londres : le roi avait commandé une tasse de thé, la dame qui la lui servit —c'était une artiste dramatique fort renommée—lui réclama une guinée pour payement, mais ayant à ce moment précis reconnu qui elle servait elle trempa ses lèvres dans la tasse et dit que maintenant qu'elle y avait bu elle valait cinq guinées. Le roi paya la somme demandée, puis dit:

—Veuillez remporter cette tasse et m'en donner une propre !

Eh bien ! il s'est passé à Marienbad une aventure qui est exactement l'opposée de celle-ci : Sa majesté Edouard VII était débarquée depuis quelques heures dans la petite ville autrichienne et il est inutile de dire qu'on ne causait que de cette arrivée, quand le roi sortit de sa résidence à pied. Le roi marchait depuis quelques minutes avec un de ses familiers, lorsqu'une petite bouquetière s'approcha pour lui vendre des fleurs —évidemment l'enfant ne savait pas à qui elle s'adressait, et le roi allait en profiter pour passer sans rien acheter, lorsque l'enfant, qui l'avait entendu parler anglais avec son compagnon, lui dit :

—Prenez mes fleurs, monsieur, elles sont très belles ; le roi d'Angleterre vient de m'en acheter un bouquet.

—Ah ! fit le roi, amusé, et combien l'a-t-il payé ?

—Vingt marcs ! répondit la bouquetière sans hésitation.

En ce cas j'en prends un au même prix ! mais moi je n'ai que de l'or anglais !

Les personnalités de tous les ordres, les membres des familles régnantes ou de l'aristocratie, les célébrités mondaines, politiques ou artistiques qui viennent coutumièrement ou par hasard, séjourner à Marienbad sont nombreuses, mais bien peu d'entre elles jouissent auprès des habitants de la charmante cité, d'une popularité aussi grande que S. M. Edouard VII.

Il faut, du reste, reconnaître que la condescendante bonhomie, qui constitue l'un des charmes du puissant souverain d'outre-Manche, se donne libre carrière. Le plus simplement du monde, il accomplit tous les gestes des autres baigneurs. Est-il las de marcher ? Il s'assied sous les arbres de la promenade. L'heure du thé, cher aux Anglais, sonne-t-elle ? Il entre dans la salle de thé et, côte-à-côte avec les plus modestes consommateurs, se fait servir sa tasse de liquide chaud et doré.

Ainsi, les majestés aiment parfois mener pendant quelque temps, la même vie que leurs sujets.

Z.

CONSEIL D'AGRICULTURE

Sherbrooke, 7.—L'assemblée annuelle du Conseil d'Agriculture a eu lieu ici durant l'Exposition.

On procéda à l'élection des officiers. M. C. E. Dubord, conseiller législatif fut élu comme président et M. A. G. Dawes comme vice-président. Les membres du Conseil furent ensuite les hôtes des directeurs de l'association Agricole des Cantons de l'Est et un lunch leur fut servi.

REVUE DU COMMERCE

Préparée spécialement pour l' "Action Sociale"

Samedi, 5 septembre 1908.

La belle température dont nous avons été favorisés depuis plusieurs jours semble avoir réveillé les affaires dans toutes les lignes du commerce. A la ville l'activité augmente de jour en jour, un courant assez accentué de visiteurs nous arrive régulièrement; les hôtels et les pensions sont satisfaits des affaires actuelles. Le commerce de nouveauté semble de plus en plus satisfait des affaires transigées dans la dernière huitaine et on espère que cet état de chose ira toujours en augmentant d'ici à la clôture de la navigation. Dans le commerce de ferronnerie les affaires vont en augmentant, les ordres des voyageurs, sans être très forts, sont assez nombreux; mais on espère un mieux sensible de jour en jour. Les prix sont fermes sur certains articles avec perspective de hausse prochaine sur d'autres.

Dans les épiceries, en général les affaires sont assez satisfaisantes; depuis quelques jours la demande semble être plus forte. A la campagne, par suite du beau temps, les cultivateurs s'empressent de faire leurs moissons, les dernières nouvelles nous annoncent un rendement assez satisfaisant, cette année ,suffisamment pour mettre les affaires meilleures du moment. Que tous agissent avec prévoyance et économie afin d'être en position de bien payer leurs fournisseurs.

Dans toutes les lignes du commerce on se plaint de la collection, de la manière négligente dont certains marchands de détail s'occupent de leurs échéances et des règlements des billets qu'ils ont signés; pour remédier à cet état de choses les marchands de gros sont à s'entendre pour trouver un remède pour faire cesser de tels abus.

FINANCE

L'argent aux banques est encore assez difficile, la circulation se fait lentement; mais on espère une amélioration sensible bientôt. A Montréal, la situation des banques est plus facile, des prêts sur billets ont été faits à des taux de 6% à 7% et même dans certains cas à 5½%.

Cotations de valeurs canadiennes en date du 4 septembre :

VALEURS

Banque Québec, demandé 132, offert 124.

Banque Montréal, demandé, offert 230.

Banque Union, demandé 134, offert 132½.

Banque Nationale, demandé 120, offert 117.

Banque Hochelaga, demandé 135, offert.

Canadian Bank of Commerce, demandé, offert 158.

Pacifique Canadien, demandé 173, offert 172½.

Richelieu et Ont. N. Cie, demandé 75, offert 74.

Montréal H. L. & P. Co., demandé 95½, offert 95.

Québec R. L. & P. C., demandé 30, offert 25.

Quebec R. L. & P. Co., pref., demandé 109, offert 107.

Quebec SS. C., demandé 102 offert 95.

Cie Téléphone National, demandé 105, offert 100.

Canadian Electric Co., demandé 100, offert 95.

Canadian Electric Co., préf., demandé 100, offert 95.

DEBENTURES

Montmorency Cotton Co., demandé 105, offert 100.

Quebec R. L. & P. Co., demandé 97, offert 95.

LE MARCHE DE FARINES

Le marché de farines est de plus en plus ferme avec tendance à une nouvelle hausse prochaine suivant de près le marché de blé de Chicago qui a encore haussé ses prix depuis quelques jours. Les marques de farines de choix telles que la "Green Elephant-A", forte à levain, "Elephant Vert-B" straight, forte à boulanger, "Elephant Blue, bleuded" farine très forte et très blanche, mélangée de blé du Manitoba et d'Ontario, très bonne pour l'usage de familles; "Elephant Rouge" farine d'Ontario choix pour les pâtisseries, ainsi que la farine "Morning star" de choix et la "Victoria", et la "Princesse" ont vu leurs prix raffermir ces jours derniers et nous ne serions pas surpris d'enregistrer une nouvelle hausse sous peu.

La "Grey Elephant est une farine pour l'usage des familles, pouvant servir également pour le pain et les patisseries. Stella commune à pain de bonne valeur.

La farine à engrais se fait de plus en plus rare et plus chère sur ce marché, aussi que le grue rouge, le grue blanc, le son, le blé à volailles le maïs (blé-d'inde), maïs concassé et moulu.

Le grue blanc d'orge de choix est ferme avec une demande considérable.

Les moulées Oatfeed, moulées "Spéciale" ont vu leurs prix augmentés.

Les moulées Gaudriole, les moulées d'orge "Wilsons" et "McKay", sont plus fermes.

La demande pour les moulées de toutes sortes est considérable et va toujours de plus en plus en augmentant, le stock visible ne paraissant pas suffisant pour le besoin journalier. Le son à haussé ses prix d'une piastre par tonne dans l'ouest ces jours derniers, cette hausse est due à ce que les paturages étant très rares il faut soigner au son et aux moulées, de là, la demande nouvelle et la hausse de prix.

Les pois qui cuisent sont de plus en plus rares, et les rapports que nous recevons des endroits de pro production sont loin d'être satisfaisants; ils sont même décourageants.

Un de nos correspondants nous informe que dans son district la récolte ne sera pas assez considérable pour suffire à la consommation locale.

Les dernières nouvelles de l'Ouest nous annoncent une demi récolte et il en est de même pour les fèves blanches.

Les perspectives actuelles sont que pour une récolte moindre que la moyenne et pas aussi considérable qu'on le croyait en premier lieu.

Les quantités visibles de pois de choix sont très limitées dans ce marché.

Les prix sont fermes avec tendance à se maintenir encore longtemps.

Les prix des mils canadien et américain, des trèfles rouge "Alsyke" et blanc, sont sans changement ainsi que les lentilles noires ou grises, le sel, le sel fin.

L'orge de choix maintient ses prix quoique la demande soit plus forte depuis la dernière hausse des prix du maïs, qui est encore côté très cher.

Le foin de choix paraît être très rare, et tendre à hausser ses prix.

Il n'y a pas de changement dans les prix du gruau roulé, il en est de même pour les autres qualités de gruaux.

Le "Pot Barley" et l'orge perlée sont fermes et sans changement.

Le marché aux provisions est plus ferme avec nouvelle tendance à la hausse dans les lignes suivantes:

Le lard salé en quarts, les saindoux pur et composé, les jambons de toutes sortes, les "rolls", les bas de côtés, les saucissons, le fromage, le lard frais, le beurre en boîtes et en tinettes.

Les oeufs frais sont plus fermes et ont haussé leurs prix d'un centin par douzaine dernièrement.

Dans les fruits verts importés le marché est plus ferme sur les oranges, les poires, les pruneaux et les pêches; mais les prix sont plus faciles sur les salades, les choux, les concombes, etc. Au sujet des fruits canadiens et des légumes les prix sont fermes et sans changement sur les dattes, oignons de "Valence", mais il y a baisse assez considérable sur les patates.

Les tabacs en feuilles ont haussé leurs cotations de 2 cts par livre ces jours derniers; ils devront hausser encore beaucoup si les mauvais rapports sont confirmés.

Le tableau suivant nous donne les quantités de blé disponibles dans les villes suivantes du continent européen, d'après les estimés du Broomhall Com. trade news, du 10 août dernier :

	1er août 1908.	1er juil. 1908.	1er août 1907.
	Minots.	Minots.	Minots.
Anvers	736,000	920,000	760,000
Paris	648,000	848,000	176,000
Marseilles	216,000	232,000	96,000
Havre	.....	.....	.....
Dunkirk	64,000	96,000	216,000
Calais	16,000	16,000	72,000
Nantes	16,000	16,000	.....
St-Nazaire	.....	16,000	.....
Bordeaux	.....	.....	.....
Berlin	104,000	56,000	128,000
Hamburg	584,000	480,000	216,000
Mannheim	1,720,000	1,840,000	1,800,000
Brême	40,000	48,000	64,000
Stettin	40,000	40,000	40,000
Munich	8,000	16,000	1,600
Rotterdam	80,000	80,000	120,000
Amsterdam	96,000	8,000	192,000
Gênes	56,000	160,000	8,000
Venise	400,000	248,000	376,000
Vienne	24,000	32,000	32,000
Konigsberg	24,000	24,000	88,000
Dantzig	.....	.....	.....
Budapesth	1,744,000	1,600,000	4,312,000
Varna	12,000	16,000	.....
Bourgas	8,000	.....	288,000
Salonica	.....	.....	.....
Riga	.....	8,000	56,000
Reval	8,000	16,000	.....
Libau	32,000	32,000	14,400
Odessa	160,000	320,000	160,000
Nicolaieff	40,000	200,000	28,000
Berdianski	.....	.....	80,000
Marianople	.....	.....	40,000
Theodosia, Eupatoria & Kerth	80,000	120,000	48,000
Roston-on-Don	56,000	160,000	432,000
Taganrog	56,000	120,000	432,000
Novorossisk	88,000	240,000	152,000
Galatz	.....	.....	112,000
Dedeagatch	.....	.....	.....
Sulina	224,000	224,000	40,000
Brai'a	.....	.....	.....
Ghenighesk	.....	.....	.....
Kherson	.....	24,000	.....
Total	7,380,000	8,256,000	10,588,000

A la suite nous donnons un résumé des marchés américains et européens.

Rapports par cablogrammes du marché de Londres sur les lignes ci-dessous :

MARCHE DE FARINE

Londres, 3 septembre.—Le marché de farine est plus ferme avec nouvelle tendance à se raffermir malgré les arrivages de blé et de farine de la république les farines Patent de blé du printemps valent de 30 schels. 3 d. à 31 schels. A la même date le marché d'avoine est tranquille et sans changement, quoique les offres soient assez grandes, les prix se maintiennent fermes. Le marché du beurre est plus bas de 2 schels, vu la grande quantité d'arrivages de beurre venant du Danemark et de la Sibérie, le beurre Canadien de choix vaut de 115 schels. à 117 schels. En ce qui concerne le marché de fromage le prix est ferme, la demande a diminué depuis la hausse d'un schel. la semaine dernière. Le fromage canadien vaut de 61 schels. à 62 schels. Le marché de "bacon" maintient ses derniers prix, avec une demande assez considérable. On cote le "bacon" canadien de choix, de 57 schels à 61 schels.

Le marché de foin est plus bas, les dernières cotations étaient de 52 schels 6 deniers pour le foin canadien mêlé de trèfle.

On rapporte que la moyenne du blé du printemps sera de 80.2 et le maïs de 79.4. Les quantités probables de la nouvelle récolte devront être comme suit : 2,500,000,000 de minots de maïs et de 725,000,000 à 750,000,000 minots d'avoine.

Le ministre de l'agriculture de la Hongrie donne les estimés suivants de la récolte du monde entier, comparée à celle de 1907 :

	1908 mts.	1907 mts.
Blé	3,104,000,000	3,160,000,000
Maïs	3,362,000,000	3,585,000,000
Avoine	4,340,000,000	3,100,000,000
Seigle	1,456,000,000	1,496,000,000
Orge	1,504,000,000	1,456,000,000
Total	13,766,000,000	12,797,000,000

Le tableau suivant nous donne les quantités de farine, de blé et de maïs à Liverpool pendant les mois suivants:

	1 Septembre 1908	1 août 1908
Farine	68,000	72,000
Blé	2,232,000	2,424,000
Maïs	520,000	130,000
	1 juillet 1908	1 sept. 1907
Farine	57,000	29,943
Blé	3,824,000	4,700,000
Maïs	341,000	.....

Le tableau suivant nous donne la quantité de livres de cochons vivants de chacun des mois ci-dessous:

1908	Arrivages	Expédition
Mars	769,307	281,759
Avril	516,518	191,735
Mai	634,298	148,186
Juin	662,625	125,227
Juillet	556,654	139,572
Août	496,574	94,505
1907	**Arrivages**	**Expédition**
Mars	632,578	186,240
Avril	616,461	149,154
Mai	690,783	108,497
Juin	629,798	79,614
Juillet	653,850	92,490
Août	547,363	127,374

Les arrivages de cochons à Chicago cette semaine devaient être de 105,000—contre 120,740 la semaine correspondante l'année dernière.

Les arrivages aux marchés de l'ouest américain la semaine :

MARCHE DE NEW-YORK

New-York, 3.—Les ventes de blé pour l'exportation ont été de 80,000 minots. Les prix du blé sont de $1.03¾ à $1.05¼ le minot. Les porcs abattus vendus pour la salaison ont été de 3o5,000 contre 405,000 à la même époque l'année dernière et depuis le 1er mars dernier de 12,750 000 contre 13,670,000 durant le même temps l'an passé.

Les exportations de la République Argentine pour cette semaine ont été de 1,600,000 minots contre 952,000 minots la semaine dernière et de 648,000 minots durant la même semaine l'année dernière. Les exportations de maïs ont été 2,400,000 minots contre 1,463,000 minots et 1,251,000 minots respectivement. Le marché de cochons vivants a été de 5c. du 100 lbs plus cher à Chigago le 3 septembre. Les ventes ont été comme suit de $4.00 à $7.00 du 100 lbs. Les arrivages du jour ont été de 16,000 cochons et le jour suivant les arrivages devaient être de 14,000 cochons. D'après les rapports officiels les arrivages ont été de 24,137 et les expéditions de 1,673.

LES MARCHES AUX PROVISIONS

A Chicago, le 3 septembre

Arrivages : Lard salé, 200 paquets; saindoux, 1,272 paquets; viandes, 367,806 paquets.

Expéditions : Lard salé, 676 paquets ; saindoux, 925,681 paquets ; viandes, 1,849,468 paquets.

A New-York, le 3 septembre

Arrivages : Lard salé, 383 paquets ; saindoux, 1, 877 paquets ; viandes, 1,000 paquets.

Expéditions : Lard salé 37,699 paquets ; saindoux, 761,000 paquets ; viandes, 1,366,000 paquets.

RAPPORTS DE LA BOURSE

Par cablogramme

Paris, blé clôture, ferme avec augmentation de 15 à 25 ; jan.-avril 23.80. Farine fermé fort ; hausse de 15, janv.-avril, 31.40

Berlin.—Blé, fermeture ferme avec hausse ¾ à 1¾, sept. 202¾. Seigle, fermeture ½ : sept. 174½. Maïs, plus bas, ¼, sept. 159 ½.

Anvers.—Blé à fermé, ferme et sans changement "Baker Blanca", sept. et oct. 21¼.

Buda Pest.—Blé (50 kilos), ouverture, hausse de 3. avril 1126½.

Liverpool.—Blé clos en hausse de ½ à ¾, sept. 7c. 6¼d. Déc. 7c. 6½d. Mais fermeture plus ferme, avec avance de ¼. Sept. 5c. 9¾d.

Le marché australien de blé a clos à 8c. 0 à 8c. 1d. Celui de La Plata 7c. 10d. à 7c. 11d., et le mais nouveau et mêlé 7c. 5½ à 7c. 6d.

C. A. PARADIS.

CUIRS ET PEAUX

Cette semaine le prix des peaux de boeufs n'a pas changé. Les peaux de veaux sont aussi sans changement. Les peaux de moutons augmenteront certainement leur prix de 5 à 10 cts. la pièce suivant la quantité de laine qu'elles auront.

Le marché des cuirs est encore très calme.

Les manufactures de leur côté ne font que des échantillons, en attendant les ordres qui ne viennent pas vite.

COURS DES MARCHÉS

Tels que fournis par C.-A. Paradis, négociant en gros, 81, rue Dalhousie. Téléphone Bell, Québec 1324.

Québec, 5 sept. 1908

VALEUR ACTUELLE

Saucisson lb	8½ à 10
Fromage en grosse meule	0.12½ 0.14½
Œufs frais en caisse par doz	0.21 0.23
Rolls	0.12½ 0.13½
Jambons gros	0.13½ 0.14½
" petits	0.14½ 0.15½
Beurre en boîte	0.25½ 0.26
" en tinette	0.20 0.22½
Lard frais	0.09½ 0.10½
Prix spécial par lot.	

MIL CANADIEN

par Mts. de 45 lbs à part les poches.

Star grand choix	$ 3.20 à $ 3.30
Princesse choix	3.10 3.20
Prix spécial par lot 10 sacs et plus.	

MIL AMÉRICAIN

par Mt. de 45 lbs à part les poches.

New-York choix	$ 3.00 à $ 3.05
Chicago extra	2.90 3.00
Michigan Spécial	2.80 2.90
Prix spécial par lot de 10 sacs et plus.	

TRÉFFLE

par 100 lbs à part les poches.

Rouge Alberta grand choix	$22.50 à $23.50
" Jubilé choix	21.50 22.00
" Victoria spécial	20.50 21.00
Alsylke Victory grand choix	21.50 22.50
" Stella choix	19.50 20.50
" América XXX	19.00 20.00
Blanc Venus grand choix	19.00 20.00
" Beauty choix	18.00 19.00
" Milwaukee No 1	17.00 19.00
Prix spécial par lot 5 sacs et plus.	

AVOINE

par Mt 34 lbs à part les poches.

Les avoines de choix très blanches sont très rare,	
Ligowo grand choix criblée	$ .65 à $ 0.70
Sensation " "	.64 0.69
Merveilleuse " "	.63 0.68
20ième siècle " "	.62 .66
Abondance choix "	.61 .65
Banner " "	.60 .65
Ontario choix et blanche	.58 .60
Manitoba No 2 "	.58 .60
" ordinaire	.56 .60
Ordinaire non criblée	.54 .58
Prix spécial pour lot de 100 mts et plus.	

FARINE

par poches.—Marché ferme.

Alberta Hungarian	$ 2.90 à $ 3.00
Green Elephant A Pat. Man.	2.85 2.90
" B straight	2.75 2.80
Game Cock, forte à boul	2.75 2.80
Red Eleph. Blended très forte	2.60 2.65
Blue Elephant à pâtisserie	2.55 2.65
Gray Elep. à pain très forte	2.50 2.60
Jac.-Cart. " "	2.45 2.55
Victora pain et pâtis. choix	2.40 2.50
Princesse " " "	2.45 2.55
Morning Star Blended	2.55 2.65
Morning Star 24 lbs	0.66 0.68
Morn. Star 10lbs lot 100 sacs.	0.26 0.27
Magicien à pain	1.85 1.90
Stella à pain	1.85 1.95
Feed-Flour	1.70 1.75
Prix spécial par lot de 75 poches et plus.	

MOULEES

au sac, à part les poches. Marché ferme

Oat-Feed sac 100 lbs	$ 1.10 à $ 1.20
Spéciale "	1.15 1.25
Horse-Feed Venus	1.25 1.30
Gaudriole spécial	1.40 1.50
Orge McKay choix	1.55 1.60
Orge Wilson No 1	1.50 1.55
Moulée de blé XX	1.55 1.65
Blé à volailles	1.55 1.65
Blé d'Inde cassé	1.90 1.95
Farine de blé d'Inde	1.90 1.95
Pain de lin du Manitoba	1.75 1.80
Grue blanc d'orge de choix	1.55 1.65
Prix spécial par lot de 25 sacs et plus.	

SON

sac de 100 lbs, à part les poches.

20 à 100 sacs	$ 1.20 à $ 1.25
110 sacs et plus	1.15 1.20
Prix spécial par lot de 100 sacs et plus.	

POIS

Mt de 60 lbs, à part les poches. très rare et très ferme.

Prince Albert grd choix rare	$ 1.50 à $ 1.55
Ottawa choix en hausse	1.46 1.50
Orléans extra "	1.40 1.44
Prix spécial par lot de 50 mts et plus.	

SEL

Sel sac 140 lbs	0.58 0.60
Prix spécial par lot de 100 sacs et plus.	

FÈVES

Mts de 60 lbs, à part les poches.

Rouges Québecoise choix	$ 2.65 à $ 2.75
Jaunes cassées 1ère qualité	1.70 1.75
Blanche Lindsay	2.05 2.10
Blanche Hand Picked 1906	2.15 2.20
Blanche Chatham 1906 choix	2.10 2.20
Prix spécial pour lot de 20 sacs et plus.	

ORGE

par mts 48 lbs, à part les poches.

Paris grand choix	$ 1.10 à $ 1 20
Ontario choix	1.00 1.10
Prix spécial par lot de 20 minots et plus.	

BLÉ

Mt de 60 lbs, à part les poches. Marché ferme

Saskatchewan Ras 1906 criblé	$ 1.60 à $ 1.70
Northern Manitoba Ras "	0.00 0.00
Colorado grand choix à barbe	1.45 1.55
Ontario blanc choix criblé	1.45 1.50
Manitoba No 1, Hard ch. crib.	0.00 0.00
Prix spécial par lot de 30 minots et plus.	

BLÉ D'INDE

par mt de 56 lbs, à part les poches. Très rare

Blanc à Silos A	$ .95 à $ 0.98
" " B	.96 .99
Jaune américain	.96 1.00
Jaune détroit	.96 1.00
Prix spécial par lot de 100 minots et plus.	

LENTILLES

par mt de 60 lbs, à part les poches.

Noire Acadia extra	$ 2.30 à $ 2.35
Grise spéciale	2.20 2.25
Prix spécial par lot de 10 minots et plus.	

FOIN

par 100 bottes, ferme.

No 1 choix par lot 10 balles.	$ 9.50 à $ 10.00
No 2 beau choisi "	9.25 9.50
No 2 ordinaire	9.00 9.25
Ordinaire	8.50 8.75
Prix spécial par lots 30 balles plus.	

BARLEY

à coupe par sacs de 98 lbs très fermes.

McKay choix " Pearl "	$ 3.60 à $ 3.75
Wilson extra "	3.55 3.70
Wilson choix " Pot "	2.55 2.70
McKay choix " Pot "	2.60 2.75
Prix spécial par lot de 25 sacs et plus.	

POISSONS

en quarts, en hausse

Morue salée No 1 fraiche salée	$ 5.60 à $5.80
Morue salée No 2 "	5.35 5.55
Morue No 2 small	5.00 5.57
Harengs " No 1 small "	0.00 0.00
Harengs " No 2 small	0.60 0.00
Harengs rusty bon	0.00 0.00
Turbot, Quart	00.00 00.00
Anguille choix aux 100 lbs	0.00 0.00
Prix spécial par lot de 5 quarts et plus.	

GRUAU

Roulé sac de 80 lbs	$ 2.50 à $2.80
Granulé 98	3.40 3 50
Extra fin 98	3.45 3.55
Medium 98	3.50 3.60
Prix spécial par lot de 15 sacs et plus.	

LARD

en quarts, en hausse.

Clear fat back ferme	$24.40 à $25.50
Clear fat, choix	23.50 24.50
Clear-Pork, choix	23.00 24.00
Bean-Américain, choix	21.25 21.85
Prix spécial par lot de 5 quarts et plus.	

TABAC EN FEUILLES

la lbs, en hausse

Balles de	100 lbs	11 à	12
"	50 "	12 "	13
"	25 "	12 "	13
"	10 "	13 "	14
Prix spécial par lot 5 balles et plus.			

SEL FIN

Sac 50 lbs	.36 .40
Sac 200 bl	1.20 1.30
Qrt sac 3 lbs	3.00 3.10
Qrt sac 5 lbs	2.95 3.05
Prix spécial par lot de 5 qrts et plus.	

PROVISIONS

Epiceries, sucre, sirop, thé, etc

Saindoux pur : très ferme en hausse.

Laings chaudières 20 lbs.	$ 2 45 à $ 2.50
Silver-Stars seau	2.60 2.65
Silver-Leaf "	2 60 2.65
Mathews "	2.55 2.60
Ingersoll "	2.65 2.70
En caisses de 3, 5 et 10 lbs	.13½ .14½
Prix spécial par lot de 25 seaux et plus.	

Saindoux composé :

Fairbank chaudières 20 lbs	1 95 2·05
" seaux 20 lbs	2.05 2.15
Buttercup chaud 20 lbs	2.00 2.10

Aussi en caisse de 3, 4 et 10. lbs composé .11½ .12½

Prix spécial par lot de 25 seaux et plus.

FRUITS VERTS IMPORTÉS

Bananes Limons	$2.00 à $2.25
Bananes Jamaique	1.60 à 2.00
Pommes Rusette	0.00
Citrons de Palerme ou Messine nouv. 300 large	5.35 5.50
Oranges Sarentos	0.00 0.00
Oranges Jamaique, qrt	7.50 8 00
Oranges Jamaique, au 100	2.00
Oranges Californie	5.25 à 5.50
Ananas, 24 à 30	0.00 à 0.00
Tomates à la boîte	0.50 à 0.60
Concombre la douzaine	0.15 à 0.20
Cellery au paquet	0.45 à 0.50
Salade	0.20 à 0.25
Choux la douzaine	0.50 à 0.60
Pêches	1.25 1.50
Pruneaux	1.75 2.00
Poires	2.50 à 3.00

FRUITS CANADIENS ET LEGUMES

Cotations comme suit :

Pommes duchesse	2.50 3.50
Pommes Alexandre	3.50 4.00
Pommes "Spys" No 1	0.00 0.00
Pommes "Spys" No 2	0.00 0 00
Patates en sac	0.80 90
Dattes bts 70 lbs lb	0 05½ .06
Oignons jaune, à la boite	3.00 3.25
Chouxfleurs, la doz	1.00 1.25
Oignon Valence, crête	3,00 3.25
Peanuts	9 10

Pommes de terre

Par lot de char	0 00 0 95
Par jobs "	0 80 0 90
Patates en sac	0 90 1.0 0

* * *

Les cotations ci-dessus sont sujettes aux changements des marchés sans avis. Nous avons des prix spéciaux pour les gros lots et pour chars assortis. Ces prix sont pour livraison à Québec et pour argent comptant seulement.

Un soin particulier sera apporté aux commandes par la malle et nous assurons d'avance entière satisfaction, car notre assortiment est des plus complets, des plus variés et des plus considérables dans toutes les lignes, une commande d'essai vous convaincra de la qualité et de la supériorité des lignes que nous offrons au commerce.

C. A. PARADIS.

BENEDICTION DE LA NOUVELLE CATHEDRALE DE ST-BONIFACE

C'est dimanche, 4 octobre prochain, qu'aura lieu la bénédiction solennelle de la Cathédrale de St-Boniface.

Plusieurs membres du clergé et aussi bon nombre de laïcs, sur l'invitation de Mgr Langevin, ont promis de prendre part à ces fêtes. Aussi seront-ils heureux d'apprendre que, à cette occasion, la Compagnie du Pacifique leur offre des avantages considérables.

C'est ainsi que le 29 septembre, un train d'excursion quittera la gare Windsor, vers les dix heures du matin ; et le jeudi, 1er octobre, la même Compagnie a promis de fournir un wagon spécial, si les voyageurs, se rendant à Winnipeg, sont en nombre suffisant.

C'est pourquoi, il serait dans l'intérêt de tous ceux qui désirent assister à ces fêtes de St-Boniface, d'en donner avis sans retard. Pour cela, ils n'ont qu'à se mettre en communication avec l'agent de la compagnie, M. A. E. Lalande, qui se fera un plaisir de donner tous les renseignements voulus.

ACCUSES DE VOL

Montréal, 5.—De notre bureau.—Les frères Ernest et Armand Durocher, âgés de 16 et 18 ans, sont tous deux arrêtés, accusés de vol avec effraction à la pharmacie du Dr Lalonde, rue Notre-Dame.

EN MARCHANT SUR LA VOIE

Montréal, 5.—De notre bureau.—Un inconnu, âgé d'une quarantaine d'années environ, a été tué par un convoi du C. P. R. en marchant sur la voie ferrée vis-à-vis la rue Des Seigneurs hier soir. Le défunt paraît être d'origine anglaise.

LA QUESTION MAROCAINE

Ceque l'on fait dans le monde de la diplomatie pour prévenir nn conflit européen

Berlin, 5.—Le conseiller de l'ambassade de France s'est rendu au ministère des affaires trangères où il a informé verbalement M. Stenrich, sous-secrétaire, de la nature de l'accord conclu entre la France et l'Espagne au sujet de la reconnaissance de Moulaï Hafid.

Aux termes de cet accord, la France et l'Espagne sont d'avis que la reconnaissance de Moulaï Hafid peut avoir lieu après que celui-ci aura officiellement notifié les puissances de son accession au trône, après qu'il aura accepté définitivement et officiellement les engagements d'Abd et Aziz et déclaré se considérer comme engagé lui-même.

Berlin, 5.—On a expliqué que l'action de l'Allemagne au sujet du Maroc se borne à suggérer aux puissances signataires de l'Acte d'Algésiras que le moment est venu de reconnaître Moulaï Hafid comme sultan du Maroc.

Dans les cercles officiels, on se montre surpris de la colère des journaux français et anglais, qui, dit-on, parlent comme si l'Allemagne avait outrepassé ses droits au lieu de tenter ce que toute puissance aurait dû faire, si la situation marocaine doit être éclaircie.

A plusieurs reprises, Moulaï Hafid a informé les puissances qu'il observerait les termes de l'Acte d'Algésiras et il n'y a pas de doute qu'il renouvellera ses promesses si sa reconnaissance en dépend.

On disait encore aujourd'hui que le commerce allemand au Maroc souffre de la continuation des désordres et que Moulaï Hafid et ses lieutenants ont à maintes reprises refusé de reconnaître les droits des protégés allemands. Or, c'est pour aplanir ces difficultés que le Dr Vassel, le consul d'Allemagne à Tanger, est parti pour Fez. Il y a quelque temps la France a envoyé auprès de Moulaï Hafid, où il est encore, un agent habile et expérimenté pour y prendre soin de ses intérêts. Cet envoyé est un Algérien du service consulaire français.

On croit ici que le gouvernement français désire faire quelques arrangements privés avec Moulaï Hafid avant d'appuyer ses prétentions au sultanat.

Une autre cause probable du mécontentement qui se manifeste à Paris est que certains banquiers français ont prêté de l'argent à Abd el Aziz depuis le commencement de la guerre civile, et ils voudraient maintenant persuader ou obliger Moulaï Hafid à endosser les responsabilités de ces transactions. Or, au point de vue allemand, cette prétention est injuste.

Paris, 5.—Quoique le ton de la presse française, dans ses commentaires sur la situation marocaine, soit encore quelque peu irrité, on croit, dans les cercles officiels, qu'à moins que l'action de l'Allemagne soit suivie d'autres actes, il est peu probable qu'elle donne lieu à un grave incident intenational. La France est persuadée qu'aucune des puissances n'accédera à la proposition du cabinet de Berlin et reconnaitra précipitamment Moulaï Hafid, sans attendre la soumission de la liste de garanties que la France et l'Espagne croient devoir être acceptées par ce souverain avant d'être reconnu par l'Europe.

La note franco-espagnole aux puissances n'est pas encore prête, mais il est probable qu'elle le sera d'ici quarante-huit heures.

Un correspondant de journaux américains prétend être à même de donner un aperçu des garanties que la France et l'Espagne exigeront de Moulaï Hafid. Il dit qu'elles ne concernent que le côté international de la question. La première est l'acceptation de toutes les stipulations de l'acte d'Algésiras ; la seconde l'acceptation de tous les traités et conventions antérieurement contractés par le Maroc, et la troisième, l'acceptation de toutes les concessions, privilèges et règlements, de quelque nature qu'ils soient, signés depuis l'acte d'Algésiras ou en vertu, de celui-ci. La France et l'Espagne ne réclament aucune garantie spéciale pour elles-mêmes.

Les agents diplomatiques français à l'étranger, notamment à Londres, Saint-Pétersbourg et Berlin, rapportent un mouvement d'opinion favorable au point de vue franco-espagnol du problème marocain.

Londres, 5.—On apprend aujourd'hui que le gouvernement anglais se tient pour le moment à l'écart de Moulaï Hafid et qu'il se propose de ne le reconnaître qu'en temps voulu. Dans les cercles officiels anglais, on se montre très irrité de l'attitude de l'Allemagne qu'on considère comme une tentative d'établir son influence auprès de Moulaï Hafid et d'obtenir sa confiance au détriment des autres puissances. Des communications sont en ce moment échangées entre l'Angleterre, la France et l'Espagne et on ne doute pas que les puissances agissent de concert et exigent que Moulaï Hafid promette de remplir les engagements du Maroc envers les puissances avant de le reconnaître.

UNE VILLE MINIERE

Est presque complètement rasée par le feu, dans le Névada. Plusieurs blessés

Rawhide, Nev., 5 sept.—Un désastreux incendie qui a jeté trois mille personnes sur le pavé et causé plus de $750,000 de dommages a éclaté hier matin dans l'établissement de la compagnie "Rawhide Drug". Poussé par une légère brise, le feu fit des ravages considérables dans l'avenue Balloon et dans le haut de l'avenue Rawhide. Au-delà d'une tonne et demie de dynamite fut employée pour détruire les maisons qui offraient un nouvel élément à l'incendie. Les pompiers volontaires assistés de cinq cents mineurs, travaillèrent héroïquement à circonscrire l'incendie. A onze heures tout le quartier des affaires était en ruine. Le magasin de fer de Collins, qui contenait deux tonnes de dynamite a fait explosion, brûlant et brisant tout ce qui l'entourait et mettant le feu à plusieurs maisons simultanément. Plusieurs personnes furent blessées par les débris mais aucune gravement. Un moment l'on a craint pour la famine, les épiceries et les magasins de provisions ayant été consumés. Une liste de souscription fut aussitôt ouverte et en quelques minutes, on avait ramassé au-delà de $5,000 et un train de secours, portant des provisions et des lits partit de Reno. Toutes les villes minières de l'Etat, vinrent promptement au secours des sinistrés, par des contributions en argent. La "San Francisco Mining Exchange" envoya $500. Les dommages à la propriété minière sont évalués à $10,000. Les cendres n'étaient pas encore refroidies, que déjà on faisait des plans pour la reconstruction de la ville. La ville a été mise sous la loi martiale.

UN TIRE-LAINE

Montréal, 5.—De notre bureau.—Mad Coffman, 19 ans, un Juif disant venir d'Albany N. Y., a été arrêté, hier, quelques minutes après avoir enlevé un portemonnaie des mains d'une femme, au marché Bonsecours.

DEUX HOMMES TUES

Rome, N. Y., 4.—Deux hommes ont été tués ici, ce soir, par un convoi du New-York Central. Ce sont deux étrangers et probablement des ouvriers. Dans la poche de l'un d'eux, on a trouvé une carte portant l'adresse suivante: "Seidenbury Hôtel and Restaurant, Seaside, Rockaway Beach."

AGAPES MILITAIRES

Ottawa, 5—Service spécial.—Au banquet donné, hier soir, par le président de la "D. R. A.", le président de l'association, le colonel Sam Hughes, député, avait pour commensaux Sir Frederick Borden. Lord Aylmer, le colonel Tilton et nombre d'autres militaires distingués. Au cours de son discours, le ministre de la milice a fait plusieurs déclarations importantes, entr'autres celle-ci : Que les autorités fédérales, par un arrêté en conseil ,adopté cette semaine, avaient sanctionné un arrangement conclu entre le ministère de la milice s'engage à fournir gratuitement un instructeur militaire, recruté dans la force permanente, qui donnera des leçons de

FEUILLETON DE L'ACTION SOCIALE No 14

SUZANNE

Par PAUL DESCHAMPS

Permettez-moi maintenant d'aborder l'autre sujet qui est plus douloureux encore. Phébus Raget a été déplorablement élevé. Ici encore je ne veux faire nulle allusion, attaquer nulle personnalité. Mais il est clair que cet enfant était assez mal doué, qu'il a grandi avec des enseignements matérialistes qui sont venus se greffer sur ses triste instincts. Que lui ont dit ses maîtres, dans l'Université où il a reçu toute son éducation ? Ils lui ont dit qu'il n'y avait pas de Dieu, ou au moins que Dieu est une quantité négligeable. Ils persifiaient la religion, ce rempart de la conscience humaine, faisaient l'éloge des écrivains les plus pervers, les ouvrages les plus démoralisateurs. Les enfants mal surveillés lisaient en cachette des journaux très décolletés, ils se passaient jusqu'à des productions anarchistes. Les théories de "ni Dieu ni maître " étaient en faveur auprès des plus grands—les meneurs,—théories très commodes, vous avouerez, mais bien dangereuses. Pardonnez-moi, Messieurs les jurés, une comparaison un peu brutale, mais qui rend bien ma pensée. Quand on élève un jeune cheval, on le discipline, on l'assouplit, on le forme à l'obéissance, on le soumet à des exercices multipliés et sévères qui le matent, le domptent, le tiennent en haleine, lui donnent une puissance d'action, lui ménagent un réservoir de forces qui font de lui un coursier triomphateur des batailles. Est-ce ainsi que l'Université élève nos fils ? Messieurs, il n'est pas exagéré de dire qu'on fait aujourd'hui l'éducation du cheval, et à peine l'élevage de nos enfants !

Etonnez-vou après cela de l'accroissement de la criminalité parmi les jeunes gens, et des chiffres honteux qui ont été alignés dans son fameux ouvrage par M. le juge d'instruction Guillot !

Ce jeune homme, mon client, a été élevé par des maîtres viveurs. Il a entendu l'un des professeur affirmer que Dieu n'existe pas, que la religion est une invention des prêtres, exploiteurs du genre humain; un autre que le but unique de la vie c'est le plaisir; un troisième que la propriété est la grande démoralisatrice, que la famille est un non-sens, et que l'union libre est seule légitime parce que seule elle répond au voeu de la nature.

Mieux que cela, dans une soirée inoubliable parmi les fastes de la dépravation universitaire, un quatorze juillet, le lycée de garçons et le lycée de filles se sont rencontrés et mélangés dans une orgie commune, avec la complicité de leurs maîtres; Phébus Raget était du nombre de ces jeunes gens. Comment voulez-vous que de pareilles théories mises en acte d'une manière aussi monstrueuse n'aient pas fait éclater son pauvre cerveau d'adolescent manquant de principes, n'aient pas brisé son pauvre coeur sous le poids des passions malsaines ainsi surexcitées ?

Phébus Raget est coupable des crimes qu'on lui reproche, je veux bien le supposer, mais, outre qu'il est un détraqué, il est une victime. Eh bien ! je demande, moi, qu'avant de frapper la victime on châtie les bourreaux. Jusque-là, Messieurs, je vous défends de le condamner sans vous dire dans votre for intérieur, la main sur votre conscience d'honnête homme: " Il y a plus coupable, plus scélérat que lui !"

—Messieurs, dit alors le président des assises, je n'ai pas à suivre Mtre Gonet dans ses théories sur l'éducation contemporaine. Je m'associe à son éloquente plaidoirie pour flétrir avec énergie le vice et les fauteurs du vice. Nous ne sommes pas ici une Assemblée législative, mais un tribunal. Les causes ne sont point de notre ressort, il ne nous appartient que de constater les effets. Nous ne descendons pas dans les consciences, mais nous punissons avec fermeté les actes scélérats.

Raget, avez-vous quelque chose à ajouter à votre défense ?

—D'une voix faible et altérée, Phébus répond:

—Non, Monsieur le président.

—Les débats sont terminés, prononce M. Ferrand des Essarts.

Puis il reprend:

—Messieurs les jurés, je vais vous donner lecture des questions auxquelles vous avez à répondre:

1. L'accusé Philibert-Phébus Raget est-il coupable d'avoir, la nuit du 5 au 6 octobre dernier, mis le feu à un édifice appartenant à M. Anselme Mercoeur, propriétaire à Percey ?

Circonstance. Cet édifice servait-il à l'habitation ?

2. L'accusé Raget est-il coupable d'avoir, en cette même nuit du 5 au 6 octobre dernier, commis voiontairement une tentative d'homicide sur la personne d'Eugène Durand, plus connu sous le nom de vieux Dodo ?

Circonstance. Cet homicide a-t-il été commis avec préméditation ?

Vous allez, Messieurs les jurés, vous retirer dans la salle de vos délibérations. Vous avez le droit de discuter avant de voter.

Tout vote doit avoir lieu au scrutin secret.

Si votre réponse est affirmative, tant sur chaque fait que sur la circonstance qui l'accompagne, vous devez exprimer qu'elle est faite à la majorité.

Je vous avertis que si vous pensez, à la majorité, qu'il existe en faveur de l'accusé des circonstances atténuantes, vous devez en faire la déclaration en ces termes: " A la majorité, il y a des circonstances atténuantes en faveur de l'accusé."

La délibération dura vingt minutes. Ce temps écoulé, les jurés reparurent, la figure grave, mais les traits calmes, détendus, en hommes qui venaient d'accomplir noblement un dévoir pénible.

Le chef du jury, la main sur la poitrine, siège de la justice et de la pitié, dit solennellement:

—Sur mon honneur et ma conscience, devant Dieu et devant les hommes, la déclaration du jury est:

1ère Question: Oui, à la majorité.
Circonstance: Oui, à la majorité.
2ème Question: Oui, à la majorité.
Circonstance: Oui, à la majorité.

A la majorité, il y a des circonstances atténuantes en faveur de l'accusé.

La salle accueillit cette déclaration avec un silence inquiet, haletant. Elle était impatiente de connaître la peine.

Enfin le président Ferrand des Essarts, les longues et sages formalités requises par la loi accomplies, prononça l'arrêt:

La Cour,

Ouï M. le procureur de la République en ses réquisitions,

Ouï l'accusé et son défenseur en leurs moyens de défense,

Vu la déclaration du jury portant que Philibert-Phébus Raget s'est rendu coupable de tentative d'homicide volontaire avec préméditation et d'incendie volontaire dans un édifice habité ou servant à l'habitation,

Vu les articles 2, 295, 296, 302, 434, 463 du Code pénal,

Après en avoir délibéré,

Condamne Philibert-Phébus Raget à dix années de travaux forcés.

Des applaudissements retentirent sur tous les points de la salle, indignée du cynisme lâche de l'accusé.

Au dehors, un femme, perdue dans la foule, rasait les maisons, un mouchoir sur son visage, pour dissimuler ses sanglots. C'était la mère de Phébus. Les passants la reconnurent et se détournèrent, pris de compassion pour cette grande infortune. Elle s'en alla, et suivit en chancelant la rue du Palais. On se la montrait, la pauvre âme, ployant sous la fardeau et comprimant avec peine les cris qui lui secouaient les entrailles et provoquaient chez elle un lamentable tremblement de la tête et des épaules.

Près de la porte du lycée elle rencontra le vieil abbé Blandolin, l'aumônier qui avait blanchi sous le harnais de sa difficile mission de concilier chaque jour le bien et le mal, l'Eglise et l'Etat athée, l'enseignement catholique et l'enseignement matérialiste. Il regarda cette femme, qu'il reconnaissait bien, et il se disposait, dans son inépuisable charité, à lui dire une bonne parole réconfortante. Elle ne l'aperçut pas, mais, regardant avec des yeux chargés de haine cet établissement où elle avait conduit son fils quinze ans auparavant, le poing levé, menaçant, vers la porte où il lui semblait voir, dans une vision désespérée, comme la porte du bagne que son fils allait franchir, elle criait et répétait:

—Canaille ! Canaille ! Canaille de maison !

L'abbé Blandolin pâlit, s'arrêta, en proie à de vives perplexités. Puis, d'un pas ferme, il se dirigea vers la chambre du proviseur à qui il dit résolument:

—Je viens vous remettre ma démission. C'est chose irrévocable. Je crains d'avoir assumé une responsabilité dont je n'avais pas mesuré toute l'étendue. Je ne resterai pas une minute de plus. Car une maison où Dieu, qui est le maître, n'a pas droit de cité, où l'Eglise, dont je suis le ministre, est chaque jour méprisée, où l'enseignement religieux, le seul nécessaire, est déclaré facultatif, devient forcément une école et une fabrique de criminels.

XIV

L'automne suivant, un beau moulin à deux étages s'élevait sur l'emplacement de l'ancien, dont on avait gardé que les quatre murs. La grange aussi était rebâtie, et les toits de lave blanche, qui contrastait avec les roches noircies de la côte, se dressaient au-dessus de la Vingeanne, illuminant ce coin pittoresque de leur jeunesse calme, de leur fière et souriante beauté.

Anselme et Albert Benoît essayaient un nouveau système de cylindre, pendant que résonnait déjà le joyeux tic-tac des meules. Car on avait aussi conservé les anciennes meules, sur le désir de Jean Christophe.

—Voyez-vous, Anselme, disait-il, les meules font un pain plus nourrissant, elles sont vieilles comme le monde et elles enterreront les cylindres, et avec beaucoup d'autres inventions modernes. Gardez vos meules, on y reviendra.

Le grand Fanouche ramenait les premières voitures chargées de sacs et faisait claquer son fouet. Une brise douce passait dans l'air attiédie et les premières luisances d'or éclataient parmi le feuillage jaunissant des peupliers. Dans l'île, en avant de la grange rebâtie, à l'abri du Nord, au milieu de l'herbe verte, le vieux Dodo, très cassé, mais très joyeux, se penchait câlinement sur une gracieuse figure d'enfant dormant dans son berceau.

L'enfant s'éveilla et le vieillard se mit à l'amuser, en fredonnant de sa voix chevrotante un air patois du temps: " Dodo, Dédé, l'enfant do !"

Suzanne ne voulant pas se séparer de son André, âgé déjà de sept mois, avait transporté auprès du berceau une petite table et elle écrivait à sa mère; le fidèle Black était couché à ses pieds, et Simone survenant couvrait des yeux le petit enfant et sa mère. Elle disait à mi-voix au vieux mendiant:

—Il est beau comme un chérubin, Dédé ! Il aura le front d'Anselme, mais ses cheveux bruns et ses yeux bleus sont de Suzanne. Ah ! Suzanne, comme on m'avait trompée sur elle !...

Suzanne rougit et sa plume resta suspendue. Simone alors se rapprocha d'elle:

—Maintenant, fit-elle, je vous appellerai par votre petit nom, comme je dirais à ma fille. Vous voulez bien, n'est-ce pas ? Et puis nous ne parlerons plus jamais du passé.

Pour toute réponse, Suzanne se jeta dans ses bras.

Un petit veau lâché dans l'herbe—le " vichou ", comme on dit à Percey—rôdait autour de l'enfant; de son bon gros mufle et de son souffle chaud il caressait Dédé qui se prit à pleurer.

—Pleure pas, dit Dodo, je vais chasser le méchant " vichou "!

D'un baiser la mère calma ce précoce chagrin. Elle-même avait les larmes aux yeux, car jamais sa belle-mère ne lui en avait tant dit, et dans cette phrase exquise: "' Je vous appellerai par votre petit nom," elle découvrait tout un monde de sentiments nouveaux, de réparations et d'excuses.

Anselme arriva et embrassa d'un regard la page inachevée, humide encore, qui gisait sur la table. Il lut:

Nos épreuves, grâce à Dieu, sont terminées. Je vous écris auprès d'André que berce mon vieux Dodo. Il ne me fait pas oublier ma chère Marguerite; le vide de son absence demeurera toujours. Hier, je l'ai conduit sur la tombe fleurie de sa soeur, il s'est mis à battre des mains tout joyeux, comme s'il l'eût aperçue là-haut, dans la gloire de son bonheur et de son innocence. N'y aurait-il pas des affinités mystérieuses entre les âmes des petits enfants morts et celles de leurs petits frères vivants ?

Mais je sais que j'ai au ciel une protectrice et cela me réjouit aussi. Je sais que je me dois à André, à tous ceux que le bon Dieu voudra bien m'envoyer et qui seront les bienvenus, à mon cher mari que j'aime tous les jours davantage. L'épreuve nous a mûris l'un et l'autre, elle nous a fait du bien... Chaque jour je trouve chez lui des qualités nouvelles, une tendresse qui me touche et me donne du courage.

Je crois que nous nous aimons mieux encore qu'aux premiers temps de notre mariage...

Anselme l'embrassa longuement, silencieusement, trop ému pour lui pouvoir rien dire.

—Oui, lui murmura-t-il à l'oreille après un instant, l'épreuve nous a fait du bien et je remercie Dieu qui nous l'a envoyée. C'est toi qui m'as ouvert les yeux, qui m'as soutenu et empêché de faiblir. Tu es une vaillante. Jamais je ne t'ai aimée comme depuis nos malheurs, car j'ai apprécié quel trésor Dieu m'a confié. Mais tu es une vaillante parce que tu es une chrétienne...

FIN

MOULIN INCENDIE

Fraserville, 5.—La nuit dernière, le feu se déclara au moulin à bois de M. Francoeur et compagnie, qui se tenait sur la côte du nord, hors de la ville. Vers 11 heures, les pompiers prévenus, accoururent et après un terrible combat réussirent à limiter le feu au moulin et à sauver les maisons avoisinantes.

Le moulin, lui, fut détruit de fond en comble.

Les pertes s'élèvent à $6,000, et il n'y a pas un sou d'assurance. Les origines du feu restent encore inconnues.

TROUVE MORT

Sherbrooke, 7.—Joseph Denis, un ouvrier, demeurant dans le Quartier-Sud, a été trouvé mort sur le chemin de Drummond. Il était à l'emploi de M. Frs Lefebvre, maçon. La dernière fois qu'il a été vu vivant il travaillait avec ses chevaux et sa voiture.

Le cadavre a été apporté à la morgue dans l'ambulance. MM. les docteurs J. A. Camirand et J. F. Rioux l'examinèrent et constatèrent que la mort était due à une syncope de coeur. Le maire Bachaud jugea qu'enquête n'était pas nécessaire.

Le défunt était âgé de 60 ans.

FEUILLETON DE L'ACTION SOCIALE No 1

L'ABBÉ JACQUES

Par PAUL DESCHAMPS

I

Massé autour du choeur de la cathédrale, le peuple attendait.

Foule recueillie, composée surtout de gens de la campagne. Des hommes à la figure tannée par le soleil, solidement campés sur leurs jambes, habitués à manier la faux, la charrue ou le rabot, et qui regardaient curieusement les voûtes sévères, les hauts piliers, l'autel d'or paré comme pour un jour de grande fête; des femmes en robes simples, en bonnets blancs tuyautés, les yeux baissés pieusement, assises dans une attitude résignée et méditative. Ailleurs, dans les meilleures places, des dames de la ville, en toilettes claires, jetant un coup furtif sur ces campagnards qui paraissaient légèrement empruntés, lorgnant d'un air narquois leurs vêtements qui n'étaient ni de la plus fraîche coupe ni de la dernière élégance, très à leur aise et se sentant chez elles, comme si la cathédale leur appartenait.

Dans un banc, à droite de l'autel, Jean Christophe lisait attentivement un livre illustré qui expliquait les cérémonies de l'ordination.

—C'est vraiment bien beau, Marguerite, dit-il à sa femme, nous suivrons ensemble.

—Oh ! fit-elle, j'aurai bien assez à faire de regarder, et puis, vois-tu, j'ai peur de pleurer... et cela m'empêchera de voir.

Autour d'eux étaient rangés presque tous leurs enfants et petits-enfants: Placide, l'aîné, avec sa femme Luce Malgouverne, toujours charmante avec son visage fripon, son nez retroussé et sa bonne gaîté chrétienne; Suzanne et Anselme, accompagnés d'André, un grave lutin de sept ans; Claire la blondinette, devenue une belle jeune fille sérieuse aux yeux bleu-clair, au teint nacré, en qui revivait sa mère Marguerite Froment, " blonde comme les blés "; Pierre, très droit dans son brillant uniforme de hussard; toute la famille des Seuret.

Tout à coup un mouvement se produit dans la foule, qui se lève comme mue par un ressort. Le thuriféraire s'avance, la main gauche, les doigts dressés, tenant l'encensoir suspendu, la main droite prenant la navette; puis la croix, tranquille et majestueuse comme une souveraine; le défilé des enfants de choeur aux longues aubes blanches serrées par un cordon sur leurs soutanes rouges; les élèves du grand séminaire en surplis.

Viennent ensuite les lévites qui doivent recevoir des ordres divers, devenir sous-diacres, diacres, ou prêtres, et en tête de ceux-ci un grand jeune homme aux traits creusés et pâles, au front candide et rayonnant.

—Le voici ! dit Marguerite a voix basse. C'est notre Jacques !

Et elle éprouva comme un frisson qui lui glaça les membres; elle devint toute blanche, presque livide, puis le sang refluant du coeur lui vermillonna les joues, et ses yeux se voilèrent de larmes.

Depuis vingt-trois ans elle avait vécu surtout pour Jacques. Elle aimait tous ses autres enfants de la tendresse inépuisable de son coeur maternel, mais celui-ci serait prêtre un jour, elle l'espérait du moins; il s'approcherait tout près du bon Dieu, et descendrait de l'autel les mains pleines de bénédictions pour sa vieille mère ! Quel beau jour alors !

Ce beau jour était arrivé !

Et elle se retourna, suivant du regard son Jacques qui entrait dans le sanctuaire, et qui vint se placer à quelques pas d'elle.

Il leva les yeux, l'aperçut: ses joues se colorèrent d'émotion et ses paupières battirent plus vite.

—Jean Christophe, il nous a vus !

—Mettons-nous à genoux, Marguerite !

L'évêque arrivait maintenant au pied de l'autel. Il en gravit les degrés avec aisance, mitre en tête, crosse à la main, heureux d'avoir distribué à ce peuple qui se pressait autour de lui la grâce de sa bénédiction épiscopale.

Mgr Bonnamy avait soixante-cinq ans. Une figure hiératique; de longs cheveux blancs lisés sur son front résolu; des yeux ternes, où parfois s'allumaient des éclairs, habituellement élevés vers le ciel, et qui semblaient voir dans le lointain de l'espace, des choses que lui seul distinguait; une parole infiniment douce, mais qui, aux heures d'émotion, éclatait en un timbre métallique, hachant et martelant les phrases, scandant les mots, marquant les idées, ce qui donnait à son éloquence une singulière originalité. Enfin, dans toute sa personne, on ne sait quoi d'inspiré qui impressionnait et attirait les masses.

On eût dit une de ces statues du moyen âge dominant les portails de nos cathédrales, descendue soudain de son piédestal, prenant chair et vie, et traversant la foule comme un être surnaturel. Aussi, sur son passage, toutes les têtes s'inclinaient, courbées comme un champs d'épis sous le souffle du vent; toutes les mains faisaient le signe de la croix. Il était vraiment l'idole du peuple.

C'était aussi un fils du peuple, sorti des montagnes des Alpes, dont il avait la grâce et la raideur. Il le disait volontiers, ne cachant rien de ses humbles origines, et rappelant avec une certaine fierté la boutique de boulanger où il avait vu le jour. C'est pourquoi il était devenu si populaire.

Il s'arrêta soudain, embrassa d'un regard circulaire cette couronne de lévites à genoux à ses pieds, cette belle et pure jeunesse, l'espérance de l'Eglise, qu'il allait oindre, consacrer, armer des armes spirituelles, avant de la lancer dans les luttes de l'avenir.

De là il porta ses yeux sur la foule accourue de tout le diocèse pour jouir de cette cérémonie splendide, pour être témoin de l'élévation au sacerdoce d'un fils, d'un frère, d'un ami. L'attitude générale lui remua le coeur et on le vit debout, appuyé sur sa crosse d'or, réclamer d'un geste l'attention.

—Je suis témoin aujourd'hui, dit-il, d'un spectacle qui me touche au delà de ce que je puis dire. Ce n'est pas une assemblée mondaine, car je n'y aperçois rien du monde. Vous êtes des ouvriers, des travailleurs de la terre, d'humbles et laborieux artisans. Vous n'avez pas reçu en partage les dons de la fortune et cependant vous êtes riches, très riches, car vous avez donné à l'Eglise de Dieu des trésors inestimables, vos fils qui vont devenir ses prêtres. Hélas ! ceux que la fortune a privilégiés gardent leurs fils pour eux, ils n'en ont point pour Dieu. De là tant de maisons en décadence ou maudites. Le prêtre est le sel de la terre, c'est lui qui conserve les familles. Vous êtes mon peuple et des fils du peuple; c'est pourquoi je vous bénis de toute l'effusion de mon coeur d'évêque, et je suis fier de vous !

La voix de l'archidiacre ensuite appelle chacun des ordinands par son nom. Jacques répond d'une voix claire et ferme: " Adsum !" Me voici !

Le coeur de Marguerite bondit dans sa poitrine.

L'évêque alors adresse à ceux qui vont faire le pas décisif en devenant sous-diacres, des avertissements solennels; il parle avec une telle autorité, une telle netteté, que le peuple paraît comprendre ces paroles latines si expressives, qui redisent à ces jeunes gens, sans rien déguiser, leurs obligations, leurs devoirs nouveaux, leurs charges. Ils vont renoncer à la liberté, s'engager à garder la chasteté perpétuelle, se consacrer pour jamais au service de l'Eglise: fardeaux honorables, mais lourds, qu'ils assument d'eux-mêmes.

—Jusqu'ici vous êtes libres. Pendant qu'il est temps encore, réfléchissez, et si vous persévérez dans votre sainte résolution, au nom du Seigneur, approchez.

Tous s'avancent d'un pas, de ce pas qui engage pour l'éternité. Ils tombent la face contre terre, prosternés, retenant le souffle de leurs poitrines, perdus dans leurs pensées d'humilité, dans la prière, réfugiés dans leurs néants, d'où ils poussent vers Dieu le cri muet et joyeux de leur coeur qui s'offre en sacrifice.

Leur vie, leur avenir, la couronne fleurie de leur vingt ans, les espérances du monde, le bonheur de se créer un foyer à soi, de goûter des jouissances légitimes pourtant, de réaliser les voeux d'une honorable ambition, les plaisirs, les fêtes bruyantes, tout ce qui séduit les yeux et ensorcelle les âmes, ils renoncent à tout cela et de plein coeur.

Et pendant qu'ils s'offrent à Dieu sans réserve, qu'ils achèvent de mourir au monde et à eux-mêmes, la voix adoucie de l'évêque laisse tomber sur ce tapis vivant, comme des larmes sur des morts, les prières suppliantes et attristées des Litanies. La Sainte Trinité, la sainte Vierge, tous les Anges, les Apôtres, les Martyrs, les Vierges, tous les Saints descendent du ciel pour contempler ces âmes choisies, pour leur prêter secours et force.. La cathédrale est transformée en cour céleste, où le Père entouré de séraphins considère avec amour, avec complaisance, ces futurs sauveurs d'âmes qui travailleront uniquement, désormais, à peupler les cieux.

Les Litanies achevées, le Pontife se lève, et regardant avec sollicitude tous les ordinands prosternés et qui ne semblent plus appartenir au monde des vivants, il prononce lentement cette triple prière:

" Seigneur, nous vous demandons de daigner bénir ces élus.

" Nous vous demandons de daigner les bénir et les sanctifier.

" Nous vous demandons de daigner les bénir, les sanctifier et les consacrer."

Alors le pavé du sanctuaire couvert comme d'un immense linceul blanc se ranime, semblable à l'ossuaire qui se remue à la parole d'Ezéchiel; ceux qui étaient couchés comme dans la poussière du tombeau se relèvent, hommes nouveaux: ces quelques minutes de prière ardente, de vive émotion, de consécration entière d'eux-mêmes à Dieu, les ont changés, transfigurés; la flamme intérieure qui les consume resplendit sur leurs visages, jaillit de leurs leurs yeux, s'échappe de leurs fronts en auréole.

—Regarde, dit Marguerite, comme il est beau notre Jacques !

Les assistants avaient remarqué entre tous ce jeune homme si pieux, si pénétré, à l'air si doux et déterminé, qui paraissait descendre d'un Thabor, où il avait contemplé Jésus-Christ. Mgr Bonnamy lui-même en fut frappé et, jusqu'à la fin, ses yeux ne le quittèrent plus.

Après l'ordination des diacres, l'attention des assistants redoubla, et c'est au milieu d'un silence de respect que l'archidiacre dit, s'adressant au Pontife:

—Révérendissime Père, notre sainte Mère l'Eglise catholique demande que vous ordonniez ces diacres pour la charge de la prêtrise.

La sainte Mère l'Eglise catholique ! L'évêque se préparait à lui sacrer de nouveaux ministres: alors elle accourait, heureuse, mais inquiète aussi, soucieuse de les connaître et se demandant:

" Qui sont-ils ?" des amis ou des ennemis, des enfants ou des ingrats, des agneaux ou des loups, des mercenaires ou des pasteurs ?

Aussi le Pontife, parlant en son nom, répond-il:

—Etes-vous sûr qu'ils en sont dignes ?

—Oui, dit l'archidiacre, autant que la fragilité humaine permet de le savoir, j'affirme de science certaine et j'atteste qu'ils sont dignes de cette charge et de cette fonction.

—" Deo gratias !" remercie doucement l'évêque.

Mais il s'agit d'une grave décision, pour laquelle le peuple chrétien doit être consulté:

—Si quelqu'un, reprend alors le Pontife en regardant la foule, a quelque sérieuse accusation à porter contre eux, qu'il se présente avec confiance et qu'il parle.

Une minute de silence palpitant succède à ces paroles. Mais qui donc pourrait les accuser ? Ils sont pleins de foi, pieux et chastes, tout enveloppés du parfum de leur bon exemple, le peuple le sait et lui-même est prêt à attester leur vertu. Nulle réclamation ne s'élève du sein de l'assemblée. Cependant, le prélat tient encore, malgré tout, à leur rappeler solennellement les devoirs de la haute fonction dont ils vont être invertis. Ils seront les soixante-dix anciens choisis par Moïse, les soixante-douze disciples envoyés par Jésus-Christ pour prêcher.

—Leur fonction, c'est d'offrir l'auguste sacrifice, de présider, de prêcher et de baptiser. Appréciez ce que vous faites, imitez le Christ que vous tiendrez dans vos mains. Que la bonne odeur de votre vie réjouisse l'Eglise du Christ.

Chacun de ces mots entrait comme une flèche de feu dans l'âme de Jean Christophe. Jamais il n'avait compris comme à cette heure la grandeur du prêtre et la mission divine de l'Eglise.

Ah ! l'Eglise, pensait-il, elle est vraiment mère, elle a conscience de sa responsabilité, elle se sent chargée de faire le bien dans ce monde, d'instruire de civiliser, de sauver. De là, cette foi vivante, cette élévation de pensée et de langage, ces angoisses, ces longues et touchantes prières...

Mgr Bonnamy, en effet, continuait à prier; sa voix s'élevait; debout auprès de l'autel, il paraissait grandi à la taille des prophètes, médiateur autorisé entre le ciel et la terre, parlant au peuple et tout près de Dieu. Les jeunes diacres s'agenouillent devant lui, deux à deux, et les yeux en haut comme pour appeler sur eux l'Esprit-Saint, il leur impose les mains. Ensuite ils redescendent, chargés de bénédictions vénérables, et se disposent en longues files blanches dans le sanctuaire, à genoux sur le pavé. Et tous les prêtres présents passent lentement, leur imposant les mains à leur tour, pendant que l'assistance s'est rapprochée, attentive, immobilisée dans la contemplation de ce spectacle, unique au monde.

Parmi ces prêtres, on remarquait un vieillard aux cheveux tout blancs, à la démarche ferme encore, aux traits accentués, aux yeux vifs et francs, demeurés candides comme ceux d'un enfant. C'était l'abbé Francard. Il s'arrêta longuement devant l'abbé Jacques, et garda ses vieilles mains tremblantes sur ce jeune front.

Puis il leva la tête vers la voûte sombre de la cathédrale, et quand il abaissa son regard sur Jacques, dans son oeil on vit briller une larme.

En une seconde, il avait évoqué son propre passé. Il se retrouvait, cinquante ans auparavant, dans cette même place, lui aussi tout illuminé d'espérance, affamé de sacrifice et disant à Dieu: " Me voici, Seigneur, je suis tout à vous, rien qu'à vous. Prenez-moi pour vous seul, et ne me ménagez point les épreuves !"

Elles avaient fondu sur lui, ces épreuves désirées. Et il repassait en lui-même un demi-siècle d'enseignement, de prudence et de combat, toutes ses luttes à Chaumet, contre une municipalité maçonnique, contre l'inspecteur athée Avançon, l'ancien Frère renégat devenu le disciple de Judas, contre Raget, qui avait arraché le crucifix de l'école, contre Phébus, ce professeur d'inconduite qui avait fini au bagne.

Dans cette minute étonnamment pleine où Dieu lui accorda soudain comme une seconde vue, il lui sembla que tout l'avenir de Jacques se déroulait devant lui.

—Toi, mon fils, murmura-t-il, tu souffriras beaucoup. " Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice !" Mon pauvre enfant, je te connais bien: si la persécution ne venait pas au-devant de toi, tu courrais au-devant d'elle ! Tu as trop de droiture et de foi, la passion de la justice et l'amour de Jésus-Christ ont pris trop violemment possession de ton coeur pour que tu ne te fasses pas tuer sur tous les champs de bataille de la vérité et de la charité ! Seigneur Jésus, accordez-lui une abondance de grâce, aimez-le, fortifiez-le, car il vous aime !

L'angoisse, l'espérance, la joie, se lisaient à la fois sur son grand front bombé, maintenant totalement dépouillé. Toute la famille de Jean Christophe partageait et vivait ses sentiments qui transparaissaient sur son beau visage pâle et doux comme un soleil d'hiver. Jacques sentit la main de celui qui était son père et son maître, se poser frémissante et chaude sur sa tête, et son coeur se prit à battre plus vivement. Lui aussi eut l'intuition de l'épreuve, comme si leurs deux âmes se fussent ouvertes l'une à l'autre, celle du vieillard plus largement encore, pour y faire lire jusqu'au fond celle de l'enfant.

—Seigneur, dit Jacques, gardez-moi longtemps mon père Jean Christophe et mon vieux curé. Avec eux, appuyé par votre grâce, ma faiblesse ne redoute rien.

Quand tous les prêtres eurent ainsi appelé sur lui et sur ses compagnons, par une auguste et fraternelle prière, les bénédictions d'En-Haut, Jacques leva les yeux et aperçut au-dessus de l'autel le grand Christ d'argent, qui dans son agonie divine, le regardait.

Les voilà sanctifiés, renouvelés, enflammés par les prières et les enseignements de l'Eglise: " Qu'ils soient nos prudents coopérateurs, dit l'évêque, qu'on voie briller en eux la forme et la splendeur de toute justice !" Et cette lumière divine resplendissait en effet autour d'eux, on croyait les apercevoir comme dans la clarté douce d'une tranquille aurore.

Alors le Pontife s'assit et leur croisa l'étole sur la poitrine:

—Recevez, dit-il, le joug du Seigneur, car son joug est doux et son fardeau est léger.

Jong heureux qu'ils acceptaient avec amour et dont ils goûtaient déjà la suavité céleste.

—Oui, Seigneur, pensa Jacques, porter votre joug, aujourd'hui, toujours, quand même vous me le rendriez lourd ! car la joie alors serait en proportion du fardeau.

Mais son bonheur apparut plus visible quand le Pontife le revêtit de la chasuble en lui disant:

—Recevez le vêtement sacerdotal, symbole de la charité. Dieu est assez puissant pour augmenter en vous la charité et pour rendre votre oeuvre parfaite.

Toutes les fois que ce mot " charité " résonnait, il faisait éclater en lui des résolutions de prière aimante et de foi, des aspirations de martyre, des chants de félicité et de sacrifice. Le prêtre revêtu des ornements sacrés est l'image brillante de Jésus-Christ qui passait dans ce monde en répandant non les colères, mais les bienfaits, non les sévérités de la justice, mais les trésors de l'inépuisable charité.

Ces résolutions s'affermissent pendant que l'évêque lui recommande de ressembler à Tite et à Timothée, " de méditer nuit et jour sur la loi divine, afin que ce qu'il lit, il le croie, ce qu'il croit, il l'enseigne, ce qu'il enseigne, il le fasse," et qu'ainsi il devienne digne " de changer le pain et le vin, par une bénédiction immaculée, au corps et au sang de Jésus-Christ; enfin que l'inviolable charité le rende un homme parfait."

Toujours la doctrine de la charité, que chante aussitôt le "Veni Creator", l'hymne de la charité.

Jean Christophe et sa femme suivent ces cérémonies, de plus en plus impressionnés. Ils voient alors Jacques monter les marches de l'autel et s'approcher du Pontife, qui lui consacre les deux mains jointes, en y répandant l'huile des catéchumènes, en forme de croix, avec ces paroles:

" Daignez, Seigneur, consacrer et sanctifier ces mains par cette onction et par votre bénédiction.

" Afin que tout ce qu'elles béniront soit bénit, tout ce qu'elles consacreront soit consacré et sanctifié, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ."

Désormais ces mains seront pures, et elles verseront les bénédictions divines, les grâces du ciel, largement, sans mesure.

—Ces onctions en forme de croix, se dit Jean Christophe, signifient sans doute que la croix est la source de toutes les grâces. Et cependant, mon pauvre enfant, je n'ose demander à Dieu pour toi une abondance de croix !

A l'orgue une voix chantait: " Répandez l'amour dans nos coeurs, affermissez en nous, par votre constante vertu, les faiblesses de notre corps. " Infunde amorem cordibus."

—Recevez maintenant, dit le Pontife à Jacques, en lui faisant toucher le calice rempli de vin et la patène supportant l'hostie, recevez le pouvoir d'offrir le sacrifice à Dieu et de célébrer la messe, tant pour les vivants

que pour les défunts. Au nom du Seigneur, " Amen !"

Le voilà prêtre pour l'éternité.

C'est le moment le plus solennel. L'orgue poursuit ses modulations aériennes, plus recueillies, plus célestes; l'Esprit-Saint appelé par les chants sacrés est descendu, et avec lui la troupe sainte des Anges. Tous les saints évêques du diocèse apparaissent au-dessus de l'autel, sous l'immense vaisseau. Mgr Bonnamy semble être l'un d'eux, tant son visage est devenu majestueux, rayonnant d'une pensée et d'un feu intérieurs qui détendent ses traits rigides et en rendent les contours lumineux; sa physionomie émancipée a revêtu un éclat tranquille de gloire; une clarté douce comme celle des corps bienheureux; il a conscience d'avoir accompli une grande oeuvre, et il regarde, heureux, ces jeunes prêtres, qui jouissent, immobiles, de la première extase du sacerdoce.

La cathédrale est plus légère, on la dirait animée, vivante, soulevée sur les colonnes roses du choeur, immatérielle depuis qu'elle renferme tant d'hôtes célestes ! De puissants rayons de soleil éveillent les personnages qui rêvaient dans les vitreaux; tout prend forme, vie, lumière; tout chante; des hymnes retentissent que perçoivent seules les âmes, hymnes d'amour, de bonheur, d'actions de grâces qui les dilatent et les transportent.

Un rayon oblique s'arrêta sur le front de Jacques et lui fit relever la tête. A travers l'éblouissement de ses yeux il aperçut encore le grand Christ, qui frappé par le soleil ressemblait à un astre d'argent.

—La croix, mon Dieu ! toujours la croix ! soupira-t-il.

Maintenant l'évêque est à l'autel, tous les jeunes prêtres célèbrent avec lui, impatients d'user des pouvoirs admirables qui viennent de leur être conférés. Et comme Marguerite ne comprend point cette messe dite à la fois par vingt prêtres, Jean Christophe lui explique à voix basse:

—Cette messe, dit-il, rappelle les Catacombes. Alors l'évêque était seul à l'autel, et tous les prêtres officiaient ainsi avec lui. L'Eglise est toujours prête à redescendre aux Catacombes, et qui sait si elle n'y devra pas redescendre demain ? Les granges où se célébraient les messes pendant la Révolution, c'étaient aussi des Catacombes.

Ces vingt voix jeunes, fermes, graves, récitent les paroles liturgiques; mais au moment de la consécration—est-ce qu'elles sont plus émues ? est-ce que le silence est plus profond ?—quelque chose d'invisible et de puissant s'opère qui s'impose à l'âme et la subjugue, on croit sentir la présence réelle, et personne ne doute que Jésus-Christ ne soit véritablement descendu sur l'autel pour se placer sous les espèces sacramentelles.

Quand ils ont communié de la main du Pontife, celui-ci leur parle de nouveau dans la langue liturgique, mais quelle différence d'accents ! Quelle tendresse il témoigne à ces jeunes prêtres qu'il a élevés jusqu'à lui, en leur communiquant la sublime égalité du pouvoir sacerdotal, refusé même au plus brillant des anges !

—Je ne vous appellerai plus mes serviteurs, mais mes amis, car vous comprenez tout ce que j'ai fait au milieu de vous.

Or, quelle est maintenant leur mission ? C'est de transmettre la foi et de remettre les péchés.

Il leur fait donc redire solennellement le Symbole de cette foi dont il ont reçu le précieux dépôt, de cette foi qu'ils devront enseigner, défendre même au prix de leur sang: " Credo in Deum".

Puis, mettant ses deux mains sur la tête de chacun, il dit:

—Recevez le Saint-Esprit: ceux dont vous remettrez les péchés, leurs péchés seront remis; ceux dont vous retiendrez les péchés, leurs péchés seront retenus.

Et faisant retomber la chasuble qui jusque-là demeurait repliée:

—Que le Seigneur, ajoute-t-il, vous revête de la robe d'innocence !

Soudain le visage de Mgr Bonnamy prit une expression inquiète... L'évêque s'arrêta quelque temps, regardant devant lui de ce regard vague et puissant qui paraissait contempler l'avenir, les âmes, l'infini. Ses yeux n'apercevaient pas, mais ils voyaient. Il les abaissa alors sur ces jeunes prêtres, l'espérance de l'Eglise, les troupes fraîches pour les combats prochains. Sûrement ils seraient de vigoureux soldats; ils ne demandaient qu'à marcher, qu'à dépenser, à corps perdu, les forces neuves qu'ils accumulaient depuis des années. Mais pour remporter la victoire, il faut obéir aux chefs. Sans discipline, toute armée se fait battre.

Il maintint longtemps les deux mains jointes de Jacques dans ses mains en lui disant.:

—Me promettez-vous, à moi et à mes successeurs, respect et obéissance ?

Souvent Jacques avait médité sur ces paroles et, par avance, répondu à cette grave question, mais sans la comprendre. L'obéissance ne lui avait jamais coûté: un désir de ses supérieurs lui donnait des ailes pour l'accomplir promptement. De la soumission il ne savait que les joies, il était avide d'obéir, de se dévouer, et chaque fois qu'on lui avait procuré ce bonheur, il en avait éprouvé une jouissance indicible. Un naïx intérieure profonde. Mais l'ordre, le désir, les points de la règle, tout était précis, déterminé, calculé suivant les forces, les aptitudes. Maintenant il se voyait en face d'une vie hérissée de difficultés et de labeur. Il serait chargé de paroisses où il s'attacherait, se dépenserait, se créerait des amitiés et des ingratitudes. Il s'adonnerait à des oeuvres particulières pour étendre l'empire du bien, répandre la vérité et la charité. Puis un jour son évêque lui dirait: " Il faut quitter cette paroisse, rompre les meilleures affections, renoncer à vos oeuvres les plus chères auxquelles vous aviez rivé votre vie, aux rêves heureux qui vous la faisaient trouver belle..." Mieux que cela, il serait peut-être desservi, calomnié, écarté, désavoué...

Jacques regarda le grand Christ blanc, qui étincelait sous la voûte du sanctuaire, agonisant, mais apaisé, avec l'infiniment douce sérénité du devoir le plus terrible parachevé, et il répondit:

—" Promitto ". Je le promets.

Les yeux du prélat rencontrèrent ses yeux où perlait une larme d'angoisse. Mgr Bonnamy avait compris; il lui sourit avec douceur:

—Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous, ajoute-t-il. Et il l'embrassa tendrement. Il y avait dans sa voix une sorte de reproche paternel qui signifiait: " Quoi ! vous avez douté un instant de votre évêque ! Vous avez pu croire qu'il vous imposerait jamais sur les épaules un fardeau qu'elles ne pourraient porter? Enfant de peu de foi, vous ne savez donc pas tout ce qu'il y a de bonté, d'expérience et de maternité dans un coeur d'évêque ?"

Jacques rougit d'avoir été ainsi deviné par le regard perçant de Mgr Bonnamy, et il descendit, songeur, les degrés de l'autel:

—J'ai manqué de confiance, pensa-t-il. Aussi bien étais-je obsédé comme par une sombre vision, mais pour la faire fuir je jetterai un coup d'oeil sur la croix où l'obéissance a cloué mon divin Maître.

L'ordination est terminée, et personne de la maison de Jean Christophe ne l'a trouvée longue. Marguerite essuie ses yeux; jamais elle n'a été si heureuse. Son enfant est prêtre ! Maintenant, quand elle l'embrassera, ce sera avec un amour mêlé de respect, car il porte dans son âme un caractère nouveau, glorieusement indélébile, et sur son front quelque chose de divin, depuis qu'il a vu Dieu de tout près. Sa parole produira désormais, ses mains consacrées tiendront le corps même du Fils de Dieu.

Jean Christophe demeure absorbé sur son livre, où, en une heure, lui ont été révélées des splendeurs de doctrine céleste et de puissance qu'il ne soupçonnait pas.

Suzanne baise au front son petit André et lui dit:

—N'est-ce pas que toi aussi tu seras prêtre un jour ?

—Oui, maman, répond l'enfant. Mon oncle Jacques est si beau !

Claire priait, à côté de Marguerite, la tête dans les mains. Quand elle se releva, son visage inondé de pleurs ressemblait à une belle rose épanouie tout humide de gouttes de rosée. Sa mère qui l'observait entendit ces paroles, conclusion angoissée de son long colloque avec Jésus-Christ:

—Jacques a trouvé sa voie; mais la mienne, ô mon Dieu ! qui me l'indiquera ?

Le " Te Deum " s'élevait sous les voûtes ravies de la cathédrale; la procession se dirigeait vers l'admirable porte romane de la salle du Chapitre, les enfants de choeur en tête, suivis du grand séminaire et des vingt jeunes prêtres dans leurs chasubles rouges, leur vêtement de triomphe.

Jacques chantait:

—" Te Martyrum candidatus laudat exercitus."

Mgr Bonnamy fermait la marche. Il rayonnait. Une lumière surnaturelle rajeunissait ses traits où les rides n'apparaissaient plus, et ses pieuses bénédictions faisaient incliner les fronts. Arrivé près du groupe compact que présidait Jean Christophe, il s'arrêta, et le reconnaissant pour l'avoir rencontré dans ses tournées pastorales:

—Voilà, dit-il, de vrais enfants de l'Eglise. Je vous bénis de tout mon coeur d'évêque !

Ils se courbèrent avec émotion; ils auraient baisé la trace de ses pas.

II

Le surlendemain, les cloches de Chaumet chantaient, carillonnaient, lançaient leur pleines volées du haut de leur tour harmonieuse. De mémoire d'homme il n'y avait pas eu de prêtre dans ce village, voué d'abord à l'indifférence, puis aux luttes politiques. Maintenant le calme était revenu, l'abbé Francard avait ressaisi son troupeau, Jean Christophe avait gardé ses électeurs et restait le premier magistrat de la commune. Ses six enfants avaient grandi et s'établissaient. Il avait été heureux d'en donner un à l'Eglise, et plusieurs familles songeaient à l'imiter. L'abbé Francard préparait sur ses vieux jours une belle moisson de prêtres, qu'il n'osait se promettre de récolter.

L'esprit du pays avait changé. Les familles étaient plus nombreuses; un air d'aisance régnait dans les maisons, presque toutes coquettement parées de fleurs,—signe de la jeunesse de leurs habitants;—les rues étaient pres, et le Furent couvert de larges dalles n'empestait plus le village en se desséchant l'été. Ses eaux se précipitaient dans la Voulaise en suivant un cours oblique, qui empêchait les inondations. Tout cela était l'oeuvre de Jean Christophe.

L'école laïque des filles était fermée, faute d'élèves, et l'Etat entretenait grassement, aux dépens des contribuables, une institutrice, d'ailleurs bonne fille,—car on l'avait choisie pour l'emploi,—et qui ne se plaignait point de sa sinécure. Son travail se bornait à essuyer consciencieusement les tables et à enlever les araignées tous les samedis.

Par contre, l'école libre regorgeait d'élèves; on avait dû réclamer à la maison-mère trois religieuses de plus, parce qu'en outre l'ami de Jean Christophe, Albert Benoît, avait acheté une ancienne maison bourgeoise très spacieuse qu'il avait convertie en hôpital. Soeur Perpétue, qui vieillissait, continuait à diriger admirablement ses multiples oeuvres, mais elle ne cachait point sa prédilection pour l'hôpital, où elle soignait les vieillards abandonnés, les pauvres du bon Dieu, qu'elle encourageait, amusait comme des enfants, et préparait à mourir.

L'instituteur laïque faisait les prières en classe. Jean Christophe l'avait formellement exigé, s'appuyant sur ce principe que tout ce que la loi ne défend pas est permis. Or la loi ne défend point la prière à l'école. Des maîtres ou hypocrites, ou haineux, ou trop zélés, ont encore perverti la loi déjà perverse, mais à Chaumet elle était devenu à peu près inoffensive. Maître Raget n'était point fanatique, ni sectaire. Il avait eu ses luttes et ses amertumes; puis, l'âge étant venu, il s'était radouci et fondu dans ses leçons de morale, il n'hésitait pas à déclarer que la religion est le meilleur préservatif contre la malhonnêteté et l'inconduite, et qu'il est impossible à un homme qui réfléchit de ne pas croire en Dieu. Son héroïsme se bornait là, mais il allait jusque-là.

Chaumet était réputé maintenant pour sa tranquillité, ses bonnes moeurs, le travail intelligent et l'aisance de ses habitants. C'était cette paix, cette prospérité, toutes ces joies que chantaient les cloches. Elles en avaient long à dire sans doute, car elles épuisaient leurs vibrations, leurs modulations et leurs refrains religieux.

Ce qu'elles redisaient surtout, sans repos et à tout venant, c'est qu'elles célébraient aujourd'hui le première messe de l'abbé Jacques, et que jamais, dans le cours de leur chanteuse carrière, elles n'avaient vu pareille fête.

La procession sortait de l'église, se rendant à Bienval chercher le jeune prêtre. Elles chantaient l'abbé Jacques... Sa soeur, Marguerite-Marie, un beau brin de fille de dix-huit ans, portait avec fierté la bannière de la sainte Vierge. Elles chantaient Marguerite-Marie... Elles chantaient le vieil abbé Francard, qui, entouré de trente prêtres, se dirigeait vers la ferme, les épaules un peu courbées, mais robuste encore, de ce pas ferme comme une prise de possession, habituel aux hommes de combat. D'en haut elles le regardaient, depuis près d'un demi-siècle, sans l'avoir jamais vu trébucher. Aujourd'hui, elles l'admiraient comme un prêtre vaillant, irréprochable, elles lui parlaient comme à un vieil ami, puis se remettaient à accompagner librement de leurs savantes et sonores variations le " Veni Creator ", qui sanctifiait les rues.

Elles apercevaient les maisons, joyeuses, fleuries de roses, de géraniums, de myosotis, de toutes les fleurs champêtres, et qui semblent s'être retournées dans leur coquette toilette de verdure pour voir bientôt passer le jeune prêtre. Au loin, Jean Christophe, au milieu d'un groupe noir considérable, émaillé de robes roses et blanches, de frais chapeaux, de bonnets de linge immaculés. Elles chantent toutes ces noblesses, toutes ces blancheurs, toutes ces innocences.

En avant de la ferme de Bienval, au-dessus de la grande porte, s'élève un arc de triomphe de branches d'arbres artistement disposées, coupées de banderolles et d'oriflammes, avec d'énormes touffes d'épis de blé nouées de rubans tricolores; gerbes et glanes relevées, couchées, renversées, attachées symétriquement aux nervures de lilas ou de sapins, et couronnées par le drapeau du Sacré-Coeur qui flotte, immense, dans les airs.

Le vieux Dodo, appuyé sur ses crosses, demande à Jean Christophe la raison de cette disposition originale.

—La maison du cultivateur, vois-tu, répond celui-ci, c'est la maison du blé, la maison du pain, la maison de l'Eucharistie. Comme mon Jacques va chanter sa première messe, j'ai voulu exprimer par des emblèmes parlants les rapports de l'agriculture et du sacerdoce, comprends-tu, mon vieux ?

—Oui, je comprends que le cultivateur travaille pour l'autel, pour le saint sacrifice. Mais vous avez donné aujourd'hui à l'autel et au bon Dieu son plus bel épi.

Lequel ?

—Jacques, votre fils

—Hélas ! dit à part Jean Christophe, subitement pensif, il faut que le grain soit moulu pour faire l'hostie ... Mais, ajoute-t-il, le drapeau du Sacré-Coeur est là qui porte dans ses plis toute consolation et toute espérance.

(A suivre)

AFFAIRES DU MAROC

Paris, 2.—L'attitude adoptée par l'Allemagne en rompant le concert des puissances en ce qui regarde le Maroc, en avertissant les signataires de l'Acte d'Algésiras qu'elle croit que la situation demande la reconnaissance immédiate de Moulaï Hafid, le sultan usurpateur du Maroc, est tombée sur Paris comme une bombe.

Hier encore, la presse française s'abstenait d'imputer à l'Allemagne des motifs politiques dans l'envoi à Fez du docteur Vassel, le consul allemand à Tanger. Aujourd'hui, cependant, à la suite de la réception de la note officielle de l'Allemagne au sujet de la reconnaissance de Moulaï Hafid, un sentiment qui approche de la consternation s'est emparé des milieux officiels. Cette notification, qui a été faite verbalement, n'est accompagnée d'aucune explication du " brutal changement de front de l'Allemagne ", comme on l'appelle ici, et dans les milieux gouvernementaux, l'attitude de l'Allemagne et l'envoi du docteur Vassel ne peuvent plus être séparés.

Les fonctionnaires ne voient dans l'acte de l'Allemagne qu'une proclamation virtuelle de son intention de désavouer l'Acte d'Algésiras et de chercher pour elle-même une position spéciale au Maroc. On croit que les conséquences, au point de vue français, en seront déplorables.

Comme pour répondre à la demande de l'Allemagne de la reconnaissance de Moulaï Hafid avant qu'il ait pris des engagements avec l'Europe, des Arabes fanatiques, qui s'étaient réunis sur la frontière algérienne, ont attaqué hier le poste français de Boudenib.

La Presse Associée est en mesure de donner la version officielle française suivante de la situation:

" L'avis de l'Allemagne a pris complètement par surprise la France et l'Espagne, qui sont engagés à préparer un programme de demandes, destinées à être présentées à Moulaï Hafid, pour la sauvegarde des intérêts communs de l'Europe et de l'Amérique au Maroc. Ces demandes doivent être soumises aux puissances signataires de l'Acte d'Algésiras aussitôt qu'elles auront été complétées, et les puissances en ont reçus avis, il y a huit jours. L'Allemagne ne s'est pas opposée à cette ligne de conduite et nous supposions qu'elle était entièrement satisfaite, lorsque tout à coup a éclaté ce coup de tonnerre dans un ciel sans nuage.

"Il n'était plus question d'appuyer Abd El Aziz. La France et l'Espagne reconnaissaient qu'il était définitivement disparu de l'horizon. Ce que nous proposions était de forcer Moulaï Hafid à ratifier les engagements de son frère, Abd El Aziz, envers l'Europe, avant de le reconnaître. Voici maintenant l'Allemagne qui arrive de l'avant avec la proposition de reconnaître Moulaï Hafid avant qu'il ait donné aucune garantie. Cela équivaut à défaire l'oeuvre de la conférence d'Algérias et à revenir au "statu quo ante." Les puissances devront décider entre l'attitude de la France et celle de l'Allemagne. Nous croyons que la position de la France est absolument loyale à l'esprit et à la lettre de l'Acte d'Algérias.

L'absence de Paris du premier ministre Clémenceau ajoute à la difficulté de la situation, aucune mesure importante ne pouvant être prise sans son consentement. La presse française est unanime à regarder l'action de l'Allemagne comme une provocation et comme pouvant peut-être produire une crise aigue. Tous les journaux contrastent cette attitude avec les récentes déclarations pacifistes de l'empereur Guillaume à Strasbourg,et rappellent de semblables inconséquences dans l'attitude de l'Allemagne durant la crise d'Algésiras. Un journal appelle l'action de l'Allemagne l'acte le plus malveillant de l'empereur Guillaume depuis qu'il est débarqué à Tanger et a proclamé Abd El Aziz "souverain indépendant de l'empire chérifien." On rappelle l'attitude violente et anti-française du docteur Vassel avant la conférence d'Algésiras, et on reproduit ses dépêches révoquant en doute la véracité de M. Taillandier, l'ancien ministre de France au Maroc.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, 18 août, 1908.

Il n'est pas trop tard pour parler de la constitution apostolique de la curie Romaine "Sapienti Concilio" qui a parue au commencement de juillet, car ce document revêt une importance capitale et est appelé à exercer une influence extraordinaire sur les destinées futures de l'Eglise.

Quoiqu'il fut depuis longtemps en préparation et que, dans les milieux bien informés, on discourut beaucoup sur sa terreur probable, sa publication excita l'étonnement et la surprise. Beaucoup croyaient que cette "Constitution" ne verrait jamais le jour ; et quelques semaines avant son apparition, des correspondances romaines "prises aux meilleures sources" annoncèrent que le Souverain Pontife, devant les difficultés pratiques que soulevaient la réforme projetée, en avait indéfiniment différé l'exécution. C'était bien mal connaître Pie X. On lui reproche parfois de n'etre pas un grand politique. Il est certain qu'il n'a cure des petites fièvres politiques, et que, en particulier il ne se laisse arrêter par le classique adage de tous les politiciens "Quieto non movem". Il n'est pas homme à reculer devant les changements nécessaires, même quand ces changements brisent les routines, ébranlent les positions acquises réveillent brusquement les employés endormis sous leurs livres. Une nouvelle fois, Pie X, s'il ne s'est pas montré politique, s'est révélé grand administrateur et courageux réformateur. La constitution "Sapienti concilio" est en effet une réorganisation complète de la curie Romaine, et il faudrait remonter à plus de trois siècles en arrière pour trouver dans l'histoire de l'Eglise un acte de cette importance.

Les Congrégations romaines sont dans le gouvernement de l'Eglise exactement ce que sont les différents ministères dans nos gouvernements modernes : ele ne sont que l'application du principe "de la division du travail et des responsabilités". Volontiers les adversaires de l'Eglise l'accusent d'être retardataire. Or les Congrégations Romaines ont été définitivement organisés par le Pape Sixte Quint en 1587, c'est-à-dire à une époque où l'Europe ne connaissait que le pouvoir absolu, et plus de deux cents ans avant que les gouvernements civils aient découvert et établi "les attributions et les responsabilités ministérielles" dont ils sont inspirés, et qui sont les bases de toute administration. Encore une fois le Pontificat Romain fut un précurseur.

Ce qui montre la sagesse et la solidité du régime établi par Sixte Quint, c'est qu'il a duré plus de trois siècles sans interruption ni modification importantes, permettant un gouvernement ecclésiastique de Rome de fonctionner avec ordre et régularité, de se maintenir à la hauteur des graves et universelles responsabilités qui lui incombent, et de résoudre le nombre immense de questions de tout genre qui lui sont soumises de tous les points du globe.

Cependant le temps ne cesse d'introduire des modifications dans les conditions de l'humanité et de lui créer de nouveau besoins : et les plus sages institutions, sous peine de voir leurs rouages gênés ou arrêtés, doivent se conformer aux conditions nécessaires de la vie humaine. C'est pourquoi les Souverains Pontifes n'ont pas manqué à travers les siècles d'apporter des modifications de détail dans les Congrégations Romaines, tantôt augmentant les pouvoirs de l'une, restreignant les attributions de l'autre, etc. Ces réformes partielles se faisaient assez souvent au détriment de l'ensemble, et les plus éminents canonistes, unis aux plus illustres administrateurs des Congrégations Romaines, demandèrent une réorganisation plus complète.

Quand Pie X institua une commission pour la codification du Droit Canon, le moment parut arrivé pour cette réforme; elle fut longuement et mûrement préparée, surtout par Mgr De Lai et Mgr Gasparri, tous cardinaux aujourd'hui, et elle vient de paraître revêtue de l'autorité pontificale.

La Constitution nouvelle de Pie X n'est pas un acte révolutionnaire: elle ne remue pas tout de fond en comble pour rebâtir sur des fondements nouveaux: du passé elle garde tout ce qui est bon, pratique, conforme aux besoins actuels: elle rejette seulement les ouvrages surannés et inutiles qu'elle remplace par des parties neuves d'une application aisée et féconde. On peut dire qu'elle est un modèle de réforme judicieuse et pratique.

Les lecteurs n'attendent pas ici une étude détaillée de ces réformes: il y faudrait un volume. Qu'il suffise d'en noter les caractères généraux.

La Constitution assigne à chaque Congrégations, tribunal ou Office qui constituent la Curie Romaine un objet précis, homogène, distinct de la matière réservée aux autres. C'était là une réforme nécessaire, car maintes affaires deux ou trois Congrégations avaient des pouvoir égaux pour intervenir.

Elle simplifie les procédures, retranche des formalités surannées, supprime des intermédiaires obligatoires, dorénavant inutiles, et par là, réduit notablement les dépenses. Aux temps des diligences et des brigands des Appenius, c'était toute une affaire d'envoyer des correspondances à Rome, et des agents particuliers étaient nécessaires. Avec la poste et le télégraphe, il est naturel que l'on puisse s'adresser directement aux autorités.

Enfin, la réforme capitale regarde la complète séparation du pouvoir administratif et du pouvoir judiciaire. Jusqu'ici plusieurs Congrégations unissaient à l'administration le droit de juger soit en matière civile soit en matière criminelle; et les tribunaux anciennement institués par le Saint-Siège n'avaient presque pas de causes à juger: ce n'étaient plus que des noms et des vestiges du passé. Pie X a changé tout cela: dorénavant les Congrégations romaines ne pourront plus connaître d'aucune cause, que la forme judiciaire: mais toutes seront dépécées aux tribunaux établis, c'est-à-dire à la Sacrée Pénitencerie pour tout ce qui regarde le for intérieur de la conscience; au tribunal de la Rote, pour toutes les affaires litigieuses ordinaires; enfin à la Signature Apostolique pour certains cas majeurs d'appel. Le Souverain Pontife a voulu que les sentiments de ces tribunaux soient entourés des plus strictes garanties de justice et d'équité, en même temps il a voulu ces tribunaux accessibles à tous, aux pauvres comme aux riches.

Telles sont les lignes principales de cette importante réforme. Ajoutons seulement que le Canada y est directement intéressé, puisque par un paragraphe spécial, il est soustrait à l'autorité de la S. Congrégation de la Propagande et placé sous le régime commun des peuples catholiques : c'est un hommage mérité rendu à la force conquérante de l'Eglise canadienne : d'un Océan à l'autre le Canada est regardé comme un pays catholique, tant est grande et victorieuse la force, d'expression de la foi des rives du Saint-Laurent.

La Constitution de Pie X devant entrer en pratique dès le mois de Novembre prochain, nous sommes en pleine fièvre d'organisation. Naturellement il y aura un grand changement de personnel qui préoccupe plus ou moins le monde ecclésiastique. Inutile de rapporter ni les nombreux bruits qui circulent : une seule nomination semble jusqu'ici certaine : S. E. le Cardinal Tenata quitterait la Congrégation des Réguliers, diminué de moitié, pour devenir Préfet de la nouvelle et importante Congrégation des Sacrements.

Il faut avoir une réorganisation matérielle pour fixer à chaque congrégation, tribunal ou office son siège particulier. Nous en réservons le détail à une correspondance ultérieure.

TESTIS.

L'ORDRE DE SAINT-GREGOIRE LE GRAND

C'est le 1er septembre 1831, que le Pape Grégoire XVI fonda l'ordre de St-Grégoire-le-Grand pour récompenser le courage militaire et le mérite civil.

L'Ordre de St-Grégoire-le-Grand est divisé en quatre classes: les grand'croix de première classe, les grand'croix de seconde classe, les commandeurs et les chevaliers.

Les grand'croix de première classe portent en sautoir un grand ruban rouge liseré de jaune qui soutient, sur le flanc droit, la décoration de l'ordre. Sur la poitrine, se porte le crachat ou plaque, qui est la même décoration entourée de rayons.

Les grand'croix de seconde classe portent la croix au cou et une plaque ou crachat, mais sans rayons.

Les commandeurs ont la croix suspendue au cou par une cravate rouge liserée de jaune.

Les chevaliers portent une petite croix à la boutonnière.

La décoration de St-Grégoire-le-Grand est une croix à huit pointes en émail rouge. Au centre, dans un cercle en émail bleu, se détache en or la tête de saint Grégoire avec la colombe traditionnelle, et tout autour de ce cartouche, les mots "Sanctus Gregorius Magnus". Derrière: "Gregorius XVI P. M. Anno I Pro Deo et Principe".

Le costume se compose d'une tunique vert sombre avec des ornements en argent représentant des feuilles de chêne. L'épée se termine par une garde de nacre avec la dragonne en or. Le chapeau est un claque à plumes noires.

La liste suivante doit contenir à peu près tous les noms des Canadiens-français qui ont été faits membres de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand :

Grand'Croix

L'hon. René-Edouard Caron, Québec, 1875. (Il avait d'abord été fait chevalier en avril 1873).

L'hon. Rodolphe-Basile Routhier, Québec, 1875.

L'hon. Honoré Mercier, Montréal, 1888.

L'hon. Louis-François-George Baby, Montréal, 1889.

L'hon. Auguste-Réal Angers, Québec, 1890.

Commandeurs

Sir Louis-Hippolyte LaFontaine, Montréal.

Jacques Viger, Montréal, 1854.

L'hon. Charles Wilson, Montréal, 1854.

Sir George-Etienne Cartier, Montréal.

Jean-Etienne Landry, Québec.

Abel-Frédéric Gauthier, Québec.

L'hon. Thomas-Jean-Jacques Loranger, Montréal.

Sir Etienne-Paschal Taché, Montmagny, 1862.

Sir Hector Langevin, Québec 1870.

Sir Adolphe Chapleau, Montréal, 1881.

L'hon. Philippe Landry, Québec, 1883.

L'hon. Gédéon Ouimet, Saint-Hilaire, 1886.

L'hon. Louis - François - Roderic Masson, Terrebonne, 1887.

Louis de Gonzague Baillargé, Québec, 1887.

L'hon. Jean-Thomas Taschereau, Québec, 1887.

Joseph-Henri Guillet, Lowell, Mass, E. U., 1888.

Gustave-A. Drolet, Montréal, 1888. (Il avait d'abord été fait chevalier en 1877).

L'hon. Joseph Shehyn, Québec, 1891.

CHEVALIERS

Jean-Balzara Turgeon, Ottawa, 1853.

Charles Frémont, Québec, 1860.

T.-Edouard d'Orsonnens, Montréal.

L'hon. Joseph-Amable Berthelot, Montréal.

Côme-Séraphin Cherrier, Montréal, 1869.

George-Manly Muir, Québec, 1869.

M.-J.-A. Prendesgast, Montréal, 1871.

Gédéon Désilets, Trois-Rivières, 1871.

L.-A. Huguet-Latour, Montréal, 1877.

L'hon. P.-J.-O. Chauveau, Montréal.

Georges-A. Hughes, Montréal, 1889.

Charles Trudelle, Québec, 1889.

Charles-A. Vallée, Montréal.

Dr N.-J. Pinault, Québec.

P.-J.-Oscar Rousseau, Nicolet, 1892.

Charles Brochu, Québec, 1895.

Charles-E. Rouleau, Québec, 1901.

Joseph Nault, St-Hyacinthe, 1903.

J.-E.-A. Dubuc, Chicoutimi, 1904.

M.-H. Anasthase Plamondon, Montréal, 1904.

Joseph Bussières, Montréal, 1904.

André Gadbois dit Vandandaigne, Montréal, 1904.

Léon DesCarries, Notre-Dame de Grâces, 1904.

A.-Charles Guilbault, Québec, 1905

Louis Lefebvre, Québec, 1905.

L. Dussault, Trois-Rivières, 1905.

Edouard Hurtubise, Montréal, 1905.

J.-E. Bédard, Beauport, 1907.

Louis-Adolphe Robitaille, Québec, 1907.

L'hon. Jonn Sharples, Québec, 1907.

F.-X. Dumontier, Québec, 1908.

Alphonse Bédard, Charlesbourg, 1908.

Joseph Dumont, Québec, 1908.

P. G. R.

EN VINGT ANS RENTIER

Les progrès réalisés par nos sociétés mutuelles sont indiscutables, cependant la CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE est celle qui doit le plus attirer notre attention. Elle donnera à ses membres après vingt ans, une rente annuelle et permanente, qui sera considérable en proportion du montant versé. Les hommes, les femmes et les enfants peuvent s'inscrire à des conditions uniformes. Pour renseignements, s'adresser au Bureau principal, Monument National, Montréal, ou aux sections établies dans les paroisses de la Province.

LA FIEVRE JAUNE

Fort-de-France, 9.—Quelques cas isolés de fièvre jaune ont été constatés à la Martinique du 22 juillet au 24 août. Le nombre des personnes atteintes est de 24. La plupart des cas ont été signalés à Fort-de-France. Quelques cas restés isolés se sont produits dans les localités voisines du chef-lieu.

Les troupes et les fonctionnaires européens sont sur les hauteurs. Les colons ont été engagés à suivre le même exemple. Des mesures sévères ont été prises par le gouverneur, d'accord avec la municipalité, pour assainir le chef-lieu et éviter la diffusion de la maladie.

LE TAUREAU ET LE TERRE-NEUVE

Newton, (New-Jersey), 9.—Un taureau est devenu subitement furieux dans la grange de M. Refus Jennings, à Marksboro. Réussissant à se détacher, il s'est précipité sur M. Jennings et l'a renversé d'un coup de tête ainsi que sa fille Marie âgée de 12 ans. Il s'est ensuite acharné sur M. Jennings, le blessant très gravement, et il l'aurait achevé si le chien de la maison n'entendant les cris de ses maîtres n'était accouru. Ce chien, un terreneuve de forte taille, a saisi l'une des jambes du taureau entre ses crocs et l'a obligé de lâcher prise.

Mlle Jennings, qui n'était que légèrement blessée, a alors pu profiter de ce que la colère du taureau se tournait contre le chien, pour aider son père à se relever et elle l'a soutenu jusqu'à la maison où il est tombé sans connaissance.

Dans la soirée, on annonce que l'état de M. Jennings est tel qu'on n'a pas grand espoir de le sauver.

Malgré sa fureur, le taureau n'a pu atteindre le terre-neuve qui n'a lâché prise que lorsque M. Jennings et sa fille ont quitté la grange. Quelques instants après, des domestiques sont arrivés et ont pu se rendre maître de la brute.

L'"Action Sociale" est imprimée et publiée au No 103 rue Ste-Anne, Québec, Canada, par l'Action Sociale Catholique, éditeur-propriétaire.

LA MODE

Avec la belle saison, tout se met en fête. Les jardins sont en fleurs ; les femmes répandent partout la gaieté de leurs robes claires. C'est, en quelque sorte, l'accomplissement de la loi naturelle en pleine vie civilisée. Les couleurs chantent au soleil ; les roses embaument ; les élégances s'épanouissent au grand air. Ah ! le joli temps de l'année que celui-ci ! Je me rappelle le cri du poète Théodore de Banville, une après-midi de juin, aux Champs Elysées : "Que bénies soient les premières heures de l'été, où Paris s'illumine d'autant de rayons qu'Ispahan et où les femmes se parent pour réjouir les yeux de tous ! Il y a de la joie au ciel et sur la terre !..."

Des moralistes grincheux ont attribué le goût des filles d'Eve pour la parure au besoin d'attirer l'attention, au contentement de soi, à la vanité, au désir d'étaler son luxe. C'est prendre l'effet pour la cause et l'excès pour l'éclosion. L'art de l'ajustement est, en principe, le plus spontané qui soit. Il a précédé les distinctions sociales ; il s'est prêté, il se prête à tous les caractères. Pensons à notre gré du mal des modes ; mais ne disons point de la Mode des choses trop rudes de parti-pris. Le fou s'y asservit ; le sage s'y prête dans la mesure qu'il convient. Il n'y a presque pas moins d'inconvénients à rester en dehors de ce qui se fait qu'à se tenir étranger à ce qui se passe.

Dans la question, éternellement agitée, du costume, l'homme n'a plus qu'un rôle de dilettante. Les disciplines sociales lui ont retiré la licence de s'habiller à sa guise, avec quelque indépendance d'invention et de choix de couleur. Tout au plus parvient-il à s'originaliser par certains détails. S'il s'émancipait résolument des usages, on ne manquerait pas de le considérer comme un excentrique. J'ai hâte d'ajouter que le régime auquel, dès sa jeunesse, il a été soumis efface en lui jusqu'aux moindres velléités d'une émancipation de ce genre. Le goût suprême, en ce qui le touche, c'est le raffinement dans le neutre, ou à peu près. Entre une réunion d'hommes élégants et une assemblée moyenne, les différences, si sensibles qu'elles soient, dérivent de recherches de l'ordre le plus subtil. L'homme est en tenue de spectateur ; c'est la femme qui fait le spectacle.

Mais quel spectacle ! Toutes les grâces, tout l'arc-en-ciel, les simplicités les plus compliquées, les complications réduites au plus simple ! Le rêve et la vie, la féerie réalisée ! De quoi se ravir, de quoi s'éblouir, de quoi perdre la tête, et de quoi se faire une raison!...

* * *

Pas une époque qui n'ait eu le goût de la parure et n'en ait tiré avantage sous quelque rapport. Pas une femme d'esprit qui n'en ait appelé les ressources à son secours. Pour dissimuler les disgrâces de sa taille et de sa démarche, Mme de Maintenon elle-même admit le " falbala ". Les femmes de Paris, s'exclame fort méchamment un valet de Regnard, ne se découvre pas un défaut qu'elles ne le combattent par une mode. " Falbala " par en haut, pour celles qui n'ont pas de hanches et, pour les autres par en bas. Le cou trop long et la gorge creuse ont fait imaginer la cravate—et ainsi de tout." Ce valet de comédie est une langue de vipère; mais supposons même qu'il dise vrai, où serait le grand mal ? Eh ! sans doute, avec des pans d'étoffe qu'on chiffonne ou qu'on tend à propos, on crée, autour des imperfections physiques, d'heureuses illusions. Est-il donc souhaitable que les imperfections physiques soient crûment mises en lumière ? Non, certes. Les illusions doivent nous être chères qui entretiennent en nous le sentiment de la beauté. A ce point de vue, les modes rectificatrices des erreurs de la nature sont un bienfait... social.

Notez que chaque période a les siennes, au même titre qu'elle a ses moeurs. Aussi bien le caractère des moeurs se marque dans les habits comme dans les manières. Sous Louis XIV, toute femme voulait être une Junon. Sous Louis XV, nulle ne veut plus être qu'une Diane. Saluons les jeunes déesses légères et dégagées. Rien de trop. Rien qui engonce. C'est délicieux, les simples rubans qui ondoient. C'est ravissant, les gazes qui bouillonnent et les dentelles d'où sort un bras nu. Un peu plus tard, on refait à l'apparat des sacrifices. On allonge la taille, on s'enferme le corps dans une armbature qui le comprime et donne à la poitrine un généreux essor. En même temps, le ballonné fait rage. Pour les petits jours, on a de petits paniers, nommés des " considérations ". Pour les grands jours, ce sont de grands paniers, appelés des " royales ".

Elles ont du bon, paraît-il, ces " royales ". Toutefois, leur tort est d'exagérer le hanchement. Vite, on lance les " criardes ". Qu'est-ce que cela ?—Des garnitures de cerceaux en bois, en jonc ou en baleine, des édifices de vannerie, de vastes et ballottantes cages au centre desquelles marchent des élégantes. Elles s'avancent dans le vide—pareilles à des battants de cloches—isolées par de si amples circonvallations. Elles gesticulent à longue distance. Leurs toilettes à prétintailles emplissent tout un carrosse à deux fonds, sans parler des coiffures monumentales dressées à renfort de rouleaux de toile gommée et de palissades d'épingles. Ce formidable appareil vous semble ridicule ? Les contemporains le déclarent merveilleux. Osez donc vous inscrire contre le jugement des contemporains !...

Bien d'autres singularités ont pu se jeter à la traverse. Nos aïeules ont porté des robes ou des parties d'habillement à la polonaise, à la hongroise, à l'allemande, à la moscivite, à la crétoise, à la péruvienne, à la Médicis, voire à la demi-Médicis. Exotisme falot ! Archéologie complaisante ! Baroque ramassis de souvenirs littéraires !... Mais je lis ceci dans un vieux chroniqueur : "Les jolies femmes ont le droit d'être jolies de toutes les façons qu'elles veulent." Et c'est là une maxime que Schopenhauer en personne n'eût pas consenti à démentir.

* * *

Allons ! Allons !... Point tant d'affaires ! Le mouvant tableau, constamment renouvelé, des manières d'être de la plus belle moitié du genre humain nous amuse et nous attache bien plus que nous le croyons. Ne nous donnons pas la tablature de le critiquer. S'il venait à s'oblitérer, combien, sans nous l'avouer, nous en aurions d'ennui ! Déesse, bergère ou beau masque, gardons de chicaner la fille d'Eve sur ses inconséquences où elle met des grâces toujours neuves. L'extravagance ne heurte que lorsqu'on n'y est point fait ou qu'elle déroute par une laideur. L'accoutumance y mêle des agréments qui la font trouver presque naturelle. En fin de compte, pas une fantaisie dans la mise féminine qui ne soit de la couleur du temps. Il serait vraiment trop sot de nous raidir contre l'inévitable, quand l'inévitable s'impose à nous sous la forme la moins pernicieuse et la plus souriante. Depuis les jours du paradis terrestre, les charmeuses nous ont enveloppés d'un charme qui n'est mortel que si nous le prenons trop au sérieux. Seules se modifient les apparences. En dépit des oripeaux sans cesse renouvelés, rien n'est plus fixe que notre humaine facilité à nous consoler de cent déconvenues à l'aspect des agréables fantômes !...

FOURCAUD.

(Le Gaulois.)

L'EXEMPLE

Il y a des parents qui grondent leurs enfants à tort et à travers et qui s'étonnent de voir que, malgré leur sévérité, les enfants ne s'améliorent pas et gardent tous leurs défauts.

Nous conseillons à ces parents de faire leur examen de conscience. Souvent ils constateront que c'est l'exemple qui a fait défaut.

Ils disent à leurs enfants : "C'est très vilain de mentir" ; et ils mentent devant eux à toute occasion. C'est souvent pour des choses sans importance, mais l'enfant ne fait pas de distinction. Ils donnent l'exemple du mensonge.

L'institutrice dit à la petite fille : "L'oisiveté est un vice, nous devons travailler sans relâche" ; l'enfant rentre au logis ; elle trouve le ménage en désordre et sa mère en train de causer avec les voisines.

La mère, sans s'en douter, donne à son enfant l'exemple de la paresse, et les enseignements de l'institutrice n'auront plus la même force que si la mère avait démontré, par sa conduite, que le bien-être et l'aisance sont le résultat de l'ordre et du travail.

L'enfant est enclin à se laisser entraîner par les mauvais exemples plutôt que par les bons conseils. Nous avons donc une très grave responsabilité lorsque, par notre exemple, nous l'entraînons à mal faire.

Dans toutes les écoles, à notre époque, on enseigne que l'alcool est un poison.

L'enfant reste incrédule s'il voit ses parents offrir du genièvre à tous venants et en consommer eux-mêmes. Actuellement, hélas ! beaucoup de mères imitent en cela le mauvais exemple de l'homme et cèdent parfois aux supplications de l'enfant pour que le fruit défendu a toujours un grand attrait. Si la mère ne prend jamais d'alcool, elle aura plus de force pour résister à l'enfant et aura une chance d'être écoutée si elle lui dit : Je te ferais du mal si je t'en donnais ; tu vois bien que moi aussi je m'en prive.

Quels remords pour une mère qui voit son fils se transformer en buveur et se préparer à une vie de honte et de misère, de se dire que son exemple contribue à l'entraîner et qu'au lieu de le mettre en garde contre l'attrait qu'exerce le maudit poison, elle y a succombé elle-même.

Dans la classe laborieuse, les enfants ne sont pas suffisamment surveillés. On ne peut guère le reprocher aux mères qui trop souvent sont obligées d'abandonner le logis pour aller travailler au dehors.

Il arrive fréquemment que des enfants, laissés seuls, sont victimes d'accidents, et nous constatons que, presque toujours, c'est en imitant ce qu'ils ont vu faire à leurs parents qu'ils s'exposent au danger.

Un petit garçon s'empare de la pipe de son père et se rend malade en fumant.

Un autre trouve une bouteille de genièvre et en boit un grand verre. Cet accident peut être mortel.

Un autre encore manie un fusil que le père a oublié de décharger.

AU FOYER

En l'absence de la mère, une petite fille de sept ans est chargée d'entretenir le feu. Elle oublie d'y mettre du charbon à temps, et voyant que le feu est sur le point de s'éteindre, elle prend le bidon de pétrole et verse abondamment. Les vêtements de l'enfant prennent feu et la pauvre petite meurt dans d'atroces souffrances.

Elle n'avait eu d'autre tort que d'imiter la grave imprudence dont sa mère lui avait donné l'exemple.

(Echo de Plaisance.)

PETITES NOTES ARTISTIQUES

M. CHS HUOT

M. Chs Huot est de retour de Lambton, comté de Beauce, où il vient de terminer quelques tableaux pour la nouvelle église de cette jeune et florissante paroisse.

M. Huot prendra quelques jours de repos dans l'Isle d'Orléans la semaine prochaine.

M. EDMOND LEMOINE

Notre jeune artiste-peintre québécois, M. Edmond Lemoine, est de retour de la Malbaie, où il a passé un mois de repos. Mais le repos des peintres est un changement de localité seulement, puisqu'ils continuent leurs études en des scènes nouvelles.

Pendant son séjour sur les côtes si pittoresques de la Pointe-au-Pic, le Cap à l'Aigle et du village, M. Lemoine a jeté sur la toile de très jolies impressions qui enrichissent ses cartons.

M. Lemoine exposera peut-être quelques-unes de ses oeuvres vers l'automne.

HISTOIRE DU CANADA

Les éditeurs du "Collier's, revue américaine très bien notée dans le monde littéraire des Etats-Unis, vient de publier une histoire du Canada remarquable par la beauté de l'illustration.

L'ouvrage qui comprend trois volumes est offert actuellement en cadeau à celui qui s'abonne à la revue américaine dont l'abonnement est de 50 centins par mois ou $6.00 par année.

L'agent de cette jolie revue, M. J. O. Bergan, est actuellement dans notre ville.

RESPECT POUR LES COMPAGNES

Une à une, ou par groupe, nos jeunes filles ont repris le chemin du pensionnat et de l'externat. Les anciennes compagnes se sont retrouvées avec un bonheur vrai et les nouvelles sont entrées une épine au coeur : elles laissaient leurs mamans chéries pour la première fois ! Mais bientôt, elles auront fait connaissance avec les anciennes et l'ennui se dissipera comme par enchantement.

Les externes veront leurs parents tous les jours, mais elles aussi seront en contact quotidien avec les compagnes de classes ; à toutes nous répétons ces paroles si vraies de l'auteur des "Paillettes d'Or" :

"Respectez vos compagnes, respectez-vous vous-même, qui avez le bonheur d'être enfant, bonheur, hélas ! qu'on n'apprécie que lorsqu'on l'a vu disparaître.

"L'enfant c'est un ange envoyé à sa mère pour la préparer aux joies du ciel.

"L'enfant c'est une plante frêle et délicate qui doit devenir un grand arbre chargé de tous les fruits de vertu.

"L'enfant, c'est une fleur près d'éclore qui doit embaumer une existence entière.

"L'enfant, c'est la créature bien-aimée du bon Dieu."

Eh bien ! "le manque de respect" détruit tout cet avenir, tue cet ange, brise cette plante, arrache cette fleur, souille cette image du bon Dieu.

Malheur à celle que l'enfer a chargée de cette oeuvre de destruction !

Anges gardiens des enfants, couvrez-les de vos ailes ; cachez-les, cachez-les aux regards des démons et à la funeste amitié de leurs compagnes méchantes.

OLIVETTE.

Québec, septembre 1908.

TOLSTOI EXCOMMUNIE

St-Petersbourg, 4.—Le Synode, a adressé un appel à tous ses croyants, demandant de ne pas participer aux fêtes de mercredi prochain en l'honneur du 80e anniversaire du comte Léon Tolstoï. L'encyclique est remarquable par son langage énergique. Tolstoï a renié le Sauveur, y est-il dit, et est maintenant en dehors de l'église. Depuis 1901, il s'est rangé du côté des païens. Les croyants doivent s'abstenir d'honorer un tel homme, s'ils veulent sauver leurs âmes au jugement de Dieu.

L'encyclique sera lue et prêchée dans toutes les églises dimanche prochain et plusieurs dimanches suivants. C'est aussi l'intention d'employer toutes les ressources de l'église schismatique dans une vigoureuse propagande contre Tolstoï.

FRUITS ET CONFITURES

L'été glisse doucement vers l'automne. Les vergers, que le printemps avait fleuris comme une estampe japonaise, sont maintenant alourdis de fruits savoureux, dont on remplit les corbeilles de nos tables ; la pêche et le raisin voisinent avec la reine-claude et la poire majestueuse : les rouges framboises, avec les premières pommes et les derniers abricots ; c'est la saison des confitures, époque solennelle jadis où les réserves de nos grand'mères s'enrichissaient d'une collection de pots multicolores, dont le verre transparent laissait voir le contenu doré, rouge ou brun, sous le couvercle hermétique de papier blanc où une fine écriture désignait la qualité de la confiture et sa date de confection. Et c'était pour l'hiver l'inappréciable dessert, joie des grands et des petits...

Dans les repas intimes, j'ai vu des hommes qui se piquaient de mépriser les " douceurs" entreprendre froidement un pot de confiture et ne l'abandonner que le verre vide sous l'oeil amusé de la maîtresse de maison.

Les enfants, qui avouent leur gourmandise, se contentent d'une tartine ; je sais bien que les plus habiles s'arrangent pour épargner le pain par des prouesses que l'éducation réprouve,—Fraülein sera bien de mon avis,—mais l'âge des petits chats n'a qu'un temps...

L'époque des confitures ! C'était pour nos aïeules un date importante et les mieux nées d'entre elles ne dédaignaient pas de présider à leur confection.

Imposante cérémonie ! Dans la grande cuisine, les bassines, les lourds chaudrons de cuivre luisent sur l'étagère.

On a pelé, nettoyé les fruits ; on les a mélangés au sucre ; c'est le moment solennel. Dans le chaudron éclatant que la cuisinière polit encore à la dernière seconde, on verse le lourd amalgame autour duquel bourdonne une mouche avide et, bientôt, suspendue au-dessus d'un feu de sarments ou bien posée sur le four, la bassine commence à chauffer, une légère vapeur se forme, elle chante, elle bouillonne, elle écume...

Les pots nets sont alignés en bataille.

On surveille la cuisson ; elle est essentielle et varie selon les fruits. Les confitures ont leur code...

De temps en temps avec la vaste écumoire, on enlève la mousse colorée que les enfants se disputent. L'odeur douce et caractéristique se répand ; la cuisine est embaumée.

La confiture, soigneusement écumée, apparaît brillante comme un métal en fusion.

La minute héroïque est arrivée ; on l'enlève ; brûlante encore on la distribue dans les petits pots qu'on ne recouvre que plus tard, après deux jours, quand elle est complètement refroidie et compacte.

Qui ne se souvient des confitures de jadis ; au foyer ou chez la vieille tante de province et des jolies heures passées à égrener les fruits ; à les ouvrir, à les sélectionner, où l'on avait les doigts rougis du sang des fraises et des groseilles et le menton vermeil pour avoir été trop gourmand ?

(Le " Gaulois " du dimanche).

LES RR. PP. DOMINICAINS

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs une nouvelle qui intéresse grandement l'Oeuvre Dominicaine dans notre pays.

Le 2 juillet, en la fête de la Visitation de la Sainte Vierge, le Révérendissime Père Maître-Général de l'Ordre dès Frères-Prêcheurs signait un acte officiel, par lequel les six maisons dominicaines de langue française, qui existent au Canada et aux Etats-Unis, étaient constituées en Congrégation autonome, relevant immédiatement et exclusivement de la juridiction générale.

On se rappelle qu'en 1873, trois Pères Dominicains de la Province de France vinrent à Saint-Hyacinthe pour jeter les fondements de l'Oeuvre Dominicaine au Canada. Dès ce jour de la première fondation, il entrait dans la pensée des supérieurs d'établir, quand le moment serait venu, une Province canonique et autonome.

Jusque-là, les religieux français et canadiens-français, qui se trouvaient en Amérique, étaient placés sous la juridiction du R. P. Provincial, à Paris, et faisaient partie de la Province dite " Province de France ".

Grâce à Dieu, notre Oeuvre prospéra rapidement. De nouvelles fondations se succédèrent à des intervalles assez rapprochés, et dans l'ordre suivant : Lewiston en 1881, Ottawa en 1884, Fall-River en 1888, Montréal en 1901, et Québec en 1906. Entre temps, un noviciat se constituait à Saint-Hyacinthe, et un couvent d'études s'organisait à Ottawa. Le nombre des religieux augmentait, et dépassait la centaine à la fin de l'année dernière.

Dans ces conditions, et après une visite du Révérendissime Père Procureur-Général, qui vint s'enquérir sur place de l'état des choses et présenta ensuite à son Supérieur un rapport exact et détaillé le Révérendissime Père Général crut que le moment était venu de donner une certaine autonomie aux six maisons que nous avons mentionnées plus haut. Par l'acte du 2 juillet 1908, il détache ces maisons de la juridiction de la Province de France, et il les réunit en une Congrégation qui s'administrera elle-même, sous l'autorité directe du Maître-Général de l'Ordre, et qui comprendra tous les religieux français et canadiens-français exerçant actuellement le ministère, soit en Canada, soit aux Etats-Unis.

La nouvelle Congrégation porte la désignation officielle de " Congrégation de Saint Dominique dans l'Amérique du Nord ", et comme elle n'est pas encore une Province canonique, elle a à sa tête, non un Provincial, mais un Vicaire, nommé par Rme Père Général lui-même, et qui reçoit le titre, les fonctions et les pouvoirs de Vicaire-Général.

C'est le T. R. P. Henri Hage, qui a été appelé à cette charge.

Aucun autre changement n'est survenu dans l'administration de la nouvelle Congrégation. Les Supérieurs de nos couvents sont maintenus dans leur charge, et les religieux français seront heureux de travailler avec leurs frères du Canada dans la portion du champ dominicain que le Père de famille leur a assignée.

Nous ne saurions oublier, avant de terminer ces lignes, de remplir un triple devoir de reconnaissance.

Reconnaissance à Dieu, d'abord. Il a bien voulu nous bénir, accroître notre nombre, affermir nos oeuvres. Nous demandons aux associés du Rosaire de s'unir à nos prières, afin que Celui qui accorde le " vouloir " et le " parfaire ", veuille bien conduire notre chère Oeuvre à son achèvement et à sa perfection. " Dominus qui incoepit, ipse perficiat ".

Reconnaissance à notre vénéré Père et Révérendissime Maître-Général de l'Ordre, qui nous donne aujourd'hui un témoignage non équivoque de sa sollicitude, en rapprochant de son autorité et de son coeur ses enfants éloignés de l'Amérique. Qu'il veuille bien recevoir, en retour, avec l'expression de notre plus respectueuse gratitude, la promesse qu'il ne trouvera jamais en nous que des enfants humblement soumis et généreusement dévoués.

Reconnaissance, enfin, envers la Province de France, Mère et Fondatrice de notre nouvelle Congrégation. Ce sera un de ses bienfaits—et non le moindre—d'avoir préparé, par le dévouement de ses fils qui ont été nos Pères, la solution actuelle, vers laquelle d'ailleurs elle a sans cesse tendu de tous ses voeux et de tous ses efforts. Si les liens officiels sont brisés, nous aurons à coeur de rendre plus solides et plus intimes les liens de souvenance et de gratitude qui nous attachent à elle. A défaut de relations administratives, il nous sera doux d'entretenir avec elle les plus cordiales et les plus fraternelles relations, et nous n'aurons, pour bien rempli notre devoir, qu'à nous rappeler et à imiter les exemples des généreux missionnaires qui nous sont venus de là-bas.

Et maintenant, à l'oeuvre, avec courage, zèle et ferveur, pour Dieu, pour l'Eglise, pour les âmes !

(Le Rosaire).

PIE X

Le 18 septembre prochain, Notre Très Saint Père le Pape Pie X célébrera le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Le monde catholique tout entier fera monter vers Dieu ses prières et ses actions de grâce, comme il convient en cette fête de celui que la volonté de l'Esprit-Saint lui a donné pour Chef et pour Père. Plus que tous les autres catholiques, nous les fils de saint Dominique, et ceux que des liens spirituels rattachent à cette famille religieuse, nous devons offrir à Dieu ce jour-là, et pendant toute cette année jubilaire, avec nos actions de grâces, nos plus ferventes prières pour la personne auguste et très chère de Sa Sainteté, et pour le succès de son ministère apostolique. Ce jubilé est pour nous presque une fête de famille.

Les circonstances ne permettront probablement pas aux catholiques de donner aux fêtes jubilaires de Sa Sainteté Pie X l'éclat qu'ont eu les fêtes jubilaires des deux derniers Pontifes. Sa Sainteté s'accommodera d'une simplicité qui est dans ses goûts, si la piété et l'amour des catholiques, au lieu d'éclater en démonstrations brillantes, se traduisent par de ferventes prières et des bonnes oeuvres de charité et de religion.

Il semble que dans ce Pontificat, qui promet d'être l'un des plus féconds des temps modernes, tout doit être marqué du sceau de la simplicité chrétienne. Ce Pape d'un gouvernement si personnel, qui va toujours droit au but par le chemin le plus simple et le plus court, qui fait sans bruit et sans apparat les plus importantes réformes et des entreprises hardies jusqu'à l'impossible, semble l'homme le plus désintéressé de lui-même que la chaire de S. Pierre ait porté depuis des siècles. Aucune préoccupation de la gloire et de la renommé, aucun appel à la faveur des grands de la politique et de l'écritoire, peu de paroles, et toutes précises, simples et pratiques, qui portent avec elles une direction nécessaire et une décision résolue.

Aujourd'hui, comme au temps de Pie V, le génie et la sagesse humaine sont à bout. Dieu seul peut refaire les affaires humaines, et il les refera par son église. Pie X le croit, et lui, qui ne compte pas sur lui-même, ne doute pas un instant de la restauration chrétienne que Dieu veut faire et dont il sera le premier ouvrier. Il se met à l'oeuvre, ferme et tenace dans sa douceur, comme Pie V était doux dans sa force et son inflexibilité. En quelques années, quelles réformes entreprises et menées sans bruit, avec une ferme et inflexible douceur, et qui changeront en Italie, en France, et dans la plupart des pays, la face de l'Eglise !

On se rappelle que l'oeuvre capitale de Pie V fut la réforme, nous pourrions dire la restauration de la liturgie. C'est l'oeuvre première reprise par Pie X, dès la première année de son Pontificat. Le saint Pape du seizième siècle avait voulu surtout organiser la prière officielle de l'Eglise, et mettre entre les mains de ses prêtres et de ses Pontifes ces formules authentiques et invariables de la prière et de la louange, qui sont les armes toutes-puissantes de la milice sacrée. Il attendait de cette prière liturgique universellement pratiquée par les ministres de Dieu, la réforme de l'esprit et du coeur, sans laquelle les canons des Conciles sont impuissants à réformer les moeurs. Le Pape du vingtième siècle, en rendant aux chants de la liturgie catholique leur beauté et leur onction première et au culte public sa solennité, veut associer davantage à la prière de l'Eglise le peuple catholique, et l'attacher davantage à sa foi en lui en donnant l'intelligence et l'amour.

Prions Dieu de garder longtemps un tel Chef à son Eglise. Et puisque c'est sur Dieu qu'il compte, aidons-le, en cette année jubilaire surtout, de nos ferventes prières, et, si nous le pouvons, d'abondantes aumônes. Prions Dieu qu'il le sonsole, le fortifie, et continue de l'assister de ses lumières, qu'il l'entoure d'aides et de coopérateurs animés de son esprit, qu'il continue de répandre dans le corps entier de l'Eglise, pasteurs et fidèles, cet esprit de foi et de charité, qui, en les tenant étroitement unis de coeur et d'esprit à leur Chef, leur inspirera cette parfaite docilité et cette obéissance auxquelles rien n'est impossible. Ainsi Dieu le fera, comme le demande l'Eglise, bienheureux autant qu'un Vicaire de J. C. peut l'être sur cette terre, et le sauvera des mains de ses ennemis. " Dominus conservet eum, et vivificet eum, et beatum faciat eum in terra, et non tradat eum in animam inimicorum ejus."

(Le Rosaire).

La Science du Ménage

"La science du ménage" est l'art d'employer pour l'"utilité" et le "bien-être" de la famille les ressources que la Providence met entre nos mains.

Pour procurer cette utilité et ce bien-être, la science du ménage, qui au premier abord, et pour beaucoup de jeunes filles, semble une science toute matérielle ne s'étendant pas au delà d'une cuisine et d'une basse-cour, apprend à "amasser," à "conserver", à "utiliser", à "réparer" et à "embellir", c'est-à-dire tout cet ensemble de vertus humaines dont la réunion tend à rendre la vie de la terre aussi heureuse qu'elle peut l'être.

Cette science a comme auxiliaires:

Pour amasser, "le travail et l'économie ;

Pour conserver, "l'ordre et la propreté ;"

Pour utiliser, "les diverses connaissance acquises et les leçons de l'expérience ;"

Pour réparer, "l'industrie et l'activité ;"

Pour embellir enfin, "les enseignements du bon goût."

Ne croyez-vous pas que si toutes ces vertus humaines régnaient dans une famille, elles y apporteraient la paix, l'abondance et la joie ?

Et si elles y trouvaient déjà la vraie piété catholique, qui consiste dans l'innocence de l'âme conservée au moyen des sacrements ;

Dans la confiance filiale en Dieu, qui voit la Providence disposer des évènements pour le bien de tous ;

Dans le dévouement qui s'oublie pour aider les autres ;

A. P. d'O.

L'AEROPLANE WRIGHT

Le Mans, Sarthe, 5.—M. Wilbur Wright a fait ce matin une ascension de dix minutes. Il s'est maintenu à une altitude de 5 pieds et a couvert une distance de six milles. L'échauffement du ballon a fait échouer une autre tentative.

Dans son ascension d'aujourd'hui, M. Wright a prouvé que son appareil pouvait s'élever directement du sol après avoir atterri. Ce fait a fortement surpris les experts français qui croyaient jusqu'ici que la machine américaine avait besoin d'être lancée à l'aide d'un appareil spécial. Cet exploit vaut à M. Wright le prix du vol en hauteur, dont une des conditions était que l'aéroplane devait quitter le sol par ses propres moyens.

SOUVENIRS LITTERAIRES

Les Mémoires d'Edmond Bire

M. Edmond Biré, qui fut un critique et un historien fort distingué et dont, notamment, les études sur Victor Hugo seront toujours consultées pour leur minutieuse exactitude, a laissé un volume de Mémoires anecdotiques, " Mes Souvenirs (1846-1870)", dans lequel il raconte, entr'autres choses, ce qu'il a vu à Paris pendant qu'il étudiait le droit, de 1848 à 1852. Il fait aussi le récit des relations qu'il eut, par la suite, avec un certain nombre d'hommes de lettres célèbres: Victor Hugo, Sainte-Beuve, Paul Féval, et il évoque la physionomie des personnages, les uns illustres, les autres déjà un peu oubliés, que sa bonne fortune lui permit de connaître, de voir ou d'entendre : Berryer, Lacordaire, Montalembert, Guizot, Barbès, Blanqui, Louis Blanc, J. J. Ampère, Saint-Marc-Girardin, Philerète Chasles, Frédérick Lemaître, etc.

Tout en suivant les cours de l'école de droit, M. Edmond Biré, qui se passionnait pour la pôlitique, se montrait fort assidu aux séances parlementaires. Ses souvenirs de spectateur de la comédie et de la tragédie politique qui se joua, de 1848 à 1852, sur la scène du palais Bourbon, sont parmi les plus attachants de son livre.

Au début de février 1848, il assista à la discussion du paragraphe de l'adresse relatif aux affaires italiennes et vit à la tribune M. Guizot dont il nous donne ce joli portrait :

"Il était petit et de grêle stature. A son banc ou dans l'hémicycle, ce n'était que "le petit monsieur Guizot"; mais, à la tribune, il se redressait, il grandissait et c'était de haut, de très haut, qu'il regardait l'opposition et bravait ses fureurs. Il tint tête, avec un courage admirable, avec une sérénité superbe, aux députés de la gauche, aux suivants de M. Thiers, qui hachèrent son discours de cris, de trépignements, de vociférations véritables. Rien ne put le démonter. Entre tous ces interrupteurs, je distinguai un député de la Vendée, M. Guyet-Desfontaines. M. Guizot disait : "Nous avons accepté les traités de 1815".— "Subi ! subi ! subi !" s'écrie M. Guyet-Desfontaines, à qui se joignent immédiatement tous ses amis. "—Comment, messieurs, reprend le ministre, vous trouvez plus honorable et plus fier de subir des traités que de les accepter ?"

Cet esprit de prompte riposte et de cinglante repartie manquait complètement à Victor Hugo, ainsi que le prouve un incident amusant dont M. Edmond Biré fut témoin, au cours de la séance tenue par l'assemblée législative le 5 avril 1850. On discutait, ce jour-là, le projet de loi relatif à la déportation. Victor Hugo alors siégeait sur les bancs de la Montagne.

Au cours des débats, il fit remarquer que si la loi en discussion avait existé en 1848 et que si la révolution avait été vaincue, le gouvernement de Louis-Philippe aurait pu déporter M. Odilon Barrot. Celui-ci se leva et répondit qu'il n'avait jamais conspiré et qu'il s'était borné à défendre la constitution.

"Si vous appelez cela un attentat, poursuivit-il, et s'il y avait un gouvernement au monde, fut-ce celui de vos amis, qui punit le respect et la défense des lois comme un attentat, ce parti serait d'avance jugé et vous seriez bien malheureux de lui appartenir."

"Pris au dépourvu, raconte M. Edmond Biré, Victor Hugo ne trouva rien à répondre. Une voix lui cria: "Mais répondez donc". Une autre ajouta: "—C'est que ce n'était pas prévu". Cherchant toujours, il finit par trouver ceci: "—L'honorable M. Odilon Barrot, dont personne plus que moi apprécie le noble caractère, s'est mépris sur le sens de mes paroles.

Quand j'ai parlé d'une justice qui aurait pu l'atteindre, je n'ai pas parlé d'une "justice juste", mais d'une "justice injuste". Je répète que je parle d'une "justice injuste": c'est la justice des partis. Or, la "justice injuste" frappe "l'homme juste". Devant cette mirifique trouvaille de la justice injuste qui frappe l'homme juste, la chambre se pâma."

Il faut citer aussi ce rapide portrait de Lamartine en 1848 :

"Lamartine avait la taille haute, les traits fins et réguliers, le port élégant, les gestes nobles et une sorte de désinvolture, un peu raide, de grand seigneur... Il avait l'air d'un gentilhomme, descendu un instant de son château, et prêt à y remonter.

Et ce portrait encore de Berryer, tel qu'il apparut à M. Edmond Biré le 16 juillet 1851, au cours des débats sur la revision de la constitution:

"Au début, sa parole avait été lente et comme embarrassée ; mais, bientôt, sa diction était devenue plus rapide. Sa tête superbe était illuminée. Son oeil lançait des flammes. Vint le moment où il ne fut plus seulement sous le rayon, mais sur le trépied, comme la pythonisse antique.

"Haletant, les veines du front gonflées, la lèvre frémissante et blanchie par l'écume, il ne s'appartenait plus: il obéissait, qu'il le voulût ou non, à cette dominatrice invisible qui, à certaines heures, saisit au cheveux le poète ou l'orateur et l'emporte sur les cimes.

"Quand il descendit de la tribune, il tomba épuisé, dans les bras de ses amis."

LA CAGE DE LA CORRIVEAU

L'histoire de "la Corriveau" a été tellement déformée, exagérée et enjolivée (si on peut se servir de ce mot pour une vulgaire criminelle comme la Corriveau), que nos lecteurs aimeront peut-être à savoir la vérité au sujet des crimes qui la firent monter sur l'échaufaud.

Nous empruntons la plupart de ces notes à M. Aubert de Gaspé, l'intéressant conteur des "Anciens Canadiens."

En novembre 1749, Marie Josephte Corriveau devenait la femme d'un cultivateur de Saint-Vallier. Après onze ans de mariage, cet homme mourut dans cette paroisse, le 27 avril 1760. Une rumeur vague se répandit alors que la Corriveau s'était défait de son mari, en lui versant, du plomb fondu dans l'oreille pendant qu'il dormait. La justice, toutefois, ne fit aucune démarche pour tirer cette affaire au clair.

Trois mois après le décès de son mari, le 20 juillet 1760, la Corriveau se remariait à Louis Dodier, aussi cultivateur de Saint-Vallier.

Sur la fin de janvier 1763, la Corriveau, profitant du moment où son second mari était plongé dans un profond sommeil, lui brisa le crâne, en le frappant à plusieurs reprises avec une pioche à trois fourchons. Pour cacher son crime, elle traina le cadavre dans l'écurie et le plaça en arrière d'un cheval, afin de faire croire que les blessures infligées par la pioche, provenaient des ruades de l'animal. La justice informa, et la Corriveau et son père, Joseph Corriveau, furent arrêtés et subirent leur procès devant une Cour martiale (le pays était alors sous le régime militaire).

La Corriveau exerçait une telle influence sur le vieillard qu'elle le força à s'avouer coupable du meurtre. En conséquence, le 10 avril 1763, Corriveau était condamné à être pendu et sa fille, "coupable d'avoir connu avant le fait le meurtre" était condamnée à recevoir 60 coups de fouet à neuf branches sur le dos nu et être marquée d'un fer rouge à la main gauche avec la lettre M.

Le malheureux Corriveau, décidé à mourir pour sauver sa fille, fit venir le Père de Glapion, jésuite, pour recevoir sa confession. A la suite de son entrevue avec le Jésuite, Corriveau demanda à communiquer avec les autorités. Il les informa qu'il n'était pas coupable du meurtre qu'on lui imputait, et il leur donna la preuve que Marie-Josephte Corriveau était la seule coupable.

La Cour Martiale se réunit de nouveau et, le 15 avril 1763, elle condamnait la veuve Dodier à la peine de mort. La sentence était rédigée comme suit: "Marie-Josephte Corriveau sera mise à mort, et son corps sera suspendu dans les chaines, à l'endroit que le gouverneur croira devoir désigner."

La Corriveau ne fut pas pendue à Lévis comme on le croit généralement, mais sur les Plaines d'Abraham, à l'endroit appelé les Buttes à Nepveu.

Pour exécuter la dernière partie de la sentence, le corps de la suppliciée fut mis dans une cage de fer, et cette cage fut accrochée à un poteau, à la fourche des Quatre Chemins, à St-Joseph de Lévis, près de l'endroit où fut plus tard le monument de tempérance, à environ une douzaine d'arpents à l'ouest de l'église, et à un arpent du chemin royal.

On se demande quelquefois pourquoi la Corriveau fut plutôt exposée en cet endroit qu'ailleurs. C'est qu'à cette époque les habitants de St-Valier n'avaient qu'un moyen de venir à Québec, la route de terre, et tous passaient par les Quatre-Routes.

Quoiqu'il en soit, les habitants de St-Joseph de Lévis n'aimaient guère le spectacle de ce cadavre se balançant au gré du moindre vent. Ils demandèrent à faire enlever la cage. Comme les autorités n'agissaient pas, quelques jeunes gens allèrent la décrocher, pendant la nuit, et l'enfouirent dans le cimetière paroissial, en arrière de l'église.

Elle y fut déterrée par le fossoyeur en 1850. La cage contruite de gros fer feuillard ne contenait plus que l'os d'une jambe. Cette cage imitait la forme humaine, ayant bras et jambes et une boite ronde pour la tête. Elle fut déposée dans les caveaux de la sacristie. Enlevée secrètement quelques années plus tard, elle fut exposée comme curiosité à Québec, puis vendue au Musée Barnum, à New-York. On nous dit qu'elle a disparu dans un incendie il y a une trentaine d'années.

Voilà la vérité au sujet de Marie-Josephte Corriveau.

MONUMENT A LA GROSSE ILES

Ottawa, 4.—Les délégués Canadiens à la Convention de l'Ancient Order of Hibernians, tenue à Indianapolis, sont en frais de conclure une entente avec le gouvernement afin d'obtenir le terrain nécessaire à l'érection du monument qu'ils se proposent de construire à Grosse-Ils pour commémorer le souvenir des nombreux immigrants irlandais qui y sont morts. Ce monument coûtera environ $5,000. Le comité qui en a charge veut en faire une entreprise internationale. On s'attend à ce que le monument puisse être inauguré au mois de juillet l'an prochain.

LA TETE BROYEE

Montréal, 5.—De notre bureau.—Francesco Ojarso, 20 ans, domicilié au No 13, rue Latour, a eu la tête broyée sous les roues d'une locomotive, hier, pendant qu'il travaillait à la construction du nouvel aqueduc, à Verdun.

Le coroner McMahon tiendra une enquête au sujet de cette mort, aujourd'hui même.

UN EMPRUNT

Lac Noir, Mégantic, 3.—La ville a voté à l'unanimité lundi dernier, 31 août, un règlement autorisant le Conseil à négocier un emprunt de $56,000.00 pour la construction d'un aqueduc.

Le fait que ce règlement a été voté à l'unanimité prouve éloquemment que nos échevins en décrétant l'abolition de toutes les buvettes au mois de mai dernier n'ont rien perdu de leur popularité, que dis-je ? qu'ils jouissent plus que jamais de la confiance de leurs concitoyens.

Honneur à ces chevaliers de la croix, à ces amis du vrai progrès.

LA SECHERESSE A SHERBROOKE

Sherbrooke, 4.—Un problème sérieux se pose actuellement aux deux départements, de la lumière électrique et de l'aqueduc. Tous deux combineront leurs efforts pour faire face à la sécheresse qui devient alarmante.

La protection de la ville contre l'incendie demande que le réservoir et la tour d'eau soient constamment remplis. Tout est si sec que la moindre étincelle pourrait donner lieu à une immense conflagration.

Pour ménager l'eau, l'on ne se sert pas des lumières électriques de la rue avant dix heures du soir. La rivière Magog est très basse.

L'eau basse est moins hygiénique. Un bon conseil à suivre dans les familles serait de faire bouillir l'eau avant de s'en servir.

DESASTREUX INCENDIE

Ste-Marie de Beauce, 5.—Hier soir vers onze heures, le cri sinistre : au feu ! au feu ! réveillait en sursaut les paisibles habitants de notre village, pour la plupart plongés dans le sommeil. Un incendie venait de se déclarer à l'extérieur de la boulangerie de M. Cléophas Leblond, située rue de la station.

En un instant tout le monde fut debout et rendu sur le lieu du sinistre. Chacun se prodigua pour enrayer la marche de l'élément destructeur, mais le feu ne se laissa controler qu'après avoir dévoré onze maisons et trois granges et avoir privé d'abri dix-sept familles.

Les pertes dépasseront vingt mille piastres et il n'y a pas plus de cinq mille piastres d'assurances.

Je vous donnerai plus tard des détails supplémentaires.

CONVENTUM

St-Basile de Portneuf, 4.—Spécial.—Mercredi, le 2 septembre, grande fête au presbytère à l'occasion du conventum des élèves de 1850, réunis, par conséquent, après 58 ans. Les anciens confrères étaient au nombre de sept, deux manquant à l'appel. Ce sont : l'abbé L. A. Gauthier, curé de St-Basile, seul prêtre survivant sur six; François Lambert, employé civil à sa retraite ; Narcisse Hamel, avocat; Régis Gosselin, avocat ; Charles Lindsay, avocat ; Elzéar Dagneault, rentier ; L. N. Carrier, régistrateur de Lévis. La plus grande gaieté a régné durant toute la journée, d'autant plus que les décors, aidés d'une magnifique température se prêtaient à une si belle réunion. Il y eut grand dîner, puis dans l'après-midi, salut solennel à l'église paroissiale. M. Léger Hardy, du village, prit une photographie des jubilaires, puis à cinq heures les voitures transportèrent à la gare les vieux amis qui partirent en se promettant de se réunir encore dans dix ans, si Dieu leur prête vie, à Ottawa, chez Lambert.

ACCIDENT DE YACHT

Sherbrooke, 4.—Service spécial.—Dimanche dernier, pendant que M. le docteur et Mme Martineau traversaient de la Grosse-Ile à Montmagny, le moteur à gazoline du yacht qui les conduisait a fait explosion. Le yacht est passablement endommagé mais le docteur et Mme Martineau ont eu le bonheur de s'en tirer sains et saufs. L'accident s'est produit au moment où le yacht passait devant l'île Ste-Marguerite.

LA TERRE

CHRONIQUE AVICOLE

Comment préparer à l'engraissement les poulets trop jeunes et les poulets communs

Avant de passer à l'abattage et à l'emballage, pour le marché, des poulets engraissés, encore quelques considérations sur l'engraissement ou mieux sur la préparation à l'engraissement des poulets communs, élevés en grande liberté et sans soins particuliers.

Ces oiseaux, grâce au régime libre qu'ils ont jusqu'ici suivi peuvent être devenus un peu sauvages, "farouches" même. Aussi la transition de la liberté parfaite, dont ils ont joui jusqu'ici, à la réclusion non moins absolue dans la cage d'engraissement peut-elle être un peu forte et contrarier notablement leur caractère acquis de demi-sauvagerie. C'est pourquoi il vaut mieux surtout s'ils ne pèsent pas encor 3 lbs, les enfermer une semaine ou deux dans une petite cour ou sous un abri entouré de lattes ou de clôture à poulets, où ils jouiront encore d'une liberté relative, ce qui contrariera moins leurs habitudes, les énervera moins et les préparera graduellement et économiquement à un engraissement facile et fructueux.

Le 20 août j'ai eu d'un voisin un lot de poulets communs tellement sauvages que l'un d'eux nous ayant échappé il a fallu le fusiller pour le capturer. Le même jour j'ai enfermé une douzaine de ces oiseaux sous un abri de 6x10 pieds et entouré de simple clôture à poulets. Ils pesaient alors 31 lbs, soit environ 2½ lbs chacun ; aujourd'hui, 31 août, ils pèsent 42 lbs, et sont devenus tellement familiers et lourds qu'ils se laissent prendre sans crier gare. En 10 jours de réclusion relative ils ont donc gagné 11 lbs de choix, soit près d'une livre chacun. Et la nourriture, sous forme de grains divers, de son et de déchets de cuisine etc., a coûté pour ces dix jours 70 centins au plus. Et il est bon de remarquer que sous ce régime de réclusion les poulets n'ont pas précisément engraissé, n'ont pas produit de "gras proprement dit", mais ont plutôt développé leur charpente en os et en chair, ce qui les rend maintenant aptes à un engraissement économique et rapide en cage, où ils seront placés aujourd'hui.

Il est constaté que les poulets communs pris en liberté et mis tout de suite en cage font du gras trop vite et trop abondamment, et ce au détriment de la production de la chair. Il y a donc là une autre raison de recourir d'abord à la demie-réclusion, qui développe surtout la charpente.

Pour que la transition du champ à la réclusion en cour ne soit pas trop prononcée sous le rapport de l'alimentation on ne donne pas trop de patée ou "bouette", mais un peu de moulée humectée, un peu de grains tous les jours, des déchets de cuisine ; légumes, fruits, viandes, etc. ; Puis le jour où l'on enferme les poulets en cage on les laisse s'affamer un peu avant de servir le premier repas de patée, afin qu'ils trouvent cette patée bonne et la mangent toujours ensuite avec appétit, car désormais cette patée au lait sûr sera la base de leur nourriture.

Le Rég. de la Basse-Cour,
Institut agricole d'Oka,
La Trappe, P. Q.

P. S.—Dans la dernière chronique, 2e colonne, 10e ligne il faut lire "5 lbs de "sang" au lieu de "5 lbs de "son".

Aussi, 1ère colonne, 6e paragraphe lire "propice" au lieu de "prospère".

TRIBUNE LIBRE

A Propos de Maïs

M. le Rédacteur,

J'ai lu avec intérêt vos articles sur la culture du maïs. Toutefois, je ne partage pas votre avis sur l'opportunité de conseiller la culture du blé-d'Inde ou maïs comme fourrage vert.

Le maïs étant le fourrage le plus pauvre que nous puissions produire sur nos fermes, pour ainsi cultiver, surtout comme fourrage d'été, alors que nous pouvons en cultiver tant d'autres de beaucoup plus riches ? Prenez toutes les analyses qu'il vous plaira ; mieux que cela, faites parler vos vaches ; notez bien toutes vos opérations ; et vous ne tarderez pas à vous convaincre, si vous n'êtes déjà, que tous les autres fourrages possèdent une valeur alimentaire de beaucoup supérieure à celle du maïs.

On m'objectera peut-être que le maïs est notre fourrage géant ; celui qui produit le plus de tonnes à l'arpent. Admettons, du moins pour le moment ; mais, est-ce bien là un avantage ? Il serait facile, je crois, de prouver le contraire. Qu'en pensez-vous ?

Votre tout dévoué,

R. M.
Cultivateur

RE.ONSE

Nous remercions notre correspondant de ses remarques très justes sur la culture du maïs comme "fourrage vert". Nous savons parfaitement que la culture de la navette et de la luzerne est supérieure au maïs comme supplément aux pâturages, lesquels on est convenu d'appeler "fourrages verts".

Mais si M. A. L. M. veut relire nos articles, il constatera que les comptes-rendus d'essais qui se font actuellement à Maizerets, sont en vue de l'ensilage, c'est-à-dire de la mise en silo. Cultiver du maïs pour récolter du fourrage durant l'été, et semer du maïs pour le laisser croître jusqu'à une époque de maturité relative sont des cultures parfaitement différentes tant qu'au but que se propose le cultivateur.

Dans le premier cas nous recommanderions plutôt la culture de la navette et plus spécialement celle de la luzerne qui est très appréciée par les directeurs de la ferme expérimentale d'Ottawa.

En effet, l'an dernier, le trèfle a fait presque complètement défaut dans à peu près toutes les parties de la province, sinon toutes ; chez nous comme ailleurs ; et cependant nos luzernières ont produit environ les trois quarts d'une récolte ordinaire. Elle est donc, pour le moins, aussi rustique que les trèfles, dont malgré les insuccès partiels, on a le bon esprit de semer de grandes quantités tous les ans.

Mais dans le second cas, nous soutenons que le maïs destiné au silo possède une valeur nutritive supérieure aux différents fourrages verts, surtout s'il est fauché à point, c'est-à-dire en approchant la maturité.

Comme en toute chose il faut considérer la fin, nous prions notre correspondant de faire la différence entre la culture du maïs pour en obtenir du fourrage vert durant l'été et la culture du maïs en vue de l'ensilage, c'est-à-dire pour faire provision de bonne et excellente nourriture pour les vaches durant l'hiver.

HORMISDAS MAGNAN.

APICULTURE

L'odorat chez les Abeilles

Tout apiculteur sait par expérience, combien les abeilles ont le nez fin, mais il ne se fait peut-être pas une idée du rôle considérable que jouent les odeurs dans la vie des abeilles.

Des trois espèces d'abeilles, c'est le faux-bourdon qui a l'odorat le plus sensible, puis vient l'abeille ouvrière et en dernier seulement la reine, ou pondeuse. Une jeune reine entreprend son voyage de noce, ou vol nuptial ; de suite, les faux-bourdons de tous les ruchers voisins sont en éveil. Ils arrivent de tous les coins de l'horizon faire une cour empressée à la jeune majesté. Chez celle-ci, le sens olfactif est peu développé, elle ne reconnait pas l'odeur spéciale de sa ruche, et vient s'abattre sur le plateau de sa voisine, qui la reçoit d'une façon peu amicale, d'où la nécessité de marquer différemment ces plateaux de différentes couleurs pour prévenir cette regrettable erreur.

Nous connaissons par expérience combien les ouvrières ont le nez fin : versez un peu de miel dans le rucher, ou bien oubliez de fermer la fenêtre du local où sont remisés les pots de miel, commencez à visiter une colonie, et bientôt, les maraudeuses arrivent en bandes nombreuses pour profiter de cette aubaine inespérée. L'essaim qui s'échappe aujourd'hui se pose très souvent à la même place que celui venu hier ; il y est attiré par l'odeur qu'y a laissée le premier.

Les mauvaises odeurs exercent une action déprimante : les colonies loqueuses ou dysentériques se montrent apathiques, indolentes au travail ; mettez-les dans des ruches propres, désinfectez l'atmosphère de la ruche en déposant sur le plateau à l'intérieur, de l'essence de romarin, du camphre, de naphtaline, ou d'eucalyptus, et vous constaterez, du jour au lendemain, une grande transformation dans la manière d'être de la colonie ; c'est parfois suffisant pour faire disparaître la maladie. C'est ce que nous enseigne M. Spühler.

Voyez encore l'effet produit sur une colonie saine, quand l'apiculteur veut y travailler lorsqu'il transpire ou après avoir bu des liqueurs alcooliques : les abeilles se conduisent en véritables furies.

Chaque colonie a son odeur spéciale, elle lui permet de reconnaître les étrangères, les pillardes venant se présenter au trou du vol. Renforcez au moyen d'une substance aromatique quelconque, l'odeur de la ruche pillarde ou de la pillée, celle-ci reconnaîtra plus facilement ses ennemies et les recevra de la belle façon. S'agit-il de réunir deux colonies, communiquez-leur la même odeur, et l'opération se fera sans encombre. L'expérience suivante de M. Forestier est concluante quand au rôle des odeurs : il écrasa une douzaine de faux-bourdons, les fit macérer dans un peu d'eau et en arrosa une reine étrangère ; posée sur le plateau, elle entra dans cette ruche et fut acceptée avec les plus vives démonstrations de joie. Il laissa cette reine quelque temps dans la colonie et voulut la faire rentrer dans la ruche où elle avait été élevée : elle fut vite entourée d'abeilles irritées, houspillée de la belle façon, et il fallut l'intervention immédiate de M. Forestier pour lui sauver la vie. Ayant lavé ses mains et sa figure dans cette solution il put travailler dans cette ruche, sans être aucunement molesté par les abeilles, tandis que les voisins se montrèrent intraitables.

L'odorat joue donc un grand rôle en apiculture, et la réussite, comme l'échec de certaines opérations, dépend de ce facteur si important. Aux apiculteurs donc d'en tenir compte.

LUC DUPUIS.

Aussitôt le foin enlevé de la prairie, on fera bien d'épandre sur le sol au moins 400 livres de phosphate basique Thomas par arpent. Cette application faite immédiatement après la première coupe provoquera, dès cet été, la croissance d'un regain abondant et augmentera l'an prochain la production du foin.

LE CHAMPIONNAT DES CHIENS DE POLIC

L'ami de l'homme, le chien, a été récemment exalté comme il convient. Des applaudissements enthousiastes ont salué les prouesses des braves toutous, qui ont montré, une fois de plus, ainsi que l'a dit nous ne savons plus quel homme paradoxal, quelle mince cloison sépare l'instinct de la raison.

Car c'était le premier jour du Championnat du Monde des chiens de défense, et la Galerie des Machines, Paris, où il avait lieu, était littéralement bondée de spectateurs.

Pour avoir un aperçu des "exercices" auxquels les concurrents ont été astreints, il nous suffira de reproduire les conditions du concours. Les voici :

1. Le chien marchera devant son maître le suivra et obéira aux indications qui lui seront données de la voix ou du geste.

2. Il sera présenté au chien de la viande à laquelle il ne devra pas toucher.

3. Le chien recherchera et rapportera un objet qui lui aura été présenté, et qui aura été ensuite caché dans un rayon déterminé.

4. Il franchira en "grimpant" une palissade d'une hauteur de 1 m. 80 au minimum.

5. Il franchira, en hauteur, un bâton placé sur piquets à un mètre du sol.

6. Le chien devra garder un objet quelconque, le maître s'éloignant.

7. Il défendra son maître attaqué.

8. Il attaquera, au commandement, un homme qui lui sera désigné.

9. Il recherchera dans un rayon déterminé un homme caché, et l'ayant découvert, avertira son maître de la voix.

10. Il devra aider son maître à escorter l'homme arrêté et cherchera à l'arrêter, s'il s'enfuit.

11. Il surveillera l'homme s'il tombe, afin de permettre à son maître d'accourir ; il attaquera l'homme s'il se relève.

12. Un homme s'introduira dans une maisonnette et simulera un cambriolage ; le chien devra pénétrer dans la maisonnette par une ouverture placée à 1 m. 70 du sol.

13. Au moment de l'arrestation, le chien ne s'enfuira pas aux coups de feu tirés par l'homme.

* * *

C'est "Sultan", un chien de berger français, âgé d'un an et demi et présenté par son maître, M. Szigety, de Saint-Pol, qui est entré le premier dans la lice. Il s'est passablement comporté, et au troisième essai a franchi, en grimpant, une palissade de 2 m. 40 de hauteur.

"Porthos", deux ans et demi, berger belge (Gronendael), présenté par M. Semal,de Bruxelles, bien supérieur à tous les points de vue, à "Sultan", a franchi le même obstacle que ce dernier, mais surélevé de trente centimètres, et au premier essai.

Il a découvert très rapidement l'homme caché et les coups de revolver que le pseudo cambrioleur lui a tirés en plein museau l'ont laissé parfaitement froid. Ah ! si "Porthos" n'avait pas été muselé, le grave garçon qui était chargé du rôle ingrat d'apache, aurait passé un mauvais quart d'heure !...

"Pipo", quatre ans, berger français (Beauceron), présenté par son maître, M. Maillard, de Rouen, a raté à peu près tous les exercices, mais il s'est rattrapé dans ses attaques contre l'apache. Celui-ci, malgré son gourdin et son revolver, n'a pas fait une seule fois lâcher prise au courageu animal.

"Petit-Mousse" n'a que onze mois et seulement deux mois de dressage; sa propriétaire, Mme Vouriot, de Paris, l'a présenté avec beaucoup de grâce. Si "Petit-Mousse" travaille, il sera certainement l'un de lauréats l'année prochaine, car il est plein de bonnes dispositions.

"Max II", vingt mois, berger belge, (Gronendael), présenté par M. Brune, de St-Gilles (Belgique), n'a qu'une qualité, son courage, mais il en a à revendre.

Mais le triomphateur du championnat, c'est "Jules", deux ans et demi, berger belge (Gronendael), présenté par M. de Tedesco, à Andergein (Belgique).

"Jules", qui est une admirable bête, a réussi tous les exercices, sans aucune hésitation. Au premier essai, il a franchi, en grimpant, une palissade de 2 m. 70 de hauteur et a exécuté un saut de 4 m. 20 de longueur. Son flair égale son énergie physique : du premier coup, il a trouvé un objet caché et un homme dissimulé derrière un pilier. Il a attaqué l'apache avec résolution et a défendu bravement son maître.

Le public, absolument emballé, a fait une ovation à "Jules", et "Jules" a paru apprécier à leur valeur les expressions laudatives des Parisiens.

G. W.

(Le "Gaulois")

Beaucoup de cultivateurs aiment à faucher le matin de bonne heure, afin de profiter de la rosée qui rend l'herbe tendre et plus facile à couper. Il serait bon, au contraire, d'attendre que la rosée ait disparu, car l'herbe coupée quand elle est encore imprégnée d'humidité s'échauffe promptement au soleil et le fourrage perd de sa qualité.

* * *

Les pâturages doivent être divisés en plusieurs parties et les animaux mis dans l'une d'elles pendant que l'herbe repousse dans les autres ; de cette manière les herbages sont mieux utilisés, car il n'y a pas ainsi de gaspillages et le pâturage a le temps de se refaire après chaque tonte.

Il n'y a pas de diplomate aussi fin qu'une femme quand elle se sert de son coeur pour faire le siège d'une âme, ou de son esprit pour dénouer une situation, résoudre une difficulté.

* * *

L'homme n'est grand qu'à genoux.

L. VEUILLOT.

L'ANCIENNE LORETTE

Les quelques notes qui suivent ne seront certes pas sans intérêt pour les lecteurs de Lorette.

Cette paroisse fondée en 1673 par le Père Samuel Bouvard, S. J., fut desservie par les RR. PP. Jésuites jusqu'en 1698, époque de la nomination de son premier curé: M. Thomas François Ponselet. Depuis, 18 curés ont successivement dirigé cette paroisse qui est sous le vocable de Notre-Dame de l'Annonciation de l'Ancienne-Lorette. Le curé actuel est M. Joseph Octave Faucher, natif de Deschambault, comté de Portneuf, qui, au 1er octobre 1905, se sera pendant 27 ans, dépensé pour le bien de ses paroissiens.

Ses vicaires sont MM. Art. Proulx, son neveu, né lui aussi de Deschambault, et Ed. Paré, de St-Gervais, comté de Bellechasse.

La nouvelle église en construction sera, nous n'en doutons pas un véritable chef-d'oeuvre. Nos deux magnifiques clochers qui auront une hauteur de 215 pieds, s'élèvent rapidement. M. J. Gosselin, entrepreneur terminera sous peu les travaux d'extérieur.

La dernière église démolie en avril 1907 datait de 1838, ce qui lui faisait 69 ans ; et une des cloches descendue lors de la démolition de la dite église date de 1804 ce qui lui donne 104 ans. Malgré son vieil âge, il n'est aucune solennité où elle ne mêle encore très harmonieusement sa voix à notre beau carillon.

En même temps que les cloches on a descendu du portail la légendaire statue de la Vierge qui date de 1675 et qu'on dit avoir été trois fois enlevée par nos sauvages lorsqu'ils allèrent s'établir à la jeune-Lorette et qui chaque fois revint d'elle-même.

Engagé le 6 janvier 1882, M. Joseph Huot, fils de feu M. Chs Huot, instituteur, exerce depuis 26 ans, avec un ordre remarquable, les fonctions de sacristain; il est âgé de 43 ans, il est donc entré au service à l'âge de 17 ans. A 26 ans, il épousa Mlle Léa Huot, institutrice de Lévis, et eut 13 enfants. Deux de ses soeurs sont religieuses chez les Soeurs de la Charité, dont l'une fut longtemps missionnaire au Labrador et se trouve aujourd'hui à l'Hospice St-Antoine de Québec, et l'autre au couvent de Deschambault. M. Huot a rendu et rend encore aujourd'hui de grands services dont nous lui savons bien gré. C'est un homme de bien et un fervent chrétien qui ne sait rien épargner quand il s'agit de servir la bonne cause; en un mot c'est un véritable patriote, un des fondateurs et l'un des organisateurs de nos grandes associations paroissiales.

Statistique: En 1887, la moyenne d'âge vécu est de 33 ans, 4 mois, 6 heures et 41 minutes.

En 1889, 18 ans et 1 mois.

En 1905, 23 ans et 5 mois et demi.

INCENDIE A ST-REMI

St-Rémi, 4.—Service spécial.—Vers 6.30 heures, ce matin, le feu s'est déclaré chez M. Lazure, et, après avoir consumé sa maison et son magasin, a attaqué les maisons voisines. Grâce au concours des pompiers de Montréal, arrivés vers 9.30 heures, le feu est actuellement sous contrôle. Neuf maisons ont été détruites.

MARIAGE MANQUE

Montréal, 4.—De notre bureau.—Mlle Mary Strike réclame $2,000 de dommages de Thomas Nelson, briquetier, de cette ville. Elle allègue que ce dernier devait l'épouser le 31 août à l'église Grace, Pointe-St-Charles. Tous les préparatifs de la cérémonie étaient terminés et la fiancée accompagnée de ses parents et amis s'était rendue à l'heure convenue à l'église, mais le fiancé ne se présenta pas.

ACCIDENT A SAINT-HENRI

Montréal, 4.—De notre bureau.—Un cheminau d'origine anglaise âgé d'une quarantaine d'années a eu les deux pieds écrasés sous un convoi du Grand Tronc à St-Henri,hier soir. Le blessé a subi l'amputation des deux membres à l'Hôpital Notre-Dame.

LA FLOTTE AMERICAINE

Aden, 3.—Les cuirassés d'escadre américains "Maine" et "Alabama", qui précèdent la flotte cuirassée de l'Atlantique dans sa croisière autour du monde, sont partis d'ici pour Suez.

Rome, 3.—L'amirauté italienne se prépare à recevoir magnifiquement la flotte américaine quand elle traversera la Méditerranée pour retourner aux Etats-Unis. Le duc de Gênes, son fils, le prince Udine, et le prince des Abruzzes, ont été chargés de souhaiter officiellement la bienvenue aux visiteurs. On s'attend à ce que l'amiral Sperry aille à Rome pour y être reçu par le roi.

ARRESTATION POUR VOL

Montréal, 4.—De notre bureau.—Thomas Ryan, 29 ans, un individu qui était recherché pour un vol commis à l'hôtel Roberval lors de l'incendie de cet établissement, il y a quelques semaines, a été arrêté en cette ville hier soir et a été conduit à Roberval.

ACCIDENT DE VOITURE

Buckingham, 2.—Mardi, vers dix heures de l'avant midi, Thomas Cox conduisait à la gare de Masson, sa belle-soeur, Madame Jos. Cox, d'Ottawa. Arrivé près de l'église anglaise à l'entrée de la ville, il fit la rencontre d'une automobile. Comme la route était étroite et rocailleuse Thomas Cox mit pied à terre et saisit son cheval par la bride. Remarquant que le cheval était effrayé, le conducteur automobiliste arrêta sa machine qui fit un peu de bruit. Le cheval prit le mors aux dents, monta sur un rocher et fit chavirer la voiture et Madame Cox fut violemment précipitée hors du véhicule. Quelques personnes s'empressèrent d'accourir, et après qu'on l'eût relevée, Madame Cox fut conduite à l'hôpital, mais elle n'avait reçu aucune blessure sérieuse.

Le cheval emballé fut arrêté presque aussitôt par un charretier du nom de Latour et on constata qu'il n'y avait heureusement rien de brisé.

Madame Cox ressent quelques douleurs à l'épaule gauche, mais assez légères. Elle pourra reprendre le train ce soir pour sa demeure.

EXOSITION PLUS TARD

Tokio, 3.—Une note officielle annonce que l'exposition internationale qui devait s'ouvrir à Tokio en 1912, est ajournée jusqu'en 1917.

Cet ajournement est dû à des raisons économiques.

HORRIBLE TRAGEDIE

Assassinat d'une actrice. Les débris humains sont mis dans une valise

Boston, 4.—Une horrible tragédie s'est déroulée ici et l'on a découvert dans une valise le cadavre dépecé d'une actrice de Sommerville, âgée de 23 ans, du nom d'Honorah Jordan. L'assassin est Chester Jordan, son mari, et il a fait, à la suite de son arrestation par la police de Boston, des aveux complets touchant les péripéties du drame dont il a été le triste héros.

C'est à la suite d'une scène de jalousie que le meurtre aurait été commis, mardi soir dernier. Jordan néanmoins nie qu'il ait eu l'intention de tuer sa femme. Un coup plus fort que les autres asséné au cours de la querelle occasionna la mort, et c'est alors que désespéré de son acte, Jordan jugea qu'il n'avait plus qu'à tenter de se soustraire à ses conséquences. C'est dans ce but qu'il découpa le cadavre par morceaux l'enfouit dans une valise et se fit conduire au No 7 de la rue Hancock à Boston avec l'intention de prendre le prochain bateau de la ligne Cunard l'"Ivernia" à destination de Liverpool.

La police fut mise sur la piste du crime par les soupçons qu'en eut le charretier à qui Jordan avait confié le soin de transporter sa valise. Mis en demeure d'ouvrir le mystérieux colis, Jordan en revoyant les restes mutilés de sa femme tomba sur ses genoux et se mit à éclater en sanglots sous les yeux du détective qui restait pétrifié d'horreur. Selon l'aveu de Jordan, celui-ci avait l'intention de se défaire du cadavre en jetant les débris les uns après les autres dans la mer, au cours d'un voyage qu'il projetait.

Des recherches faites à la résidence de la famille Jordan à Sommerville, ont abouti à la découverte d'ossements qui avaient été détachés du cadavre de la victime afin de les brûler.

LES NOUVEAUX CUIRASSES

Washington, 2.—Le président Roosevelt a approuvé les plans des nouveaux cuirassés d'escadre "Florida" et "Utah", dont la construction a été autorisée pendant la dernière session du congrès. Il ne l'a fait qu'après avoir consulté deux officiers de marine, dont l'opinion fait loi en ce qui concerne les constructions navales, et qui ont critiqué quelques détails des nouveaux cuirassés.

La rapidité avec laquelle le président a approuvé ces plans est considérée comme une indication que les critiques des deux officiers n'ont pas fait une profonde impression sur lui.

La construction de l'"Utah" va être incessamment mise en adjudication. Ce navire sera confié à l'industrie privée, tandis que le "Florida" sera construit à l'arsenal de Brooklyn.

INTROUVABLE

Montréal, 4.—De notre bureau.—Malgré les efforts de la police et de sa famille, Léon Renaud, ce jeune employé de la Banque d'Epargne, disparu si mystérieusement, à la suite d'une querelle avec l'un de ses compagnons, n'a pas été retrouvé.

LA FÊTE DU TRAVAIL

Malgré la pluie torrentielle que nous avons eu, dimanche soir, trois mille ouvriers s'étaient donné rendez-vous à l'église de Saint-Sauveur, pour chanter à Dieu leur reconnaissance des bienfaits reçus au début de cette fête inoubliable que l'on appelle la Fête du Travail. L'église de Saint-Sauveur encore toute parée de ses habits de fête, dont elle avait été revêtue à l'occasion des Quarante-Heures, offrait pas ses milliers de lampes électriques, un aspect féérique. L'orgue était tenu par M. J. Arth. Bernier, organiste de la paroisse, et un choeur puissant d'ouvriers était sous sa direction.

A l'entrée dans l'église de Sa Grandeur Mgr Bégin, l'on chanta le beau cantique " Nous voulons Dieu ". Puis après une couple de dizaines du chapelet, le " Cantique des Ouvriers " fut chanté et le R. P. Alexis, capucin, et aumônier des ouvriers, monta en chair pour prononcer le sermon. Nous n'entreprendrons pas de faire ici l'éloge de cette pièce d'éloquence, dont voici le texte:

Monseigneurs,

Mes frères,

Je suis heureux de voir réunis dans cette église, à l'occasion de la Fête du Travail, les Unions ouvrières de la ville de Québec. J'en suis heureux, mais non surpris. Rien de plus naturel, en effet, et nous devrions rougir de nous être laissés prévenir dans ce mouvement par les ouvriers de Montréal. N'est-ce pas le jour d'action de grâce ? et, avant de nous livrer aux réjouissances et aux manifestations de la rue, ne convient-il pas de remercier Dieu pour les bienfaits reçus dans l'année ? Qu'il soit donc entendu que cette initiative aura des suites; et remercions Monseigneur de sa présence, ce soir, au milieu de nous. De quoi vous parlerai-je, mes frères, sinon de vous-mêmes ? Je vais donc vous faire connaître ce qu'a fait l'Eglise dans le passé pour l'ouvrier; l'amour qu'elle vous porte; sa ligne de conduite actuelle par rapport au mouvement ouvrier.

I

L'homme, naturellement égoïste,se plaint perpétuellement de son état, pour la bonne raison que ses désirs sont infinis et que rien sur la terre n'est capable de leur donner pleine satisfaction. Cependant, s'il était sage et s'il connaissait l'histoire, la comparaison du présent avec le passé serait bien capable de le réconcilier avec son sort, quel qu'il puisse être.

Je n'entends pas dire par là que notre sort soit le plus parfait et le plus heureux possible; je crois, au contraire, que la société du Moyen Age répondait mieux que celle d'aujourd'hui aux besoins de l'ouvrier; mais je prétends qu'entre l'état du peuple païen et celui du peuple chrétien il y a un abîme, et que vous ne saurez jamais remercier assez la Sainte Eglise de Jésus-Christ de ce qu'elle a fait pour le peuple.

C'est que, en effet, avant l'avènement du Sauveur, le peuple était bien misérable; ou plutôt ,il n'y avait pas de peuple, dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot. La société païenne se composait de deux classes: l'une, peu nombreuse et puissante, jouissait de tous les droits, on l'appelait la classe des hommes libres; l'autre, le plèbe, infinie par le nombre, ne comptait pour rien et n'avait aucun droit; c'était la classe des esclaves.

Il y avait, dans la ville de Sparte, quelques milliers de citoyens ; à Athènes, quelques dizaines de mille; à Rome, quelques cent mille, au plus. Le reste de l'Empire, avec ses cent vingt millions d'habitants, croupissaient dans l'esclavage, et n'avait aucune voix aux conseils du monde.

CE QU'EST L'ESCLAVE

On parle beaucoup de l'esclavage, mes frères, sans trop connaître ce que l'expression signifie. Savez-vous ce qu'est un esclave ? J'en ai connu dans l'île de Cuba, il y a quelque trente ans, peu d'années avant leur libération totale. C'était dans un pays chrétien, et leur sort était singulièrement adouci. Néanmoins, il demeurait toujours à l'état de marchandise, comme un cheval, comme un boeuf. On le vendait huit cents piastres quand il était vigoureux; on l'exploitait, on le louait. Une vieille dame de mes amies avait deux esclaves qui lui rapportaient deux piastres par jour. L'un d'eux s'était pendu dans un moment de désespoir, on le blâma beaucoup, on le traita de méchant, parce qu'il ruinait sa maîtresse. Les enfants qui naissaient étaient un bénéfice pour leur maître, absolument comme les animaux qui naissent sur nos fermes.

Chez les païens c'était bien pire ; et les maîtres avaient sur leurs visiteurs droit de vie et de mort.

On cite une phrase abominable d'un livre d'économie domestique écrit par le fameux philosophe romain Caton l'Ancien : "Débarrassez-vous de vos vieux esclaves comme de vos vieux outils". Or, comment s'en débarrasser ? Comme on fait en certains pays, dans les Landes, par exemple, des vieux chevaux. On les lâche dans les marais à sangsues, et celles-ci s'engraissent de leur sang jusqu'à ce qu'ils succombent. Ainsi faisait-on, parfois, des vieux serviteurs. On les exposait dans des étangs ; et les murènes, anguilles de mer très estimées à cette époque, leur coupaient les veines.

Je veux bien croire que ces faits étaient rares. Pourtant nous trouvons dans une comédie de Plante une phrase bien suggestive : "Je sais, dit un esclave, que je mourrai sur la croix, tous mes ancêtres ont fini comme cela".

Quoiqu'il en soit, ce qui ne fait aucun doute, c'est que les esclaves étaient battus, fouettés, mutilés, mis à mort pour la moindre offense.

Mais, direz-vous, pourquoi ne se révoltaient-ils pas ? Ils l'ont fait fréquemment, et les guerres sociales ensanglantèrent plus d'une fois l'Italie; mais ils finissaient toujours par succomber faute de chefs, de discipline, d'entente, et d'argent, dans leurs luttes contre les incomparables armées romaines.

D'ailleurs, on les tenait sous le régime de la terreur et de la délation. Lorsqu'un maître était assassiné tous ses esclaves étaient torturés et mis à mort, jusqu'à ce qu'ils démonçassent le coupable.

L'AVENEMENT DE JESUS-CHRIST

Vous comprenez maintenant quelle émotion causa l'avènement de Notre Seigneur Jésus-Christ, et pourquoi sa prédication inspira d'un côté tant d'enthousiasme, de l'autre tant de haine. Pour les maîtres c'était la ruine ; c'était la résurrection pour les esclaves.

Lorsque les béatitudes du sermon sur la montagne furent connues à travers les plaines et les monts de la Judée, lorsque la doctrine de liberté, d'égalité, de fraternité, de justice et de charité prêchée par Jésus-Christ fut portée par ses apôtres aux quatre coins du monde connu, les peuples endormis dans les ténèbres et les ombres de la mort tressaillirent et s'éveillèrent à la lumière céleste, comme la terre frémit et s'éveille le matin aux rayons du soiil levant.

Le christianisme naissant portait, en effet, dans son sein le germe qui devait tuer l'esclavage.

La lutte, néanmoins, fut longue et dure, car ce n'est pas en un jour qu'on réprima les vieux abus, mais elle devait se terminer nécessairement par le triomphe du christianisme, puisqu'il avait le peuple avec lui.

Le paganisme croula finalement, et avec lui le vieil Empire Romain vermoulu que renversèrent les Barbares.

AU MOYEN AGE

C'est cette époque, appelée le Moyen-Age, qui vit pour la première fois le peuple libre, sous l'égide de l'Eglise, sous la protection de ses Unions protectrices appelées corporations ouvrières.

Chaque corps de métier avait son quartier particulier dans la cité et sa régie interne : ses fêtes religieuses, son saint patron, son aumônier, sa chapelle dans la paroisse ; ses hôpitaux, ses hospices, pour les malades, les enfants, les vieillards; son conseil de prud'hommes pour l'admistrer, son trésor, ses chefs, ses hommes d'armes pour le défendre en temps de guerre ou d'émeute.

On se protégeait contre la concurrence. Le nombre des ateliers était limité, celui des ouvriers l'était aussi. Tout le monde n'était point admis au brevet de compagnon ; il fallait, pour l'obtenir, un long apprentissage et un voyage de plusieurs années, dénommé tour de France. On passait ensuite des examens, on produisait un travail soigné, appelé chef-d'oeuvre, après quoi les prud'hommes jugeaient s'il y avait lieu d'agréger le postulant à la Corporation.

Pendant cent ans les barbares traversèrent l'Europe en tous sens, saccageant tout, brûlant tout. Puis ils commencèrent successivement à subir le doux ascendant de la religion de Jésus-Christ, et avec le roi Clovis courbèrent le pont sous les eaux régénératrices du pays.

Que devenait le peuple dans ses siècles de désolation ? Il se régénérait lui aussi.

Les prêtres et les moines fondèrent, au milieu des campagnes ravagées, des églises et des monastères qui devinrent des lieux d'asile inviolables, dont la majesté des thaumaturges, comme saint Martin et ses émules, effrayait les voleurs et les conquérants. Autour de ces sanctuaires vinrent se réfugier et se grouper les paysans que la peur tenait cachés au fond des forêts. Les bourgs et les villes se rebâtirent entourés de bons remparts.

Comme les ateliers étaient peu considérables le patron et ses ouvriers ne faisaient, le plus souvent, qu'une seule famille ; ils vivaient sous le même toit, et les employés épousaient les filles de leurs maîtres. C'est ainsi que les industries se perpétuaient sous le même nom à travers les siècles.

Ainsi se formèrent ces artisans fameux dont les ouvrages font aujourd'hui l'admiration des connaisseurs et se payent au poids de l'or.

Personne n'était millionnaire sans doute, mais on vivait heureux et l'on ne connaissait pas la misère. Aux heures difficiles de la vie, comme on avait la foi, on s'adressait à Dieu en toute confiance.

LA REVOLUTION

Ces temps heureux sont disparus, je le crains bien, pour toujours. La révolution, l'industrie nouvelle, le matérialisme ont apporté à la vie de l'ouvrier des modifications aussi profondes que malheureuses.

La révolution, tout d'abord, a aboli les Corporations. Sous le beau prétexte de la liberté du travail elle a défendu aux ouvriers de s'associer, les abandonnant aux caprices de leurs maîtres.

Mais si les privilèges sont tous injustes, d'où vient donc qu'elle a a conservé ceux des médecins et des pharmaciens, des avocats et des notaires, des ingénieurs et des architectes, des capitaines et de tant d'autres professionnels dont le monopole est soigneusement protégé par l'obtention du diplôme ou du brevet.

Le peuple seul, l'ouvrier, tant flatté par les démagogues révolutionnaires, est laissé sans protection et livré à la toute puissance du capital.

Il a fallu aux ouvriers près d'un siècle de luttes et de réclamations violentes pour obtenir en France le droit de fonder vos Unions protectrices dont vous êtes si fières, lesquelles, pourtant ne sont qu'une image des corporations d'autrefois.

CONDITIONS NOUVELLES

D'autre part, il faut bien l'avouer, les conditions nouvelles de l'industrie ont profondément modifié les relations entre ouvriers et patrons. On peut dire même, qu'au sens strict du mot il n'y a presque plus aujourd'hui de patrons ni d'ouvriers.

Un patron était autrefois un artisan qui pratiquait son métier, qui connaissait ses hommes et les estimait à leur mérite. Un ouvrier, de son côté, avec sa longue expérience et son apprentissage soigné, était capable de faire des ouvrages que nul autre, novice dans son art, n'aurait osé entreprendre. C'est pourquoi l'on disait couramment qu'il portait une fortune dans ses bras.

De nos jours, dans la plupart des métiers, la machine s'est substituée à l'ouvrier. En huit jours, un homme intelligent apprend à la conduire. Aussi la condition du travailleur s'en trouve-t-elle singulièrement avilie.

De fait, on ne lui donne plus le nom d'ouvrier, les Anglais l'appellent une main; des petits garçons, des filles le remplacent avantageusement dans nombre de manufactures; on ne craint plus de le perdre, parce que son travail est sans valeur personnelle; pour le moindre motif on le renvoie, parfois même sans motif; te c'est ainsi que le pauvre malheureux végète d'une vie précaire, sans être assuré du lendemain.

Si, du moins, son patron le connaissait et s'unissait avec lui par les liens de l'amitié il n'y aurait que demi mal. Mais, dans la grande industrie, le patron a disparu comme l'ouvrier, et avec lui. Il a été remplacé par un gérant qui ne sait pas même le nom de la multitude des hommes qu'il emploie, par des contremaîtres qui n'ont qu'une autorité restreinte et déléguée. Tous vivent dans la terreur de l'actionnaire.

L'actionnaire, lui, le propriétaire, le successeur des patrons d'autrefois, est un étranger, un canadien, un américain, un anglais, un français, un allemand qui ne sait qu'une chose c'est qu'il a mis son argent dans une entreprise et qu'il en attend de gros intérêts. Chaque année on le convoque, on lui dit un compte-rendu financier de l'exercice courant. Si les dividentes sont abondantes il vote des félicitations au gérant; s'ils sont faibles, il se fâche et remercie de ses services l'administrateur maladroit. Quant à l'ouvrier il n'en a cure.

Dans ces conditions les rapports entre employeurs et employés ne peuvent revêtir aucun caractère de cordialité. Ces hommes, représentants d'intérêts différents sont tentés de se considérer comme des adversaires, voire même des ennemis. Trop heureux quad une foi commune tempère l'aigreur naturelle de leur coeur.

Si, du moins, la religion avait conservé sur l'esprit du peuple assez d'empire pour lui faire accepter les peines de la vie en considérations des biens de l'éternité, le mal serait plus supportable. Mais nous sommes loin de compte. Je ne dirai pas que la foi a disparu ; non ! Toujours est-il que son influence pratique recule devant les progrès du matérialisme, et que nos moeurs s'amollissent.

On ne pense qu'au luxe, aux plaisirs, au bien-être ; on détourne sa pensée de la vie future ; on ne parle que de ses droits, jamais de ses devoirs.

Aussi, lorsque votre clergé vous prêche à l'église sur l'amour de la pauvreté, de l'humilité, de l'obéissance, la patience dans les peines, le pardon des injures, l'amour de la croix de Jésus-Christ, ce langage vous fait une impression pénible, et vous êtes tentés de prêter une oreille complaisante aux insinuations des méchants qui vous disent de vous méfier de l'Eglise, car l'Eglise n'aime pas les pauvres et prend toujours le parti des riches contre eux.

Mes frères, lorsque, dans l'histoire on flétrit les mauvais rois, on ne manque presque jamais d'expliquer que ces princes, par eux-mêmes n'avaient pas le coeur mauvais, mais qu'ils furent pervertis par des courtisans malhonnêtes.

Eh bien ! peuple souverain, roi débonnaire, méfie-toi des courtisans. Ils sont toujours les mêmes. S'ils te flattent, c'est pour te tromper et vivre à tes dépens.

L'EGLISE ET L'OUVRIER

II

Est-il vrai que l'Eglise trahisse le peuple au profit des riches ? Voici une question qui a le don de m'exaspérer, parce que je n'ai jamais compris qu'on puisse la faire, parce qu'elle va à l'encontre de toutes les idées qu'un homme sage peut se former de la religion chrétienne.

Vous savez bien, n'est-ce pas, que l'Eglise est l'oeuvre vivante de Jésus-Christ, et que les prêtres, ses ministres, sont les successeurs des apôtres et les interprètes de la doctrine de Jésus-Christ ; Or, comment pourriez-vous vous imaginer que l'Eglise et les prêtres, en corps, aient eu l'idée de marcher de gaieté de coeur à l'encontre de la doctrine et de la volonté si fréquemment et si clairement exprimées de leur Maître et Fondateur Jésus-Christ ? Ne serait-ce pas insensé ? Tout l'univers ne se lèverait-il pas pour nous jeter la pierre ?

On pourra bien trouver un mauvais prêtre, deux, mettons dix. Mais dire que l'Eglise, que les prêtres en corps sont mauvais, quel honnête homme le dira ? Pourquoi serions-nous mauvais ? Etes-vous mauvais, vous autres ? Sans doute vous avez des défauts, mais vous n'en êtes pas moins de braves gens, vous n'êtes pas mauvais. Eh bien ! nous non plus, nous ne sommes pas mauvais.

Or, tout le monde sait que Notre Seigneur a aimé les pauvres, les petits, les délaissés, ceux qui pleurent, ceux qui souffrent. Tout le monde connaît l'Evangile. Les impies et les socialistes eux-mêmes, ne cessent de vanter celui qu'ils appellent, dans leur sentimentalisme hypocrite, le Christ aux pieds nus ; et la poésie n'a jamais trouvé dans son coeur de plus beaux vers que ceux-ci :

Vous qui pleurez venez à Jésus, car
[il pleure ;
Vous qui tremblez, venez à Lui, car
[il sourit ;
Vous qui souffrez, venez à Lui, car il
[guérit ;
Vous qui passez, venez à Lui, car il
[demeure.

Eh bien ! si Jésus-Christ a aimé les pauvres, nous aussi nous les aimons, l'Eglise aussi les aime.

Et puis, pourquoi ne les aimerions-nous pas, ne vous aimerons-nous pas, peuple qui m'écoutez ? Avons-nous intérêt à vous haïr ? N'êtes-vous pas nos pères, nos frères, nos fils spirituels ? N'avons-nous pas renoncé pour vous aux joies de la famille ? Sommes-nous des sans coeur ?

D'ailleurs, ne vivons-nous pas de vous ? Car, enfin, puisqu'il faut parler net, vous autres les Canadiens, les catholiques, vous êtes les pauvres dans ce pays. Et ce ne sont pas les riches qui bâtissent nos églises, nos presbytères, nos écoles, nos hospices, nos collèges, nos couvents; c'est vous les pauvres, de concert avec nous, les prêtres ; pas d'autres. Et notre entretien qui y fournit ? Vous. Comment donc ne vous aimerions-nous pas ? Sans vous nous péririons, nous et nos oeuvres. Nous prend-on pour des fous ?

Seulement, voilà, nous sommes justes. Nous vous aimons, mais nous ne vous flattons pas, nous ne vous trompons pas. Nous vous disons la vérité, nous vous corrigeons comme des pères. Juges établis par Dieu sur les âmes, nos décisions doivent être marquées au coin de l'équité, sous peine d'être taxés de sentences sacrilèges.

Nous vous interdisons l'orgueil qui engendre la haine et la révolte, nous vous enseignons l'amour du prochain; nous vous parlons beaucoup plus de vos devoirs que de vos droits, sans négliger pourtant ces derniers ; nous vous disons que le riche a des droits, lui aussi, aussi respectables que les vôtres ; nous prêchons la conciliation, les concessions mutuelles sans lesquelles la vie devient un enfer ; nous prétendons qu'un verre d'huile fait plus de bien dans les ressorts de la société qu'un gallon de vinaigre, et qu'il faut tout voir du bon côté ; nous ajoutons enfin que, tout en ayant pour le pauvre un amour de prédilection, l'Eglise ne hait personne, car tous les hommes, les riches comme les autres, sont ses enfants. Que si l'on objecte les malédictions du Sauveur aux riches, nous expliquons que c'est aux mauvais riches qu'elles s'adressaient, aux riches orgueilleux, avares, injustes, tels que le riche de la parabole condamnés à l'enfer. Le sentiment qu'il nourrissait envers les riches en général était de la pitié, parce qu'il y voyait leur salut plus difficile.

Quant aux bons riches, au saint homme Job, au vertueux Lasare de Béthanie, à Lachée converti, Jésus n'avait que de l'amitié et de l'estime pour eux.

Nous allons plus loin et nous disons que la pauvreté méritoire et la richesse coupable sont moins des réalités positives que des dispositions de l'esprit. Qu'un mendiant qui passe devant la maison du riche en lançant des regards furieux et en grinçant des dents, le coeur gonflé de dessins homicides, est maudit de Dieu, car il est riche de convoitises et de haine. Qu'un saint Louis, au contraire, ou qu'une sainte Elizabeth qui dispensaient aux misérables, sans compter, leurs trésors et leur amour, sont bénis de Dieu, car ils sont pauvres dans leur absolu détachement.

Telle est la doctrine de l'Eglise, la doctrine de Jésus-Christ, n'empêche que l'Eglise, comme je le disais tout à l'heure, a toujours eu un faible pour les pauvres. Elle est, à l'instar de toutes les mère, mieux disposée pour ceux de ses enfants qui souffrent, qui sont malades dans leur corps ou leur âme, résamparés, délaissés. Elle les prend par la main, elle les conduit avec une infinie tendresse à travers les ronces et les peines tranchantes de l'âpre sentier de la vie.

III

Ce serait une erreur, toutefois, de croire que l'Eglise, en aimant les pauvres et en faisant de l'amour de la pauvreté une vertu, approuve et favorise la misère. Loin de là. Autant la pauvreté lui semble un état favorable au développement des vertus morales, autant la misère lui paraît dangereuse. La pauvreté, dure école, nous sèvre hativement du lait et du miel de l'existence ; elle fait de nous des hommes vigoureux qui ne craignent ni le rtavail ni les intempéries des saisons ; elle nous force à la sobriété, à la tempérance générale, c'est-à-dire à l'abstinence de tous les vices coûteux ; elle nous apprend l'humilité, la mortification, la patience, la nécessité de la prière et du recours à Dieu ; elle nous détache en un mot, de la terre et nous rapproche de Dieu.

Mais la misère est l'excès de la pauvreté. C'est un fardeau trop lourd pour nos épaules qui nous porte au découragement et enlève à l'âme tout ressort. De la misère naissent une foule de vices : l'abjection, l'inconduite, le vol, la haine, l'absence complète de la dignité propre et du sens de l'honneur. La misère fait des esclaves et des révoltés, jamais des esclaves et des révoltés, jamais des hommes.

Ainsi l'Eglise se désole-t-elle lorsqu'elle voit, dans les grandes cités industrielles, des quartiers ouvriers immondes où les familles entassées dans d'étroits logements vivent ou plutôt végètent sans hygiène physique et morale, livrées à tous les vices qu'engendre un honteuse promiscuité.

Avec quelle joie au contraire elle admire, dans d'autres villes, ces quartiers coquets et salubres, où chaque famille, propriétaire de sa maisonnette de bois lambrissée de brique, vit en paix. Chaque soir l'honnête ouvrier, rentrée de son travail, s'asseoit le repas pris, sur sa galerie, respire l'air à pleins poumons, et contemple avec jubilation les ébats de ses petits enfant sur la pelouse.

Voilà l'absence que l'Eglise souhaite pour chacun d'entre vous, avec des économies, ou, du moins, des assurances suffisantes, en cas de vieillesse, de maladie, de chômage ou de mort, pour les nécessités de vos familles.

Aussi bénit-elle de grand coeur toutes les lois que l'Etat peut faire en votre faveur, vos sociétés de secours mutuels, vos coopératives de production et de consommation, et, en général, toutes les oeuvres existantes ou à créer dans cet ordre d'idées.

Elle approuve également vos unions ouvrières qui ont pour but de vous rendre un peu de la sécurité qu'assuraient si parfaitement les anciennes Corporations. Léon XIII a écrit à votre intention son Encyclique immortelle : "Sur la condition des ouvriers " :

Il vaut mieux, dit ce Pontife, citant l'Ecriture, que deux soient ensemble que d'être seul, car alors ils tirent de l'avantage de leur société. Malheur à " comme seul ! car, lorsqu'il sera tombé, il n'aura personne pour le relever". Et encore : " Le frère qui est aidé par son frère est comme une ville forte."

Toutefois, il faut bien que je vous le dise franchement du haut de cette chaire de vérité, l'approbation que donne l'Eglise à vos Unions ne va pas sans une arrière-pensée d'inquiétude ; car autant elle en approuve le bon usage, autant elle en réprouverait l'abus.

L'Union est une arme à deux tranchants : défensive elle est légitime ; offensive elle deviendrait criminelle.

Nous sommes ainsi faits qu'une fortune trop soudaine nous tourne souvent la tête. Il arrive parfois que certains ouvriers, devenus membres d'une union puissante, perdent le sens de la justice et de la modération. Tel artisan se plaint de la dureté de son patron qui, devenu à son tour patron, se conduit plus durement que lui. Tel ouvrier accuse d'insolence son contremaître, qui, devenu unioniste, manque de respect à ses chefs et veut se rendre maître dans l'atelier. Cet autre se lamente de l'insuffisance de son salaire, qui formule ensuite des demandes ruineuses pour sa manufacture.

On a dit de certains peuples qu'ils étaient toujours battant ou battus. Pour Dieu, mes frères, éviter qu'on puisse dire de vous la même chose.

La liberté du travail est sacrée, ne l'oubliez pas. Vous réclamez vos droits, respectez ceux des autres.

Craignez les grèves. Elles sont toujours, sinon injustes, du moins ruineuses. Comme les procès, comme les guerres elles sont une calamité. Le vaincu, dans ces luttes sort ruiné, le vainqueur affaibli. Si du moins c'était l'innocent qui dût triompher ? Mais non, c'est le plus fort, le mieux organisé. La justice n'a rien à voir dans l'issue de la querelle. Le résultat le plus clair de ces combats est la banqueroute pour le patron, la misère et l'exil pour l'ouvrier, la ruine pour la ville et l'ulcération inguérissable des coeurs qui préparera au siècle qui commence d'abominables guerres sociales.

Recourez donc dans vos différends avec vos patrons, à l'arbitrage. On a dit que l'arbitrage ne rendait jamais pleine justice. En effet, c'est le cas le plus souvent, et l'on peut dire que c'est là précisément son utilité.

L'arbitrage ne condamne pas, n'écrase pas, ne ruine pas, n'envoie personne en prison, ne satisfait pas la vengeance. Il pacifie, il réconcilie, il console celui qui perd, il renvoie amis deux adversaires et les force à se serrer la main.

L'arbitrage, je le répète, n'est pas la justice; c'est quelque chose de mieux, c'est l'équité.

Le tribunal d'arbitrage ressemble, permettez-moi la comparaison, à notre tribunal de pénitence. Deux personnes s'y présentent, l'une bouillant de colère, réclamant la peine de l'enfer, c'est le diable; l'autre tremblante et sachant bien qu'elle mérite l'enfer, c'est le pécheur. Nous autres les juges, nous arrangeons si bien les choses, en douceur, que le pécheur s'en retourne pardonné, mais converti, tandis que le diable est payé du sang versé par Jésus-Crhist. O divin arbitrage qu'il faut aimer et bénir !

Méfiez-vous surtout des sociétés secrètes et, en général, des associations dont les chefs nous sont inconnus. Elles vous entraîneraient bien vite en dehors du droit chemin. Ne les croyez pas sur parole. Elles sont secrètes, c'est assez dire qu'elles ne font pas connaître le fond de leur pensée.

Dpuis que le monde existe, jamais méchant n'a envié sa méchanceté, jamais fourbe n'a conféré sa duplicité. La parole ne leur sert qu'à cacher leur pensée. Ils savent que les hommes, malgré leurs fautes, ont le coeur bon, et ils cachent toujours leurs noirs desseins sous des prétextes.

Et c'est par leurs mielleux discours qu'ils trompent les innocents, c'est-à-dire la masse ignorante de leurs adeptes.

"Entrez chez nous, disent-ils, nous ne parlons jamais religion, nous respectons tous les cultes, nous nous contentons de notre rôle de secours mutuels, nous payons de grosses assurances."

Voilà ce qu'ils disent, et beaucoup d'innocents les croient. Ils viennent ensuite nous trouver et nous répètent ce qu'on leur a dit: "On ne parle jamais religion dans nos assemblées."

Sans doute on ne parle pas religion devant vous; on se contente de se servir de votre argent et de votre influence. Mais, dites-moi, si je demandais à un soldat de me dévoiler le plan de son général ne me répondrait-il pas : Je l'ignore? Eh oui ! il l'ignore; mais, tout en l'ignorant, il l'exécute et contribue dans sa modeste sphère à son succès.

Ce n'est point aux discours, c'est aux actes qu'il faut juger les hommes.

Or savez-vous à qui nous devons la fameuse Commune qui, en 1870, après la guerre contre la Prusse, a brûlé la ville de Paris? A une société secrète qu'on appelait alors l'Internationale, laquelle, pour être juste, n'avait rien à voir avec vos Internationales américaines d'aujourd'hui.

Savez-vous à qui nous devons la prise de Rome et l'usurpation des Etats Pontificaux ? A une société secrète appelée le Carbonarisme.

Savez-vous à qui nous devons en France les écoles sans Dieu, l'expulsion des religieux, la confiscation des biens de l'Eglise, la supression des traitements du clergé, la séparation, l'apostasie officielle de cette nation autrefois si catholique ? A une société secrète maîtresse et directrice de toutes les autres, à la Franc-Maçonnerie.

Et qu'on n'aille pas dire que ces sociétés secrètes sont inconnues par ici ou qu'elles sont inoffensives. Ne l'oubliez point, mes frères, le même arbre produit partout les mêmes fruits.

J'ai terminé.

Que le Dieu tout puissant vous bénisse ! Aimons-nous, supportons-nous. Ne voyons pas toujours le mauvais côté des choses. N'enfiellons pas notre vie. Vous avez vu ce qu'étaient les ouvriers du paganisme; si vous connaissiez la condition des travailleurs de l'Europe vous ne songeriez pas tant à vous plaindre.

Elevez d'ailleurs vos coeurs au-dessus des misères et de la terre, et, tout en améliorant votre sort autant qu'il est possible, jetez les yeux en haut. "Sursum corda".

Aspirez aux biens inamissibles, aux biens du ciel.

Oh quelle belle Union, quelle Union parfaite au Paradis ! Nous n'aurons tous qu'un coeur et qu'une âme, tous nos maux seront finis.

C'est là où je vous convie mes frères, dans l'amour du Sacré-Coeur et avec la bénédiction de notre cher Père en Dieu, Monseigneur l'Archevêque.

Après le sermon, le président-général du Conseil Central National des Métiers et du Travail lut à Sa Grandeur Mgr Bégin l'adresse suivante:

ADRESSE A MONSEIGNEUR

Monseigneur,

Le temps nous semble aujourd'hui venu de placer officiellement et publiquement sous les auspices de la religion notre Conseil Central des Unions ouvrières nationales du Canada.

Nous avons grandi au milieu des alarmes, des suspicions des contradictions. Tant que nous sommes restés faibles, nous nous sommes tus, de peur qu'on ne nous crût point.

Maintenant que nous sommes faits et que nous n'avons plus à craindre, nous pouvons parler librement et exposer nos principes ; on nous croira.

Nous sommes partisans des Unions ouvrières, organisées en vertu du droit naturel qu'ont les hommes de se protéger en s'associant.

Mais nous sommes assez sensés pour ne vouloir point faire de nos sociétés des instruments d'agression, ce qui les rendrait criminelles.

Nous savons fort bien d'ailleurs qu'en lésant nos patrons, c'est nous-mêmes, notre cité, notre patrie que nous lèserions au profit des étrangers qui riraient de nos querelles.

Nous sommes nationaux, nous ne voulons pas nous laisser mener par nos voisins qui n'ont pas les mêmes intérêts que nous ; et nous prenons pour devise : Le Canada aux Canadiens.

Nous redoutons d'ailleurs, si nous nous laissions conduire par des chefs que nous ne connaissons pas, d'être dirigés insensiblement là où nous ne voulons pas aller, c'est-à-dire au socialisme.

Nous sommes des gens pratiques et positifs ; nous ne nous bercons point de chimères et n'aspirons ni à la richesse ni au bonheur universels ; le travail, la pauvreté ne nous font pas peur.

Mais nous craignons la misère, nous aspirons à la dignité de la vie et à la modeste aisance d'honnêtes ouvriers ; nous voulons bien élever nos familles.

Nous avons horreur des grèves si fécondes en ruines économiques et sociales, et nous invoquons l'arbitrage pour régler les différends entre employeurs et employés.

Enfin, nous sommes chrétiens et nous avons toute confiance en l'Eglise notre mère qui nous protégera dans l'avenir, comme elle l'a fait par le passé.

Tels sont, Monseigneur, les sentiments que nous tenions à manifester à Votre Grandeur dans l'espoir qu'Elle les approuvera et les bénira.

Le Conseil Central National des Métiers et du Travail de Québec.

A Mgr L. N. Bégin,

Archevêque de Québec.

REPONSE DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE

En quelques mots chaleureux, Mgr l'Archevêque remercia les ouvriers de cette expression claire et précise de leurs sentiments chrétiens et de leur attachement à l'Eglise.

Il les félicita de cette Union pour le bien, pour la juste revendication de leurs droits légitimes, conformément à la direction de leurs chefs spirituels, et leur exprima sa joie de les voir si nombreux groupés près des saints autels où ils sont assurés de trouver toujours la charité qui consolide toutes les associations.

Puis il leur donna quelques conseils; leur recommanda de toujours aimer l'Eglise, leur vraie mère, celle qui comprend le mieux leurs intérêts. Il leur prêcha la pratique de l'économie, la fuite du luxe et des plaisirs, l'amour de la sobriété. Il leur conseilla de régler par la conciliation, les difficultés qui pourraient surgir entre eux et les patrons; la grève étant toujours ruineuse pour les deux parties.

Enfin il leur recommande la fidélité aux principes de la vie chrétienne, qui leur assureront sinon le bonheur sur la terre, du moins la félicité éternelle.

En terminant, Mgr donne sa bénédiction apostolique.

Sa Grandeur chante ensuite le Salut du Saint-Sacrement, assisté des R. P. Valiquette, curé, et R. P. Grandfils, comme diacre et sous-diacre.

Mgr a été très touché de la foi si vive de nos braves ouvriers et le R. P. Lelièvre, si justement nommé l'apôtre des ouvriers, peut être à bon droit fier de son oeuvre.

LA PROCESSION

La température idéale d'hier matin avait attiré dans nos rues une foule énorme, avide de voir passer la procession. En effet, celle-ci a été une des plus belles que nous ayons vues. Toutes les sociétés ouvrières avec drapeaux et insignes étaient représentées. Nous avons aussi remarqué plusieurs chars allégoriques, représentants les unions suivantes:

Union Nationale des Bateliers; Union Nationale des Capitaines; Union Nationale des Boulangers; Union Nationale des Ferblantiers; Union Nationale des Ouvriers de bord.

Les fanfares de Lévis, St-Romuald, Mastaï, Harmonie de Beauport, Garde Indépendante Champlain, 8ème Régiment, Hussards Canadiens, l'Union Lambiliotte, etc., étaient dispersées dans la procession et tout le long du parcours ont fait entendre les plus jolis morceaux de leur répertoire.

Dans l'après-midi, un joli programme d'amusements a eu lieu aux terrains de l'Exposition.

LA GREVE DU C. P. R.

Ottawa, 7.—Les agitateurs américains ne sont pas très heureux à Ottawa.

M. James Somerville, deuxième vice-président de l'association internationale des mécaniciens, est retourné à Montréal. Somerville était venu ici, la semaine dernière, dans le but d'encourager les grévistes dans leurs revendications. Pendant qu'il était au milieu de nous, il s'est fait condamner par le magistrat de police, à une assez forte amende pour tentative d'intimidation. Sa dernière démarche auprès du consul-général des Etats-Unis, M. Foster, en faveur de huit ouvriers de Détroit qui prétendent avoir été maltraités par la compagnie du Pacifique, n'a pas été couronnée de succès.

LA FAMILLE ET L'ECOLE

M. l'abbé Ph. Perrier directeur général des écoles catholiques de Montréal, déplore la souveraine injustice de certains de nos compatriotes à l'égard des sentiments que notre clergé professe au sujet de l'instruction et de l'éducation des enfants

LA DECADENCE DE L'EDUCATION DE FAMILLE

Les écoles viennent de s'ouvrir ou vont s'ouvrir incessamment. Dimanche dernier tous les curés de la métropole—et je présume que la même chose s'est faite ailleurs,—ont insisté auprès des parents pour obtenir d'eux qu'ils envoient immédiatement leurs enfants à l'école. J'avais le plaisir d'entendre l'un d'eux qui préside aux destinées d'une grande paroisse (1), et je ne pus m'empêcher de songer à la souveraine injustice de tant de compatriotes qui disent sur tous les tons: "Les membres du clergé sont des éteignoirs et ils redoutent avant tout la diffusion de la science." Quel appel sincère on faisait pour faire comprendre aux parents leurs devoirs à l'égard de l'instruction et de l'éducation de leurs enfants! Il suffirait de reproduire les prônes des messes paroissiales de dimanche pour avoir une petite somme des devoirs de la famille envers l'école.

* * *

Au mois de juillet dernier. "The Catholic Educational Association", des Etats-Unis, tenait ses assises à Cincinnati; et voici la résolution que l'on adoptait:

"Nous déplorons vivement dans certaines parties du pays la décadence de l'éducation de famille; et nous nous efforcerons, avec toute l'énergie dont nous sommes capables, de donner aux parents la véritable notion de leurs devoirs de père et mère, et de leur inculquer la nature sacrée de leur responsabilité." (2)

Je n'aurai pas l'impertinence d'insister sur les avantages qui résultent du secours que des parents apportent à l'école, ou du mal qui provient de leur négligence à s'occuper de leurs enfants, quand ils les ont confiés aux instituteurs par eux choisis.

Ce bien est au delà de toute appréciation; le mal est si prononcé que l'école ne manque pas de faire banqueroute quand les parents se montrent négligents en cette matière.

Aussi bien ne suffit-il pas de choisir une école. Ce point est sans doute capital et c'est le premier des devoirs pour les parents; ils ne peuvent pas en général faire eux-mêmes l'éducation de leurs enfants. Mais il ne faut jamais perdre de vue que l'école est faite pour continuer, pour seconder l'éducation donnée par la famille, non pas pour la supplanter, la supprimer. S'il est une part active qui revient au professeur dans la culture des âmes, il en est une autre qui est le partage des parents. Il faut veiller scrupuleusement pour être bien sûr que l'école régulière est plus en honneur que l'école buissonnière. Il faut ensuite amener les parents à coopérer à l'oeuvre de l'école, si l'on veut vraiment obtenir les succès convoités.

Le professeur Hugo Munsterberg, qui connaît bien le système d'éducation en Allemagne prétend, que les écoles allemandes sont supérieures aux écoles américaines; et la raison qu'il donne pour expliquer cette supériorité, c'est que la famille sait prêter un puissant secours aux instituteurs. "Une réprimande à l'école, c'est une ombre dans la vie domestique; un mot de louange dans la classe, c'est un rayon de soleil au foyer". Ce respect des parents pour l'autorité du maître inspire une grande confiance aux enfants. Il existe alors une harmonie entre les maîtres et les parents. C'est vraiment la même direction qui imprime le mouvement et la vie à ces petites intelligences, à ces volontés en herbe. C'est dans ce but que les parents doivent suivre la vie de l'école. Hélas! combien y a-t-il de pères de famille qui s'intéressent vraiment au mouvement scolaire. Il y a déjà quelques années, M. Julien Hawthorne, disait dans la "North American Review" en parlant des écoles des Etats-Unis: "Il n'y a pas un homme sur cent, pour parler avec modération, qui ont quelque connaissance de la façon dont leurs enfants passent leurs heures à l'école, ce qu'ils apprennent pendant ces heures, et quel est le résultat de leurs travaux." Si nous faisons notre examen de conscience nationale, ne pouvons-nous pas affirmer la même chose pour notre province?

Les parents sont souvent indifférents aux choses de l'école. Les progrès réalisés ne répondent pas aux efforts des maîtres. La faute n'en est pas seulement, comme on le croit communément, à la méthode employée, aux programmes trop chargés, etc. Le mal est plus profond. Si les résultats obtenus ne sont pas plus satisfaisants, c'est que la discipline s'est relâchée, c'est qu'il n'est plus possible de demander à l'enfant la somme de travail que l'on exigeait de lui autrefois; c'est qu'inversement, les parents, loin de coopérer à l'oeuvre scolaire, entravent son action. Nous en avons qui reçoivent, par exemple, le fils puni à bras ouverts: "Pauvre chéri, il t'a puni, le maître? Eh bien, moi je vais l'arranger." Est-ce là l'appui dont le maître a besoin? Coopèrent-ils encore ceux qui accueillent sans contrôle les plaintes de l'enfant contre l'instituteur, au lieu de provoquer des explications loyales? Que dis-je? Parfois, on entretient les enfants dans une indiscipline formelle et latente par les critiques continuelles que l'on dirige à l'adresse des éducateurs.

* * *

Entre maîtres et parents

La coopération entre maîtres et parents est nécessaire. La famille ne doit pas défaire chaque soir l'oeuvre de l'école dans la journée: elle doit continuer l'action morale commencée. Mais quels moyens convient-il d'adopter pour qu'à la bonne volonté inlassable du maître corresponde toujours la bonne volonté de l'enfant et de la famille?

Nombreux sont les moyens indiqués par les pédagogues. Le livre de M. Paul Crouzet "Maîtres et parents" en indique vingt-deux qu'il range sous les dénominations générales de moyens indirects. Je n'ai pas la prétention de les énumérer tous. Je parlerai tout simplement de quelques-uns qui auraient besoin d'être mis plus sérieusement en pratique. Prenons, par exemple, le carnet de correspondance, plus communément appelé ici "bulletin" ou "livret", tantôt hebdomadaire, tantôt bi-mensuel, tantôt mensuel.

La rédaction de ces carnets est différente suivant les endroits. Mais il est une chose qui est constante, c'est que les parents sont instamment priés de lire ces livrets scolaires pour se rendre compte du travail, de la conduite, des succès de l'enfant. Les parents seconderont ainsi l'école.

On demande sur quelques-uns des questions comme celle-ci Votre fils travaille-t-il à la maison? Pour pouvoir répondre un oui sérieux a-t-on le soin d'aider l'enfant à passer de la récréation à l'étude. Le protège-t-on contre les entraînements des jeux qui prennent les plus remuants, contre les entraînements de conversation qui prennent les plus réfléchis?

Ce passage du repos au labeur se fait-il d'après un petit règlement qui devrait avoir quelque chose de sacré? C'est ainsi que se formerait dans l'esprit de l'enfant cette habitude sérieuse de se demander si vraiment il est à son devoir.

Une fois l'enfant au travail, il faut de toute nécessité repousser les multiples causes qui, dans une famille, viennent conspirer contre le travailleur: allées et venues, invasions dans la chambre d'études, visites, etc. Parfois même, le pauvre petit doit étudier dans la pièce commune avec les autres membres de la famille. Ayons des combinaisons ingénieuses pour que le devoir soit pourtant bien écrit et la leçon bien apprise.

* * *

Communication aux familles des programmes, emploi du temps

Pour donner une base plus solide à la collaboration de la famille à l'oeuvre de l'école, il faut renseigner les parents sur tout ce qui se fait dans les classes, en ne laissant pas ce soin aux enfants, qui, par leurs rapports plus ou moins volontairement inexacts, faussent presque toujours des relations entre les maîtres et les parents. Aussi bien, des pédagogues conseillent-ils fortement de communiquer aux parents un emploi du temps détaillé et un programme précis de la classe suivie par l'enfant. Alors, les parents peuvent aider plus facilement l'école quand ils en connaissent la marche et le but.

Les cercles de parents éducateurs

Dans bien des pays se sont formées ou se forment à l'heure actuelle des associations pour assurer la communauté d'action de la famille et de l'école. En Angleterre, l'Union nationale des parents pour l'éducation existe depuis 1890. Sa vitalité est assez grande pour publier régulièrement une revue et organiser des congrès. Elle en compte huit à son crédit. En Amérique presque chaque ville a son association des mères de famille. Ces associations tiennent aussi des congrès annuels où collaborent savants et mères, spécialistes et maîtres; elles parviennent à exercer une action directe sur les destinées des écoles de leurs enfants. En France, les sectaires s'organisent pour extirper des classes les derniers vestiges du nommé "Dieu". Mais il y a aussi des organisations de pères de familles chrétiens. Dans un congrès de l'enseignement libre tenu à Lyon, en 1906, on comptait sur des Associations scolaires des pères de famille pour faire vivre l'enseignement congréganiste. "Appeler les parents à collaborer à l'éducation de leurs enfants en formant des Associations scolaires de pères de famille chargées de l'administration de l'école: tel est le principe, approuvé par le Congrès de Lyon, qui présidera à la reconstitution de l'enseignement libre en France."

Ici, nous n'avons pas les mêmes raisons de grouper les pères de familles; il faut cependant les intéresser à l'oeuvre de l'école et la leur faire bien comprendre.

On nous attaque sans merci dans des petites réunions occultes, dont les échos nous parviennent pourtant. Organisons-nous pour conserver nos écoles catholiques. Nous voulons la diffusion de l'enseignement à tous ses degrés et sous toutes ses formes, mais nous ne voulons pas du trompe-l'oeil de la neutralité scolaire, quand bien même, on le mettrait à la base de l'enseignement d'un lycée de filles. Nous voulons des écoles fraîchement catholiques et nous ne craindrons pas de rappeler à ce sujet les enseignements de notre sainte Mère l'Eglise catholique.

Que les parents chrétiens le sachent bien; ils partagent avec le sacerdoce le plus grand ministère qui soit au monde celui de l'enfantement des consciences, celui de la culture des âmes. Si quelques-uns chez nous ne craignent pas de se livrer à l'oeuvre de la perversion sociale, que la famille canadienne, elle, dans la patience obstinée d'un obscur labeur, prépare une génération instruite, pure et fière sur laquelle se reposent d'avance les espérances de la patrie, de l'humanité et de la religion.

L'abbé PH. PERRIER.

(1) Saint-Louis-de-France.

(2) Traduction libre.

LETTRE DE M. GERLIER
A L'A. C. J. F. A.

Paris, le 15 août 1908,

76, rue des Saints-Pères.

M. l'abbé Denys Lamy,

Woonsocket, R. I.

Cher Monsieur l'abbé,

Veuillez excuser le retard de ma réponse. Vous devinez ce que j'ai trouvé de travaux en souffrance après une absence de six semaines. Depuis mon retour, je suis débordé, et c'est la cause de mon silence.

Je vous remercie bien vivement de votre bonne lettre et des journaux, qui m'ont beaucoup intéressé; et je fais les meilleurs voeux pour le succès du Congrès de l'A. C. J. F.-A. Il m'eût été bien agréable de vous envoyer un travail; mais hélas! le temps me fait absolument défaut, et, non sans un grand regret, je dois me borner à vous envoyer cette lettre, dans laquelle je veux mettre du moins tous les sentiments d'ardente sympathie de l'A. C. J. F. pour sa soeur de foi et de race.

Vous savez, chez Monsieur l'abbé, par nos trop rares causeries, avec quelle joie sincère et quelle cordialité nous applaudissons au mouvement d'organisation de la Jeunesse Catholique sur la terre américaine. Vous voudrez bien être auprès de nos amis, et spécialement de leur Président, l'interprète de nos sentiments. Nous souhaitons de tout coeur que des liens toujours plus étroits s'établissent entre nos deux Associations, comme ils viennent de s'établir entre l'A. C. J. C. et l'A. C. J. F. au cours de ce superbe Congrès de Québec, dont j'ai rapporté de si précieux souvenirs.

Inutile d'ajouter que nous accueillerons avec joie le délégué qui se joindra à notre pèlerinage. Tous les membres de la Jeunesse Catholique d'outre-mer, tant Canadiens-Français que Franco-Américains, sont désormais des nôtres.

A la hâte, je vous prie de vouloir bien agréer, cher Monsieur l'abbé, avec de nouveau tous nos remerciements pour les sentiments que vous avez témoignés à Québec au représentant de l'A. C. J. F. et l'assurance du fidèle souvenir que je garde de notre rencontre, l'expression de mon très cordial dévouement.

PIERRE GERLIER.

P. S.—Je vous adresse un numéro de la "Vie Nouvelle" relatant mes impressions de Québec.

UNE CALOMNIE

Un de nos lecteurs nous communique un numéro de l'"Echo de la Timbrologie", organe spécial des collectionneurs de timbres-poste, publié à Amiens, France.

Ce journal dit des timbres commémoratifs du Canada, émis à l'occasion du IIIe centenaire de Québec:

"On remarquera que les inscriptions "sont en français. Triste français, "hélas! et qui doit faire rougir nos "frères de là-bas. C'est évidemment "pour faire honneur à notre langue "qu'on l'a employée sur cette belle sé"rie; mais cet honneur devient une "trahison. Comment se fait-il que, "dans un pays où l'on parle si puro"ment le français, on ose écrire des "choses pareilles? Et à quel chinois "s'est-on adressé pour rédiger ces lé"gendes infâmes:

L'ABITATION DE QUEBECK
PARTEMENT POUR L'OUEST."

* * *

Celui qui s'indigne si fort de ces prétendues erreurs prouve sa parfaite ignorance du français. S'il se fût donné la peine d'ouvrir quelque dictionnaire français qui fait autorité, il n'eût jamais écrit les lignes ridicules que nous citons plus haut.

Quant à la première légende, "L'ABITATION de QUEBECK" elle est empruntée textuellement aux relations de voyages de Champlain, qui savait écrire son français, mais qui l'écrivait comme les gens de son siècle, en se servant de l'orthographe usitée à cette époque. On trouve le mot "abitation" chez tous les écrivains de cette période. Et on ne pouvait mieux faire, alors qu'on tentait de reconstituer exactement ce qui se passait à la venue de Champlain au Canada, que d'emprunter à son oeuvre même la légende qui blesse si fort le scribe de l'Echo.

Et d'un.

Quant au "Partement pour l'Ouest", cette expression a pour elle un grand nombre d'autorités, entr'autres celles de LaCurne de Sainte-Palaye, de l'Académie Française, de Littré, de Bescherelle, du Dictionnaire des Dictionnaires, de Pierre Larousse, du Nouveau Larousse Illustré.

LaCurne de Sainte-Palaye, dans son "Dictionnaire de l'Ancien Langage Français", au mot "Partement", dit: "Départ: Après le partement des ambassadeurs (Commines)."

Le Complément du Dictionnaire de l'Académie Française, publié en 1852, édition Didot, à la page 902, dit: "Partement: (v. lang.) Départ: "Le duc de Bourgogne, à son partement d'Amiens (St-Rémy)."

E. Littré, dans son "Dictionnaire de la langue française", dit: "Acheminement d'un lieu à un autre (terme vieilli). Je n'ose vous dire que l'on s'en va lundi, pour ce que ce partement a déjà eu tant de fausses assignations ... (Malherbe, Lettres, II, 24).

Bescherelle, Dictionnaire National, tome II, au mot Partement: "S'est dit pour départ, éloignement. Il cite St-Rémy, puis "Il suffit de l'accompagner à son partement (Montaigne),

Je ne m'aperçois pas que le destin m'apprête
Un autre partement"
(Malherbe).

Enfin, Guérin, Dictionnaire des Dictionnaires. Pierre Larousse, dans son Dictionnaire Universel du XIXe siècle, et le Nouveau Larousse Illustré donnent le mot "partement" comme un vieux mot français qui signifient "départ" et donnent des citations à l'appui.

Ce mot "Partement" n'est donc ni un barbarisme ni du chinois, mais bien un vieux mot français, un archaïsme savoureux qui dépeint à perfection l'acte du départ.

Si l'écrivain de l'"Echo" s'était donné la peine d'ouvrir un de ces dictionnaires si nombreux, il eût donc pu voir que Malherbe, Commines, Montaigne et d'autres encore se sont servis de ce mot, et il n'eût pas fait preuve de l'ignorance qui ressort des lignes qu'il a écrites si prétentieusement.

GALLUS.

LE COUVRE-FEU

Sous ce titre, un ancien lévisien, M. Horace Cimon, qui pratique sa profession d'avocat à la Rivière-du-Loup (en bas) et qui est en même temps rédacteur du "Saint-Laurent", publie un article très intéressant et qui pourrait aussi bien s'appliquer à Lévis qu'à la Rivière-du-Loup.

M. Cimon fait l'historique du couvre-feu. Au moyen-âge, on désignait sous le nom de couvre-feu, une sonnerie de cloche, qui indiquait l'heure de se retirer chez soi, de fermer sa porte à clef. On la sonnait à huit heures en certains endroits, et à neuf heures dans d'autres.

Le couvre-feu est complètement disparu en France où il avait pris naissance, mais il existe encore dans plusieurs parties de l'Angleterre.

Aux Etats-Unis, on a remis le couvre-feu en vigueur dans plusieurs villes. Seulement on a quelque peu changé sa destination. Il ne s'adresse plus qu'aux enfants. Dans la plupart de ces villes, il est défendu aux enfants de moins de quinze ans de sortir dans les rues après neuf heures du soir en été, et après huit heures en hiver, à moins d'une permission écrite de leurs parents ou gardiens, ou encore d'être accompagnés par eux.

En 1898, une enquête faite sur l'efficacité du règlement du couvre-feu a démontré qu'il avait été un succès à peu près partout. Dans beaucoup de villes on signalait une diminution de cinquante pour cent dans le nombre des arrestations et des condamnations aux écoles de réformes.

Nous nous demandons si pareil règlement ne serait pas un préservatif pour nos enfants. Ils ne sont peut-être pas plus mal élevés qu'ailleurs, mais il est certain qu'à neuf, dix et quelquefois onze heures du soir nous rencontrons sur la rue des enfants de douze et treize ans fumant la cigarette et la pipe. Il y a là négligence impardonnable des parents. Un enfant de moins de quinze ans ne devrait jamais sortir seul une fois la noirceur venue. Les professeurs ou maîtres à qui nous confions nos enfants peinent pendant une dizaine d'années pour en faire des citoyens utiles dans la société. Une soirée passée hors la surveillance des parents suffira quelquefois pour mettre un bon enfant sur la voie qui le conduira au crime et à la prison peut-être.

Voilà pourquoi nous croyons que le couvre-feu ferait du bien à Lévis.

P. G. R.

AUDACIEUX VOLEUR

Sherbrooke, 7.—Service spécial.—M. D. B. Meigs, député de Missisquoi, a failli être victime d'un audacieux filou venu à l'Exposition pour explorer les poches des visiteurs plutôt que les exhibits.

L'aventure a eu lieu près de l'hôtel New Sherbrooke.

Comme M. Meigs montait sur le tramway, il se sentit pousser et s'aperçut qu'une main étrangère s'introduisait dans sa poche et en retirait vivement un portefeuille contenant $120.

M. Meigs se mit à la poursuite du filou en criant "Au voleur!" Il poursuivit l'individu qui voulait se perdre dans la foule autour du tramway. D'autres se joignirent à lui pour l'aider dans sa chasse et le voleur fut finalement arrêté près de la gare du Grand-Tronc. Le sergent Paradis lui mit les menottes et l'inconnu fut conduit au poste.

Le voleur pour ne pas attirer de soupçons s'était déguisé en conducteur de tramway. Ce fut sa perte dans la poursuite car son costume l'empêcha de se cacher dans la foule.

ENCORE UNE FOIS

Anvers (Belgique), 9.—La police de cette ville a arrêté Nicolas E. Savine, plus communément connu sous le nom de comte de Toulouse-Lautrec, sous l'accusation d'avoir encaissé le montant de coupons volés. Savine a protesté contre son arrestation en invoquant sa qualité de citoyen américain qu'il a obtenue dans l'Etat de l'Illinois.

L'enquête a démontré qu'il était récemment sorti d'un pénitencier de la Sibérie, où il avait été envoyé après avoir été extradé de Brême et expulsé d'Espagne.

LE TEMISCAMINGUE

Le Pays de l'Avenir

Haileyburg est bâtie en amphithéâtre sur la rive ouest du Lac Témiscamingue. Elle est reliée à Cobalt par le chemin de fer de Toronto et Nord Ontario. Sa population peut se chiffrer dans les 3,000 âmes. On y voit une église catholique, deux églises protestantes, de grands magasins, et de beaux hôtels. Vue du lac cette ville présente le plus beau coup d'oeil. Les maisons dernier style et brillantes de fraîcheur sises à différentes hauteurs dans la pente de la montagne, la largeur et la régularité de ses rues et les gais châteaux des MM. Timmons; tout attire votre attention et vous étonne quand on vous dit qu'il y a trois ou quatre ans il n'y avait rien de cette ville si pittoresque. On n'a pas eu le temps de parfaire les rues: il y aura des ravins à combler, des rochers à miner, des corps d'arbres à enlever, etc. Bientôt on rebâtira l'église catholique. Le curé actuel l'abbé E. A. Latulippe auquel nous offrons en passant nos sentiments de profonde vénération et qui "n'aurait besoin que d'une bulle pontificale pour se réveiller évêque", a acquis un magnifique terrain pour y construire église, presbytère, couvent, école des frères, etc. Le site en est enchanteur et domine une partie de la ville et le lac, et embrasse toute la côte-est depuis la Tête du Lac jusqu'à Ville-Marie. A quelques milles nord sur le susdit chemin de fer se trouve Liskeard, une autre petite ville d'environ 2,000 âmes, mais passons et arrivons au but principal de notre voyage: Visiter les centres de colonisation du Témiscamingue.

Commençons par Ville-Marie, à tout seigneur tout honneur. Ville-Marie est le berceau de la colonisation au Témiscamingue; sa fondation remonte à plus de vingt ans. Sa population est d'environ 1,600 âmes. Elle possède une jolie église et la résidence des RR. PP. Oblats auxquels nous offrons l'expression de notre admiration pour le dévouement vraiment apostolique qu'ils déployèrent en dépit le tant de fatigues et de privations de toute sorte, à coloniser cette vaste et fertile région destinée à devenir à brève échéance un beau diocèse. On y voit encore un hôpital, un magnifique couvent qui sera ouvert au mois de septembre sous la direction des Soeurs Grises d'Ottawa, de superbes hôtels et des résidences princières. Les rues sont larges et bien ombragées. Le commerce y est très actif; c'est la place d'affaire de tout l'est du lac. On y compte trois médecins et deux notaires. En somme c'est la ville élégante du nord. Avant de quitter Ville-Marie saluons avec foi et amour la grotte si touchante que la piété des oblats de Marie Immaculée a élevée à la Vierge sous sonvocable de Lourdes. Cette grotte pratiquée dans la montagne à quelques pas de la ville est un fac simile fidèle de la grotte de Massabielle. Tout n'est pas terminé et on y vient déjà en pèlerinage. On y célèbre la sainte messe, on y publie les louanges de Marie, on y prie. Marie, mère de l'espérance, bénis ces lieux qui te sont consacrés, exauce les prières de tes pieux enfants! De ces hauteurs vous vous trouvez en face d'un panorama exceptionnel de grandeur qui saisit et élève l'âme. A vos pieds le champ des morts et la ville entourée d'une campagne verdoyante, couverte de riches moissons et toute baignée dans une large nappe d'eau. Au fond du tableau, à l'ouest du lac, des montagnes régulièrement boisées qui, à cette distance, vous apparaissent comme une immense prairie. En présence d'un tel spectacle on ne peut retenir un cri d'admiration. Oh! que c'est grand, que c'est beau!

Descendons du Thabor et allons dans la campagne, la réalité du détail n'aura rien de décevant. Nous traversons des champs dont le sol est assurément fertile. Malgré la grande sécheresse on s'attend à une bonne récolte de grain et de foin cette année. Elle serait cependant doublée, m'assure-t-on, si la pluie était tombée en temps opportun. Nous traversons le cantons Duhamel, Guigues et Laverlochère. Partout à peu près même sol composé de terre grasse, de terre grise et plus souvent de terre forte. C'est là d'ailleurs la qualité du sol de l'est et du nord du lac Témiscamingue. On n'y rencontre nulle part de pierres roulantes. De ci et de là mais rarement on aperçoit quelques rochers dont la base est immédiatement en terre exempte de pierres. Il faut cependant excepter une partie de Laverlochère qui est rocheuse sans cesser d'être cultivable. Dans ces cantons la colonisation est à peu près complète. Je parle surtout de Ville-Marie, Lorrainville et St-Bruno, trois paroisses bien organisées. Les Missions de St-Isidore, de St-Placide et de Fabre peuvent fournir encore bon nombre de lots au colon. Il en est de même des régions des lacs Cameron et La Loutre où il est question d'établir des missions et qui deviendront de bonnes paroisses dans un avenir assez prochain.

Il m'a été particulièrement sensible de revoir un grand nombre d'anciens paroissiens de St-Didace dans un état d'aisance qui contraste agréablement avec l'état plutôt de gêne où ils étaient dans la paroisse natale. Tous sont propriétaires d'un ou deux lots de première valeur. Leur "roulant" est bien assorti mais toutefois le troupeau de vaches fait qui n'est généralement pas suffisant. La raison de cette lacune a été les frais considérables qu'il fallait encourir pour l'expédition des produits laitiers. Mais cette raison n'existe plus aujourd'hui que la marché local est plus que suffisant à la consommation de ce qu'on peut produire. Plusieurs, presque tous ces cultivateurs arrivés ici avec quelques cents piastres, en valent aujourd'hui quelques milliers. Dans Duhamel et Guigues on compte maintenant au delà de soixante familles venant de St-Didace dont plus de quarante dans la paroisse de Lorrainville. N'est-ce pas que ce groupe est considérable en tenant compte que St-Didace n'a guère plus de 1,400 âmes de population. C'est ainsi qu'à l'étranger on sait retrouver les douceurs de l'amitié et le souvenir du foyer natal. Voilà une colonisation effective parce qu'elle demande moins de sacrifice. Groupons des colons d'une même nationalité et d'une même région, plaçons-les à l'abri d'un clocher et ils seront admirables de courage et de résignation dans les débuts toujours plus ou moins pénibles du colonisateur. Jetez-les épars dans la forêt sans chemin, sans encouragement, comme il arrive souvent avec notre trop défectueux système de colonisation; les plus vaillants abandonneront la tâche, et qui est à blâmer? Tel ne fut pas, Dieu merci! le sort des habitants de Lorrainville. Ils ont persévéré dans le labeur, et leurs efforts sont couronnés de succès. Tout en restant attachés à leur paroisse ils cultivent et gardent inaltérable le souvenir de celle qui les a vu naître. C'est avec bonheur que j'ai éprouvé l'amitié toujours vive et sincère de ces coeurs amis. En effet furent-elles aussi douces que brèves les quelques heures des trois soirées passées ensemble chez MM. Prosper Jolette et Henry Courchesne. Et notre excursion au lac La Loutre en l'aimable compagnie de l'abbé Monty, de M. Surprenant, son gai compagnon, et de MM. Jolette et Baril, pouvait-elle être plus charmante? Amis de Lorrainville, je ne vous dis pas adieu, mais au revoir à bientôt, j'espère.

Le lecteur voudra bien me pardonner cette digression de convenance autant que d'amitié. Dans le prochain article je parlerai des terrains à coloniser au nord du lac. C'est de point sur lequel doivent converger tous les efforts du véritable colonisateur, du vrai patriote.

J. E. HEROUX, Ptre.

FATAL ACCIDENT

Un ingénieur mécanicien se noie sous les yeux de ses compagnons

Encore un accident fatal à Lévis, au chantier Russell! Samedi dernier, vers une heure de l'après-midi, Albert Moreau, ingénieur à l'emploi de MM. Dussault et Fils, en voulant aider à la manoeuvre d'un lourd chaland, tomba à l'eau. Ses compagnons de travail lui lancèrent immédiatement une corde. Malheureusement, dans leur précipitation, ils oublièrent d'en retenir une des extrémités. Et ils eurent la douleur de voir disparaître le pauvre Moreau sous les flots, tenant à la main la corde qu'ils venaient de lui lancer.

Le corps de Moreau fut retrouvé vers 2.30 heures le même jour. Il tenait encore la corde de sauvetage qu'on lui avait lancée. M. Charles Moisan le transporta à la morgue de Lévis.

Quelques heures plus tard, sur les instructions du coroner Jolicoeur, M. Moisan conduisit le cadavre dans sa famille, rue des Fossés, à Québec.

Moreau était âgé de 36 ans, marié et père de cinq enfants.

L'enquête du coroner aura lieu aujourd'hui.

POUR UN SCEAU D'EAU

Saint-Mary's, Indiana, 9.—Un fermier, M. Alexander Chrisman, vient d'être tué par son voisin, M. John Smith, pour un sceau d'eau.

La sécheresse actuelle fait qu'il n'y a pas d'eau dans bien des puits, mais M. Chrisman était propriétaire d'un puits où il y a toujours de l'eau en abondance, aussi nombre de personnes venaient-elles s'approvisionner chez lui. Hier un jeune homme, demeurant à une assez grande distance de la ferme, vint lui demander la permission de prendre un sceau d'eau et M. Chrisman lui répondit qu'il n'avait qu'à se servir. A ce moment, M. Smith, voisin de M. Chrisman, intervint, lui reprochant sa prodigalité pour des étrangers, mais le fermier lui répondit vertement qu'il n'avait jamais refusé de l'eau à personne et que d'ailleurs, ce puits lui appartenant, il était maître de faire ce que bon lui semblait. Ces paroles furent mal reçues par M. Smith qui, sortant un revolver de sa poche, tua M. Chrisman d'une balle dans le coeur.

Le meurtrier a été arrêté.

KEIR HARDIE

Yonkers, N. Y., 9.—On rapporte que Keir Hardie, le fameux socialiste anglais, assistait en automobile à la procession des travailleurs à New-York, lundi, lorsque sa machine faillit écraser à mort un bambin.

Hardie a offert d'indemniser la famille du bambin.

COLONISATION ET FORETS

On a écrit et discouru à satiété sur la colonisation; et cependant, ce qu'on a dit de plus juste, semble-t-il, c'est que la colonisation est la question la plus importante et la plus attachante pour nous,—parce qu'il faut, pour assurer à notre province un brillant avenir économique et lui conserver son individualité,—une plus grande surface de terres cultivées et une population plus grande.

Cette question, on l'a souvent très mal entendue et très mal traitée; parce que l'on ne s'est pas préoccupé de l'étudier à fond,—parce que l'on n'a voulu voir qu'elle d'importante,—parce que l'on a négligé certaines distinctions, certains faits et certaines observations nécessaires, pour qu'elle fut exposée dans son entier.

Et d'abord, l'on a presque toujours confondu le véritable colon avec celui qui ne l'est pas; et l'on a jamais séparé quand il aurait fallu le faire, le spéculateur du porteur de licence.

L'on a oublié, que la question forestière ne le cède pas en importance à celle de la colonisation, dans un pays, comme le nôtre,—où les sols absolument forestiers se trouvent aussi fréquemment que les terres agricoles,—où la forêt est la source de revenus considérables, alimente de nombreuses industries et conserve dans leur plénitude d'action nos riches pouvoirs d'eau.—Que n'a-t-on consulté certaines statistiques et fait quelques calculs? On eut acquis la preuve mathématique, évidente,—qu'il y a beaucoup plus de lots concédés et déboursés que de véritables colons,—que la colonisation, telle que pratiquée par les pilleurs de bois, spéculateurs ou faux colons aura bientôt ruiné à net nos forêts, dans des cantons entiers.

Et d'ailleurs l'on eut dû, avant que d'écrire ou de parler, courir un peu la province les yeux ouverts, et l'on eut vu, que l'industrie forestière est la seule raison d'exister de plusieurs paroisses et que dans d'autres localités, elle nourrit une grande partie de la population:—que la disparition de l'une amènerait la ruine des autres.—

Nous essaierons en quelques articles d'exposer dans le détail la question de colonisation et celle des forêts,—toutes deux également importantes,—ne pouvant être séparées ici pas plus qu'elles ne peuvent être confondues.

SAINT-DENIS.

ACCIDENT PAR LA DYNAMITE

Fraserville, 7.—Un garçon de 10 ans, fils de M. Alphonse Thivierge, employé aux usines de l'I. C. R., a eu un pénible accident.

Il jouait avec des compagnons de son âge, lorsqu'ils se procurèrent, on ne sait comment, des cartouches de dynamite. Le jeune Thivierge en voulant en faire partir deux, celles-ci lui firent explosion dans les mains, et le blessèrent à la figure cruellement et lui enlevèrent les doigts des deux mains.

Le Dr Parrot, mandé en toute hâte, prodigua ses soins au blessé.

VERS LE PAYS DES MIRACLES

(De la Croix)

24,000 pélerins en 29 trains, voilà l'armée des croyants qu'un seul jour jette sur la route de Lourdes.

29 trains! et depuis six mois le mouvement ne s'est pas arrêté un seul jour, et de tous les points de la France et du monde la Vierge bénie voit accourir à ses pieds les foules qu'il y a cinquante ans, par l'intermédiaire de l'humble Bernadette, elle y convoquait!

29 trains, et, depuis dix jours seulement, la ville sainte a vu l'invasion de 40,000 pélerins arrivés en groupe, sans compter celle d'une population égale de pélerins isolés!

29 trains, et si ce nombre n'est pas doublé, c'est que les compagnies de transport se sont reconnues impuissantes à assurer un service plus intense!

La France qui croit, qui prie et qui aime, a fait en cette année jubilaire des apparitions la réponse qui convenait à la campagne de blasphèmes et de haîne pour laquelle l'impiété pensait avoir raison d'elle...

Qui donc niait la poésie de la gare ?

Celui-là, certes, n'a jamais été le témoin du spectacle que je viens d'avoir sous les yeux et dont la gare d'Austerlitz à Paris, chaque année à pareille date, est le théâtre.

Si la poésie est la créatrice qu'on nous a dit d'émotions fortes et nobles, qu'importe le cadre où elle les fait naître, fut-ce un hall nu de fer et de pierre? Ce n'est point ici le cadre qui rapetisse les émotions, ce sont celles-ci qui le grandissent à leur taille.

Où les aller chercher meilleures et plus vivantes que dans ces scènes cent fois décrites, toujours les mêmes et toujours nouvelles du départ et de l'embarquement des malades du Pèlerinage national? Aujourd'hui, à cet égard, ne diffère point d'hier.

Ils s'en vont 1,060, en cette date du 19 août, des diverses régions françaises que traversera aujourd'hui et demain l'immense convoi; 499 partent directement de Paris.

Etrange vision, à coup sûr! la vaste cour de la gare d'Orléans et ses dégagements semblent transformés en un campement au lendemain d'une bataille, en un hôpital à ciel ouvert, où se coudoient, se heurtent, s'entassent les spécimens de toutes les infirmités humaines les plus attristantes, les plus rebutantes, les plus effrayantes.

Ils débouchent de toutes parts: on voit que l'excès du mal, depuis des années, contraints de demeurer étendus sur un lit d'angoisse, de vastes omnibus les amènent; en voici d'autres auxquels il laisse un reste de force qui lui permet de se tenir à peu près sur leur séant, ils arrivent en fiacre, traînés au petit pas des chevaux, et étayés par des parents, des amis, qui ont hâte d'être au bout de cette épreuve.

Des brancards les reçoivent à l'arrivée, en attendant l'heure où il sera possible de les installer dans le train qui leur est spécialement affecté, le légendaire "train blanc", celui des "grands malades", le train des abandonnés: je me trompe, le train de ceux que la science abandonne, mais à qui il reste Dieu et la Vierge.

Regardez ce champ de bataille, ce campement de désolation: ce ne sont que des corps déformés, membres noués par la paralysie, hanches disloquées, chairs rongées par le hideux cancer, ulcères de toutes sortes, suppurations, yeux éteints; que sais-je encore?...

Ici c'est une jeune fille, dont chaque accès de toux qui déchire sa poitrine fait monter le sang à ses lèvres chez laquelle l'éclat même qui rosit les pommettes de ses joues décèle le ravage profond de la tuberculose.

Là, un malheureux homme auquel, depuis dix ans, des douleurs affreuses ont rendu tout mouvement impossible.

Ailleurs encore, une pauvre femme dont un bandeau sanguinolent dérobe aux regards le visage dévoré par une épouvantable tumeur.

Longue serait cette lamentable énumération.

Pauvres colis humains ! pauvres épaves que la courte science des hommes a renoncé à sauver, et qui n'ont plus d'espoir qu'en Celle qui est la mère de la divine espérance !

Première merveille: c'est à peine si, de loin en loin, en une crise trop aiguë du mal, une plainte sort, voilée et comme honteuse d'elle-même, de cet amas de souffrances ; le recueillement, la soumission d'aujourd'hui préludent à la soumission et au recueillement de là-bas. Il semble que déjà un murmure impondérable, en un souffle insensible, on va surprendre sur les lèvres de ces malheureux le sublime : "Seigneur, guérissez les autres !" qu'ils clameront sur l'esplanade du Rosaire au passage du Dieu-Hostie.

De cette foule de misère, tout l'effort, l'être tout entier est tendu vers la montagne lointaine, vers la Grotte où se posèrent les pieds de la Vierge, "ubi steterunt pedes ejus," et où tous vont chercher, acceptant par avance sa décision, guérison pour leurs âmes endolories.

Contraste étonnant, ou plutôt admirable rapprochement, qui est toute une vision de fraternité chrétienne !

A ces pauvres, à ces souffrants, à ces déshérités, des mères, des soeurs, des frères inconnus viennent apporter les soins les plus touchants, les plus dévoués, les plus tendres.

Comme ils sont reçus avec amour, soignés jalousement, traités avec respect !

Ces anges du Pélerinage, que sont les Petites-Soeurs de l'Assomption, que les sbires de Combes et de Clémenceau n'ont pas réussi à intimider, sont à leur poste d'honneur ; elles ne craignent qu'une chose ici-bas, ne pas se sacrifier suffisamment pour ces délaissés. Tout au cours de ce long voyage, dans les wagons empestés par infection des plaies comme aux hôpitaux de Lourdes, elles se prodigueront à eux de jour et de nuit.

A côté d'elles, d'autres Petites-Soeurs aussi par l'âme et la charité, mais que leur vocation appelle à demeurer dans la vie ordinaire, s'attachent au même service douloureux.

Simples ouvrières qui ont sacrifié le gain d'un jour de travail pour donner leur temps à des étrangers, frères ou soeurs, dont elles ignorent même le nom, ou grandes dames qui ont tenu à exercer personnellement, du premier au dernier jour du Pèlerinage, le devoir de l'assistance chrétienne, que leur acte est touchant !

Avec quelle tendresse ces mains de travailleuses ou de patriciennes essuient les pauvres fronts où l'acuité du mal fait perler la sueur ! Avec quelle délicatesse, bouchée par bouchée, miette par miette, goutte par goutte, elles servent le repas fantôme de ces infortunés à qui leurs propres mains refusent tout service ! Une mère relèverait-elle plus doucement l'oreiller sous cette tête endolorie, câlinerait-elle d'une caresse plus tendre le pauvre petit visage éliminé où ne vit plus que la lueur de deux grands yeux pleins de fièvre, renouvellerait-elle avec plus de douceur les linges souillés, panserait-elle avec plus d'amour les plaies suppurantes?

La richesse, l'élégance et la grâce se font ainsi les servantes volontaires de la pauvreté aggravée par la maladie, même quand la maladie est repoussante et nauséabonde.

Que de noms et quels noms il serait facile de citer, si toutes n'exigeaient que le leur fût voilé sous l'anonyme de la charité !

Et maintenant, que dire des brancardiers volontaires, ouvriers, employés, hommes du monde, qui, volontairement associés en une même entreprise de fraternité chrétienne, s'emploient à transporter, des quais aux wagons, ces ruines vivantes ?

Quelles attentions, quelle douceur de mouvements, quels soins minutieux pour que pas un cahot, pas un heurt, pas une secousse un peu brusque n'augmente la souffrance de leurs chers malades !

Et quand ils les ont bien douillettement installés, combien d'entre eux encore, comme je l'ai vu, de mes yeux vu, avec la même délicatesse que d'autres mettraient à voiler une action honteuse, laissent aux mains de ceux qu'ils ont secourus le tribu d'une générosité dont Dieu gardera le secret !

En vérité, à voir tant de tendresses prodiguées, ne semble-t-il pas, comme disait saint Laurent à l'empereur persécuteur en lui représentant les pauvres secourus par l'Eglise naissante ; que nous ayons là nos trésors les plus chers ?

Comme c'est vrai pourtant !

Qu'ajouter encore, sinon qu'au pèlerinage des implorants se joindra un pèlerinage des reconnaissants, et que 352 "miraculés" de Lourdes partent aujourd'hui aussi pour porter à leur bienfaitrice l'hommage de leur gratitude ?

De ce nombre, sont, entre autres, Marie Lebranchu, guérie en 1892 d'une tuberculose pulmonaire au dernier degré, et Mme François, guérie d'un double phlegmon cancéreux, guérisons dont un récent jugement canonique de Mgr l'archevêque de Paris a reconnu le caractère miraculeux.

A noter que Zola qui a dépeint dans son trop fameux livre Marie Lebranchu sous le nom de la "Grivotte" et qui fut, à Lourdes, à même de constater sa guérison au jour même où elle se produisit, s'en montra fort impressionné.

Ce qui n'empêche pas que, tout en annonçant qu'il écrivait un roman historique, il fait retomber plus malade que jamais la "Grivotte" ou Marie Lebranchu dans le train même de retour, et finalement l'envoie mourir à l'hôpital.

Zola est mort, et Marie Lebranchu, qui jamais n'a eu la moindre rechute, part aujourd'hui pour participer au pèlerinage d'actions de grâces des miraculés...

Avant le départ du train blanc, Mgr Amette avec sa bonté et sa bonne grâce habituelles, est allé, accompagné de Mgr Fages, son vicaire général, porter à ce peuple de souffrants, ses bénédictions, ses encouragements et ses voeux.

Nul d'entre eux ne l'oubliera.

F. HERVAGAULT

Entre apaches:

—Tu as vu que les jurés viennent encore de prononcer une condamnation à mort ?

—Ces gens-là veulent se suicider !

CHOSES DE FRANCE

"Vers un ordre social chrétien." Prévisions réalisées. Le "Parti ouvrier." Au contre-pied de la Révolution.

Les Rangeardières, par St-Barthélemy (Maine-et-Loire),

14 août 1908.

Une maison bien française, qui s'est proposé de propager sous toutes leurs formes les principes traditionnels, la "Nouvelle Librairie Nationale", vient de publier une seconde édition des études sociales et politiques du marquis de la Tour-du-Pin La Charce : "Vers un ordre social chrétien, jalons de route, 1882-1907." Sur la prière de ses amis, l'auteur avait réuni sous ce titre les nombreux articles publiés par lui dans des revues et des journaux tels que l'"Association Catholique" et le "Réveil Français". Mais l'ouvrage franchit rapidement le cercle restreint auquel il était destiné. Il fut considéré comme le code précieux des principes à la lumière desquels savaient marcher tous ceux qui chez nous s'occupaient d'action sociale. La première édition ayant été épuisée, on nous en donne une seconde qui semble bien devoir suivre la même destinée.

On eût certainement étonné M. de la Tour du Pin en lui prédisant qu'il écrirait un jour ce gros volume à l'époque où, venant de déposer son épée de lieutenant-colonel, il commençait d'apporter avec les de Mun, Lecour-grandmaison, de Parceval...' sa collaboration à l'Oeuvre des Cercles Catholiques d'ouvriers. Depuis, ses idées, comme celles de ses frères d'armes, se précisèrent. L'étude approfondie de l'histoire et des législations, l'observation patiente des problèmes sociaux qui se présentaient en France et à l'étranger, lui permirent d'arriver à l'élaboration d'un programme complet, magnifiquement sculpté, peut-on dire, dans la tradition française, catholique et monarchiste.

Au cours de ces 27 années de labeur, son but avait été "la recherche de la justice sociale, c'est-à-dire d'un ordre chrétien des sociétés en général et particulièrement pour elles de ce temps et de ce pays." Dans ces études poursuivies sans plan préconçu, "de terrain en terrain, au gré des incidents qui retardent ou précipitent la marche des idées",—un peu comme procède un capitaine en campagne, dans un terrain nouveau et inexploré,—il avait gardé "comme fil conducteur, la rupture d'avec le libéralisme, en religion, en économie, en politique."

C'est dans ces trois domaines que nous conduisent les nombreux chapitres de l'ouvrage. A ce titre, il constitue un véritable essai de sociologie, s'il est vrai que les frontières peu délimitées de cette science englobent ces diverses régions et qu'il est imprudent sinon impossible de les séparer complètement. Quant à la conclusion, avec un tel point de départ, elle est facile à prévoir. C'est, théoriquement, "la sagesse de l'Evangile gouvernant les Etats", et ce sont pratiquement les institutions sociales réorganisées "au contre-pied de la Révolution", chaque chose remise à sa place, la famille reconstituée, les collectivités professionnelles et territoriales représentées.

Le système politico-social ainsi élaboré n'est en somme que le plan retrouvé de l'ancienne France, aux temps où son gouvernement appliquait les principes de la politique chrétienne. Sous la plume du marquis de la Tour-du-Pin il apparaît en des traits d'une éclatante et harmonieuse netteté. Mais il fallait la logique courageuse, disons mieux, la hardiesse, la crânerie toute militaire d'un esprit sincère, sûr de lui-même parce qu'il s'appuyait sur la tradition pour aboutir aux conclusions de cet ouvrage. Absolument opposées à ce qu'on est convenu d'appeler les idées modernes, impitoyablement déduites des principes contraires à ceux de 1789, elles sont en même temps si neuves, si originales et procèdent d'un sens social tellement averti qu'on ne peut ne pas reconnaître à l'auteur, pourtant "réactionnaire" s'il en fut, le mérite d'avoir compris les besoins de son époque, et qu'il faut en toute justice saluer en lui "un homme des temps nouveaux."

Un chapitre intitulé le "glas d'un régime" prophétise la fin du libéralisme économique et l'avènement du régime corporatif. Il y a dans ces pages une condamnation du "capitalisme", dans le mauvais sens du mot, devant laquelle on voudrait peut-être reculer, mais à laquelle on finit par souscrire, entraîné, saisi par l'exposition raisonnée du processus économique et social qui a été l'histoire des rapports du capital et du travail au XIXe siècle. "A la conception que l'ouvrier est pour le patron un outil, répond nécessairement celle que le patron est pour l'ouvrier une caisse, une caisse qu'il doit remplir, mais qu'il lui serait beaucoup plus agréable de vider à son profit. Si bien qu'à cet outil mis à côté de cette caisse, il ne manque que la main d'un politicien pour l'employer à forcer la caisse."

LE PARTI OUVRIER

Cela ne pouvait manquer d'arriver en pays de suffrage universel. En quelques lignes, sobres auxquelles manque peut-être l'élégance de la forme, mais qui ont l'élégance de la simplicité et de la vérité, M. de la Tour-du-Pin explique comment s'est constitué de nos jours le "parti ouvrier". Composé des salariés de l'industrie, "classe à part, intelligente, instruite, facile à s'éprendre de la solidarité" il a trouvé dans la loi de 1884 sur les Syndicats professionnels le moyen de s'organiser politiquement ; et, malgré les lacunes d'une législation arrachée sur le tard et par la nécessité à des libéraux hésitants, ce quatrième état, devenant de plus en plus exigeant, va enfin voir s'y opérer un transfert d'une partie du capital des mains des patrons dans les siennes. Les Syndicats finiront par organiser leurs caisses corporatives, et peu à peu les capitalistes anonymes "seront éliminés de la vie professionnelle et ne pourront plus que s'intéresser financièrement à des entreprises dont la direction technique et même commerciale leur aura totalement échappé."

Ce chapitre, écrit dès 1892, a fait par avance le récit de ce qui s'est passé dans ces dernières années. Le parti ouvrier, longtemps ballotté des périodes chantantes d'un Jaurès aux couplets antireligieux d'un Viviani, commence à laisser de côté la politique et l'anticléricalisme inutiles. Le chef d'un syndicat de bûcherons du Centre déclarait dernièrement, dans un interview, que la forme du gouvernement n'importait plus aux travailleurs qu'ils n'avaient plus foi en ce Pouvoir qui leur avait tant promis. La même idée se manifeste au sein de la fameuse Confédération Générale du Travail. Elle explique les tendances anarchistes de ce mouvement, et n'a pas été étrangère à la répression sanglante et aux arrestations ressentissantes qu'a cru devoir opérer le gouvernement à l'occasion des troubles de Draveil. Il est tels articles du "Mouvement Socialiste" qui font le procès de la République actuelle, du règne menteur des politiciens et des arrivistes et ne voient dans ce régime que "la décadence de la démocratie". On comprend que Clemenceau, voyant lui échapper cette organisation puissante et sentant qu'il ne pourra peut-être plus s'en servir aussi facilement et le lancer comme une meute contre les Catholiques, s'acharne à la détruire ou à la museler en emprisonnant ses chefs. Si donc nous ne voyons pas sans effroi et sans un sentiment très vif de réprobation les tendances anarchistes et antimilitaristes qui se font jour dans la Confédération, nous ne pouvons pas ne pas reconnaître la sincérité des efforts tentés par la masse ouvrière pour s'organiser en dehors des Jaurès et des socialistes de façade, ni nous défendre d'espérer que le sentiment de ses réels besoins finisse par lui ouvrir les yeux.

Rien de plus contraire en effet aux principes de la Révolution que le mouvement syndical. On connaît les lois de 1791 qui firent de "l'anéantissement de toutes les espèces de corporations... une des bases de la constitution Française," (loi de juin 1791), et qui défendirent aux citoyens "de s'assembler pour leurs "prétendus" intérêts communs," (loi Chapelier). "C'est à la Nation, ajoutait cette dernière loi..., à fournir des travaux à ceux qui en ont besoin et des secours aux infirmes." Pendant un siècle les ouvriers ont tout attendu de l'Etat ; rien n'est venu ; pourquoi s'étonner qu'ils ne veuillent plus ne compter que sur eux-mêmes ?

C'est de cette façon que doivent être interprétés, de l'avis des esprits sincères qui ne sont pas figés dans le vieux libéralisme, les événements de ces temps derniers : la grève de 24 heures, les meutes de travail, le chômage des compositeurs d'imprimerie, l'extinction des lampes électriques, le malaise général qui paralyse toutes les affaires. Ainsi que l'écrivait M. Gaston Méry, dans la "Libre Parole", "c'est justement dans les associations ouvrières que revit un peu de ce va-de-l'avant, de cette cohésion, de cette solidarité vraie qui unissaient les corporations d'autrefois et faisaient de la nation française, avant 1789, autre chose qu'une poussière d'hommes... Le syndicalisme, même dirigé par la C. G. T., bien loin de continuer l'oeuvre de ruine des révolutionnaires, travaille, au contraire, en reconstituant les sélections, par province et par métiers, de l'ancienne France, à refaire, sur un autre plan, ce que la Révolution a défait..."

De telles constatations sont bien faites pour réjouir un La-Tour-du-Pin. Avant les autres, et plus courageusement, il a prédit ces faits; ce plan opposé au système révolutionnaire, il l'a par avance tracé. Il en avait d'abord trouvé les premières lignes dans quelques lettres de direction sociale, écrites, il y a 30 ans, par ce grand méconnu que fut le comte de Chambord.

C'est aussi le plan de la cité chrétienne, tel qu'il ressort des admirables encycliques pontificales.

Ce plan de la France reconstruite, avec la base les intérêts divers groupés, les collectivités naturelles reconstituées, les autorités sociales restaurées, la représentation de la nation assurée par des institutions procédant de la réalité des choses te non des "nuées" révolutionnaires, tout cet ensemble harmonieux couronné par le gouvernement de "l'Arbitre Suprême", de la monarchie chrétienne et traditionnelle, il ne m'appartient pas de vous l'exposer. Mais je renvoie les lecteurs de l'"Action Sociale" à l'ouvrage du marquis de la Tour-du-Pin. Un livre comme celui-là répond trop aux préoccupations de ce journal et fait trop honneur à la France, pour qu'il ne soit pas appelé au plus légitime succès chez "nos Cousins" du Canada.

Cte CATTA.

CHASSEUR ET CHEMIN D'ELECTION

Nous relations l'autre jour l'aventure de ces deux chasseurs aux flambeaux qui firent une hécatombe de vaches laitières, croyant occire des chevreuils.

L'aventure d'un de nos confrères en journalisme, parti à la chasse dans les Laurentides voisines, est moins sanglante, mais plus douloureuse pour son auteur.

Donc le journaliste en question, échangeant la plume contre le fusil, était allé à la chasse ; et donc il n'avait rien tué ni pris, comme cela arrive souvent, même aux journalistes. Et il revenait, nullement privé d'avoir fait buisson creux, car les effluves qui caressaient ses narines rappelaient si peu celles du bureau, et le chant de la brise dans les arbres de la route remplaçait si avantageusement la trépidation des linotypes, puis les montagnes qui découpent l'horizon de cette vallée de la Rivière Jaune lui paraissaient si charmantes qu'il ne pensait plus au carnier vide et aux explication à donner aux amis.

Tout à sa contemplation, notre plumitif chasseur sautait de la meilleure grâce du monde dans la voiture secouée par les cailloux de la côte de l'église et dans les ornières de la route d'en bas, lorsque tout à coup le roulement presque silencieux du véhicule et une sensation de bien-être physique l'arrachèrent à sa contemplation. Il était à cette moitié de la savane qu'on empierre avec soin à l'époque des élections dernières.

Notre confrère admirait le dos de la route savamment arrondi, et les fossés droits et profonds qui la bordent, il éprouva le besoin de se retourner pour la mieux comparer au mauvais bout qu'il venait de parcourir, et, regretter aussi qu'elle soit restée à moitié faite. Il ne pensait alors qu'à sa longueur et nullement à sa largeur. Or au moment même une voiture arriva en sens contraire qui obligea le jéhus de lui céder la moitié de la chaussée, et cette partie était si savamment et si délibérément arrondie que la roue d'arrière s'y laissa prendre, et le journaliste rêveur et raisonneur, victime de l'inertie de la matière, se trouva la tête la première dans le fossé profond et droit.

Ses compagnons saisirent ses jambes qui gesticulaient avec énergie et le tirèrent à force de poignets de cette position d'antipode.

Et voilà comment notre confrère rapporta de son excursion de chasse plus de bosses que de gibier.

A. LEOFRED
(Grad. des Universités Laval et McGill)
INGENIEUR CIVIL
SPECIALITE: AQUEDUCS
39, rue Saint-Jean, QUEBEC
Telephone 545

Dr J. Alex. Edge, Gradué de l'Université Laval, Elève des hôpitaux de Paris et de Lille. Spécialité : Maladies de l'Estomac et des Poumons. Heures : 8 à 9 a. m., 2 à 4½, et 7 à 8½ p. m. 73 rue du Pont. Tél. 2438.

FUMEZ LES CIGARES
— LE — GARCIA MORENO — LES — DIXIE
Est déjà le favori Des Connaisseurs
Toujours Les Dixie

TÉLÉPHONES : Manufacture 65 — Résidence 36
CIE JOS. VILLENEUVE
ST-ROMUALD, Co. LÉVIS
MARCHANDS DE BOIS, - - BOIS PRÉPARÉ, MOULURES, ETC.
Cette maison garde continuellement un bel assortiment de tous les bois préparés que requiert la construction en général.
ELLE FAIT UNE SPÉCIALITÉ DU
TOURNAGE, DECOUPAGE, MOULURES ET MERISIER A PLANCHER
Ses ateliers sont pourvus des machines les plus modernes. Le bois en sort avec un POLI et un LUSTRE parfaits.
Fabrication D'ESCALIERS de toutes formes, PORTES et FENÊTRES, menuiserie générale. Le tout à des prix modiques.
Important EXPÉDITION FACILE par eau et par chemins de fer.

UN INSTANT D'ATTENTION ! ! !
Beaucoup de Gens qui sont venus aux grandes fêtes de Québec, ont profité des réductions que nous offrirons sur les machines et que nous avons vendu beaucoup. Cependant il nous reste encore beaucoup de stock.
Vu la rareté d'argent de ce temps-ci nous maintiendrons les mêmes prix, tout en accordant des termes faciles de paiement. Nous avons actuellement en main à vendre à bon marché.


Voici quelques lignes de nos Machineries :
5 Engins à vapeur de seconde main de 5 à 40 forces en parfait ordre.
14 Engins à vapeur neufs de 5 à 75 forces.
3 Chaudières à vapeur de seconde main.
17 Chaudières à vapeur neuves de toutes forces.
7 Engins à gazolines de 3 à 15 forces.
1 Grosse machine à moulures "Sticker" de 12 à 4 côtés.
5 Moulanges "Champion".
5 Scies à ruban Complètes.
6 Corroyeurs à bois "Perfection" 12".
7 " " " " 18".
6 " " " " 20".
2 Machines à tenons.
3 Mortaiseurs à pouvoir.
8 Plaineurs emboutveteurs.
5 "Poney" Plaineurs.
8 Tables de scies "Combinaison"
3 Perceurs.
4 Machines à bardeau.
2 Ecorceurs.
3 Agrès de scie.
2 Déligneurs doubles "Edger".
Et beaucoup d'autres machines neuves et de seconde main.

De même que les scies de toutes dimensions, les arbres "Shafting" courroies de cuir, caoutchouc et de canevas, et toutes fournitures de moulin.
SI VOUS N'AVEZ PAS DEJA NOTRE CATALOGUE GENERAL FRANÇAIS ET ANGLAIS, DEMANDEZ-LE.
VENEZ OU ÉCRIVEZ A
LA CIE CHS. A. PAQUET, Ltée, Nos 2 et 4, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

COURRIER DE LA PROVINCE

ANCIENNE-LORETTE

Magnifique soirée.

Ancienne-Lorette, 7.—Nos jeunes gens viennent de se faire d'emblée une réputation d'acteurs qu'on ne leur connaissait pas encore, en nous donnant lundi et mardi soir deux séances dramatiques des plus intéressantes et des mieux goûtées.

Ils ont interprété avec une verve et un talent remarquable le magnifique drame chrétien : "l'Esclave de Corinthe" puis "La conscience de V. Hugo", de "Dr Oscar", comédie. "Rusé Normand" et le "Seigneur du village" qui a maintes reprises ont soulevé les applaudissements de l'auditoire nombreux qui assistait. On a beaucoup apprécié deux tableaux vivants d'une grande beauté. Les acteurs étaient : MM. Victor Huot, Paul Huot, Jules Huot, Jules Hamel, Aurèle Hamel, Joseph Hamel, Arthur Hamel, David Bédard, Honoré Bédard, Ulric Pageot, Napoléon Montreuil et Georges Drolet.

Somme toute les deux représentations ont été couronnées d'un grand succès. Nous félicitons sincèrement le Cercle Notre-Dame de cette paroisse et nous espérons que si c'est la première fois qu'il se fait entendre ce ne sera pas la dernière.

BERTHIER

Travauà faits et à faire.

Berthier de Monmagny, 7.—On est à faire toute une toilette à l'extérieur de notre église ; les murs seront réparés et une nouvelle tôle sera posée. Au printemps, on se propose de refaire à neuf taut l'intérieur ce qui fera de notre église l'une des plus jolies du diocèse ; les gens de Berthier n'auront rien à envier aux paroisses voisines.

Rentrée des élèves.

L'ouverture des classes à eu lieu lundi, 31 août, à l'école du village, et mardi le 1er septembre à l'école du haut de la paroisse.

Comme la maison d'école de l'orrondissement No 3 n'est pas tout-à-fait terminée, les classes n'ouvriront là que dans une huitaine.

MM les Commissaires se sont décidément mis à l'oeuvre pour donner à nos enfants des classes propres, confortables ; ils ont fait repeindre à neuf l'école du village.

En visite.

Vendredi 4 septembre, M. Alphonse Couture, étudiant de Thetford-Mines, était en visite au presbytère.

BIC

Nouvelles diverses.

M. Doiron, de Québec, était de passage ici cette semaine.

—M. Adélard Blais, s'est fait construire une magnifique résidence sur la rue de la Station.

—C'est avec plaisir que nous apprenons que Mme Georges Tardif, qui a été opérée dernièrement par MM. les Drs Gravel du Bic, et Moreau, de Rimouski, se rétablit promptement.

—Les travaux de réparation au vieux quai sous la direction de M. Johnny Raiche avancent rapidement. Les journaliers attendent avec anxiété que les travaux au quai nouveau commencent.

—Plusieurs de nos jeunes gens voulaient aller travailler aux récoltes de l'ouest, mais, la nouvelle qu'il y avait déjà trop de travaillants, les a fait renoncer à leur projet.

—La récolte s'annonce comme excellente cette année. La fenaison est finie, et la récolte des grains est commencée. Le blé, l'avoine et l'orge promettent beaucoup, mais la récolte qui annonce le mieux est celle des patates.

—M. Zénon Ouellet, contracteur a obtenu trois contrats de l'Intercolonial, à Campbellton, pour des bâtisses en bois et en briques.

—La diarrhée chez les enfants a fait un peu des siennes cet été. Environ une douzaine d'enfants ont succombé.

BAIE ST-PAUL

Mariage.

Baie St-Paul, Charlevoix, 3 sept.—Au commencement de la semaine M. l'abbé Filion, de l'Université Laval a béni le mariage de sa cousine Mlle Corinne Potvin, fille de M. Ed. Potvin de cette paroisse, avec M. Georges Dufresne, de Montréal.

Les jeunes époux ont reçu de nombreux présents de noces.

Travaux de construction.

Les travaux de notre église avancent rapidement sous la direction de M. Giroux.

CHAMBORD

Chambord, Lac St-Jean, 1er sept.—Les travaux de l'aqueduc de Chambord Jonction viennent d'être terminés sous la direction de M. L. H. St-Amant. Les actionnaires de cet aqueduc ont accepté ces travaux et ont félicité l'entrepreneur pour la diligence avec laquelle il a exécuté cet aqueduc.

—M. l'abbé L. Gagnon, retenu par la maladie, n'a pas pu se rendre à la retraite ecclésiastique.

—M. l'abbé Desgagné, ancien vicaire de cette paroisse, nous est revenu pour remplir les mêmes fonctions. Tous le voient revenir avec plaisir.

—La crise financière, dont nous avons eu à souffrir cette année, n'a pas empêché notre paroisse de progresser au point de vue commercial.

—Le revenu de la Cie Q. & L. St-J. pour 1908 a été supérieur à celui des années précédentes. Il est tout probable que cette Cie ne tardera pas à établir des usines ici, ce qui serait une bonne aubaine pour plusieurs des nôtres.

CAP ST-IGNACE

Décès

Cap St-Ignace, Montmagny, 3.—Dimanche dernier, est décédé à l'âge de 22 ans, Ferdinand Gagné, fils de M. Irénée Gagné.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le service a été chanté par M. l'abbé J. N. Sirois, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés E. Guillot et Théberge, comme diacre et sous-diacre.

M. Napoléon Guimont a chanté avec âme "Jusques-à quand".

Le deuil était conduit par MM. Irénée Gagné, son père, Ernest Wilfrid et Philéas Gagné, ses frères, Emile Bernier, Nelson Blanchette, Adolphe et Amédée Morin, ses beaux-frères, B. Gagné, son oncle.

A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos plus vives sympathies.

CACOUNA

Menues nouvelles.

Cacouna, Témiscouata, 8.—Mlle Béatrice Couture, New-Haven, Conn. est partie de Cacouna où elle a passé deux semaines; elle doit visiter Ste-Anne de Beaupré, Québec, Sorel, Montréal, Northampton Mass, avant de se rendre dans sa famille. Mlle Couture était l'hôte de Mme Octo, de Holyoke, Mass.

—M. et Mme Amédée Martineau, de Ste-Agathe de Lotbinière sont venus passer une semaine à Cacouna, les hôtes de Mme F. Octo, de Holyoke Mass.

—La plupart des familles anglaises sont parties de Cacouna, il n'en reste que douze ou treize qui partiront bientôt.

LAC NOIR

Décès

Lac Noir, Mégantic, 3.—Mardi dernier 1er septembre, s'éteignait pieusement dans le Seigneur, Emma Laflamme, épouse de sieur Sifroy Fréchette, maitre de poste, à l'âge de 28 ans.

Son service et sa sépulture ont eu lieu jeudi, le 3 septembre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Son service fut chanté par M. l'abbé J. Gagnon, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés T. Houle, curé de St-Maurice de Thetford Mines, et M. Croteau, comme diacre et sous-diacre.

Tempérance

Le R. P. Allard, O. M. I., de St-Sauveur, sera ici dimanche, 6 septembre, pour le renouvellement des promesses de la tempérance.

Travaux à l'église

Les travaux d'agrandissement de notre église avancent rapidement sous l'habile direction de M. Pierre Bélanger, entrepreneur-menuisier de cette paroisse.

LAMBTON

Notre église.

Lambton, Beauce, 7.—Il ne reste aucune trace du désastreux incendie qui, il y a trois ans, au mois d'août, dévasta ce beau village, qui s'élève sur les bords du Lac St-François. Avec une énergie et un courage remarquables, les citoyens dont les maisons avaient été réduites en cendres ont reconstruit leurs demeures. Les nouvelles constructions sont plus jolies que les anciennes et le village est aujourd'hui l'un des beaux villages de la région.

L'église ouverte au culte en novembre dernier, est un édifice élégant et de style roman, aux lignes parfaites ; il domine le village par sa structure imposante.

L'intérieur est remarquable non par la richesse des décorations, mais par l'aspect imposant de l'ensemble. La lumière que pénètre à profusion par les fenêtres latérales et les immenses vitraux du transept lui donne un ton de fraîcheur et de clarté qui fait ressortir davantage les teintes dorées, qui ornent les chapiteaux et s'étagent ça et là sur le fond blanc de la voûte et des murs.

Il ne restait plus qu'à placer au-dessus du maître autel, à l'endroit reservé pour cette fin, un tableau, qui devait ajouter encore à la beauté du choeur. Ce qui vient d'être fait.

.MChs. Huot, notre peintre québecois bien connu par des oeuvres remarquables avait été chargé de faire la copie d'une oeuvre magistrale, qu'un dit être de Van Dyck. Le sujet est sublime d'inspiartion et un peintre du génie de l'artiste flamand pouvait seul concevoir une oeuvre aussi belle. C'est le Christ en croix. De chaque côté deux anges, reçoivent dans des coupes le sang qui coule des plaies de notre Sauveur. Le sujet ne pouvait mieux convenir, pour l'endroit qu'occupe le tableau au-dessus de l'autel où le sacrifice de la croix se renouvelle tous les jours.

La copie faite par M. Huot est parfaite. Il y a mis tout son talent de peintre. Cette oeuvre ne fera qu'ajouter encore à la réputation de M. Huot comme artiste de talent et de goût.

Classes et Pensionnats.

Le couvent des Soeurs de la Charité, reconstruit depuis le feu est un immeuble de dimensions assez considérables, à deux étages et qui s'élève au côté nord-est de l'église. Au côté sud-ouest s'élève le presbytère, jolie construction en bois, peinte en blanc, d'un style simple, mais dont l'apparence ne dépasse pas l'aspect des alentours.

Le couvent est un édifice confortable, bien aéré où la lumière pénètre abondamment. Le personnel enseignant se compose de 9 Soeurs. Il compte à peu près 200 élèves dont environ 125 filles et 75 garçons. Le pensionnat ne reçoit que des filles.

Le couvent est sous la direction de la Révérende Mère St-Claude, qui n'est arrivée à Lambton que ces jours-ci ; l'entrée a eu lieu lundi dernier.

Au presbytère.

M. Chs. Huot, le peintre distingué dont nous avons parlé plus haut, a été l'hôte de M. le curé de Lambton pendant l'exécution de son travail. Il nous a quittés mercredi.

Nouvelle construction.

Le village continue à s'agrandir et à s'embellir. A l'extrémité du village M. Philibert Audet est à construire une jolie résidence.

La récolte.

La récolte a bonne apparence, mais ici comme partout ailleurs la sécheresse est grande. Les eaux du lac et des rivières sont très basses.

LORETTE

Soirée

Lorette, Québec, 3.—Lundi prochain, il y aura à Lorette une soirée dramatique et musicale au profit de la chapelle des Hurons.

A cette occasion il y aura chant, musique et déclamation par Mlles A. Stanfield, G. Jean et M. J. St-Amand; MM. Harrouner, Alb. Picard, Clapton, G. St-Amand, R. Tremblay et B. Siouï.

On y jouera aussi trois magnifiques comédies: "Madame Beaucardan" "à Réné Chats", "La Torpille", et "La veuve d'Harpagon".

Les principaux personnages de ces pièces seront: Mme C. Vincent; Mlles E. Siouï, L. Dumont, F. Siouï, R. Falardeau, C. Siouï, B. Vincent, A. Picard, H. Dumont, A. Siouï. MM. E. Brunelle, O. Bérubé, G. St-Amand, P. Siouï, I. Chartré, I. Barbeau, O. Bois, G. Bertrand, A. Sauvageau, E. Duchesneau et D. Tremblay.

MASSON

Nos écoles.

Masson, Labelle, 3.—Les écoles de la paroisse ont été ouvertes aujourd'hui. Les Révérendes Soeurs Ste-Marie qui dirigent l'Ecole Modèle Notre-Dame Auxiliatrice depuis six ans, en ont fait une des premières écoles du district. Les élèves sont plus nombreux que jamais. La commission scolaire a fait subir des réparations à l'école et a donné à la classe de 4e année de beaux pupitres individuels.

Messieurs les commissaires ont assisté ce matin à la promotion des élèves dans les différentes classe.

Mlle Rosa Albert a pris la direction de l'école St-Louis de Gonzague, Mlle Ida Laframbroise celle de St-Félix.

Feu.

Dimanche dernier, le feu s'est déclaré près des bâtiments de M. Ernest Potvin, mais grâce au bon travail de nos pompiers une conflagration a été évitée.

Nouvelles diverses.

Jeudi de cette semaine, il y aura conférence sur Rome et la Terre Sainte avec projections lumineuses coloriées à la lanterne magique. Beaucoup se proposent d'y venir.

—M. le curé est actuellement en visite de paroisse. Malgré le manque d'ouvrage à Masson, il y a encore au-dessus de 220 familles catholiques.

—Nos collégiens sont partis pour reprendre leurs études. Nous leur souhaitons bon courage et succès.

—La conférence pédagogique sera donnée les 9 et 10 de ce mois dans l'école Notre-Dame par M. l'inspecteur A. M. Filteau.

NOTRE-DAME DES ANGES

Quarante-Heures.

N.-D. des Anges, Portneuf, 3.—La semaine dernière ont eu lieu les exercices des Quarante-Heures des dames et demoiselles de cette paroisse, et ceux des hommes auront lieu le 6octobre.

Les exercices ont été suivis avec piété et dévotion.

L'autel était magnifiquement décoré de fleurs naturelles que des dames avaient eu la bonté de fournir pour la circonstance.

Pont en fer.

Nous avons déjà parlé du pont en fer qui sera construit en remplacement de l'ancien pont en bois qui menace ruine au village de Notre-Dame. L'avant-pont en bois commencera à être travaillé la semaine prochaine dit-on. Ces travaux ont été donnés par soumission à M. J. Gingras.

Ouverture des classes.

Les écoles de cette paroisse ont ouvert leurs portes le 1er septembre, à l'exception du Couvent qui ne recevra les pensionnaires que le 5 et les externes le 7 septembre.

Nous avons ici cinq écoles à part le couvent, c'est dire que Notre-Dame avance dans la voie du progrès, quand on sait qu'il y a environ dix ans il n'y en avait que deux.

Assemblée de contribuables.

A une assemblée des contribuables de cette paroisse, présidée par M. le curé, il a été décidé que les exercices religieux auront lieu au couvent tout l'hiver, et que la construction de la nouvelle église commencera l'été prochain.

Excursion.

Plusieurs personnes de cette paroisse se proposent de prendre part à l'excursion qui aura lieu à la Tuque dimanche prochain.

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES

Morts subites.

Notre-Dame des Laurentides, 14.—Trois morts subites dans 15 jours, c'est plus qu'il n'en faut pour émouvoir les bons et secouer la torpeur des endormis.

Abjuration.

Mardi dernier, M. le curé recevait l'abjuration de Melle Mary-Anna-Mable Alls du Lac eauport. Elle avait pour parrain et marraine M. John James Fitzpatrick, frère de Sir Charles Fitzpatrick et Mme Vve Joseph Bigaouette.

Nous espérons que cette conversion n'est qu'un prélude. D'autres protestants ennuyés de la froideur de leur religion songeraient à se faire catholiques. Dieu veuille leur accorder la grâce de vaincre les préjugés et les difficultés nombreuses qui leur ferment la route de la vérité.

—Plusieurs paroissiens ont fort goûté la page de la "Terre" de samedi dernier. C'est la meilleure qui ait été publiée dans nos journaux.

GRONDINES

Faits divers.

Grondines, Portneuf, 4.—Sont retournés au Séminaire de Québec, MM. les abbés Emilien Rivard et Joseph Paquet,

—Mlle Elisabeth Mathieu est en promenade chez M. Louis Archambault.

—Mlle Alma Fournier était de passage ici cette semaine, en route pour Ste-Emélie où des amis sont allés la reconduire en yatch.

—Mlles Albertine et Emma Hamelin sont partis mardi dernier, pour Montréal, après avoir passé une partie de la vacance chez leur père.

—La récolte du grain est à peu près terminée ; elle est de beaucoup inférieure à celle de l'année dernière.

ST-FABIEN

St-Fabien, Rimouski 1er.—La fenaison est entièrement terminée ; la récolte en est assez abondante.

Les céréales seront toutes bientôt à leur maturité si des gelées destructives ne les empêchent.

Plusieurs de nos cultivateurs cependant ont commencé à en engranger les plus matinales.

—Notre presbytère en construction est très avancé le carré est terminé moins le vitrail, actuellement on est à en lever le toit.

—On est heureux d'apprendre le prompt rétablissement du Rév. M. Alph. Belzile, enfant de cette paroisse.

—De passage, au sortir de la seconde retraite ecclésiastique : MM. les abbés Léonard Lafrance, Zénon et Joseph Belzile.

—En visite, ces jours dernier: M. et Mme Ernest Bernier, de la Chaudière, M. t Mme Rioux, de Sherbrooke, Mme veuve J.-Baptiste Thibault, de Salem, Mlle Anna Roy, de Manchester.

—M. McDonald, avocat de Montréal et Mlle M. Michaud sont encore en villégiature chez M. Chs Roy.

—Mme veuve J. E. Rioux, modiste, est partie, lundi, le 17 dernier, afin de suivre à Montréal, les cours de coupe et d'assister aux expositions de mode d'automne.

—Sont venus faire la pêche sur nos lacs, MM. le Magistrat Garon, les avocats Sasseville et Gagnon, Rimouski, Walter Rioux, Levasseur et Michaud, Rivière-du-Loup.

—L'ouverture de notre école modèle a eu lieu lundi. Les classes sont comme par le passé sous la direction de Mlle Laure Roy, assistée cette année de Mlles A. Fournier et L. Ouellet.

—Les institutrices de nos rangs commencent leurs vacances. Nous leur souhaitons un bien bon repos mérité !

—Dimanche dernier, près de 60 paroissiens conduits par M. le vicaire l'abbé G. Gauvin, prenaient part au pieux pèlerinage à Ste-Anne de la Pointe-au-Père, organisé sous le patronage de M. le cure des Trois-Pistoles.

Encouragement.

Mlle Laure Roy, directrice de l'Ecole Modèle de St-Fabien de Rimouski, recevait le 17 dernier, du département de l'Instruction Publique, le "joli chèque" de $20 comme encouragement à persévérer dans l'enseignement. Cette somme lui sera maintenant adressée annuellement tant qu'elle demeurera dans l'enseignement.

ST-HUGHUES

Décès

St-Hugues, Bagot, 1.—Le 26 août dernier est décédée Mlle Georgiana Bouthillette, fille de feu Philadelphe Bouthillette.

Elle avait à peine atteint sa 22e année.

Après une bien longue maladie supportée chrétiennement, elle s'est endormie dans le Seigneur.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi matin à 8.30 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Le service funèbre fut chanté par M. le curé Chartier.

Divers

On nous apprend que M. l'abbé Zéphir Vincent, curé de St-Grégoire, doit remplacer notre vénérable curé M. Victor Chartier, qui doit nous quitter bientôt.

—Une quinzaine de nos jeunes gens viennent de nous quitter pour étudier dans nos diverses maisons d'éducation.

—L'hon. Hugo A. Dubuque, avocat de Fall-River, Mme Dubuque et Mlle Pauline Dubuque, sont venus rendre visite à M. Edmond Dubuque, de cette localité.

—M. et Madame Fagnant de Sorel, étaient les hôtes de M. le notaire W. Melançon, dimanche dernier.

—Monsieur et Madame Durocher, de Woonsocket, qui sont à visiter le Canada avec leur magnifique automobile, étaient les hôtes de M. Cyprien Paradis, ces jours derniers.

—Mlles Jeanne et Cécile Mignault, de Montréal, ainsi que Mlle Germaine Sicotte, de St-Bruno, sont venues passer quelques jours à St-Hugues chez des parents.

—Mlle Alma Couture, de Central Falls, R. I., était l'hôtesse de Mlle Anne Guilmette, ces jours derniers.

—MM. E. Poirier, de St-Aimé, A. Dufault, de Sorel, E. Fournier, de St-Hyacinthe, et H. Messier, de St-Pie, étudiants du séminaire de St-Hyacinthe, sont venus visiter leurs confrères de St-Hugues.

—M. et Mme Emile Fontaine, de Lowell, Mass., sont venus visiter leurs parents.

—M. Adélard Paquette, entrepreneur-menuisier, a entrepris ces jours derniers, de faire et de poser les bancs et la balustrade, etc., de l'église de St-Paul Abbotsford.

ST-GERMAIN

St-Germain, Kamouraska, 1.—Une jeune fille de cette paroisse, Mlle Nélida Tardif, nous a quittés, il y a quelque temps pour entrer au noviciat des Rvdes Soeurs de la Charité. Nous nous permettons de souhaiter à cette pieuse jeune fille courage et persévérance.

—La maladie se fait sentir de plus en plus depuis quelques jours. Les malades sont Mme Hilaire Michaud, M. Elisée Michaud et M. Antoine Desjardins. Nous faisons des voeux pour leur prompt rétablissement.

—Il y a une dizaine de jours, MM. les commissaires de l'arrondissement scolaire se réunissaient sous la présidence de M. l'abbé Th. Mercier. Deux d'entre eux, MM. Théo. Lavoie et Jos Laplante assistaient pour la première fois aux réunions de la commission scolaire. On dit qu'ils ont présenté plusieurs bonnes motions et qu'ils se sont vraiment montrés à la hauteur de leur tâche. Nous les en félicitons et les engageons à continuer.

—M.Alphonse Pelletier, étudiant, est en promenade ici che M. J. C. Michaud, maitre de poste.

—M. Alph. Levesque, de Montréal, a rendu visite à ses grands parents, la semaine dernière.

—M. Cléophas Levesque, instituteur, nous est revenu, après une absence de 2 mois. Comme d'habitude M. Lévesque a ouvert sa classe privée, le 1er septembre.

—M. Alf. Michaud est parti lundi pour Québec.

ST-CHARLES

St-Charles, Maskinongé, 1.—Lundi, le 31 dernier, c'était fête au presbytère de cette paroisse : M. le curé J. G. Laquerre avait l'honneur de recevoir Mgr Archambault, évêque de Joliette. Accompagnaient Sa Grandeur, M. le chanoine P. Sylvestre, curé de St-Gabriel de Brandon, MM. les abbés J. E. Héroux, curé de St-Didace, J. B. Desrosiers, curé de St-Damien, P. Mongrain, vicaire à la Pointe du Lac et Lachapelle, secrétaire de Monseigneur.

Arrivés vers les cinq heures, nos distingués visiteurs sont repartis à 7.30 heures p. m.

STE-ANGELE

Ste-Angèle de Laval, 31.—Le club "Forestiers" de Trois-Rivières, après invitation de nos jeunes gens, est venu se mesurer avec ces derniers.

Malgré une grande confiance en eux-mêmes, ils ont été défaits par un score de 11 à 21.

Voici les noms des joueurs:

"Forestiers"—MM. Paquin, Pagé, Désilet, Rousseau, Hamon, Guilbert, Thibeau, Rousseau, Dussault.

"Laval"—Vigneault, Doucet, Deshaies, Lord, Dumond, W. Scott, Martin, Scott, Boisvert.

ST-DAVID

Décès

St-David d'Yamaska, 1.—Mme Narcisse Chamberland, née Henriette Crépeau, est décédée vendredi le 28 août, munie de tous les sacrements de l'Eglise et après une longue maladie soufferte avec une résignation chrétienne. Ses funérailles ont eu lieu lundi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La défunte laisse pour déplorer sa perte un époux qui, retenu chez lui par la maladie, n'a pas pu reconduire à sa dernière demeure son épouse bien-aimée et huit enfants: Narcisse, Fabien, Olivier, Adélard, Hector, Henri, et Mmes Alma Savoie, Ovide Larivière et J. Dion.

—La semaine dernière est aussi décédée Mme Jos. St-Germain, née Thibault.

Les classes

L'ouverture des classes a eu lieu le 1er septembre au couvent et à l'école St-Louis de Gonzague. Selon toute apparence, un grand nombre d'enfants viendront encore cette année profiter de la forte et solide instruction que nos distinguées Religieuses leur dépensent avec tant de dévouement.

Maintenant que les vacances touchent à leur fin, tous nos collégiens s'en vont vers d'autres cieux. MM. Euclide Desjardins, Eug. Autoc et Oswald Baudrau, à Nicolet, Eugène Beaulac, au collège de Sherbrooke, Maurice Fortier, chez les Sulpiciens, à Montréal, Ant. Desjardins, au Mont St-Bernard, à Sorel, Arthur Paquin, chez les Frères de Montfort, à Papineauville, A. Neveu, au collège de la côte des Neiges, Romulus Gaumond, à Drummondville, Deligny Lambert et Fabien Joyal, à St-Aimé.

Nous leur souhaitons à tous une bonne santé et du succès dans leurs études.

STE-FLORE

Noces d'or

Ste-Flore, St-Maurice, 1.—Le 25 août, M. et Mme Pierre Giguère célébraient leur cinquantième anniversaire de leur mariage. Une grand'messe d'action de grâces fut chantée à cette occasion par le vicaire de la paroisse, M. l'abbé E. Lamy.

A cette messe, assistaient les heureux époux accompagnés de leurs enfants au nombre de six et de leurs petits-enfants au nombre de trente.

Après l'évangile, M. l'abbé François Boulay, curé de St-Pierre de Shawinigan, fit un magnifique sermon de circonstance dans lequel il fit l'éloge des jubilaires.

Après la messe, il y eut banquet à la résidence de M. Giguère, auquel assistaient M. le curé et tous les autres membres de la famille. Il y eut présentation d'adresse et de cadeaux faite par les petits enfants. Tous se retirèrent enchantés.

ST-ROMUALD

Au cimetière.

St-Romuald, 3.—Lundi, après le service anniversaire des victimes du Pont, la foule se transportera au cimetière pour assister à une autre cérémonie non moins touchante, la bénédiction d'un Chemin de Croix donné et installé par les membres de la succursale St-Romuald des Artisans Canadiens-Français.

La générosité des Artisans est certainement remarquable ; l'an dernier ils souscrivaient une somme considérable pour l'installation d'une Station de Chemin de la Croix à l'église et voilà que cette année ils dotent le cimetière de quatorze autres stations de la croix. Nous leur offrons nos plus sincères félicitations.

Au Cap de la Madeleine.

MM. P. E. Lemieux et A. Rochette s'occupent actuellement d'organiser un contingent qui se joindra le 20 courant aux citoyens de St-Sauveur, St-Roch et St-Jean-Baptiste en pèlerinage au Cap. Un grand nombre parait-il se promettent de faire le pieux voyage.

En classe.

Les élèves pensionnaires du couvent de la Congrégation de Notre-Dame sont entrées mardi dernier à leur "Alma Mater" tandis que mercredi c'était le tour des externes et demi-pensionnaires. Au collège, les classes ont aussi été ouvertes mercredi matin.

STE-AGATHE

De retour

Ste-Agathe, Lotbinière, 3.—La Révérende Soeur St-Paul de l'Ascension, née Georgiana Giroux, religieuse du Verbe Incarné, au Texas, est revenue de Beauport où elle a passé quelques semaines chez son beau-frère, Georges Coulombe, tailleur. elle a aussi visité ses nièces, Mmes O. Giroux et P. Grenier. Elle passera l'hiver chez sa soeur, Mme D. Grégoire.

Succès

Nous avons le plaisir d'annoncer que Mlle Marie Anna Mercier, âgée de 16 ans seulement, a obtenu son diplôme d'école modèle avec la note "avec distinction", aux derniers examens du Bureau Central des Examinateurs Catholiques.

Mlle Mercier était une élève de l'école modèle de notre village.

Nouvelles diverses.

M. C. Morissette et sa famille ont laissé la place pour aller s'établir à Thetford Mines.

—MM. Georges-Henri et Paul-Emile Boulanger, tous deux fils du Dr F. Boulanger, nous quitteront bientôt pour aller continuer leurs études au collège de Lévis.

—Les classes du village s'ouvriront lundi, le 7 septembre, sous la direction de Mlles M. A. Grégoire, pour l'école modèle, Amanda Bélanger et Marie-Anna Laflamme, pour les deux écoles élémentaires.

ST-VICTOR

Assemblée.

St-Victor, Beauce, 1.—Rien comme l'expérience pour instruire!

Nos braves gens du village l'ont été un peu de cette manière, en s'apercevant de l'insuffisance des moyens de protection contre le feu, sans un réservoir de haute capacité qui permette d'alimenter, en même temps, un certain nombre de boyaux à incendie. Car, l'autre jour, on avait déjà épuisé la quantité d'eau que peuvent fournir ensemble l'aqueduc et les différents puits du village, et cela, sans compter le labeur énorme qu'il avait fallu supporter pour transporter cette eau sur le lieu de l'incendie.

Aussi, hier soir, chez M. Louis Turgeon, ex-maire, et propriétaire de l'aqueduc, a eu lieu une assemblée des francs tenancienrs du village, présidée par son honneur le maire L. P. Bolduc, et à laquelle assistaient grand nombre de citoyens, l'hon. sénateur Bolduc, M. le curé, le Dr Béliveau, le Dr Lacourcière, et une foule d'autres. Une souscription volontaire de $1,000 a été levée à l'effet de construire un réservoir de sûreté, qui servirait en même temps à alimenter, d'une manière plus régulière et plus satisfaisante, l'aqueduc du village.

M. Jean Rancour, M. le maire Bolduc et M. le Dr Lacourcière, ont été députés par l'assemblée des souscripteurs pour déterminer les obligations du contrat qui doit se faire entre ces derniers et le propriétaire de l'aqueduc.

Espérons que tout se fera de manière à satisfaire pleinement les deux parties contractantes.

Décès

A l'âge de 27 ans, M. Edouard Bureau, époux de Mme Flore Bélanger, et père d'un jeune enfant.

M. Bureau était de Montréal depuis quelques années. Il a succombé à la phtisie, chez son frère, M. Napoléon Bureau, de cette paroisse.

—A été inhumé ici, Jos. Stanislas Loyola, fils bien aimé de M. Napoléon Fontaine, de Beauceville, décédé à l'âge de un an.

Naissances

M. Napoléon Lacasse, une fille, M. Lucienne. Parrain, M. Louis Boucher; marraine, Mme Caroline Gosselin, épouse de Gédéon Lessard.

—M. Joseph Drouin, une fille, Marie Alice Yvonne. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Rodrigue.

M. Joseph Roy, un fils premier né, Joseph Hervé Théodore. Parrain et marraine, M. et Mme Théodore Roy, grands parents.

—. Joseph Mathieu, forgeron, un fils, Joseph Désiré Barthélémi. Parrain et marraine, M. et Mme Désiré Mathieu, grands parents de l'enfant.

—M. Bénoni Mathieu, une fille, M. Louise Cécilia. Parrain et marraine, M. et Mme Magloire Mathieu, oncle et tante de l'enfant.

Divers

M. le curé et M. le vicaire ont fait la visite du village, dimanche et lundi.

—Plusieurs cultivateurs ont fini leurs récoltes.

—Plusieurs jeunes gens et jeunes filles de la paroisse nous ont quittés pour se rendre au collège ou au couvent.

ST-HONORE

Funérailles.

St-Honoré, Beauce, 4.—Vendredi dernier ont eu lieu les funérailles de Ildephonse, fils de M. H. Grégoire, marchand, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis accourus pour témoigner leurs vives sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

En l'absence de M. le curé, c'est M. l'abbé Th. Turcotte, curé de St-Benoit qui chanta le service, assisté de MM. les abbés Jos Rouleau, curé de St-Gédéon et Marcotte, professeur au Séminaire de Sherbrooke, où le regretté jeune homme était étudiant. Nos condoléances à la famille si soudainement jetée dans le deuil.

Réunion de francs-tenanciers.

Dimanche dernier, M. le curé nous a annoncé qu'il devait se rendre à St-Gédéon pour présider l'assemblée des francs-tenanciers, au sujet de la nouvelle église qu'ils demandent à construire.

Naissance.

M. et Mme Anselme Talbot ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie-Blanche-Juliette-Cécilia.

VILLEROY

Nouvelles diverses.

Villeroy, comté de Lotbinière, 3 sept.—M. Ed. Roy, agent, M. Willie W. Langlais sont de retour dun voyage dans la Nouvelle-Angleterre où ils ont visité plusieurs parents et amis.

—Mlle Anna Lemay, fille de M. Isaac Lemay, vient de recevoir son diplôme pour école modèle avec la note "distinction". Elle sera chargée cette année de la classe de la Mission de Villeroy.

—M. Alphonse, fils de M. Isaac Lemay et André, fils de M. Napoléon Paris entrent au Séminaire de Québec aujourd'hui, et M. Edgar, fils de M. Alph. Charland et Eugène, fils de M. François Jacques vont suivre les cours de l'école de M. Jacques à St-Jean Deschaillons.

—La Lotbinière Lumber Co a confié à M. Raoul Laroche et à M. Eug. Desroches la direction de deux de ses chantiers.

—Nos familles de St-Jean Deschail-

lons sont à la veille de nous revenir.

—Le moulin sera bientôt en activité.

ST-AMBROISE

Bazar.

St-Ambroise de la Jeune Lorette, Québec, 3.—En annonçant le bazar, nous avions oublié l'autre jour, d'indiquer la table St-Louis.

Cette table sera tenue par les dames et demoiselles dont les noms suivent :

Mesdames : Jos L'Heureux, Pierre Savard, A. Bastien, Jos Savard ; Mlles Samuel White, Ernest et Eug. Cloutier, Boomer, El. Blanchet, Aline Bastien, Groslouis.

Ouverture des classes.

Les enfants de la paroisse ont repris le chemin de l'école ; ils sont à l'oeuvre pour se former à l'obéissance,au travail et à la prière. La plupart ont repris le chemin du couvent, car le certificat de MM. les commissaires et spécialement du président de la commission scolaire, décerné à la fin de l'année dernière aux religieuses du couvent est bien de nature à faire maintenant tomber toutes les préventions qui ont eu certain cours à Lorette. Quelques élèves se prépareront cette année pour leur diplôme. Si les classes ne peuvent pas être surchargées, peut-être arriverat-on à un résultat encore plus satisfaisant, si possible.

Les religieuses de Lorette, ont pris cette année, comme l'année dernière quelques pensionnaires, mais elles ont du en refuser, vu l'exiguité de leur local.

Au nombre des pensionnaires nous prenons le plaisir de nommer trois demoiselles Renaud, filles de M. le notaire Cyrille Renaud.

M. le notaire Renaud étant secrétaire des écoles, est à même de juger du dévouement et de la capacité des religieuses de Lorette et il a à coeur de donner l'exemple, en envoyant ses enfants au couvent ; nous l'en félicitons. Si tous faisaient de même, ce serait de nature à encourager les religieuses qui se dévouent pour instruire et former la jeunesse.

Quelques élèves entrent cette année à l'Ecole Normale : ce sont les Mlles Diana Pepin, ancienne élève du couvent ; Bernadette Villeneuve et M. Auguste Martel. Quatre Dlles Bruneau vont au couvent de Nicolet.

Entrent au Séminaire: MM, Albert Durand, Ernest Martel, Alf. Martel, Hector St-Amand, Hector L'Heureux et Philippe Gagnon.

Les deux MM. Roy retournent pensionnaires à St-Malo.

M. J. G. Bruneau continue son cours à l''école de St-Patrice.

M. Pleau, au collège de Nicolet.

M. Arthur Gagnon, à l'Académie Commerciale.

A l'Université, M. Georges St-Amand.

A la Faculté des Arts, M. Arthur Savard.

Au noviciat de Ste-Anne de Beaupré, Léonide Reid.

Au Grand Séminaire MM. les abbés Jules Dubeau et Victor Lemieux.

D'autres enfin, suivent à Lorette des classes privées. Espérons que tous ces Messieurs et Demoiselles reviendront en juin prochain chargés de prix et couronnés de succès, car c'est la fin qui couronne l'oeuvre.

Etat de santé.

L'état de santé de Mme Cloutier ne s'améliore pas beaucoup.

Décès.

M. J. Duchesneau, âgé de 16 ans, vient de mourir des fièvres, il était employé à Québec.

Retour à la ville.

Quelques familles de la ville qui ont passé l'été à Lorette font leurs préparatifs pour retourner à la ville.

En visite.

Etaient de passage à Lorette, cette semaine, deux Révds Pères Blancs, en visite chez M. le Dr Reid.

La soirée donnée la semaine dernière par Mlle Brindamour et ses élèves a été couronnée de succès.

Pour rester.

M. Henri Roy, de Québec, professeur de musique et agent pour pianos, harmoniums, etc., vient de s'établir à Lorette, près de l'église chez M. Falardeau.

ST-LAURENT, I. O.

St-Laurent, I. O., Montmorency, 4. —Les vacances sont finies. Nos familles de Québec désertent lentement leurs résidences d'été. La Villa des Bosquets a repris son aspect tranquille.

Nous sommes bien un peu chagrins du départ de Sir Alphonse Pelletier et de Lady Pelletier ; mais en leur voyant laisser leur belle Villa pour aller habiter Spencer Wood, nous nous sentons tout de même fiers en songeant que le nouveau lieutenant-gouverneur est un de nos concitoyens depuis de longues années.

—Les travaux de parachèvement du quai sont recommencés cette semaine.

—Plusieurs familles nous ont déjà quittés pour retourner à la ville : ce sont celles de MM. Boivin, Goudreault Rousseau, Lavigne, Gosselin et Pelletier.

—M. et Mme Félix Pagé ainsi que leur demoiselle étaient en promenade ici chez M. Frédéric Bouffard.

—Les classes sont commencées ici depuis mardi pour les garçons et mercredi pour les filles.

—Sont retournés au Séminaire MM. les abbés P. Fillion, N. Pouliot, H. Fillion, Jos Pelletier, L. Delisle, B. Pelletier et V. Pouliot.

ST-FABIEN

Heureux règlement.

St-Fabien, Rimouski, 4.—Nous avons appris avec plaisir le règlement de la cause Michaud vs Harton. Cette affaire très importante, mais très malheureuse aussi, était devant la Cour Supérieure de Rimouski depuis plus d'une année.

Travaux.

Les autorités du chemin de fer Intercolonial ont décidé de faire exécuter des travaux considérables dans notre paroisse, en vue de travailler à son agrandissement.

On parle de construire des quais, de déplacer la boutique de nos sectionnaires et de parachever la nouvelle voie d'évitement.

—Il est de plus en plus question de l'ouverture d'une nouvelle rue dans notre faubourg. Trois ou quatre maisons y seraient construites de suite, nous dit-on.

Pour le collège.

Douze de nos jeunes gens nous ont quittés, vendredi, le 4 septembre, les uns pour reprendre, les autres pour continuer leurs études au séminaire de Rimouski.

Ventes de propriétés.

Auguste Boucher a vendu la [illegible] qu'il avait acquise il y a [illegible] temps près des moulins Mi[illegible] à M. Benjamin Boucher, qui revient des Etats-Unis.

—M. Octave Fortin a vendu son ancienne résidence à M. Johnny Berger.

STE-CECILE WHITTON

Décès.

Ste-Cécile Whitton, Compton, 4.—Le 20 août, M. Joseph Beaudoin a eu le malheur de perdre son bébé dont les noms sont Joseph-Aimé.

Assemblée.

Le 30 a eu lieu une assemblée de l'Alliance Nationale.

M. Edmond Lessard, de St-Samuel a été admis membre de la société.

Ouverture des classes.

Les institutrices des arrondissements 2 et 6 ont commencé leurs classes le premier septembre.

L'école de l'arrondissement No 2 a été acceptée par MM. les commissaires de la municipalité.

Décès.

Le 1er septembre, à 2 heures de l'après-midi, est décédé, à l'âge de 73 ans, M. Jean Audet, époux de Amélie Breton.

Son service a été chanté jeudi matin à 8 heures.

Sécheresse.

La sécheresse est grande; il n'y a pas eu de pluie depuis tout près de 15 jours; l'eau commence à se faire rare en plusieurs endroits.

La récolte est assez bonne.

En construction.

M. Joseph Gagnon est à construire une maison dans le village.

ST-MAGLOIRE.

Retraite paroissiale.

St-Magloire, Bellechasse, 4.—La paroisse vient d'avoir l'insigne avantage d'une mission prêchée par le R. P. Adam, S. J., de Montréal. La réputation de ce missionnaire éminemment apostolique est bien connue dans l'archidiocèse. Aussi les paroissiens s'accordent-ils à dire que la retraite de cette année est une des plus belles qu'ils aient jamais eues. Commencée, dimanche, le 23 août, elle s'est terminée dimanche dernier le 30. Les exercices ont été religieusement suivis du commencement à la fin.

Le R. Père a établi les confréries de l'Apostolat de la Prière et de la Ligue du Sacré-Coeur des hommes et des jeunes gens. Plus de trois cents se sont enrôlés sous le drapeau du Sacré-Coeur.

Les Révds MM. Trudel, curé de Ste-Justine, G. Mercier, curé de Ste-Sabine, et J. J. Dubé, de l'école Normale avaient bien voulu prêter leur concours pour les confessions.

—Le Rév. M. J. Dubé, après une promenade de deux semaines au presbytère de St-Magloire, est retourné à Québec lundi, en compagnie du R. P. Adam.

Mariages.

Nous avons eu plusieurs mariages en ces dernières semaines, ce sont : M. Allyre Chabot, de St-Fabien, fils de M. Anselme Chabot, de St-Magloire, avec Mlle Louise Lamontagne fille de M. Anselme Lamontagne, de St-Magloire.

M. Jean-Baptiste Corriveau, de St-Magloire, fils de M. Théotime Corriveau, avec Mlle Emma Gosselin, aussi de St-Magloire, fille de M. Godfroid Gosselin.

M. Darie Bizier, de Ste-Sabine, fils de M. Louis Bizier, de Ste-Justine, avec Mlle Joséphine Bélanger, de St-Magloire, fille de M. Cyrille Bélanger.

M. Esdras Audet, de St-Léon de Standon, fils de M. Auguste Audet, avec Mlle Vitaline Goulet, de St-Magloire, fille de M. Louis Goulet.

M. Joseph Royer, de St-Fabien, fils de M. Louis Royer et Mlle Odélie Terrien, de St-Magloire, fille de M. Joseph Terrien.

Décès.

Nous avons enregistré deux décès: M. François Labbé, époux de Mme Céline Tanguay, âgé de 58 ans ; et Mlle Démérise Tanguay, à l'âge de 38 ans.

ST-CHARLES DE MANDEVILLE

Décès.

St-Charles de Mandeville, 4.—Hier soir, à 7.30 heures, décédait en cette paroisse M. Gaspard Perreault, âgé de 21 ans, après une maladie de 4 jours seulement.

Le défunt était un ancien élève de l'Ecole Normale de Montréal.

Grâce à ses excellentes qualités du coeur et de l'esprit il avait su s'attirer l'estime de tous ses condisciples. Ses talents et son amour du travail lui faisaient espérer un bel avenir.

Nos sincères condoléances à la famille éplorée.

ST-PIE

Menues nouvelles.

St-Pie, Bagot, 4.—M. Olivier Casavant et son épouse nous ont quittés la semaine dernière pour aller demeurer à Fall-River.

—M. l'abbé F. Z. Décelles, vicesupérieur au séminaire de St-Hyacinthe, de retour d'un voyage en Europe, était en visite au presbytère samedi dernier.

—MM. les abbés J. G. Roy, directeur du séminaire de St-Hyacinthe, E. Roy, curé de Freixburg, G. A. Desourdy, vicaire à Beloeil, N. Levesque, vicaire à Sorel, L. Voyer, du diocèse de Natchez, Miss. étaient aussi de passage ici la semaine dernière.

—M. l'abbé Ulderic Décelles, diacre, est parti mardi pour le séminaire de St-Hyacinthe, où il doit enseigner.

—Nos écoliers nous ont aussi quittés mercredi dernier pour aller continuer leurs études dans les différents collèges du diocèse.

Au séminaire de St-Hyacinthe: MM. Théodore Cordeau, Pierre Décelles, Hector Messier, Horace Messier, Gaston Martel, Euclyde Théberge, Edouard Tétreault, Honoré St-Pierre, Ovila Beauregard, Aimé Roy et J. Emile Roy.

Une douzaine d'autres sont entrés aux collèges de St-Césaire, de Farnham et de Granby.

—Les courses annuelles fixées aux 17 et 18 août, et interrompues par des orages souvent répétés, ont été remises aux 8 et 9 septembre.

ST-AUBERT

Funérailles.

St-Aubert, L'Islet, 4.—Le 29 août ont eu lieu les funérailles de Mme Alfred Bélanger, née Marie Scholastique Bois, décédée le 26 août à l'âge de 72 ans.

Le deuil était conduit par M. Joseph Bélanger, fils de la défunte, Alfred et Joseph Bélanger, ses petits-fils.

On remarquait parmi les parents et amis MM. Clément, Gaspard, Joseph et Désiré Bois, ses frères ; Zéphirin Bélanger, de St-Alexandre ; Prudent Blais, de St-François, Ed. Godreau, de Ste-Louise, Alexis Pelletier de Ste-Perpétue, ses beaux-frères ; MM. Armand Fournier, Elie Chouinard et A. Gagnon, ses petits-fils ; MM. Garpard Bois, jr., J. Bélanger, de St-Alexandre, P. Bélanger, Herm. Bélanger, Max. Morin et Louis Bois, ses neveux ; MM. le Dr Paquet, M. P., C. Thériault, Emile et Arthur Tremblay, Ernse Morin, maire de la paroisse, J. St-Pierre, J. B. Couillard, Martial Caouette, F. Fortin, O. Dubé, Prudent Pelletier, P. St-Pierre, Frs. S. Deschênes et une foule d'autres.

Les porteurs étaient MM. Louis Gagnon, de Ste-Louise, Félix Bélanger, de St-Damase, Agilas Chouinard, agent d'Harlaka, Alphonse Pelletier, de St-Roch et Frs Deschêne, ses gendres.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Hudon, curé de St-Damase, et le service fut chanté par M. l'abbé S. Bélanger, aumônier des Soeurs de la charité de Québec, son neveu, assisté de MM. les abbés Aug. Lessard et H. Bois, comme diacre et sous-diacre.

Le choeur était dirigé par M. l'abbé L. Lessard, curé de la paroisse, et Mlle J. Morin tenait l'orgue.

Pendant l'office on a rendu avec beaucoup d'âme le "Pie Jesu" de Gounod et le cantique funèbre de Roméo Poisson.

L'assistance était très nombreuse tous ayant à coeur de dire un dernier et reconnaissant adieu à cette femme dévouée dont toute la vie s'est passée à faire du bien aux autres, et en particulier aux pauvres et aux orphelins.

On a offert plusieurs bouquets spirituels, un grand nombre de messes; M. A. Blais, de St-Aubert, a donné une magnifique couronne et les enfants de la défunte, une belle croix.

ST-MICHEL

Naissance.

St-Michel, Bellechasse, 4.—M. et Mme Joseph Roy ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille.

Parrain et marraine M. et Mme Gingras, oncle et tante de l'enfant.

De retour.

L'avocat Mercier et Mme Mercier sont retournés à Québec, après un repos de plusieurs semaines chez M. Georges Simard.

—Mme Léonidas Cauchon est en promenade à St-Michel, chez son père, M. J. B. Morisset.

Nomination.

La Révde Mère Marie-Thérèse, vient d'être nommée supérieure du couvent de St-Michel, en remplacement de la Révde Sr St-Romuald, maintenant supérieure à St-Joseph de Lévis.

Pour le collège.

M. François Morisset s'est embarqué lundi pour le collège d'Arthabasa, où il va continuer son cours d'études. Plusieurs garçonnets de St-Michel, franchiront le seuil du Séminaire, cette année ; au nombre de ceux-là on compte le jeune Avila Jocas et Charles Ruelland. Nous leur souhaitons une magnifique année scolaire.

A sa dernière demeure.

Lundi dernier ont eu lieu les funérailles de Mme Marie-Louise Trudelle, veuve du Dr Charles Verge. Le service fut chanté par M. l'abbé Bureau curé de la paroisse assisté de MM. les abbés L. Larochelle et E. Michaud, comme diacre et sous-diacre.

Mme Verge repose maintenant dans la chapelle de Notre-Dame de Lourdes.

Avant sa mort, elle a légué à cette chapelle, dont elle fut toujours la bienfaitrice la jolie somme de $200.

STE-VICTOIRE

En visite.

Ste-Victoire, Richelieu, 4.—Au presbytère: M. l'abbé Bouvier, de St-Ours, et M. Proulx, séminariste de Montréal.

Chez des parents: les familles Ferron et Alexis Ethier, de Sorel.

Réparations.

M. W. Vincent achève les travaux d'agrandissement qu'il avait entrepris à sa magnifique résidence au rang "Raimbault".

ST-JACQUES L'ACHIGAN

Exposition.

St-Jacques l'Achigan, Montcalm, 5. —C'est ici qu'aura lieu cette année la magnifique exposition agricole du comté de Montcalm ; elle s'ouvrira le 15 septembre. Les organisateurs mettent tout en oeuvre pour en assurer le succès.

La Compagnie du Grand Nord a bien voulu réduire ses taux de moitié pour cette occasion.

Les billets seront bons à partir du lundi le 14, ou le matin du 15, pour retourner le soir même ou le lendemain, le 16.

Le train laissera Joliette, mardi matin à 9.15 heures ; Montréal à 8.45 heures et St-Jérôme à l'heure ordinaire ; il quittera St-Jacques à 4.45 heures p. m. correspondant à l'Epiphanie avec tous les autres trains.

ST-COEUR DE MARIE

Mariages.

St-Coeur de Marie, Mégantic, 5.—Deux jolis mariages viennent d'avoir lieu en cette paroisse. M. Delphis Lessard, du Sacré-Coeur de Jésus, conduisait à l'autel Mlle Marie Delvina Turmel, fille de M. Georges Turmel; et M. Isaac Fortier, de St-Pierre de Broughton, conduisait aussi à l'autel Mlle Claudia Jacques, fille de M. Vital Jacques.

Nos meilleurs souhaits de bonheur.

Funérailles imposantes.

Samedi dernier, ont eu lieu les funérailles de Mlle Marie Bilodeau, décédée à St-Coeur de Marie, après une longue maladie de cinq mois, soufferte avec beaucoup de résignation.

Le service funèbre a été chanté par M. le curé de cette paroisse. Le corps a été inhumé à St-Alphonse de Thetford.

—Le même jour ont eu lieu les funérailles de Mme Obéline Vaillancourt, épouse de M. Godefroi Gamache, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Mme Gamache est décédée après quelques jours de maladie seulement, à l'âge de 63 ans et 7 mois, Mme Gamache a donné pendant sa vie l'exemple de toutes les vertus chrétiennes.

La levée du corps a été faite par M. le curé. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Th. Proulx.

A ces deux familles en deuil, nous offrons nos plus vives sympathies.

Récolte.

La récolte du foin a été assez abondante ici, et celle du grain a très belle apparence. On se plaint tout de même un peu du manque de pluie.

STE-ANNE DE LA PERADE

Naissances.

Ste-Anne de la Pérade, Champlain, 5.—Le 28 août, Damien Fiset, fils de Alphonse Fiset, électricien. Parrain et marraine M. et Mme Alfred Foley, de St-Thuribe.

Le 31 août, Marie Alice Ricard, fille de M. Arthur Ricard, cultivateur. Parrain, M. Timoléon St-Cyr, de Batiscan, marraine Mme veuve Elzéar Ricard.

Le 3 septembre, Marie Hélène Despins, fille de M. Prosper Despins, charretier. Parrain et marraine M. et Mme Wilfrid Gervais, de St-Stanislas.

Sépultures.

Le 4 septembre a eu lieu la sépulture de Joseph Emile, fils de M. Jacques Tessier de la Royal Biscuit & Sugar Co.

Le même jour, a aussi été inhumé le corps de Joseph Auguste, fils de M. Azarias Lachance, journalier.

Mariages.

Le 4 septembre, à 7 heures, M. Philéas Marcotte conduisait à l'autel Mlle Marie Malvina Normandin ; M. Jean Marcotte servait de témoin à son fils et M. Onesime Normandin témoignait pour sa fille. Plusieurs parents et amis assistaient à la bénédiction nuptiale.

Ce matin aussi à 8 heures, M. Jean Dewitt-Van Capellen, confiseur de St-Roch de Laeken-Bruxelles, conduisait à l'autel Mlle Marie Bernardette LaFlèche, fille ainée de M. Alphonse LaFlèche, cultivateur de cette paroisse. M. LaFlèche témoignait pour sa fille et M. Augustin Cadot pour son ami M. Dewitt.

L'heureux couple est parti pour un voyage de noces à Chicago.

Divers.

M. l'abbé Eugène Barry, curé de Millbury, Mass, était de passage ici la semaine dernière.

—Nos nemroda péradins s'en donnent à qui mieux mieux depuis le commencement de septembre.

—Le beau temps de ces jours derniers a permis aux cultivateurs de terminer leurs récoltes.

—La "Royal Biscuit & Sugar Co" a fait dernièrement l'acquisition d'un instrument perfectionné pour l'empaquetage des biscuits et d'un fourneau spécial pour la confection du pain-d'épices.

ST-AMBROISE

Naissances.

St-Ambroise, Chicoutimi, 5.—Le 2 août, l'épouse de M. Eucher Savard, une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie-Rose Eglantine.

—Le 8, l'épouse de M. Georges Gagnon une fille : Marie-Rose Aimée.

—Le 15, l'épouse de M. Auguste Gaudreau une fils : Joseph-Lorenzo.

—Le 30, l'épouse de M. Joseph Tremblay un fils : Joseph-Paul-Delphis.

Décès.

Est décédé le 30 août, Jean, fils de M. et Mme Arthur Tremblay du Rang St-Léonard.

Mariages.

Le 10 août M. Jean Girard de St-Cyriac conduisait à l'autel Melle Anna Girard de cette paroisse.

Ouverture des classes.

Nos écoles, sont ouvertes le premier septembre. Melle Maria Gagnon de St-Fulgence à la direction de l'école du village; Melle Albertine Gauthier de cette paroisse dirige l'école du rang Doutle et Melle Célina Boucher aussi de cette paroisse, l'école du rang St-Léonard. Bon succès à ces dévouées institutrices.

Divers.

M. Octave Côté est entré cette semaine dans sa nouvelle résidence.

—MM. George Boucher et Joseph Simard sont à terminer les travaux à leurs résidences sises dans le village.

—Plusieurs autres constructions vont commencer sous peu. Cela demontre le progrès de la paroisse.

—M. T. D. Guay de Chicoutimi est de passage ici en voyage d'affaires.

—Nous regrettons d'apprendre que Mme Bergeron est retenue chez elle par la maladie. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—M. Séraphin Simard est revenu la semaine dernière d'un voyage à Montréal, Québec et la Petite Rivière.

—Nous sommes heureux d'annoncer le retour à la santé de Mme Asselin qui était malade depuis un mois.

—Mme Joseph Talon de la Malbaie est en promenade chez sa mère Mme Veuve N. Asselin.

—M. Joseph Asselin part samedi pour suivre les cours de l'école des Frères de Chicoutimi.

—Le foin ici a été en très grande abondance.

—Le grain est très beau. La récolte va être superbe.

—Notre quai des Terres-Rompues est commencé depuis 3 semaines malheureusement nous n'en aurons pas long, il n'y a que $2000 de votés. Espérons que ce quai si important sera terminé l'année prochaine.

ST-ANSELME

Magnifique soirée.

St-Anselme, Dorchester, 8.—Jeudi et vendredi, 27 et 28 août, des soirées dramatiques ont été données au profit du couvent par les jeunes gens de la paroisse avec le concours de M. Henri Chassé, de Québec.

On y a joué en premier lieu "Le Dr Oscar", comédie vaudeville d'Antony Marc, "Les Deux Aveugles", opérette bouffe d'Offenbach et "Tête Folle", comédie d'Antony Marc.

Tous ont joué admirablement bien et méritent des félicitations. M. Chassé, outre le rôle de Durandeau, dans "Tête-Folle", qu'il interprétait à merveille, nous a bien amusés par sa déclamation. Le dernier soir, il s'est révélé musicien et nous avons jugé de son talent dans un solo de clarinette qu'il a exécuté à la perfection.

M. Jos. Hamel, le premier organisateur de ces soirées, a aussi joué son rôle avec succès; dans le "Dr Oscar" il s'est révélé habile médecin—il étonnait ses malades sans toutefois les guérir.— Dans "Tête-Folle" il s'est montré ingénieux à trouver les moyens de réussir à ce qu'il entreprenait. "Pour lui tout est bien qui finit bien".

Nous l'avons admiré de nouveau dans les "Deux Aveugles" ainsi que le Dr Bernier.

M. Hogue s'est acquitté admirablement bien de sa tâche dans ses rôles de père du "Dr Oscar" et de "Commandant Crochard" dans "Tête-Folle".

M. L. A. Gauvin s'est montré serviteur dévoué dans "Dr Oscar" et homme d'affaires dans "Tête-Folle".

MM. C. Vaillancourt, L. Lavoie, R. Couture et J. Gras, ont aussi beaucoup contribué au succès de la soirée.

MM. C. Vaillancourt et L. Lavoie, comme clients du Dr Oscar, nous ont fait connaitre sa science et son habileté.

Et sans M. R. Couture, un acheteur de tableaux, le cher Dr Oscar, médecin de circonstance, aurait été forcé de continuer à exercer sa profession, lui qui en avait assez d'une journée de pratique.

Heureusement pour vous, mon cher Docteur... et pour vos malades... aussi!

M. Gras, compagnon d'Achille dans "Tête-Folle", a su lui aussi se tirer d'affaires.

La partie musicale était confiée à Mme Dr Bernier et à Mlles H. Côté et A. M. Vaillancourt. Elles ont bien rempli leur tâche et les amateurs de musique ont passé une agréable soirée.

Le Dr Vaillancourt a chanté "La Charité" de Faure avec âme et expression comme il sait le faire.

A tous donc, nos félicitations et nos remerciements et nous espérons avoir bientôt l'occasion de vous applaudir de nouveau.

ST-PHILIPPE DE NERI

Faits divers.

St-Philippe de Néri, Kamouraska, 8.—Le 15 août, arrivée des Révérendes Soeurs enseignantes; elles ont passé la belle saison à leur maison de campagne, à Limoilou.

—Le 21, le R. P. Miville, dominicain, résidant à Québec, était de passage parmi nous.

—MM. les abbés P. Lancy et Joseph Lavoie, de Ste-Anne de la Pocatière, ont assisté à la seconde retraite ecclésiastique.

—Le 31, M. Ernest Chamberland, après un repos de quatre mois, est retourné à Trois-Pistoles, où il va reprendre sa place de commis, chez M. Joseph Rioux, marchand.

—Lundi, le 7 courant, a eu lieu l'ouverture générale des classes de la paroisse.

—Le même jour, nous avions le le regret de voir partir Mme et Mlle Bourget, d'Ottawa, et Mlle Estelle Blagdon, de Portneuf. Elles étaient au milieu de nous depuis 3 semaines, se retirant chez leur frère, le Dr Blagdon.

—Messieurs les membres du conseil se sont enfin décidés à protéger nos petits pieds légers et mignons, en faisant le réparation complète du trottoir, qui était cause de nombreux ennuis depuis quelque temps.

Toutes nos félicitations à M. le maire et à MM. les échevins, pour cette grande amélioration.

—C'est avec chagrin que nous avons appris le terrible malheur qui vient de s'abattre sur notre ami, M. Jean Lavoie, notaire, de St-Georges, Beauce.

Le feu a détruit de fond en comble le magnifique bâtiment qui faisait l'orgueil de la paroisse et dont il n'était le possesseur que depuis 2 ans.

Au notaire Lavoie, nos offrons nos plus sincères sympathies.

—Mardi, 8 courant, fut chanté le service de Mme O. M. Duperré, épouse de feu J. B. Lavoie. Elle était âgée de 78 ans.

Nos plus sincères sympathies à la famille en deuil.

—Le 8 courant, fut célébré, à St-David de Lévis, le mariage M. W. Guay, agent à Ste-Hélène, et fils de notre professeur de télégraphie, M. J. E. Guay, avec Mlle Alice Boisvert, de Pointe-Lévis.

—On annonce pour le 15 courant, le mariage de M. J. Ernest Guay, agent du C. P. R., à Dagero, Manitoba, avec Mlle Yvonne Marchand, de Fraserville.

ST-BERNARD

Faits divers.

St-Bernard, Dorchester, 8.—M. l'abbé Wilfrid Ferland, du Séminaire de Québec, nous a fait l'honneur de chanter la messe paroissiale ainsi que les vêpres, dimanche dernier. Il a été l'hôte de notre curé durant quelques jours.

—MM. les abbés Larocheile et Laberge sont retournés, hier, au Grand Séminaire de Québec.

—Mme Joseph Létourneau, de St-Sylvestre, était en visite ces jours-ci, chez son père M. Jos Couture.

—Mlle Alice Genest, de St-Isidore, a passé une quinzaine de jours au milieu de nous.

—Mlle Lydia Genest et sa jeune soeur Antoinette, étaient de passage à St-Valier la semaine dernière chez leur oncle, M. l'abbé Arsenault.

—Tout un essaim de notre gent écolière vient de partir pour entrer dans les différentes maisons d'éducation de Québec, Lévis, Ste-Marie et Beauceville.

—Mlle Alice Couture est partie pour suivre les cours de l'école ménagère de St-Pascal.

—Mlle Albertine Lambert, fille de notre concitoyen M. Louis Lambert, est entrée aux Ursulines avec l'intention d'obtenir son diplôme d'école modèle.

—A l'occasion de la réouverture des classes, M. le curé, dans son prône de dimanche dernier, a adressé des conseils éminemment pratiques aux institutrices ainsi qu'aux commissaires d'écoles et aux parents, recommandant à ces derniers de veiller surtout à ce que leurs enfants aillent régulièrement en classe et fassent bien leurs devoirs.

L'école modèle est sous la direction de trois religieuses de St-François d'Assise (Lyon) : ce sont les Révdes Soeurs St-Joseph, Ste-Emélie, et Ste-Amélienne.

Voici les noms des institutrices des autres arrondissements : Au "bord de l'eau", Mlle Virginie Rhéaume ; A St-Luc, Mlle Philomène Rhéaume ; Au bas de St-Henri, Mlle Odélie Jacques ; Haut de St-Henri, Mlle Cédulie Roussin ; St-Marc, Mlle Delphine Gravel ; St-Mathieu, Mlle Mathilde Rhéaume ; St-Pierre, Mlle Bernadette Boutin ; St-Aimé, Mlle Joséphine Fournier.

—Les 3 et 4 du courant, M. L. A. Guay, inspecteur d'écoles, a donné des conférences pédagogiques à nos institutrices.

Jeudi soir, M. l'inspecteur convoquait à une conférence toute particulière MM. les commissaires d'écoles. Furent présents : MM. Ephrem Rhéaume, président, Louis Roy, John Murphy, Johnny Grégoire, Edouard Moore, secrétaire et Pierre Parent.

—Au début de la semaine, M. Marchand, nous a donné une représentation cinématographique qui a été fort goutée.

—La plupart de nos cultivateurs ont terminé leur récolte ; elle est très satisfaisante.

ST-ROMAIN DE WINSLOW

La fenaison.

St-Romain de Winslow, Compton, 8.—La fenaison est terminée ; si le foin n'est pas en aussi grande quantité que l'an dernier il est de meilleure qualité.

Les travaux sont commencés et avancent rapidement. Le temps est si beau, jamais de pluie. Il est même trop beau ; l'eau devient très rare et beaucoup sont obligés d'en charroyer pour abreuver leurs animaux. Le grain comme le foin n'est pas abondant, mais très bon.

Lourde perte.

M. François Vallée a subi une lourde perte ; son étable et sa grange remplie de foin ont été incendiés. Il n'y a presque pas d'assurances.

Divers.

M. Jos Fortin, instituteur, est allé à Montréal enseigner dans une des maisons des Frères de la Doctrine chrétienne.

—M. Jos G. Bélanger est retourné à l'Ecole Normale de Québec y préparer son baccalauréat. Les autres étudiants ont aussi repris le chemin de leur collège ou couvent.

—MM. Joseph Lapierre, Alphonse, Adjutor et Oscar Boulanger, et Argée Blais sont entrés au juvénat des Frères du Sacré-Coeur à Arthabaska.

—MM. Ovide Bureau et Ernest Royer se préparent aussi à partir pour le juvénat des Clercs de St-Viateur à Montréal.

—MM. Joseph Marceau, Adélard Bouffard et Napoléon Pelchat sont à se construire de jolies résidences.

—Nous apprenons avec plaisir que Mme Joseph Blais qui s'est fêlé l'os d'une jambe le printemps dernier est bien mieux. La plaie qu'elle avait à cette jambe est presque toute cicatrisée.

M. Joseph Blais, son époux, malade lui aussi depuis un an, semble prendre beaucoup de mieux. Ces vénérables époux ont eu il y a quelques semaines l'agréable visite de leur fille, religieuse de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal et qui était accompagnée de la Révde Mère Supérieure du couvent du Lac Mégantic.

—M. Joseph Dumas a eu la douleur de perdre son bébé, Joseph William, âgé de 1 an.

—M. Osias Gosselin a fait baptiser une fille, Marie-Blanche-Eva. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Gaulin.

—M. Gédéon Bernier, un fils Joseph-Emery. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Laliberté.

—M. Patrick Allen est allé passer l'hiver à St-Pamphile de L'Islet chez sa soeur Mme Raoul Lord.

ST-COME DE KENNEBEC

Retraite.

St-Côme, Beauce, 8.—La paroisse de St-Côme vient d'avoir l'avantage d'une mission, prêchée par les RR. PP. Paré et Marchal, Rédemptoristes de Ste-Anne de Beaupré ; elle fut suivie avec une religieuse attention, par tous les paroissiens ; cette retraite est une des plus belles que nous ayions jamais eues.

Les membres de la société de tempérance ont renouvelé leurs promesses et plusieurs autres qui n'étaient pas encore de la société se sont joints à eux.

Pour le Collège.

MM. Camille Simard et Camille Morisset sont partis le 4 de ce mois pour le Séminaire de Québec, nous leur souhaitons beaucoup de succès. Plusieurs autres garçonnets de St-Côme sont aussi partis pour les différents collèges de Lévis, Ste-Marie et Beauceville.

Pour se faire religieuses.

Deux jeunes filles de cette paroisse sont entrées pour se faire religieuses, l'une chez les Soeurs de la Charité de Québec et l'autre chez les SS. de la Charité de St-Louis. Nous espérons que leur exemple sera suivi de plusieurs autres.

Soirée en perspective.

Nous annonçons pour bientôt une soirée dramatique et musicale, donnée par les jeunes filles du village et exercée par les Religieuses de la Charité de St-Louis. Nous leur souhaitons un aussi beau succès que celui qu'elles ont remporté au mois de juillet dernier.

SAINTE-MARIE

Nouveaux détails.

Ste-Marie, Beauce, 7.—Depuis une semaine de feu a fait de grands ravages dans notre district de Beauce. Il y a quelques jours à peine, les paroissiens de Saint-Georges et de Saint-Victor étaient visités par cet élément destructeur ; mais la conflagration arrivée ici, hier soir, sur les 11 heures en est la plus considérable.

Durant l'après-midi, quelques enfants en s'amusant, mirent le feu à

l'extrémité de la boulangerie de M. Cléophas Leblond. Ce dernier avait visité personnellement dans la soirée les alentours de sa résidence et ne trouvant rien d'anormal, il se mit au repos. Tout à coup, sur les onze heures, il fut éveillé en sursaut par des cris venant de l'extérieur ; en quelques instants il se rendit compte de la situation. Il était déjà trop tard.

Le feu poussé avec rage par un vent sud-est n'était pas facile à contrôler.

Dans l'espace de quatre heures onze résidences, trois granges et leurs dépendances furent réduites en cendres, laissant sans abri dix-sept familles.

Les pertes sont considérables et se chiffrent dans les 20 à 25 mille piastres.

Les assurances ne peuvent en couvrir que le quart.

Dès les premières lueurs de l'incendie, les employés du moulin des MM. Brown, qui travaillent de nuit se sont rendus sur le théâtre de l'incendie et aidés de nos braves paroissiens, sous la conduite de M. le curé J. E. Feuiltault, ont fait un travail gigantesque, sauvant aussi le village d'une conflagration.

Nous n'avons ici aucun moyen de protection contre le feu ; en semblables circonstances nous ne pouvons compter que sur le bon vouloir des paroissiens.

La famille Georges Leblond est certainement l'une des plus éprouvées puisque le père et ses deux fils ont perdu leur propriété et ne sont indemnisés que par de légères assurances.

MM. Ferdinand Giroux, Thomas Faucher, Alphonse Perreault, François-Xavier Poisson, Hilaire Boivin, F. Pelchat, M. Girard, Arthur Beaulieu et Romuald Marcoux, comptable de la Banque Nationale, n'ont pu sauver que très peu de ménage.

Tous ceux qui n'ont pas eu à subir le dommages offrent de grand coeur leurs sympathies et leur concours aux malheureuses victimes.

Ouverture des classes.

La rentrée des classes au Collège de cette paroisse, tenu par les Révérends Frères des Ecoles Chrétiennes ainsi qu'au couvent tenu par les Dames de la Congrégation, a eu lieu jeudi dernier, le 3 septembre.

Chez les Frères, il y a cette année 110 élèves pensionnaires tandis qu'au couvent on en compte 50.

Les élèves externes sont aussi en très grand nombre.

Nouvelle compagnie.

Une nouvelle compagnie vient d'être formée ici par M. Alcide Beaulieu, dans le but d'exploiter le bois de pulpe. Un moulin sera construit sous peu dans le haut de la paroisse ; les travaux préparatoires sont déjà commencés. Nous aurons donc désormais dans la paroisse trois moulins.

Celui du village sous le contrôle des MM. Brown, a fonctionné jour et nuit durant toute la saison, expédiant 25 à 30 chars de bois de pulpe par jour, dans l'état du Vermont. Il en sera ainsi jusqu'en novembre. C'est une aubaine pour nos ouvriers et pour messieurs nos marchands.

Naissance.

Le 31 août, l'épouse de M. Edouard Morency, marchand et maire de cette paroisse, un garçon, Joseph Alexandre-Julien. Parrain, M. Frédéric Morency, marraine Mlle Joséphine Morency, frère et cousine de l'enfant. Nos félicitations.

ST-HUGHES

Funérailles.

St-Hughes, comté de Bagot, 7.—Le 1 septembre dernier est décédée Mme Amélia Comeau, épouse de M. Hyacinthe Larivière, après quelques jours de maladie. Ses funérailles eurent lieu vendredi matin à 8.30 au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Les porteurs des coins du poêle étaient : MM. A. Paquette, J. Langevin, W. Lanoie et A. Lefebvre.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé E. Messier.

Le service funèbre fut chanté par M. le curé Chartier.

La défunte était âgée de 35 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte sept enfants en bas âge.

Nos condoléances à la famille éplorée.

—M. et Mme Désiré Lanoie arrivent d'un heureux voyage aux Etats-Unis.

—Mlle Anaïs Lemieux, de Montréal, est en visite chez son beau-frère M. S. Chartier.

—Mme L. Dubois, de Montréal, était de passage à St-Hughes ces jours derniers.

—M. Joseph Côté, de Woonsocket, R. I., est venu visiter son frère, M. Louis Côté.

Naissance.

Le 2 septembre 1908, l'épouse de M. F. H. P. Bellehumeur, un fils qui a reçu au baptême les noms de Hughes-Georges. Parrain et marraine M. et Mme F. H. Bellhumeur.

STE-HELENE

Funérailles.

Sainte-Hélène de Kamouraska, 7. —Le 26 du mois dernier, avaient lieu en cette paroisse, les funérailles de Marie Aulae Gagnon, épouse de M. Georges Michaud. Elle était âgée de 59.

De retour.

Le familles de Mme Veuve François Briand, ds MM. Nazaire Briand, Jules Caron et d'Abraham Pelletier, ont revenus des Etats-Unis, pour reprendre la culture de leurs terres. MM. François Ouellet, David Albert revenus aussi des Etas-Unis, résident dans notre village.

Départ.

M. Joseph Moreau nous a quittés pour aller demeurer à St-Alexandre, où il a acheté une propriété.

Achats de propriétés.

M. Arsène Moreau a acheté la propriété de son frère, Joseph ; M. Joseph Levasseur, cordonnier, a acheté celle de M. Arsène Moreau ; M. Octave Albert a acheté celle de M. Luc St-Pierre.

ST-EPHREM

Divers.

St-Ephrem, Beauce, 8.—Une foule de nos jeunes gens sont partis la semaine dernière pour les chantiers américains. Puisse la Ste-Vierge, dont tous ces jeunes portent la médaille miraculeuse, les protéger, éloigner d'eux les amis de la bouteille, et du blasphème, et nous les ramener bons garçons.

—Plusieurs de nos petits bons hommes de la paroisse, dont voici les noms: Joseph-Marie et François Pagé, Daminique Hamel, Wilfrid Longchamps, Joseph et Albert Robert, Alexis et Albert Vallée, et Joseph Bilodeau, se sont embarqués le 3 septembre dernier, pour Ste-Marie, Beauce, où ils vont continuer chez les Rév. Frères, les études commencées en notre couvent. A ces garçonnets de 14 et 16 ans, nous souhaitons succès dans leurs classes.

—Ont revêtu le saint habit: Mlle Anna Faucher, en religion, Soeur Marie du Sacré-Coeur; Mlle Alvine Quirion, en religion, Soeur Ste-Cécile d'Assise. Toutes deux de St-Ephrem. "Ad multos annos".

—Il y a déjà quelques semaines, le père Fortunat Hamel, notre hôtelier à vendu son hôtel à M. Théodore Gagnon, de St-Evariste, pour la jolie somme de $3,800. M. Gagnon, qui est un travailleur, doublé d'un gentil homme, voit son hôtel chaque jour, de plus en plus achalandé par les voyageurs.

—Autres ventes: il y a quelques semaines aussi, le Dr Ed. Roy, père, a acheté la propriété de M. Emile Audet, ferblantier, pour la somme de $1.700, et celle de M. Augustin Vachon, pour la jolie somme de $2.200.

—M. Théodore Gray, ex-maire de notre paroisse, est à se bâtir une jolie maison dans notre village.

—Le Bureau Central du Téléphone Bellechasse, changera de nom sous peu. On se demande quel sera l'heureux mortel qui tournera la manivelle, et nous donnera les connections?

—De passage cette semaine au presbytère, M. l'abbé M. J. Filion, curé de St-Raymond, Portneuf, venu bénir le mariage de sa nièce, Mlle Rose-Anna Couture.

Et le R. P. Cadoux, des Pères du Sacré-Coeur, rue Ste-Ursule, Québec, venu de St-Evariste, saluer M. le curé.

Mariages.

Si durant le dernier mois, nous avons inscrit au registre des baptêmes les noms de 16 nouveaux-nés, venus demander leur place sous la calotte des cieux, par compte, au registre des mariages, notre encre n'a pas coulé souvent. Seulement 2 mariages. Les heureux époux ont été:

M. Joseph Edmond Nadeau, fils de M. Etienne Nadeau, cultivateur, avec Mlle Sara Rodrigue, fille de M. Joseph Rodrigue, cultivateur. Plusieurs jolis cadeaux ont été offerts aux nouveaux mariés par les parents et amis.

M. Joseph Pepin, fils de feu Michel Pepin, avec Mlle Rose-Anna Couture, fille de feu Fabien Couture. Ce mariage, bien assorti, a été béni par l'abbé J. Filion, curé de St-Raymond, et oncle de la mariée. De beaux cadeaux ont été offerts aux deux jeunes époux, en particulier un magnifique buffet avec miroir, par les jeunes gens du village, amis intimes du marié.

Sous un déluge de riz, à la station, M. et Mme Pepin, sont partis pour un voyage à Sherbrooke et Lambton.

Récolte.

Les dernières pluies et grêle ont fait un dommage considérable à la moisson de grain. Surtout sur les terrains en pente, tout a été rasé. On demande à grands cris de la pluie; le ciel s'assombrit quelque fois, mais c'est par la fumée des feux d'abattis. S'il fallait que le feu vint à prendre dans notre village comme à Ste-Marie; M. le curé a recommandé dimanche d'être bien prudent.

TEMISCAMINGUE

Ville-Marie, 6.—La semaine dernière, M. Emile Lefrançois de Québec, inspecteur officiel du cadastre, était de passage ici, en tournée d'inspection.

—M. Chs. Lavoie du département des Terres et Forêts à Québec, était ici dimanche.

—Nous attendons ces jours-ci Mgr Lorrain, évêque de Pembrooke, qui revient de l'Abbitibi visiter les missions sauvages en compagnie des Révérends Pères Fafard et Evain, O. M. I.

—Nos jeunes étudiants nous ont laissés cette semaine. Euclide Lefebvre retourne chez les Jésuites, Arthur Levesque au collège Rigaud, Albert Guay au Séminaire de Québec, Joseph Bellehumeur et Joseph Simard à l'Université d'Ottawa. Nous leur souhaitons succès.

—Le bazar qui vient de se terminer ici a rapporté le joli montant de $1900. En égard à la rareté de l'argent c'est un beau succès.

—Notre pensionnat est prêt à recevoir les élèves et lundi matin les portes seront grandes ouvertes.

Les Révérends Frères Maristes sont aussi bien installés et ouvriront les classes le même jour.

—La récolte est de beaucoup meilleure à ce que nous espérons vu la grande sécheresse que nous avons eu cet été .

—M. A. Lord, gérant de la Banque de Québec, est parti hier avec madame Lord pour une vacance de trois semaines à Trois-Rivières, Québec et Arthabaskaville.

—L'honorable juge Bélanger, accompagné de son fils, est en visite chez son frère, M. François Bélanger, avocat.

—M. Dufresne, entrepreneur du couvent, et sa famille sons retournés à Ottawa.

—Deux jeunes avocats de Montréal, MM. Trudel et Cousineau, sont venus ici dans l'intention d'ouvrir un bureau à Ville-Marie.

Nouvelles religieuses

Sorel, 4.—Le Rév. Desnoyers, vicaire à Sorel depuis deux ans, et nommé curé de St-Armand, quitte Sorel aujourd'hui même pour aller prendre possession de son bénéfice. Il emporte a ec lui les sympathies de la population, et tous lui augurent du bonheur et du succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

—Le Père Philemon, provincial des frères de la Charité, célèbre cette année, le 25e anniversaire de sa profession religieuse. Afin de permettre à tous ses fils spirituels de participer à la loi commune, le bon Père se rend tour à tour dans les différentes maisons de la Congrégation et là, dans une intimité toute familiale, l'on remercie le Seigneur des faveurs nombreuses départies à l'Institut. C'est la raison qui tout récemment amenait le digne jubilaire à Sorel ; les juvénistes de la Longue-Pointe l'y accompagnaient et allèrent prendre leurs ébats aux îles de Sorel.

TROIS-PISTOLES

Pèlerinage.

Trois-Pistoles, Témiscouata, 8.—Le pèlerinage des congréganistes à Sainte-Anne de la Pointe-au-Père, a eu lieu dimanche le 30 août dernier; il était sous la direction de notre bon et sympathique curé, M. l'abbé D. Morisset, aidé de son neveu, M. Lionel Roy.

Les pèlerins étaient repartis comme suit: 250 de Trois-Pistoles et 160 de St-Simon, St-Fabien et du Bic.

Divers.

La petite fille de M. Frs Pelletier, qui s'était fait fracturer un bras dans le mois de juillet est parfaitement rétablie maintenant.

—M. Adélard Pelletier et sa soeur, Mlle Matilda, de Fall-River, sont en visite chez M. Louis Gagnon, de St-Simon; de là ils se rendront chez M. Frs Pelletier, de Trois-Pistoles, où ils séjourneront pendant quelque temps.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Willy Leclair, arrivée ces jours derniers après une bien courte maladie.

Quoique bien jeune, elle a fait généreusement le sacrifice de sa vie et elle a vu venir la mort avec résignation attendant le moment qui la mettrait en possession d'un bonheur bien mérité. Elle laisse pour déplorer sa perte un mari chéri et 9 enfants dont l'aînée n'a que 15 ans.

A M. Leclair, maire de cette paroisse, et à sa famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

—Nous apprenons aussi la mort de M. Sévérin Rioux, rentier, chez M. Louis Raymond.

Le défunt était âgé de 83 ans. Il laisse pour pleurer sa perte un fils à qui nous offrons nos plus sincères condoléances.

—Notre bon vicaire, M. Santerre, est allé aujourd'hui donner la mission aux gens de la Rivière Trois-Pistoles, après quoi il s'absentera pour une partie de la semaine.

—Il est rumeur que nous aurons deux vicaires et un curé résident à la Rivière Trois-Pistoles. Espérons que ces choses se réaliseront car nous en avons bien besoin.

BUCKINGHAM

Joyeux anniversaire

Buckingham, 31.—Plusieurs amis se sont réunis chez Théophile Ross, marchand, à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de sa naissance. Après les félicitations d'usage et les voeux de bonne fête, on lui présenta un bouquet ainsi qu'une magnifique canne comme gage d'amitié. Parmi les invités on remarquait Anthyme Plon, beau-frère du jubilaire, Lucien Caron, Amédée Bédard, Joseph Croteau, Johnny Bédard et Ferdinand Proulx, marchand tailleur. On fit un accueil généreux aux visiteurs et aux organisateurs de la fête.

Nos collégiens

Elzéar Racan, fils de Xavier Racan, est parti pour le collège de Valleyfield, ainsi que Joseph Duval, fils de J. Duval, marchand.

Emile Plouffe, fils de Thomas Plouffe, après avoir suspendu ses études classiques à Valleyfield, partira demain pour le collège Rigaud.

Naissance

M. Omer Lanthier a fait baptiser deux jumelles qui ont reçu au baptême les noms de Marie-Laurie et Maria-Loretta.

—Henri Bigras, marchand, dOttawa, notre ancien citoyen, était en ville ces jourscl, l'hôte de Benjamin Paradis.

Ordination

Il est maintenant fondé que l'abbé Matthew Gorman sera ordonné prêtre ici par Sa Grandeur Monseigneur Archambault, évêque de Joliette et Ordinaire du nouveau prêtre.

Nouvelle bannière

La Congrégation des Dames de Ste-Anne a fait l'acquisition d'une magnifique bannière de Ste-Anne qui sera bénie dimanche prochain.

L'Ange-Gardien

La paroisse de l'Ange-Gardien sera dotée sous peu d'un quai donné par le gouvernement d'Ottawa. La somme de cinq mille piastres a été votée à cette fin par le gouvernement fédéral. Les travaux comenceront à l'automne.

La Pointe Gatineau

Une très belle école de soixante pieds par quarante, toute de briques solides, portant 2 étages avec magnifiques galeries de chaque côté ainsi qu'un balcon sur la façade, vient d'être construite à La Pointe Gatineau par MM. les Commissaires. M. le chanoine Beauchamp qui en fut le promoteur en a confié la direction aux Frères de la Congrégation de Lamenais. Avec des classes vastes, hautes bien éclairées, et bien aménagées, la nouvelle maison est une des plus confortables du genre dans tous les environs. Le local d'autrefois était si misérable, puisqu'on se servait d'un soubassement de sacristie très étroit et mal éclairé, que c'était devenu une nécessité, mais la commission scolaire l'a compris, aussi n'a-t-elle rien épargné pour dédommager les religieux qui menaçaient de se retirer si l'on n'avait pas acquiescer à leur demande de construire à neuf. MM. les commissaires l'ont fait d'une manière qui leur fait honneur et ils ont droit d'être félicités.

Buckingham, 7.—Service spécial.—Vendredi, sur les 2 heures de l'avant-midi, un pénible accident s'est produit jetant l'alarme dans tout le quartier de notre ville qui se trouve du côté sud de la rivière.

Depuis quelques semaines on est à construire une nouvelle chaussée à la tête de la chute qui se trouve entre le "Camicle Works" et la bâtisse de l'aqueduc.

Les travaux se continuaient comme à l'ordinaire ce matin, lorsque tout à coup un des travailleurs, portant une brouette remplie de ciment sur deux madriers qui s'avançaient dans la rivière, manqua le pied et fut précipité dans la chute qui a au moins une quarantaine de pieds de hauteur. L'eau qui tombe avec une force extraordinaire entraîna l'individu dans un remou où on le perdit de vue.

Aussitôt on s'empressa à lui porter secours, mais impossible, il n'a plus reparu. Les recherches ont été infructueuses.

La malheureuse victime est un jeune homme de vingt-deux ans. Il était arrivé à Buckingham depuis quelques jours seulement. C'est un étranger du nom de Courval qui demeure à Montréal.

CHICOUTIMI

Nouvelles religieuses

Chicoutimi, 31 août..—Par décision de S. G. Mgr l'Evêque de Chicoutimi ont été nommés :

M. l'abbé Frs.-Elzéar Tremblay, curé de St-Méthode, Lac St-Jean.

M. l'abbé Alfred Simard, curé de St-Nazaire, Lac St-Jean.

M. l'abbé Adjutor Tremblay, curé de St-Michel de Mistassini, Lac St-Jean.

M. l'abbé Ths. Tremblay, jnr., vicaire à la Baie St-Paul, Charlevoix.

M. l'abbé Adrien Delay, vicaire à St-Paul de MilleVaches, Saguenay.

M. l'abbé Louis Plourde, vicaire à St-Gédéon, Lac St-Jean.

M. l'abbé Arthur Dégagné, vicaire à Chambord, Lac St-Jean.

M. l'abbé Elie Tremblay, vicaire à N.-D. d'Hébertville, Lac St-Jean.

MM. les abbés Ludger Gauthier et J. B. Boivin, vicaires à Roberval, Lac St-Jean.

MM. les abbés L. Lacombe et Jos. Lapointe restent au Séminaire ; le premier comme économe, et le second comme professeur.

M. l'abbé Eug. Bédard, curé de Mistassini, se retire du ministère pour cause de maladie.

M. l'abbé Art. Gaudreault, professeur de théologie morale du Séminaire de cette ville, prendra quelques mois de repos. Il sera remplacé temporairement par M. l'abbé J.-Calixte Tremblay.

MM. les abbés Aug. Verreault et Geo. Tremblay seront ordonnés sous-diacres demain matin, dans la Cathédrale de cette ville.

Les exercices de la seconde retraite ecclésiastique commenceront ce soir.

—La bénédiction solennelle de la nouvelle église de St-Joseph d'Alma, Lac St-Jean, et d'un magnifique carillon de trois cloches aura lieu le 21 septembre prochain.

—M. l'abbé Hor. Gaudreault, curé de Mille-Vaches partira pour un voyage à travers l'Europe dans le courant d'octobre prochain. Il sera accompagné de son frère, M. l'abbé Art. Gaudreault, professeur au Séminaire de Chicoutimi.

—S. G. Mgr E. Roy, Auxiliaire de Mgr l'Archevêque de Québec est retourné à Québec mercredi dernier en compagnie de son frère, M. l'abbé Camille Roy.

—M. l'abbé M. A. Huard, directeur de la "Semaine Religieuse de Québec", qui a suivi les exercices de la 1ère retraite ecclésiastique de ce diocèse est reparti ce matin pour Québec par le bateau de la Cie Richelieu et Ontario.

Chicoutimi, 7.—Samedi, 28 août dernier, a eu lieu dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu St-Vallier, le service anniversaire de feu M. l'abbé F. Gendron. M. l'abbé Jean Bergeron a chanté le service assisté de MM. les abbés E. Frenette et Lionel Lemieux comme diacre et sous-diacre.

—Dimanche dernier, dans la Cathédrale de cette ville, S. G. Mgr de Chicoutimi a conféré l'ordre sacré du sous-diaconat à MM. Auguste Verreault et Georges Tremblay.

—Mardi, 1er septembre, S. G. Mgr Labrecque a conféré la tonsure à MM. Ludger Gauthier et E. Allard, dans la chapelle du Séminaire.

—Par décision de S. G. Mgr l'Evêque de Chicoutimi, M. l'abbé Jos. Lapointe a été nommé à Roberval, Lac St-Jean, et M. l'abbé J. B. Boivin, professeur au Séminaire.

—Voici les noms des prêtres qui ont suivi les exercices de la seconde retraite ecclésiastique qui s'est terminée jeudi dernier :

MM. les abbés M. T. Hudon, P. F. Alfred Tremblay, F. X. Eug. Frenette, Ed. Boily, S. Rossignol, Art. Gaudreault, Alfred Simard, Adutor Tremblay, Naz. Bergeron, J. Adélard Tremblay, J. B. Martel, Art. Bourgoing, Edmour Côté, Elie Tremblay, Ls. Plourde, Jos. Dufour, Alfred Gaudreault et le R. P. Léguyader, Eud.

—Le Rév. Père F. Lord, S. J., est parti vendredi pour retourner à Montréal.

—La rentrée des élèves au Séminaire a eu lieu vendredi dernier, ainsi qu'à l'Ecole Normale Le nombre des élèves va toujours en augmentant dans les différentes institutions de cette ville.

—Les RR. Frères Maristes sont tous revenus de leur retraite annuelle et ils ont commencé leurs classes mardi le 1er septembre, dans leur nouvelle maison d'école appelée Académie St-François d'Assise. Les appartements de leur nouveau local sont spacieux et bien éclairés.

—Le Rév. Frère Stuckler, supérieur général de la communauté des Frères de St-François Régis, à Péribonca, est de passage à Chicoutimi.

MONTMAGNY

Faits divers

Montmagny, 4.—Sont décédés la semaine dernière : MM. Richard Proulx, âgé de 81 ans ; Richard Coulombe, du Bas de la paroisse, inhumé jeudi, et David Mathurin est mort vendredi.

—M. Arthur Fiset, autrefois de Montmagny, est mort à Montmagny ces jours derniers. Il était le beau-frère de M. Evariste Paquet.

—Les amis du Sénateur et de Mme Choquette leur ont présenté de magnifiques cadeaux, samedi dernier, le 29 août, à l'occasion du vingt-cinquième de leur mariage. La présentation s'est faite à la belle résidence de la famille Choquette, "l'Asile Champêtre". La cérémonie a été charmante. Les cadeaux consistaient en un service à thé en argent solide, et une parure de pierres précieuses d'un très grand prix pour Mme Choquette. M. le sénateur a chaleureusement remercié ses amis. La fanfare de Montmagny a joué un joli programme, dans les jardins, après les discours.

—M. Joseph Poirier, fils de M. Napoléon Poirier, entrera au Grand Séminaire, vendredi ; MM. les abbés M. Fradette et H. Nicole partiront aussi, le même jour, pour continuer leurs études théologiques.

—M. Adhémar Martin a vendu sa propriété à M. J. Emile Bélanger, de L'Islet. M. Bélanger y installera une confiserie et une boulangerie française.

—M. P. C. Talbot et sa famille sont rendus à Québec pour y passer l'hiver. M. Henri, le fils aîné, entrera à l'école d'arpentage, à l'Université Laval.

—Deux nouveaux ingénieurs civils sont arrivés à Montmagny : MM. Gadbois et Lévesque, de Hull. M. Lévesque a loué une des maisons de M. D. Bernatchez.

—M. Arthur Nadeau, de Québec, vient demeurer à Montmagny, avec sa famille. Il a loué la magnifique propriété de M .P. C. Talbot, ingénieur-civil.

—Monsignor Guay passe la semaine parmi nous, sollicitant de l'aide pour son Hospice. Il reçoit partout le plus bienveillant accueil.

SHERBROOKE

En ville

Sherbrooke, 3.—Mlles Marcoux, de Coaticook-Nord et deux de leurs amies Mlles Rosa et Marie Pelletier, sont en visite chez leur oncle, M. G. N. Provençal.

Revenues

Mlles Antoinette David et Bella Langis, de cette ville, sont revenues de Montréal, où elles ont rendu visite à Mlles Eugénie et Ernestine Deslières.

A l'Hôpital

M. le Dr Hume, de cette ville est sérieusement malade à l'Hôpital Protestant. Il souffre d'une attaque de fièvres typhoïdes sérieuse et compliquée. Vendredi soir, M. le Dr Hume revenait de Marbleton où il avait été assister un malade, Sentant un malaise, il prit le lit et fut transporté à l'Hôpital Protestant lundi. Son frère, M. le Dr Gordon Hume, de Compton, M. le Dr Lynch, de Sherbrooke et deux spécialistes de Montréal ont passé la journée à son chevet.

Funérailles

Lundi à Weedon, ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Beaudry, rentier, décédé à l'âge de 52 ans.

Une épouse et six filles lui survivent.

M. l'abbé Lefebvre, curé, chanta le service, assisté des abbés Chs Roy et J. N. Boucher, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Eusèbe Fontaine, J. Bte Demers J. Bte Dulude, etc.

Le choeur fit entendre une jolie messe des morts, dont les solis furent rendus par M. l'abbé Félix Després et M. le notaire J. H. Bourget.

L'inhumatin se fit au cimetière St-Janvier.

—MM. les abbés H. Courtemanche, professeur au séminaire de Sherbrooke et A. Turcotte, ecclésiastique, étaient ces jours derniers en promenade à Weedon.

Nouvelle charte

Sherbrooke, 1.—La ville de Coaticook vient d'obtenir du lieutenant-gouverneur une charte selon les termes et avantages de la loi provinciale de 1903. Coaticook comprend 3,084 âmes. L'étendue et les limites de la ville demeurent les mêmes. Le maire et les échevins seront élus chaque année, les deuxième et troisième dimanche de janvier. Il y aura sept échevins.

L'exposition

Cette année encore, l'Exposition de Sherbrooke conservera sa renommée d'être une des plus grandes expositions du Dominion. Une visite aux différents départements suffit pour convaincre que tous deux, la qualité et la quantité sont là.

Joli profit

Les terrains augmentent de valeur dans nos Cantons et petit à petit les Canadiens-français succèdent aux cultivateur anglais.

—M. F. X. Lacombe, de Coakshire, qui a acheté la propriété de M. Tyler Hurd au prix de $5,500 vient de la revendre à M. Veilleux de Beauce, au prix de $9,600.

Noces de diamants

M. et Mme Ferdinand Bouffard, de Piopolis, ont célébrer mardi, le 27 août dernier le soixantième anniversaire de leur mariage. M. Bouffard est âgé de 84 ans. Il y eut messe à l'église de Piopolis, célébrée par le Rév. J. E. Raymond, curé. L'église était remplie de fidèles qui tenaient à être témoins d'un si rare évènement. Après l'office, un somptueux dîner fut offert par M. Jos Turcotte, petit-fils des jubilaires.

Etaient présents : M. et Mme Jos-Bouffard, M. Edmond Bouffard, de Sherbrooke, M. et Mme Gilbert Bouffard, de Compton ; Mme Breton, de Saint-Ephrem de Beauce. Il y avait aussi environ 15 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

—M. l'abbé J. E. Raymond curé de Propolis et le Rév. J. A. Michaud, curé de Waburn étaient aussi présents.

M. et Mme Ferdinand Bouffard et leur famille sont arrivés à Piopolis en 1883.

La sécheresse

L'on souffre actuellement à Sherbrooke d'une sécheresse extrême. Au passage des voitures dans les rues, des nuages de poussière s'élèvent, incommodent les passants et pénètrent dans les maisons et les magasins dont ils détériorent les meubles et les marchandises.

Visiteur

Le Rév. Père Turcotte, dominicain, de Saint-Hyacinthe, est actuellement en visite chez son frère, de la société Blais et Turcotte, Sherbrooke-Est.

Au Séminaire

Sherbrooke, 7.—Le Séminaire de Sherbrooke a reçu cette année plus d'élèves qu'en aucune autre année précédente. Au-dessus de 315 entrées sont déjà faites. Il faudra subdiviser deux ou trois classes du Cours Commercial.

Cours industriel

Les deux prix de dessin donnés à l'Exposition ont été décernés à deux élèves du Cours Industriel du Séminaire, MM. N. Brault et Roger de Valter.

M. Brault qui n'a que 18 ans, est arrivé deuxième sur les examens d'admission à l'étude du génie civil, à l'Ecole Polytechnique de Montréal.

M. Chs. de Valter est encore professeur du Cours Industriel cette année. Son assistant est M. l'abbé L. J. Couture.

Nouveau régistrateur

Le gouvernement provincial vient de faire une heureuse nomination dans la personne de M. Léon Trudeau, comme régistrateur-conjoint du bureau d'enregistrement de Coaticook.

Né à Chambly-Bassin le 11 août 1869, M. Trudeau a fait ses études au Séminaire de Sherbrooke. Il fut comptable à la Banque du Peuple à Coaticook. Il a toujours pris une part active aux affaires publiques.

Marque d'estime

Sherbrooke, 8.—A une assemblée de l'Union St-Pierre, tenue à Magog, samedi après-midi, l'on a présenté un cadeau à M. l'abbé Favreau, qui laisse le vicariat de Magog pour prendre la direction de la cure de Sawyerville. Ce cadeau consistait en une bourse contenant une jolie somme d'argent. M. l'abbé Favreau s'est attiré l'estime des citoyens de toutes les croyances par la grande énergie et le tact qu'il déployés durant les quatre années qu'il a passé à Magog.

Surplus

Les bureaux de l'Association Agricole des Cantons de l'Est ont été transférés des terrains de l'Exposition au bloc Odell, rue Wellington. Un grand nombre de prix ont été payés samedi.

Rien de précis ne peut être encore dit des résultats financiers de l'Exposition, mais il est certain que les recettes excéderont considérablement les dépenses et que l'Association aura un bon surplus.

Les recettes du jour seulement, aux portes d'entrées, accusent une recette de $30,000.

Dédicace d'un orgue

Dimanche, à l'église épiscopalienne St-André, un orgue magnifique, installé par Casavant et Frères, de St-Hyacinthe, a été dédié par le recteur, M. C. W. Nicol.

Encore les questions ouvrières

M. John Flett, organisateur de la Fédération Américaine du Travail, était à Sherbrooke samedi.

Il dit que sa visite n'est pas motivée par les incidents récents qui ont eu lieu à Sherbrooke. Il visite ainsi chaque année les diverses organisations.

Cependant il a entendu parler des questions débattues au Parc Victoria et au Monument National et il certifie que, dans les questions financières, le député de Sherbrooke est dans l'erreur. D'après lui, le gouvernement de Québec n'appuie pas les prétentions du Dr Pelletier.

M. Flett annonce que vendredi soir, le 11 courant, une assemblée contradictoire sera tenue à Sherbrooke sur les questions ouvrières.

Il invite MM. les docteurs Rioux et Pelletier à y être présents.

Grave incendie

Un sérieux incendie a éclaté à Waterville samedi soir à 11.30 heures. Le feu a pris origine dans la grange de M. Pelletier. Tout le toit était en flamme avant que l'alarme fut donnée.

La maison de M. Pelletier, sa boutique de forge, ainsi que la maison de M. Louis Gervais et ses dépendances furent consumées par le feu.

La pompe à incendie de Valcourt fut amenée sur les lieux ainsi que la pompe à vapeur d'Eastman.

Un vent violent venant du sud soufflait avec rage. Sans le secours opportun des paroisses voisines qui ont prêté leur concours, tout le village aurait été consumé.

Bel offre

Sherbrooke, 7.—M. Powers, propriétaire et cornac de la troupe d'éléphants qui ont si bien figuré à l'Exposition, vient de recevoir d'Australie un cablogamme lui offrant $50,000, transports payés, pour un séjour de trente semaines dans cette contrée avec ses intéresants pachydermes.

Elle bat son record

Jennie W., une trotteuse appartenant à M. le Sénateur Whitney, de Burlington, qui avait établi le record de 2.11¼, a battu le lendemain son propre record en parcourant le piste dans l'intervalle de 2 minutes et 9 secondes.

Il subira son procès

George Fraser, de London, Ont., accusé de tentative de vol sur la personne de M. D. B. Meigs, député de Missisquoi, a comparu devant le juge Mulvena. Il a été condamné à subir son procès au prochain terme de la Cour du Banc du Roi.

De passage

Les Révérends Pères Fisette et Pampalon, Rédemptoristes, étaient de passage à l'évêché vendredi, en route pour Notre-Dame des Bois où ils vont prêcher une retraite.

—M. Elphège Guertin, de St-Jean-Baptiste de Rouville, était de passage ici ces jours derniers.

—M. le Dr Rioux est revenu de Boston et de Springfield où il était allé pour affaires relatives aux améliorations faites actuellement au Monument National.

Belles recettes

Le recette de la table tenue à l'Exposition en faveur de l'Hôpital protestant se sont montées à $1,200. C'est le meilleur résultat obtenu jusqu'ici.

Sherbrooke, 8.—A la mi-septembre, le Cercle Dramatique de Sherbrooke qui nous a déjà donné plusieurs belles représentations, jouera, au Monument National, un drame intitulé: "Les Jeunes Captifs."

Ce Cércle fut fondé le 14 février 1908. Trente membres recruté parmi la jeunesse instruite de notre ville en font déjà partie.

Le président honoraire de notre jeune Cercle, M. le Dr F. Rioux, chevalier du Saint-Sépulcre; le chapelain est M. l'abbé J. H. Roy, curé de la cathédrale Saint-Michel. M. Paul Montmarquette en est le président, vice-président, M. A. Dubuc; secrétaire-général, M. V. Morin; maître de scène, M. Arthur Bertrand; directeur artistique, M. W. J. Tremblay.

"L'Expiation" a été la pièce dans laquelle ont débuté nos jeunes acteurs. Ils ont fait salle comble et les applaudissements ne leur ont pas été ménagés.

M. Tremblay, infirmier à l'Hôpital du Sacré-Coeur, directeur artistique du Cercle, a déjà fait partie de la troupe Paul Cazeneuve, au théâtre Francais, à Moptréal.

Courrier de Fraserville

Fraserville, 7.—Dimanche dernier, M. le curé Thibaudeau, de St-François-Xavier, a annoncé à ses paroissiens qu'il partait pour un voyage en Europe dans le courant du mois d'octobre prochain.

—M. l'abbé Michaud, de N.-D. du Portage, a été nommé vicaire à la paroisse de St-François-Xavier.

—Hier, dimanche, deux convois de pèlerins sont partis d'ici pour Ste-Anne de Beaupré. Ce pèlerinage était organisé par M. l'abbé Vézina, curé de St-Ludger, de cette ville. Près de 1,000 personnes y ont pris part. Le retour s'est effectué ce soir, et tous déclarent avoir fait un beau et pieux voyage. M. le curé de St-Patrice et M. l'abbé Roy accompagnait les pèlerins.

—M. l'abbé Geo. Pelletier, qui a desservi la chapelle de la Pointe tout l'été, est parti pour le collège Ste-Anne de la Pocatière, où il est professeur de mathématiques.

Mariages

8 sept.—Ce matin, à l'hôpital du Précieux-Sang, de cette ville, M. Daniel Fraser, secrétaire de la Cie de Mines Dolorès, du Mexique, conduisait à l'autel Mlle E. Clément, autefois de cette ville. L'heureux couple est parti pour un voyage dans le Sud des Etats-Unis et de là au Mexique, où ils fixeront leur résidence. Ils ont reçu beaucoup de cadeaux de leurs nombreux amis et connaissances. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

—A St-François-Xavier, M. Eugène Morin, employé au Témiscouata, épousait Mlle Amanda Blanchet. Les nouveaux époux sont partis pour un voyage dans l'Ouest, et visiteront l'exposition de Toronto. Leurs amis de cette ville leur souhaitent un heureux voyage.

Courrier de Nicolet

Nicolet, 1er.—Madame W. Camirand est partie ce matin pour une promenade d'une quinzaine de jours à Montréal chez des parents et des amis.

—Mlle Jeannette O'Shaugnessey, fille du maire de Nicolet, et Mlle Marie Flore Rochette, fille de M. J. A. Rochette, marchand, sont toutes deux parties ce matin pour Kingston où elles vont compléter leurs études de la langue anglaise.

—M. Cyrille Prince, de St-Grégoire, était aujourd'hui à Nicolet. Il arrive d'un voyage qu'il a fait aux Etats-Unis où il était allé visiter plusieurs de ses enfants qui sont dans ce pays depuis plusieurs années. Il s'est rendu jusqu'au lac Supérieur.

—M. le Dr Hercule Roy, établi à Kenkakee, sur les bords du lac Michigan depuis plus de 20 ans, est actuellement à Nicolet, chez son vieux père. Notre ami n'oublie pas les vieux camarades du jeune temps, que son humeur joviale sait toujours égayer.

Nicolet, 7.—M. et Mme H. G. Vaillant, de Drummondville, sont venus passer la journée du dimanche à Nicolet.

—M. le Dr Gaudet, de Ste-Perpétue, avec M. l'abbé Pepin, vicaire de la paroisse, étaient ici aujourd'hui.

—La rentrée des élèves dans nos maisons d'éducation s'est faite mardi et mercredi. Les élèves au Séminaire, chez les Soeurs de l'Assomption et chez les Frères sont très nombreux. L'Ecole Normale s'est ouverte avec une cinquantaine d'élèves. C'est M. Filteau, de Québec, qui est le professeur.

—Le Cercle Agricole du comté de Nicolet est à organiser une excursion à l'effet d'aller visiter la Ferme Expérimentale à Ottawa. L'excursion est annoncée pour le 14 septembre courant.

—Plusieurs citoyens de Nicolet sont allés hier à Sorel, pour assister à la grande assemblée politique de Sir Wilfrid Laurier.

—M. Ph. Côté, C. R., protonotaire du district d'Arthabaska, est venu passer deux jours à Nicolet, cette semaine. Il était accompagné de l'une de ses jeunes filles et a été l'hôte de Mgr Suzon, son oncle maternel.

—M. N. Trahan, maître de douanes, a déménagé dans les nouveaux bureaux du gouvernement au-dessus du bureau de poste.

On se demande toujours pourquoi il n'en est pas ainsi pour le maître de poste et pourquoi la nouvelle construction n'est pas livrée au public !

Courrier d'Ottawa

Contre la fumée

Ottawa, 2.—Une requête a été présentée hier à la Commission des chemins de fer, au nom de la ville d'Ottawa, par son aviseur légal, M. Taylor McVeity, à l'effet d'obliger les compagnies de chemin de fer, à prendre les précautions nécessaires pour que leurs locomotives cessent de laisser échapper de la fumée lorsqu'elles sont dans les limites de la ville. Après une courte discussion, le juge Mabee, vu la nouveauté de la demande, suggèra aux avocats de déterminer les grandes lignes d'un arrangement a être conclu par les parties qu'ils représentent.

L'association de tir du Canada

La deuxième assemblée semi-annuelle de l'association de tir du Canada a eu lieu hier soir, au pavillon de Rockliffe. La principale question discutée a été la suivante : à savoir si la position actuellement employée par les lieutenants Mortimer et Spittal, et qui consiste à appuyer tout l'avant-bras sur la palissade, est conforme aux règles universellement reconnues. La majorité des membres présents se déclarent pour l'affirmative et rejetèrent une motion censurant la conduite du lieutenant Mortimer.

Distingué visiteur

M. J. B. Lawford, membre de l'Institut Opithalmique Royal et l'un des plus célèbres médecins de Londres, est en visite à Ottawa pour quelques jours.

Arrestation sensationnelle

James Somerville, de Montréal, deuxième vice-président de l'Association Internationale des mécaniciens, a été arrêté hier soir à la gare Union par un constable spécial de la Compagnie du Pacifique. Il appert que Somerville s'est rendu dans la soirée, contre la défense formelle de la compagnie, dans un des wagons où cette dernière loge, actuellement les ouvriers qui remplacent les grévistes, et qu'il aurait tenté d'intimider les mécaniciens temporaires. La patrouille l'a conduit à la station de police où le magistrat l'a condamné à $3 d'amende, $2 de frais, ou une semaine d'emprisonnement.

Terrible accident

John Miller, inspecteur de wagons pour la compagnie du Grand Tronc et demeurant 212, rue Gloucester, a été écrasé à mort, hier par une locomotive dans la cour de la rue Elgin. Le malheureux était à son travail quand l'accident est arrivé.

Feu J. H. Roy

Hier matin, ont eu lieu à la Basilique les funérailles de M. J. H. Roy, décédé à sa résidence, 103½ rue de l'Eglise, après une journée seulement de maladie. Le défunt était âgé de 52 ans, il était un des meilleurs dessinateurs à l'emploi du chemin de fer Transcontinental.

Une énorme écluse

M. Freeman, propriétaire de moulins à scie à Pointe de la Ferme, sur la Gatineau, vient d'accorder un contrat à M. Andréas Bisson, de Hull, pour la construction d'une écluse sur la rivière qui passe par les lacs Meach Mousseau et Fripp. Le but de ces travaux, qui coûteront plus de $10,000 est de fournir de l'électricité aux villages de Wakefield, Kirk's Ferry, Pointe de la Ferme et des Cascades.

Commission des chemins de fer

Lors de la dernière séance de la commission des chemins de fer à Ottawa, le président Mabee, a conseillé aux représentants des compagnies de chemin de fer de se réunir et de rédiger un code de lois pour le transport des explosifs, comme d'ailleurs la chose se pratique aux Etats-Unis. La commission siégera à Winnipeg la semaine prochaine.

A Rockliffe

Les membres de la ligue des tireurs canadiens se sont réunis hier soir et ont fait l'élection des officiers suivants : Président : Lieutenant-colonel H. A. Bate, d'Ottawa ; Vice-présidents : Major W. H. Davidson, de Québec ; Major G. W. Hayes, London et Major J. H. McRobie, St-Jean, N. B. Secrétaire-trésorier : M. Frank Beard, Ottawa. Auditeur : capitaine Graham Bell, Ottawa.

La principale sensation hier aux champs de tir de Rockliffe a été le coup d'éclat accompli par le lieutenant T. F. Elmitt, du 43e régiment d'Ottawa. Elmit a touché le milieu de la cible vingt-trois fois de suite, à 600 et à 800 verges.

La coupe Coates a été gagnée par le 43e régiment avec un total de 544 points. Le lieutenant F. H. Morris du 46e a été le vainqueur du tournoi Walker, après avoir conservé 69 points sur 70. Les Gardes à pied du Gouverneur Général ont décroché la coupe Kirkpatrick.

Trouvé mort

Ottawa, 7.—Service spécial.— M. Michel Ouellette, a trouvé, hier soir, dans le canal Rideau, près des quais de la Compagnie "Ottawa Forwardrig" le cadavre de Jas. H. Carroll, du bureau de l'auditeur général, disparu depuis mercredi dernier. Le malheureux portait une large entaille à la figure. Est-ce un cas de meurtre ou de suicide ? l'enquête du coroner le révelera probablement.

Hotellier condamné

Nelson Chevrier, hôtelier de la rue St-Patrice, a été condamné par le magistrat de police à payer une amende de $12 pour chacune des deux accusations graves portées contre lui. Chevrier aurait vendu des liqueurs énivrantes aux deux jeunes Lacroix et Brazeau qui sont encore en âge de minorité.

Nouvelles diverses

La compagnie J. R. Booth est à se faire construire des immenses remises près de ses moulins de pulpe. Lorsque ces bâtisses seront teminées, tout l'espace de terrain qui puisse être occupé entre Hull et Ottawa, sera complètement rempli.

—La société co-opérative qui fournit actuellement le charbon aux employés civils, et qui n'est fondée que depuis un mois, à peine, a déjà en caisse un montant de $4,000 ; tous les jours, lui arrivent de fortes et nombreuses commandes. Le prix demandé est de $7.00 la tonne, soit 75c. meilleur marché que les marchands de la ville.

—La fièvre de la spéculation minière à Ottawa, après s'être apaisée quelque peu depuis un an, a repris une intensité extraordinaire. Les actions des Compagnies des Lacs Cobalt et Larder ont remonté de 80% La plupart des actionnaires résident à Ottawa.

—Mademoiselle Ellen Driscoll, l'une des victimes du terrible accident du chemin de fer électrique de Britannia, vient d'intenter une action en dommages à la compagnie pour un montant de $10,000.

Courrier de Sherbrooke

Etat critique

Sherbrooke, 4.—M. le Dr Hume, de cette ville qui est actuellement à l'hôpital Protestant, souffrant de fièvres typhoïdes, est dans un état critique. L'on espère cependant qu'un changement pour le mieux se fera bientôt.

Fanfares

Jusqu'ici, la musique sur le terrain de l'Exposition, a été fournie par la fanfare de North Hatley et la Victoria. L'harmonie de Sherbrooke jouera aujourd'hui et demain.

Mutations d'immeubles

Voici les achats et ventes mentionnés au bureau d'enregistrement pour la semaine finissant le 29 août 1908.

Joseph Barriault à T. Daigle, un lot, quartier Sud, prix $5,000.

M. R. Thomas à Charles Martin, un lot, à Lennoxville, prix $400.

Napoléon Couture à Philippe Bousquets, lots, quartier Sud, prix $3,500.

H. T. Gayton à Jos Sévigny, de Lennoxville ; lots évalués à $1,800.

Arthur Comtois à Joseph Manseau ; lots, quartier Est, prix $2,600.

Accident

Un nommé Gervais, de North Hatley, a subi un sérieux accident hier. Il était assis dans un tramway venant des terrains de l'Exposition, lorsque dans une courbe, il perdit l'équilibre et tomba tête première sur le chemin. Il demeura sans connaissance sur le sol. Des sergents de ville et quelques passants le relevèrent. Sa figure était considérablement meurtrie et toute couverte de sang. Le malheureux était en état d'ivresse. Il a été conduit à l'hôpital Protestant.

Le musée s'enrichit

Le séminaire St-Charles vient de recevoir pour le département physiologique du musée, un portrait, grandeur naturelle, pris au rayon X, du géant Beaupré.

C'est un cadeau précieux de la part du docteur Langelier de Montréal, dont le fils suit un cours d'études au séminaire.

Nouvel aqueduc

M. L. A. Dufresne, ingénieur civil, est revenu de North Hatley, où il était allé au sujet de l'aqueduc que l'on installera sous peu dans cette localité.

C'est une grande amélioration pour North Hatley et une grande protection en cas d'incendie.

Dons

Le Monument National remercie sincèrement les messieurs suivants de leurs dons généreux:

MM. J. A. Gauthier, $2.00; le docteur Chagnon, $5.00; la compagnie J. L. Mathieu, $5.00; Silver Spring Brewery, $5.00; Rév. P. J. A. Lefebvre, $2.00; M. C. F. Olivier, $2.00; M. F. R. Darche, $2.00 et un coupe-cigares; M. l'abbé J. E. Payment, de Propolis, 20 volumes; MM. M. McKechnie, $2.00; Thomas Tremblay, $2.00; D. W. Stenson, $2.00; Joseph Fresne, marchand, $1.00; M. T. Stenson, $5.00.

Perdu

Dimanche, au parc Victoria, M. Mathieu Lerpaure a perdu un portemonnaie contenant un billet de chemin de fer et 28 dollars en billets de banque. Il aimerait à en avoir des nouvelles au No 28, rue du Pont.

De retour

M. l'abbé A. E. Goyette est revenu d'un agréable voyage à Mégantic et aux paroisses environnantes. A Chesham, il est allé visiter M. M. Dumoulin, qui lui a offert une gracieuse hospitalité.

—Mme A. Marchessault, de cette ville, et sa filie, Mme M. Nygard, de Butte City, Montana, sont revenues d'une promenade de trois jours à St-Hyacinthe et aux environs.

COURRIER DES TROIS-RIVIERES

La Ligue Antialcoolique des Trois-Rivières.—Conférences à Yamachiche et à St-Barnabé

Trois-Rivières, 2.—Dimanche prochain le 6 septembre courant, des conférences sur l'alcoolisme seront données simultanément à Yamachiche et à St-Barnabé, dans l'église de ces deux paroisses, à l'issue de la grand'messe, par des membres de la Société antialcoolique des Trois-Rivières. Les conférenciers d'Yamachiche seront MM. le Dr L. P. Normand, maire des Trois-Rivières, et Charles Bourgeois, avocat; ceux de St-Barnabé, MM. le Dr E. F. Panneton, l'un de nos échevins, et Adélard Provencher, député-protonotaire.

Nous sommes des plus heureux de voir notre Société Antialcoolique donner signe de vie, entrer aujourd'hui en campagne pour la grande cause de la tempérance dans le diocèse. Aurait-elle pu inaugurer ce monument plus tôt ? La chose aurait certainement été désirable. Des circonstances incontrôlables l'en ont sans doute empêchée.

Des conférenciers de valeur, mus par le désir de se rendre utiles à leurs compatriotes, et par là même, à la cause nationale en préconisant l'oeuvre sociale par excellence de la propagande antialcoolique, ont généreusement offert leur concours actif pour la campagne qui s'ouvre dimanche prochain. Avec tous les amis de la tempérance nous les en félicitons chaudement. Espérons que ce bel acte de civisme aura de nombreux imitateurs parmi les membres de la classe professionnelle de notre ville.

On nous informe que plusieurs autres curés du diocèse se sont déjà adressés à l'aviseur de notre société antialcoolique M. l'abbé Jules Massicotte, chapelain de l'Hospice St-Joseph, pour avoir des conférenciers.

Comme on le voit, le champ d'action demande des ouvriers. Après et avec la croisade du clergé, s'impose la campagne des laïques contre l'ennemi commun, l'alcoolisme. L'exemple des classes dirigeantes de Québec, Montréal et autres villes depuis une couple d'années, près, a dû faire écho par toute la province et susciter ici comme ailleurs des apôtres laïques de la tempérance. La Société Antialcoolique de Trois-Rivières vient donc à point répondre à l'urgent besoin du moment.

Nous croyons savoir que son président d'office, M. l'avocat N. Martel, doit convoquer prochainement les membres de l'association en assemblée générale pour affaires importantes.

Au Séminaire

Le premier jour de l'entrée des élèves au Séminaire hier, 1er septembre, 230 ont été inscrits ; ce soir, mercredi, la liste était portée à 260, et on en attend encore plus d'une quarantaine. Les élèves des Etats-Unis commencent à arriver.

Mercredi prochain s'ouvrira la retraite des élèves pour se terminer dimanche, le 13 septembre.

Le Rév. Père Béliveau, Dominicain, ancien élève du Séminaire des Trois-Rivières, sera le prédicateur de cette retraite.

—La prochaine séance régulière du Conseil-de-Ville aura lieu lundi prochain. Nos édiles se reposent cette semaine. C'est bien du moins après la séance de mercredi dernier qui a dégénéré en tempête furieuse jusque vers minuit.

—Mlles Blanche et Rita Vallières, de St-Réal, et Mlle Hattie Whiteford, sont en villégiature depuis une huitaine de jours au Lac Stevens.

—Nos nemrods trifluviens s'en donnent à coeur joie depuis hier, 1er septembre.

—Les travaux de déblaiement des ruines du quartier incendié marchent à la hâte. Un grand nombre de journaliers sont employés à ces travaux.

—MM. Gingras, Lachance et Poliquin, bicycliste, courriers spéciaux de l'"Action Sociale", sont passés ici, à cinq heures et demie, en route pour Montréal.

La Ligue du Sacré-Coeur

Trois-Rivières, 7.—Hier soir à l'exercice de la mensuel de la Ligue du Sacré-Coeur, à l'issue des vêpres, M. le curé Comeau a annoncé aux ligueurs qu'il leur donnait un nouveau directeur dans la personne de M. l'abbé Emile Cloutier de l'Evêché.

M. l'abbé Cloutier de retour d'Europe en juin dernier après trois années d'études spéciales à Rome et à l'Université de Louvain, Belgique, est des mieux préparés à remplir—outre ses autres devoirs du ministère—les fonctions auxquelles il vient d'être appelé.

On sait toute l'importance de la mission de la Ligue du Sacré-Coeur à Trois-Rivières comme dans tous nos centres canadiens, du reste, à l'heure actuelle.

Cette association composée de laïques enrôlés sous le drapeau du Sacré-Coeur, est, de par sa constitution, une autre milice sacrée juttant dans le monde pour le triomphe de l'idée chrétienne et de la vérité combattues de nos jours avec une rage inouïe par les sociétés occultes coalisées contre l'Eglise notre mère.

Il importe donc que cette milice à Trois-Rivières comme partout où vibre l'âme canadienne-française à l'unisson de Rome, soit réellement et pratiquement militante. Moyen de combat : l'action sociale catholique pénétrant dans les actes de la vie publique et privée ; et c'est à ce travail que doivent s'appliquer, notamment, les membres de la Ligue du Sacré-Coeur.

Dès son premier sermon, hier soir, le nouveau directeur de la Ligue a éloquemment démontré cette nécessité dans le tableau si palpitant d'intérêt qu'il a fait de la situation actuelle de l'Eglise en butte aux attaques désespérées de l'éternel ennemi du genre humain pour s'emparer des âmes.

Un mot d'explication

Dans son édition du 3 septembre, M. l'éditeur du "Nouveau Trois-Rivières" se plaint de l'"Action Sociale" qui lui aurait causé une injustice, prétend-il, en refusant de publier, deux articles de journaux où il était impliqué.

Nous connaissons assez le sens droit de l'éditeur de la feuille trifluvienne pour dire que—s'il n'eût pas oublié, avant d'écrire ses remarques—le fait d'avoir eu communication de la réponse de la direction du journal de Québec à sa demande, il se fut épargné la peine de crier à l'injustice et à l'indélicatesse du procédé. Dans cette réponse, en effet, il lui était offert bien loyalement d'exposer en "tribune libre" dans les colonnes de l'"Action Sociale", ses griefs contre le correspondant "Citoyen". S'il ne s'en est pas prévalu, à qui la faute ?

Nouvelle assemblée de la Ligue Antialcoolique

Jeudi de cette semaine, le 10 septembre, à 7.30 heures du soir, il y aura nouvelle assemblée des membres de la Ligue Antialcoolique dans la salle de la Bibliothèque St-François-Xavier, pour affaire importante.

Mesdemoiselles Blanche et Alice Barthe, d'Ottawa, étaient en visite ces jours derniers à Trois-Rivières chez leur frère Monsieur J. B. Meilleur Barthe.

—M. L. Tranchemontagne, commerçant, de Montréal, était de passage à Trois-Rivières, hier.

—M. et Madame J.-B. Derôme, de Québec, accompagnés de leur fille, Mlle Blanche, sont à Trois-Rivières depuis une couple de jours chez leur fils, M. G. Derôme, gérant du " Bell Telephone ".

—Les conférenciers de la Ligue Antialcoolique étaient à leur poste, hier, dimanche. Le Dr Normand et M. Charles Bourgeois, à Yamachiche; le Dr Panneton et M. Provencher à St-Barnabé.

—M. le Dr Badeaux est aujourd'hui à Montréal, en voyage d'affaires.

Joyeuses agapes

M. et Madame Réal Lajoie célébraient hier soir leurs noces de fer-blanc. A cette occasion leurs nombreux amis sont allés leur présenter hommages, félicitations, souhaits de prospérité et de longue vie avec le gracieux accompagnement de cadeaux du genre.

Feu

Samedi dernier, vers 9 heures de l'avant-midi, la cloche d'alarme appelait nos pompiers au moulin de la " Union Bag Co." près des ponts du St-Maurice, un commencement d'incendie venait de se déclarer au deuxième étage de la grande écurie de la compagnie, dans la cour du moulin. Grâce au travail ardu de notre brigade du feu l'incendie fut circonscrit à cette bâtisse. Tout le deuxième étage fut rasé avec son contenu.

A cette occasion, comme au 22 juin, l'aqueduc manquait de pression, et c'est presque miracle si l'on pu maîtriser ce commencement d'incendie.

Quand donc la "Shawinigan Power Electric Co." remplira-t-elle les conditions de son contrat avec notre Corporation civique ?

Voilà une question grosse de conséquences pour Trois-Rivières.

La conflagration du 22 juin devrait faire réfléchir le Conseil de ville. La situation ne s'améliore pas, en dépit des promesses de Shawinigan, et la population est constamment sur le qui-vive, dans les transes, surtout depuis la catastrophe de juin. Toutes ces nouvelles constructions temporaires en bois disséminées un peu partout constituent un réel danger en permanence.

A quoi servira donc l'achat d'une pompe à vapeur si nous n'avons pas d'eau pour l'alimenter advenant un nouvel incendie ? Et les taux d'assurance qui montent justement à cause de cet état de choses ! Nos concitoyens ne sont-ils pas assez obérés pour qu'il veuille la peine de faire cesser cette étrange situation

Si la compagnie de Shawinigan fait preuve de mauvais vouloir, ce qui frise l'évidence, ou si elle n'est pas en état de remplir les obligations de son contrat avec la ville, ne semble-t-il pas que la seule chose à faire dans l'occurence, soit de faire annuller ce contrat par les tribunaux, de reprendre la propriété de l'aqueduc et de l'administrer comme ci-devant où les choses allaient bien mieux. Nous avions alors la pression voulue en cas de feu, et si quelque défectuosité se produisait il y était remédié de suite, la Corporation était maîtresse de sa propriété et voyait au bon fonctionnement de notre aqueduc.

Une autre cause de mécontentement général, c'est le luminaire, l'éclairage défectueux de nos rues et de nos maisons-magasins ou résidences. Depuis que la compagnie de Shawinigan nous fournit l'éclairage, jamais nous n'avons été aussi mal servis. Ca marche de pair avec le service de l'aqueduc.

Nous savons bien que les grosses corporations financières n'ont pas d'entrailles. Mais grand Dieu! qu'elles en aient ou non, faut-il que toute une ville de 12,000 à 13,000 âmes souffre et soit exposée aux mille dangers d'une telle situation pour les beaux yeux de ces gros bonnets de la finance! Allons donc!

Sans exagération il y a ici une question d'humanité. Quand on sait pertinemment que samedi dernier, à l'incendie de l'écurie de la "Union Bag Co.", le pouvoir de l'aqueduc donnait à peine une pression de 20 pieds; que le 22 juin c'était à peu près la même chose, et que précédemment depuis la prise de possession de l'aqueduc par la compagnie de Shawinigan, c'était pis encore, parce que la compagnie se préparait sans doute à ne rien faire—n'avons-nous pas raison de dire que la ville est en danger.

Tous les jours nous entendons de nos concitoyens se lamenter sur ce même état de choses et faire les mêmes observations que nous venons de faire, etc., etc.

Faudra-t-il des assemblées d'indignation ou qu'un autre désastre survienne pour que les mesures de protection contre le feu, que comportent les circonstances soient prises?

Qui voudrait encourir une telle responsabilité?

SUICIDES EN RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 9.—Il y a eu 66 cas de suicide dans cette ville au cours de la semaine dernière. La majorité des suicidés sont des ouvrières âgées de 18 à 25 ans.

NOUVELLES DE VICTORIAVILLE

Victoriaville, 5.—Le révérend Père Proulx, de l'Ordre des Jésuites, a prêché un triduum cette semaine. Nos paroissiens ont suivi religieusement les prédications et les offices religieux. Le Rév. Père a beaucoup insisté sur la tempérance qui commet tant de ravages dans notre province. Il souhaite que cette plaie hideuse disparaisse à jamais de nos habitudes. La traite est le fléau de la jeunesse et de l'âge mûr. Le Rév. Père, dans son dernier discours, a fait une revue patriotique de notre histoire nationale à nous les Canadiens-français, et nous espérons que tous ceux qui ont du coeur dans la poitrine ont senti la leçon magistrale donnée par ce bon Père. Il nous compte comme peuple en 1760, alors que notre mère-patrie, la France, négligeant ses devoirs vis-à-vis ses enfants d'outre-mer, avait livrés nos pères à la merci de l'Angleterre. Ainsi que le dit le poète, le drapeau ayant refermé ses plis traversa les mers. Nous étions alors environ soixante-dix mille. Nous avions à lutter contre un pouvoir nouveau qui voulait tout angliffier, tout ramener à son aune. Malgré des luttes héroïques indescriptibles de sentiments patriotiques, nos ancêtres ont poussé leur carrière à travers les obstacles insurmontables, pour bien des peuples, et, notre peuple, béni de la Providence, a combattu avec ses forces naturelles, qui était la fécondité de notre race. De soixante-dix mille alors nous comptons aujourd'hui, tant dans la province de Québec, que dans Ontario, les autres provinces, la Nouvelle-Angleterre, environ trois millions cinq cent mille canadiens-français. Pour les grands économistes, les statisticiens, c'est un miracle de fécondité qui ne s'est pas vu ailleurs, pas même chez le peuple de prédilection, le peuple Hébreu. Si nous calculons ce que nous étions, nous arrivons par la supputation à avoir décuplé cinq fois le nombre primitif, c'est-à-dire que nous avons multiplié 50 fois le nombre que nous étions en 1760. C'est incroyable et qui tient du paradoxe si nous n'avions pour expliquer notre histoire l'attachement inaltérable de notre peuple à ses institutions religieuses, à ses moeurs saines éclairées par une conscience droite et bien dirigée. Pour conserver ce que nous ont légué nos ancêtres, dit le Rév. Père, il nous faut rompre avec l'habitude de l'intempérance qui ne pourra que décimer notre peuple. Le Rév. Père invite donc tous les paroissiens à s'unir de toutes leurs forces sous la bannière de la tempérance. Les paroles vibrantes de patriotisme, de dévouement sans borne du Rév. Père ont porté droit au coeur de nos concitoyens et paroissiens qui sont allés renouveler aux pieds des autels, en présence du Saint Sacrement, les promesses d'introduire chez eux la tempérance, et de la prêcher à la famille, à leurs amis.

La retraite s'est terminée mercredi soir et notre paroisse se souviendra longtemps du passage du Rév. Père Proulx, et conservera un souvenir de reconnaissance bien intime pour tout ce qu'il a fait de bien dans notre paroisse.

MOUVEMENT DE LA JEUNESSE A RIMOUSKI

Il nous fait plaisir d'offrir nos plus chaudes félicitations et notre très cordial encouragement aux jeunes gens dont la généreuse initiative, puissamment appuyée et sagement dirigée par des personnages marquants qui font la plus haute autorité chez nous, devra effectuer au sein de leurs camarades rimouskois un réveil moral et intellectuel salutaire, un regain d'énergie, d'activité comme aussi de gaieté, qui contribuera pour beaucoup à faire de nos enfants une population forte et progressive.

On est en voie de fonder à Rimouski une cercle de l'A. C. J. C. dont les membres se recruteront parmi les jeunes travailleurs de toutes classes et de tous métiers, ayant pour fin de réunir cette laborieuse jeunesse, sous un même toit, le soir, au retour de l'atelier, du magasin ou du bureau, de lui procurer des amusements honnêtes et variés, de lui faire entendre par la voix d'hommes compétents des causeries où seront traitées les questions sociales qui l'intéressent particulièrement et qui sont à portée de son esprit.

Inutile de dire que notre journal se fera au besoin l'organe de la future association, qu'il sera heureux d'encourager ce beau mouvement patriotique et chrétien, qui, selon toutes prévisions, prendra les proportions et la dignité d'une véritable oeuvre paroissiale.

En attendant, nous souhaitons grand succès aux jeunes qui désirent se grouper fraternellement pour le plus grand bien de notre ville.

Le "Progrès du Golfe".

LE MARIAGE DU DUC DES ABRUZZES

Paris, 9.—Le correspondant du "Matin" à Turin dit que le comte de Turin, le frère du duc des Abruzzes, a récemment rendu visite à la reine douairière Marguerite et l'a instamment priée de consentir au mariage de son frère avec Mlle Katherine Elkins, la fille du sénateur de la Caroline du Nord. Ce correspondant dit que la reine a persisté dans son refus, mais que le mariage se fera quand même.

PAUVRE POULET

Maintenant que les avoines sont coupées, engrangées, et conséquemment à l'abri des volatiles pillards, la gente poule est plus libre et cochets, poulettes, poules et vieux coqs s'en donnent à bec que veux-tu.

Mais la liberté n'est pas sans danger, pour les jeunes surtout qui s'aventurent souvent là où ils n'ont que faire. C'est ainsi que ce matin un cochet blanc, tout fier du semblant de crête qui commence à lui pousser, prenait ses ébats sur le chemin de Charlesbourg pendant que ses frères et soeurs tenaient compagnie à la mère poule dans le champ voisin. Craintif au début il commençait à se familiariser avec le bruit et regardait d'un air presque dédaigneux les grands chevaux et les grosses voitures qui soulevaient la poussière de la route,

Tout à coup son oreille fut frappée par un bruit singulier : une espèce de bruissement qui augmentait avec rapidité, et il vit venir ce qu'il prit d'abord pour le coq noir de chez lui, se faisant mouvoir les pattes sur une machine étrange : c'était un bicycliste !

Il n'eut pas le temps de réfléchir, et encore moins de se garer : Dreling, dreling . . . pshe, pshe . . . il sentit une de ses pattes par deux fois clouée au sol pendant que deux de ses plumes s'envolaient.

. . . . . .

Ceux que "les brigands à face blême" n'empêchent pas de se promener sur le chemin de Charlesbourg, auront peut-être l'occasion de voir un poulet porteur d'un appareil plâtré. C'est le cochet victime du bicycliste. Le docteur coq, qui a réduit la fracture, prétend que son client s'en tirera sans boiterie, mais il est grandement question dans la république des poules, de former une ligue de protection contre les bicyclistes.

En attendant l'auteur du méfait court le risque d'être conspué s'il repasse par là.

SORCELLERIE A CUBA

La Havane, 9.—Le "Diario de la Marina", "l'Union Espanola", et d'autres journaux appellent l'attention des autorités sur le développement de sorcellerie dans les pratiques de laquelle des enfants sont sacrifiés.

Le "Diario" dit que les sorciers sont en ce moment à la recherche d'un enfant et invite les parents à redoubler de surveillance. Il raconte qu'à une ferme de Los Cocos un enfant n'a été sauvé que par le courage de sa mère qui s'emparant du fusil de son mari a tiré sans hésiter sur les ravisseurs.

A Penon un autre enfant a été délivré par son père. Les sorciers l'avaient enlevé de son berceau et l'avaient emporté près de Batabano. Des sorciers poursuivis par les gardes ruraux et les paysans ont abandonné un enfant, qu'ils venaient d'enlever, dans la brousse à cinq milles de la ville. Deux autres cas du même genre indiquent que les sorciers sont en campagne et qu'on est à la veille de voir se renouveler ce qui au mois de de juin dernier s'est passé à Alacranes, province de Matanzas, où un enfant fut sacrifié.

D'après les journaux, la sorcellerie à de nombreux adeptes à la Havane et des personnes bien informées disent qu'elle compte bon nombre de blancs dans ses rangs.

"L'Union Espanola" invite tous les Cubains à dénoncer à la police toutes les réunions de sorciers.

UN ACCIDENT D'AUTO

Genève (Suisse), 9.—Le sénateur Philander C. Knox, de Pittsburg (Pennsyvanie), Mme Knox et leur fils ont été blessés dans un accident d'automobiles.

Un pneu de la machine occupée par la famille Knox ayant éclaté, la voiture a dévié de sa route et s'est jetée sur une autre qui venait en sens inverse. Ses occupants ont été précipités dans un fossé.

FEU JOSEPH PARENT

Bic, 9.—Service spécial.— Hier soir est arrivé par le train de dix heures quarate-sept, le cadavre de Joseph Parent, fils d'André, cultivateur de cette paroisse, lequel a été tué le six courant par une locomotive à Wanapitei, Ont. Il était âgé de 19 ans. Il a été inhumé ce matin à 8 heures.

UN DEVOIR NATIONAL

La CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE a été fondée exclusivement dans l'intérêt de ses membres et de la nationalité canadienne. Son capital s'accumule sans cesse et restera toujours là propriété des sociétaires existants, les intérêts seuls seront distribués à ceux qui auront vingt ans de présence dans la société; c'est donc une institution patriotique et un devoir national pour tous de s'inscrire à cette Société. Son Bureau central est au Monument National, à Montréal.

LA NOTE FRANCO-ESPAGNOLE

Paris, 9.—Les quelques modifications suggérées par le gouvernement espagnol menacent de retarder de quelques jours l'envoi de la note franco-espagnole aux puissances.

AUTOMOBILE MEURTRIER

M. Joseph Hébert d'Ascot Corner, est victime d'un sérieux accident

Sherbrooke, 8.—M. Joseph Hébert, âgé d'environ 50 ans, demeurant à Ascot Corner, a été victime d'un accident d'automobile qui a eu pour résultat des blessures suffisantes pour le faire transporter à l'Hôpital du Sacré-Coeur.

M. Hébert et deux de ses compagnons traversaient la rue King, près du Pont du Saint-François, lorsqu'un automobile, arrivant à toute vitesse frappa M. Hébert dans le dos et le jeta violemment sur le sol.

On le ramassa sans connaissance et l'on fit demander le docteur J. O. Camirand. L'ambulance de la ville fut aussi appelée et le blessé fut transporté à l'Hôpital du Sacré-Coeur.

M. Hébert, en outre d'une forte secousse, a reçu une sérieuse blessure à la hanche et plusieurs contusions à la figure.

—Un autre accident d'automobile est arrivé le même jour sur le chemin de Lennoxville à 10 heures du soir. M. John Allan, de la rue Melbourne, s'en revenait en voiture sur le chemin lorsqu'il vit les lumières d'un auto venant rapidement vers lui. Il voulut se jeter de côté, mais n'en eut pas le temps. L'automobile frappa le cheval qui tomba sur le chemin blessé à mort. Il avait une jambe de brisé, le corps ouvert et un vétérinaire ne put rien pour le sauver. La voiture fut aussi passablement endommagée.

LES INTRIGUES ALLEMANDES

Tanger, 9.—Pendant son voyage à Fez, le docteur Vassel, le consul d'Allemagne à Tanger, s'est arrêté à Ksar-el-Kébir, où il a rendu visite à Moulaï el Abbas, le frère de Moulaï Hafid. Au cours de la conversation, le consul a insisté sur les grands services que l'Allemagne a rendus au nouveau sultan pendant sa lutte contre Abd el Aziz. Aussitôt après son départ, Moulaï el Abbas a raconté à son entourage ce que le docteur Vassel lui avait dit.

COMBAT ACHARNE

Le colonel Allix fait éprouver une sanglante défaite aux Marocains

Colomb-Béchar (Algérie), 9.—Des dépêches du colonel Allix, le commandant de la colonne de renforts envoyée au secours du poste de Bou-Denib, sur la frontière marocaine, annonce une victoire écrasante sur la harka marocaine, qui comptait vingt mille combattants, et la prise de son camp.

Partie le matin de bonne heure de Bou-Denib, pour aller attaquer le camp ennemi établi à Djorf, la colonne, forte de 5,000 hommes du colonel Allix a rencontré à mi-chemin les Marocains, qui, avec un courage indomptable, l'ont attaquée simultanément de front et de flanc, en cherchant à la couper de Bou-Denib. En présence de cette attaque, l'artillerie française a ouvert un feu terrible qui a empêché les assaillants d'aborder la colonne.

Malgré les terribles ravages opérés dans leurs rangs, les Marocains sont revenus plusieurs fois à la charge, jusqu'à ce qu'enfin, découragés par l'insuccès de leurs assauts, ils se sont retirés en laissant derrière eux des monceaux de cadavres.

Profitant de cet avantage, le colonel Allix a poursuivi l'ennemi l'épée dans les reins et a capturé son camp. Les Marocains se sont enfuis dans toutes les directions, chaudement poursuivis par la cavalerie française.

Les Français ont eu vingt-deux blessés, dont trois grièvement. Parmi ces derniers se trouve le lieutenant Schwartz, du 3e tirailleurs algériens. Les pertes des Marocains se comptent par centaines.

Le combat a duré dix heures.

FEU Mme SYLVAIN PARENT

Ce matin, à Beauport, ont eu lieu les funérailles de feu Madame Sylvain Parent, décédée à la suite du terrible accident, dont elle fut victime, jeudi dernier.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Jules Laberge, de l'Archevêché de Québec, petit-neveu de la défunte.

M. l'abbé Victorien Grenier a chanté le service, assisté des abbés Alex. Roy et Geo. Ouvrard, comme diacre et sous-diacre.

Suivaient le cortège funèbre : MM. Victorien Parent, son fils, Napoléon Lortie, rentier, son gendre, Lorenzo Lortie, Albert Parent, ses petits-fils ; MM. Jules Bélanger, maire, Raoul Bélanger, G .Bélanger, Jacques Laberge, Nap. Santerre, Geo. Brown, Auguste et T. Giroux, ses neveux ; MM. les notaires Emile Bélanger, J. D. Marcoux et Henri Delâge, Dr S. Roy, Dr Dorval, Alphonse Laberge, jr., et Philéas Laberge, François Parent, Lorenzo Robitaille, M. P., Philéas Parent, Nap. Rousseau, et une foule d'autres.

AVIATION

M. Delagrange a battu les records qu'il avait lui-même établis

Paris, 9.—M. Léon Delagrange, président de l'Aviation Club de France, a battu le record qu'il avait établi la veille. Monté sur son aéroplane, il a fait dix-huit fois le tour du champ de manoeuvres d'Issy-les-Moulineaux et est resté en l'air trente et une minutes à une altitude de treize pieds.

M. Delagrange, qui avait emporté trente litres d'essence dans un réservoir, a été obligé d'interrompre son ascension en raison du mauvais fonctionnement de la chambre à explosions de son moteur. Il est convaincu qu'il pourra faire une envolée d'une heure avant la fin de la semaine.

Les experts aéronautes suivent avec intérêt la lutte engagée entre M. Delagrange et M. Wilbur Wright, l'aviateur américain.

Après M. Delagrange, M. Louis Maëcot a manoeuvré pendant quelques minutes avec son appareil ballon aéroplane. Il a atteint une altitude de 150 pieds.

Comme, pendant le premier tour du champ de manoeuvres, M. Delagrange avait touché une fois le sol, trois minutes ont été déduites de la durée de son ascension, ce qui la réduit à 28 minutes.

Le Mans (Sarthe), 9.—M. Wilbur Wright, l'aviateur américain, qui fait en ce moment des essais au champ de Manoeuvres d'Auvours, ne paraît nullement déconcerté par les performances de M. Delagrange à Issy-les-Moulineaux. Il a dit à un correspondant de journaux américains :

"Même s'il couvre cinquante kilomètres, M. Delagrange ne peut remplir les conditions du comité Lazare Weiller, qui exige un vol à une altitude de douze mètres (36 pieds), et une vitesse dans le vent de six mètres à la seconde. L'aviateur français n'a pas encore démontré qu'il peut s'élever à une altitude de douze mètres et marcher dans le vent.

PORTEMONNAIE VOLE

Montréal, 9.—De notre bureau.—Pour la deuxième fois, en deux semaines, un juif est arrêté pour vol d'un portemonnaie au marché Bonsecours.

Hier, le nommé H. Rosenberg passait sur la place du marché lorsqu'il arracha un porte-monnaie des mains de l'acheteuse. On lui donna la chasse, et le filou fut incarcéré.

LA PRISON REGORGE

Montréal, 9.—De notre bureau.—La prison de Montréal regorge de prisonniers.

Pendant qu'elle peut en contenir 250 à peine, elle est obligé d'en abriter 500. La nouvelle prison à Bordeaux ne sera prête que l'an prochain.

FEU M. LE JUGE BOSSE

Ce matin, ont eu lieu à la Basilique, les solennelles funérailles de feu M. le juge Bossé.

Un cortège nombreux et distingué suivait la dépouille mortelle. Marchaient en tête, conduisant le deuil, MM. W. Bossé et Henri Bossé, fils du défunt; Walter Tracey, son petit-fils, Henri Bossé, son frère; M. Languedoc, avocat, Montréal, son beau-frère; Errol et Donald, fils du précédent; G. E. Desbarrats, avocat, Montréal, son neveu; Laroque, avocat, de Montréal, et son fils, le frère François, des PP. Franciscains.

Sir Ls Jetté, Sir G. Garneau, et l'hon. M. Rodolphe Roy étaient dans le cortège.

Représentaient la magistrature, les honorables juges Sir F. Langelier, H. Taschereau, A. P. Pelletier, L. J. Cannon, McCorkill, Frs Lemieux, A. B. Routhier et C. Pelletier.

Remarqués encore, l'hon. E. J. Flynn, bâtonnier, MM. Bédard, Montambault, H. A. Turcotte, A. Sévigny, P. Drouin, Leclerc, L. P. Pelletier, Barthe, P. Béland, Chs Langelier, le sénateur A. Choquette, N. Levasseur, G. E. Amyot, Dionne, employé civil; E. Rouillard, Magloire et P. Turcot, le notaire C. Tessier, L. Bacon, Chs A. Darveau, le sénateur Landry, le notaire Charlebois, Siméon Lesage, le Dr Casgrain, Henri Delagrave, Cyr. Delâge, J. Hone, J. E. Barnard, etc.

L'ornementation funèbre de l'église était d'une belle magnificence, le catafalque étincelait de mille feux.

Un nombreux clergé se tenait au choeur, on y voyait Sa Grandeur Mgr Roy, Messeigneurs Marois, Mathieu et Têtu, les R. P. Turgeon, S. J.; Maillard, M. S. C.; MM. les abbés Nadeau, Larochelle, Fillion, Huard, Maguire, Gignac, Déziel, etc.

Le R. P. Désy, S. J., fit la levée du corps et M. l'abbé Le Paquet chanta le service, assisté de MM. les abbés Lemay et Larue. C'est Mgr Roy qui a donné l'absoute.

Au choeur de l'orgue M. Gagné a chanté le " Miseremini mei " et M. A. Leclerc le " Libera ".

La dépouille mortelle a été conduite au cimetière Belmont.

CHANGEMENT

M. Arthur Desjardins a été nommé recorder pour le district de Hull, en remplacement de M. Goyette, qui a été promu à la magistrature du district.

PIERRE GAULTIER DE LA VERENDRYE

Ses voyages dans l'Ouest Canadien ; le massacre de son fils et de ses compagnons par les Sioux, en 1736

Au premier rang des explorateurs Canadiens-français qui firent le plus pour la France, au XVIII siècle, il convient de mentionner Pierre Gaultier de la Vérendrye.

De la Vérendrye, fils du gouverneur de Trois-Rivières, naquit à cet endroit : il voua toute sa vie au service du roi de France, et lui sacrifia même l'existence de son fils aîné, Jean-Baptiste, que les Sioux massacrèrent dans les lointaines régions de l'Ouest canadien.

En 1704, Pierre de la Vérendrye fit la campagne contre les Anglais, dans la Nouvelle-Angleterre, puis, l'hiver suivant, à Terreneuve. Il passa en France en 1705, où il prit du service dans l'armée. Blessé gravement à la fameuse bataille de Malpaquet, il revint au Canada après quelques années.

Esprit épris d'aventures, de la Vérendrye conçut le projet immense de faire pénétrer plus avant l'influence française en Amérique, de donner à la France de nouveaux sujets, et d'ouvrir au commerce français les immenses plaines de l'Ouest canadien. Il fut l'un des découvreurs de cette partie du pays, si prospère aujourd'hui, et alors presque totalement inconnue.

En 1731, il s'aboucha avec quelques négociants de Montréal, auxquels il révéla tout son hardi projet. Ils lui avancèrent les provisions qu'il lui fallait, ainsi que les équipements qui nécessitait sa longue expédition, et lui donnèrent en outre des marchandises pour qu'il pût pratiquer la traite avec les Indiens.

Accompagné du P. Meseigrer, missionnaire, de ses quatre fils, de son neveu de la Jameraye, et de cinquante autres hommes, il se dirigea vers l'Ouest.

On conçoit les difficultés du voyage qu'il entreprenait ainsi, à travers un pays à peine connu, inexploré, et où le seul moyen de transport était le canot d'écorce des sauvages.

Après avoir passé l'hiver à Kaministiquia, de la Vérendrye envoya son neveu de la Jameraye au lac des Pluies, y établir un poste d'échange avec les Indiens.

En 1732, il y rejoignit son neveu. Puis, suivi d'une flottille de cinquante canots, il descendit jusqu'au lac des Bois et construisit sur le côté ouest de ce lac le Fort Saint-Charles. On ignora, de 1750 à 1908, le site précis de ce fort, car de la Vérendrye ne le mentionnait pas clairement dans ses mémoires, qui sont encore aux Archives du Gouvernement Français.

Au printemps de 1733, de la Vérendrye renvoya une partie de ses hommes à Montréal, afin d'y porter les fourrures échangées avec les Indiens et d'en rapporter des provisions pour l'expédition.

Entretemps, il se rendit, accompagné de son fils aîné Jean-Baptiste, au lac Winnipeg, et y établit un autre poste d'échange avec les sauvages. Puis il retourna au fort Saint-Charles.

En 1734, son fils Jean-Baptiste partit pour la rivière Winnipeg, sur les bords de laquelle il fonda le fort Maurepas. La même année, Pierre de la Vérendrye retournait à Montréal, afin de mettre ordre à ses affaires. Il s'aperçut que son expédition, loin de lui être profitable, au point de vue pécuniaire, comme il l'espérait tout d'abord, le laissait endetté de 43,000 livres. Certain que de nouveaux voyages lui procureraient les sommes nécessaires pour indemniser ses créanciers, il repartit pour l'Ouest en 1735.

Ce voyage de retour dura quatre mois: de la Vérendrye ramenait avec lui le Père Jésuite Aulneau, jeune prêtre remarquable, qui savait déjà à fond plusieurs dialectes indiens et qui voulait approfondir la langue des Cris, ce à quoi il réussit au cours de l'hiver de 1735, où il composa un dictionnaire et une grammaire de cette langue.

Au printemps de 1736, les provisions du fort Saint-Charles étaient épuisées, et les Indiens, dont la chasse était infructueuse, ne pouvaient en procurer de nouvelles aux Français de ce poste.

De la Vérendrye décida alors d'envoyer quelques uns des membres de son expédition à Michillimackinac,—maintenant l'Ile de Mackinac, dans l'état du Michigan,—pour y chercher des vivres. Le Père Aulneau demanda à faire partie de cette expédition, et manifesta le désir que le fils aîné de la Vérendrye, Jean-Baptiste, alors âgé de 22 ans, fut le chef de l'expédition, vu qu'il en avait déjà conduit plusieurs avec prudence et succès.

De la Vérendrye accéda à ces deux demandes, et, le 3 juin 1736, Pierre de la Vérendrye, le Père Aulneau et dix-neuf autres hommes partaient du fort Saint-Charles, en route pour Michillimackinac, après que de la Vérendrye leur eût recommandé d'éviter le pays des Sioux.

Cette tribu indienne était alors en guerre avec les Cris, sur le territoire desquels s'élevait le fort St-Charles, et quoique les Français se tinssent strictement neutres dans ce conflit, les Sioux les soupçonnaient à tort d'appuyer les Crîs en sous-main.

Le 6 juin 1736, après trois jours de marche, les hommes de Jean-Baptiste de la Vérendrye campaient à l'Ile-au-Massacre, lac des Bois ; un groupe de Sioux les y attaqua, et massacra Jean-Baptiste de la Vérendrye, le Père Aulneau, ainsi que leurs dix-neuf compagnons. Aucun membre de l'expédition n'eut la vie sauve. On n'a jamais su comment se passa cet affreux événement.

Ce n'est que le 20 du même mois que Pierre de la Vérendrye soupçonna ce qui était arrivé, alors que des voyageurs de Machillimackinac, de passage au fort St-Charles, assurèrent n'avoir rencontré aucune expédition d'hommes de race blanche, au cours de leur voyage.

De la Vérendrye dépêcha un canot et quelques hommes, sous le commandement du sergent Le Gros à la recherche des vingt-un hommes partis de son fort le 3 juin précédent. Cette expédition ne trouva d'abord rien: Au cours de son trajet de retour, elle découvrit, sur l'Ile-au-Massacre, plusieurs cadavres atrocement mutilés, tous décapités, qui étaient ceux des membres de la malheureuse expédition partie au commencement du mois. Le Père Aulneau était mort un genou en terre, il avait une flèche dans le côté, un blessure profonde à la poitrine, et la main droite élevée en l'air.

Jean-Baptiste de la Vérendrye était étendu la face au sol, il avait le dos et tout le corps tailladés de coups de couteau. Les têtes des vingt-un membres de l'expédition gisaient à quelques pas de là, elles étaient scalpées, et, pour la plupart, percées de flèches.

Le sergent Le Gros fit enterrer provisoirement tous ces cadavres dans une fosse commune, sur le lieu du massacre, et revint au fort St-Charles, où il apprit la terrible nouvelle à de la Vérendrye.

Quelques semaines plus tard, six de ses hommes se rendirent à l'Ile-au-Massacre, et en ramenèrent au fort St-Charles les restes mutilés du Père Aulneau, de J. B. de la Vérendrye et des dix-neuf canadiens qui les accompagnaient. On les enterra tous près de la chapelle du fort.

En 1750, un an après la mort de Pierre de la Vérendrye, la France abandonnait le poste lointain de St-Charles, qui ne fut redécouvert qu'au mois d'août dernier, par une expédition dont nous raconterons les travaux dans un prochain article.

GEORGES PELLETIER.

FRANCE ET ALLEMAGNE

Le "Matin" publie un article réflétant les vues du gouvernement

Paris, 9.—Le "Matin" publie, en tête de ses colonnes, un article sur les relations franco-allemandes, que l'on croit réfléter les vues du gouvernement. Après avoir défini la position de la France, l'auteur de cet article pose les questions suivantes à l'Allemagne :

Le seul objet de la France au Maroc est d'agir de concert avec l'Europe et d'y ramener la tranquillité. L'Allemagne est-elle dans les mêmes conditions ?

La politique française dans les affaires intérieures du Maroc est la neutralité. La France accepte en principe Moulaï Hafid, mais elle veut le reconnaître avec l'Europe et pour l'Europe. L'Allemagne veut-elle le reconnaître comme la France ?

La France observe strictement la convention d'Algésiras, qui lie également le sultan du Maroc et l'Europe. L'Allemagne n'accepte-t-elle que la moitié de cette convention ?

La France a contracté une entente avec l'Angleterre. L'Allemagne prétend-elle que la France ne peut s'entendre avec elle au sujet du Maroc ou d'autres questions sans l'Angleterre ou contre elle ? A-t-elle l'intention de traiter ces questions à l'amiable et avec bon vouloir ? Pourquoi ne pas donner au monde cette détente dont il a tant besoin ?

De concert avec l'Europe et en parfait accord avec l'Espagne, la France persévérera avec tranquillité dans la défense de ses droits et à l'accomplissement de sa tâche. L'Allemagne veut-elle s'associer à cette oeuvre ou lutter contre elle ?

FOUDROYE A MORT

Au cours d'un terrible orage électrique, qui passa sur Fraserville, un jeune homme, le fils de M. Sheedy, conducteur sur l'Intercolonial, a été tué par la foudre.

PELERINAGE FRANÇAIS

Sa Sainteté Pie X reçoit 800 pélerins de France

Rome, 9.—Le Pape a reçu 800 pèlerins français venus à Rome pour lui présenter leurs félicitations à l'occasion de l'anniversaire de son ordination.

Sa Sainteté leur a longuement parlé de la situation de l'Eglise en France. Elle leur a dit :

"J'espère que les églises ne seront jamais détruites en France et que les fidèles ne seront pas obligés de chercher refuge à l'étranger.

"Pendant que le saint-sacrement est adoré dans l'Angleterre protestante et que la sainte hostie est promenée dans les rues de Londres, en France la liberté est foulée aux pieds par la force brutale pour complaire à ceux qui au détriment du pays ont déclaré la guerre à Dieu."

SaSainteté a terminé son allocution en recommandant l'union entre les catholiques français et leur clergé.

EN VINGT ANS RENTIER

Moyennant 25 centins par mois et une piastre payée annuellement l'on peut faire partie de la CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE et retirer après vingt ans une rente annuelle et permanente. Quel est celui ou celle qui n'assurera pas son avenir en s'inscrivant à cette société nationale et patriotique? Ses bureaux sont établis dans toutes les paroisses de la Province et au Monument National, à Montréal.

LA GREVE A MONTREAL

Montréal, 9.—De notre bureau.—Plusieurs centaines de grévistes ont fait une démonstration aux travailleurs des usines Angus à l'arrivée de ces derniers, à la gare Viger, hier après-midi. Il n'y a eu aucune bagarre, la police prévenue à temps, ayant pu empêcher la manifestation.

LE CRANE FENDU

Un malheureux travailleur a la tête sciée par une scie circulaire

Sherbrooke, 9.—Un pénible accident est arrivé à Ham-Sud, le semaine dernière.

M. Michel Bourque, comme à l'ordinaire, s'était rendu à la scierie Ames. Le bran de scie s'étant accumulé sous la grande roue circulaire, M. Bourque descendit à l'étage inférieur pour faire le déblaiement voulu.

A peine eut-il achevé son travail, qu'en voulant, suppose-t-on, lever la tête qu'il avait dû baisser, vu le peu de hauteur de l'appartement, il eut le crâne ouvert en deux parties, à peu près égales, par la scie qui tournait à toute vitesse au-dessus de lui. La scie fit entendre un son étrange comme si elle eût frappé un clou. Ceci attira l'attention du scieur, M. Joseph Lemire, qui se mit à chercher la cause de ce bruit insolite. Quelle ne fut pas sa stupeur en voyant, baignant dans son sang, le corps du malheureux Bourque.

Un prêtre et un médecin ont été mandés en toute hâte. M. l'abbé Jules Boucher, vicaire de Weedon, et M. le Dr C. Lemieux arrivèrent sur les lieux, mais le malheureux n'a pas repris connaissance.

LA CAMPAGNE ELECTORALE

Chicago, 9.—A l'occasion du Labor Day, M. William J. Bryan a fait, devant une grande réunion des sociétés ouvrières, un discours dans lequel il a expliqué et développé la clause du programme démocratique relative à l'intervention de la justice fédérale dans les conflits entre patrons et ouvriers.

M. Bryan, qui souffre d'une éruption de furoncles dans le cou, a parlé avec son animation ordinaire, mais il faisait un effort très visible pour résister à la douleur que lui causait cette éruption.

ATTENTAT

On tente d'assassiner le président Roosevelt, à Oyster Bay

Oyster Bay, 9.—Une tentative d'assassinat dirigée contre le président Roosevelt a été faite samedi, alors que le chef de l'Etat faisait une promenade à cheval sur la route de Cove, près de Sagamore Hill.

L'assassin, caché dans des buissons, sur le bord de la route, a tiré un coup de revolver et la balle a passé par-dessus la tête du président. Celui-ci, parfaitement calme, a retenu son cheval et a voulu mettre pied à terre pour battre les buissons, mais l'ami qui l'accompagnait l'en a dissuadé et les deux cavaliers ont poursuivi leur promenade. L'assassin a échappé.

Cet attentat n'a été connu qu'après l'arrestation d'un nommé John Coughlin que l'on croit fou et qui voulait avoir une entrevue avec le président. Cet homme était armé et les agents de la police secrète cherchent à établir une relation entre l'attentat de samedi et l'arrestation de cet individu.

Le troisième degré a été appliqué au prisonnier qui a prétendu être un détective de Boston et qu'en conséquence il avait le droit de porter un revolver chargé.

On a trouvé dans la poche de Coughlin des coupures de journaux de Boston parlant d'exploits de bandits et, notamment, un calepin sur une des feuilles duquel était écrite cette phrase étrange:

" C'était une femme âgée; elle parcourut la route jusqu'à ce qu'elle eût atteint l'arbre et, là, elle tua l'homme. J'étais près de la lumière électrique, quand elle l'a tué."

Le nom de l'ami qui accompagnait M. Roosevelt dans sa promenade à cheval n'a pas encore été divulgué, mais un banquier de New-York qui faisait une promenade en voiture avec sa femme et un ami, ont parfaitement entendu le coup de revolver et ont vu M. Roosevelt arrêter son cheval.

La femme du banquier a fait alors la réflexion suivante:

" Est-ce un attentat contre le président ?" Le banquier et sa femme s'approchèrent rapidement de M. Roosevelt, mais il ne leur adressa que quelques mots brefs et partit au galop. Arrivé à Sagamore Hill le président a relaté au chef du service secret cet " incident ".

Une demi-douzaine de détectives a visité l'endroit où " l'incident ", selon l'expression de M. Roosevelt, s'est passé, mais ils n'ont rien trouvé.

JOYEUSE FETE A LA FERME DE L'HOPITAL GENERAL

Les petits enfants de la Maison de la Providence viennent d'avoir leur pique-nique annuel.

Pour la troisième fois déjà les bonnes religieuses de l'Hôpital-Général ont mis généreusement à leur disposition leur belle ferme de la Petite Rivière, si bien appropriée pour cette circonstance. Comme toujours, rien ne fut épargné pour faire de cette fête un événement qui ne s'effacera pas de sitôt de la mémoire de ces heureux enfants. Mille bontés et générosités de la part des Religieuses Augustines ; dévouement sans borne de M. le curé et des vicaires de St-Malo cherchant tous les moyens d'amuser ce petit monde ; peines et fatigues données sans compter par Mme Pageau et les bonnes dames qui ont bien voulu l'aider à faire de cette belle journée un succès. Bien des personnes y ont aussi contribué par les dons de toutes sortes dont les chers petits, au nombre de plus de 200, furent comblés.

Les huit voitures, généreusement prêtées par des paroissiens pour les conduire à destination, étaient plus que remplies. Cependant, M. Eugène Kirouac, un des charitables conducteurs, trouva moyen d'y mettre aussi tout un quart de belles grosses pommes, qu'à peine les petits marmots ont pu tenir dans leurs menottes. Partie vers midi, toute la joyeuse bande reprit le chemin de la maison vers 6 heures, remerciant vivement toutes les personnes qui ont contribué en quelque manière que ce soit au bonheur de cette journée. Ils ne manqueront pas de demander dans leurs prières que Dieu veuille leur rendre au centuple promis pour tout ce que l'on fait en son nom au moindre des siens. Ils le demanderont particulièrement pour les bonnes religieuses de l'Hôpital-Général et nul doute que Celui qui aime d'un amour particulier les petits enfants exaucera leurs prières.

VOL DE FOURRURES

Montréal, 9.—De notre bureau.—Ernest Normandin, un jeune homme de 22 ans, à l'emploi de C. B. Routley et Cie, marchands de tapisseries, a été arrêté par deux agents de la sûreté, hier, sous prévention de vol.

Dans sa chambre, on a découvert une trentaine de pièces de tapisserie importée et un collet de fourrures, appartenant à la femme de son patron.

Le prévenu s'est avoué l'auteur de ces vols, ajoutant que le besoin l'avait conduit au vol.

TERRIBLE MORSURE

Omer Grenier, agé de 7 ans, a la tête déchiquetée par un chien vicieux

Hier l'après-midi, le petit Omer, âgé de 7 ans, et fils de M. Albert Grenier, menuisier de Beauport, avait réussi, avec quelques camarades, à atteler un gros chien, propriété de M. Jean Robert. Les petits se proposaient une promenade aux champs et partirent gaiement avec leur coursier.

Tout alla bien pendant quelque temps. Le mâtin paraissait suivre docilement les indications de ses conducteurs, mais il se lassa bientôt d'obéir. Dans un chemin creux, comme le petit Omer Grenier voulait le remettre sur la voie qu'il suivait trop capricieusement, le dogue, impatienté, le jeta par terre et le mordit cruellement à la tete.

Ses compagnons épouvantés, crièrent au secours et des voisins vinrent relever le pauvre petit qui baignait dans son sang : Il avait une joue toute lacérée, une oreille arrachée et le sommet de la tête percé de deux trous.

Les Drs Rodrigue et Larue, mandés en toute hâte furent obligés de faire plus de vingt points de suture pour remettre les choses en état.

Ce matin, l'enfant a la tête toute huméfiée ; on espère qu'il en reviendra s'il n'y a pas de complication, mais sa figure portera des traces indélébiles des effroyables blessures que lui a faites le chien.

SCANDALE DANOIS

L'ex-ministre de la Justice M. Alberte, confesse avoir volé $2,500,000

Copenhague, Dan., 9.—La population de Copenhague, au Danemark, a été vivement surexcitée hier, à l'annonce que l'ex-ministre de la Justice et le conseiller privé du roi, M. Alberte, venaient de se livrer à la police, après avoir confessé qu'ils avaient fraudé le gouvernement au montant de de $2,500,000. M. Alberte s'était retiré du cabinet le 23 juillet dernier par suite des attaques dont il était l'objet de la part des radicaux. Alberte était président de la banque d'épargnes des paysans qui a dû fermer ses portes par la faute du ministre faussaire. Alberte a avoué que ces fraudes, il les commettait depuis plusieurs années. Par suite de la consternation dans laquelle se trouve le gouvernement, à cause de cet évènement on s'attend à ce que le cabinet résigne.

ACCIDENT A LIMOILOU

Un accident qui aurait pu avoir des suites plus graves, est arrivé hier après-midi à Limoilou.

M. E. Lapointe, plombier, était à faire certaines réparations au tuyau de l'aqueduc, au fond de la chaussée, lorsqu'un éboulis de terre se produisit, ensevelissant le malheureux ouvrier. Deux compagnons de travail s'empressèrent d'enlever cette terre, mais lorsque M. Lapointe fut retiré de sa dangereuse position, il était sans connaissance et à moitié asphyxié. Le Dr Edgar Morin fut aussitôt appelé auprès de la victime et lui prodigua les soins que requérait son état.

M. Lapointe, cette fois, en est quitte pour une grosse peur. Soyons prudents.

ACCIDENT DE DYNAMITE !

Un enfant de dix ans, fils de M. Alphonse Thivierge, employé aux usines de Fraserville, a été victime d'un pénible accident, il y a quelques jours. Il s'amusait avec quelques compagnons lorsqu'il trouva un bâton de dynamite. La cartouche fit explosion dans les mains de Thivierge qui eut la figure et les doigts des deux mains terriblement mutilés.

Le poids des ans n'est qu'un vain mot. Les ans, qui l'eût cru ? nous rendent, au contraire, plus légers. C'est du moins un savant qui vient de l'établir.

Le foie dont le poids normal est de 1,500 grammes environ chez l'adulte ne pèse plus que 8 à 900 grammes chez le vieillard.

Le cerveau perd 150 grammes en moyenne : il pèse 1,165 grammes chez l'adulte, 900 chez le vieillard.

Le rein de l'adulte pèse 170 grammes et 100 seulement chez le vieillard.

Il en est de même de la rate dont le poids diminue de moitié : 200 grammes chez l'adulte, 100 chez le vieillard.

Mais à quel âge est-on " un vieillard " ?

Le coeur seul ne cesse de s'accroître avec l'âge ; il pèse environ 1,000 grammes de plus que chez l'adulte.

Plus on vieillit, plus on a le coeur gros. C'est peut-être parce qu'on éprouve beaucoup de chagrin à voir s'enfuir les années ?